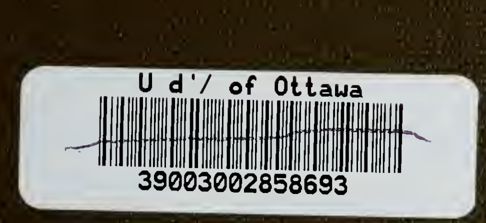

U d'/ of Ottawa
39003002858693

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION

DE

LA LANGUE FRANCOYSE

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS

RUE DUPLESSIS, 59

LA DEFFENCE, ET ILLVSTRATION DE LA Langue Francoyse.

Par I. D. B. A.

Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier,
tenãt sa Bouticque au second pillier
de la grand' sale du Palays.

1 5 4 9.

AVEC PRIVILEGE.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANCOYSE

PAR

IOACHIM DU BELLAY

REPRODUITE
CONFORMÉMENT AU TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE
AVEC UNE INTRODUCTION
DES NOTES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES
ET UN GLOSSAIRE
SUIVIE
DU *QUINTIL HORATIAN* (DE CHARLES FONTAINE)

PAR

Em. PERSON
PROFESSEUR AU LYCÉE CHARLEMAGNE



VERSAILLES
CERF ET FILS, ÉDITEURS
RUE DUPLESSIS, 59

PARIS
LIBRAIRIE DE J. BAUDRY
RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1878

INTRODUCTION

Longtemps la littérature du XVIIe siècle a absorbé l'admiration et paru seule digne de fixer l'attention de la critique. Avant ce siècle, il n'y avait rien ; après lui, on ne trouvait plus que décadence et mauvais goût. Il était réservé à notre époque de faire justice de ce fétichisme étroit. L'étude approfondie des siècles antérieurs est entrée dans les préoccupations de la science contemporaine, et a été largement récompensée. Tandis que la critique littéraire découvrait pour ainsi dire cette littérature si riche, si instructive, la philologie s'emparait de la langue même et, remontant d'âge en âge, la suivait dans ses transformations successives. Avant peu d'années, grâce aux résultats déjà obtenus et aux publications qui se préparent de tous côtés, on connaîtra non-seulement les œuvres littéraires, mais encore la grammaire du XVIe siècle et de tous ceux qui l'ont précédé. Les origines de la langue seront mises en pleine lumière ; la filiation de notre idiome national apparaîtra simple et naturelle, avec ses procédés et ses lois.

Le *manifeste* de Joachim Du Bellay, que nous

publions aujourd'hui, n'a pas l'avantage d'être une œuvre inédite ; mais il n'est pas encore assez connu. Les idées nouvelles qu'il contient, l'influence qu'il a exercée à son temps, le mérite incomparable du style en font un des ouvrages marquants du XVIe siècle, un de ceux auxquels il faudra revenir sans cesse, toutes les fois qu'on voudra étudier, pièces en mains et sur les documents mêmes, cette grande et curieuse époque.

Alors bien des influences étrangères ont fait invasion sur notre sol. L'Italie, l'Espagne, l'antiquité classique se sont obstinées à rendre à notre littérature des services divers, et souvent fort mêlés. Son originalité a été longtemps compromise. Il a fallu au génie français la forte trempe dont il était doué, pour résister aux assauts qui lui étaient livrés de toutes parts et rester maître de la position. On peut dire que le XVIe siècle est l'instant de crise, la période de tâtonnement, pendant laquelle il prélude à sa grandeur future, essaie des voies nouvelles, multiplie les tentatives et prépare l'avenir. Nul ne peut encore prévoir ce qui sortira de là ; mais tout le monde sent qu'il sortira quelque chose :

> Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

Tant de bonne volonté, de travail consciencieux, d'études ardentes ne sera pas perdu. Il était en effet impossible que le génie de Rabelais, l'esprit gaulois de Marot, l'enthousiasme de la Pléiade vivifié par le souffle de la Renaissance, ne fussent point les premières manifestations d'un vrai génie national arrivant à maturité, et ne marquassent l'aurore d'un grand siècle.

I

Dans l'histoire des Lettres au XVIe siècle, il y a deux périodes bien distinctes, deux groupes d'écrivains qu'il importe de ne pas confondre. Clément Marot marche en tête du premier. Ronsard, et les poëtes de la Pléiade, qui forment le second, inaugurent une tentative de révolution littéraire et grammaticale, à laquelle la *Deffence et Illustration de la langue francoyse* de Du Bellay servit de manifeste. Avant donc de définir ici la réforme, il convient de marquer rapidement ce qu'étaient devenues la langue et la littérature entre les mains de Marot et de ses disciples — ou plutôt de ses contemporains — ; car il serait inexact de considérer Marot comme un maître, et Saint-Gelais, Salel, Scève, et les autres poëtes du même groupe, comme des disciples. Ce qui est plus vrai, c'est que l'analogie dans les œuvres n'empêchait point l'indépendance chez les écrivains : Marot fut, non pas le chef reconnu, mais le représentant le plus heureux et le plus justement illustre d'une époque littéraire, dont les œuvres sont caractérisées par des mérites et des défauts communs.

A une époque où le mouvement puissant de la Renaissance entraînait tous les esprits, en Italie et déjà en France, vers l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, Marot et ses contemporains eurent le tort de rester trop fidèlement les continuateurs des Villon, des Guillaume de Lorris, des Jean de

Meung. Il était impossible de s'en tenir plus longtemps aux lais, virelais, chants royaux, rondeaux, triolets, ballades, madrigaux; plus impossible encore de ne pas subir plus ou moins l'influence bienfaisante de l'antiquité grecque et romaine. La poésie française étouffait dans le cadre étroit où la tenait resserrée la timidité des poètes. Marot lui-même, dans sa première manière, n'est qu'un Villon plus poli, mieux élevé, et de meilleure compagnie. Mêlé au monde de la cour, en rapport avec les princes et les princesses les plus distingués de l'époque, il devait nécessairement s'observer et traiter une Diane de Poitiers ou une Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon et reine de Navarre, avec plus d'égards que n'avait fait Villon dans les pièces qu'il adressait à « quelque gente saucissière ou quelque blanche savetière. » S'il a sur tous les poètes de la Basoche et de l'Ecole l'incontestable avantage du bon ton et d'un goût plus délicat, qu'il en rende grâce à la cour et en remercie les circonstances qui l'ont si bien servi. Toujours est-il que, dans ses œuvres, on sent bien plutôt le disciple des poètes du moyen-âge que de Virgile ou d'Horace. Guillaume de Lorris et Jean de Meung furent ses véritables maîtres. Le moyen-âge l'a formé, avec ses poèmes de chevalerie, ses allégories, ses chansons, ses romans.

J'ay leu des Saincts la Legende dorée :
J'ay leu Alain, le tresnoble Orateur,
Et Lancelot, le tresplaisant menteur :
J'ay leu aussi le Roment de la Rose,
Maistre en amour.

C'est plus tard, et peu à peu, qu'il étudia les Latins,

et les traduisit quelquefois. Mais jamais ces nouveaux maîtres ne supplantèrent les premiers ; et quelque sensible qu'il fut aux grâces bucoliques de Virgile, on peut dire qu'elles furent sans influence marquée sur sa manière et sur son talent. Marot, d'ailleurs, n'a rien inventé : il s'est contenté de perfectionner ce qui existait. Il ne justifie même que très-médiocrement le mérite que Boileau lui attribue « d'avoir asservi les rondeaux à des refrains réglés et montré pour rimer des chemins tout nouveaux. » En fait d'invention, tout au plus peut-on lui savoir gré d'avoir introduit l'églogue virgilienne et d'avoir d'une façon générale fait faire un pas à la langue et au rhythme dans le sens de la politesse, de l'élégance et du goût. Quant aux Grecs, il les connut à peine, et encore par oui-dire. Même, la versification ne dut à Marot aucune réforme matérielle d'importance. Il ne soupçonna pas que le vers français fût capable de s'élever à la hauteur des grands sujets et de servir d'instrument à l'épopée. Il s'est voué de prédilection au vers de dix syllabes. « Ce vers, [1] déjà si familier à Villon, et depuis si cher à La Fontaine, à Voltaire et à Parny, Marot ne le fait pas, il le trouve et le parle ; c'est son langage de conversation, de correspondance ; on concevrait à peine qu'il pût s'en passer... Après le vers de dix syllabes, c'est celui de huit qu'il préfère. Quant à l'alexandrin, l'idée ne lui vient presque jamais d'y recourir. Il le voit du même œil qu'il verrait la Joyeuse de Charlemagne ou une vieille armure trop pesante,

[1] Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle*, p. 32 (édit. Charpentier, 1843).

et ne se sent pas de force à le porter. L'honneur d'avoir soulevé et commencé à dérouiller le vers héroïque appartient en entier à Ronsard et à son école. »

Malgré tout ce qui manquait à Marot, tout semblait lui promettre une admiration longue et durable. A François Ier succédait Henri II, qui comme son père aimait et comprenait les lettres. Son aumônier, c'était Mellin de Saint-Gelais, l'ami de Marot ; son poète favori, François Habert, disciple des deux précédents. Enfin, en 1548, au moment où Du Bellay méditait déjà son manifeste, Thomas Sebilet publiait son *Art poétique* : signe des temps. Un solennel hommage était rendu « à nos bons et classiques poëtes françois, comme sont, entre les vieux, Alain Chartier et Jean de Meung, et entre les jeunes Marot, Saint-Gelais, Salel, Heroët, Scève, et tant d'autres bons esprits. » Marot[1] y obtient d'un bout à l'autre les honneurs de la citation, et l'ouvrage à le bien prendre n'est qu'un inventaire, un commentaire de ses poésies, une perpétuelle invocation d'un texte consacré.

Tout à coup éclate, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la *Deffence et Illustration de la Langue françoyse*, 1549. Tandis que Marot et ses amis se reposaient sur leurs lauriers et que grâce à leur paresse la vraie renaissance grecque et latine retardait sur notre Parnasse, une génération ardente s'élevait dans le silence et l'étude, éprise à la fois d'une compassion dédaigneuse pour la langue maternelle et la littérature nationale et

[1] Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 45.

d'une admiration enthousiaste pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Reconnaissons la vérité : si la prose, avec Calvin, Rabelais, La Boétie, Montaigne avait fait d'incontestables progrès, si Marot et son école avaient épuré la langue et introduit dans la poésie d'excellentes habitudes de versification, il y avait encore beaucoup à faire. Pour vouloir s'en tenir aux vieux errements, et faute de s'inspirer des ouvrages anciens, ces sources éternelles d'instruction et de vie, on restait stationnaire. *Paulo majora canamus*, disaient les novateurs, et en cela du moins ils ne se trompaient pas. Mais aussi, comme tous les novateurs, ils allaient trop loin et étaient injustes envers ceux qu'ils voulaient renverser. « La frivolité des poètes français ne leur inspirait aussi qu'une fort médiocre estime ; ils la jugeaient du haut de leur érudition et ne se souvenaient pas assez que cette frivolité diminuait de jour en jour, et que la poésie n'était déjà plus une simple affaire de cabinet ou de salon.... Colorant leurs préjugés d'érudits de toutes les illusions de la jeunesse et du patriotisme, ils prononcèrent qu'il n'existait rien en France et se promirent de créer tout. Sur la foi d'un si beau vœu, ils rêvaient déjà pour leur pays une gloire littéraire pareille à celle dont resplendissait pour la seconde fois l'Italie. Du premier jour de sa majorité, cette jeunesse s'émancipa impétueusement, et selon l'énergique expression d'un contemporain (Du Verdier), on vit une troupe de poètes s'élancer de l'école de Jean Dorat [1],

[1] *Jean Dorat*, ou *Daurat*, en latin *Auratus* (1515-1588), fut d'abord précepteur particulier de Jean-Antoine de Baïf. Il devint plus tard principal du collége de Coqueret et eut pour élèves, ou-

comme du cheval troyen... [1] » Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, se plaît à nous représenter Pierre de Ronsard, Pontus de Thyard, Etienne Jodelle, Jean-Antoine de Baïf s'avançant en brigade et formant le gros de la bataille. Bientôt l'impulsion est donnée. Tandis que la nouvelle école s'avance enseignes déployées, non-seulement tous les nouveaux poètes se rangent sous ses drapeaux et prennent d'elle le mot d'ordre ; mais elle fait encore des recrues importantes dans le camp des anciens. D'illustres transfuges lui arrivent : Jacques Peletier du Mans, Maurice Scève de Lyon, Thomas Sebilet lui-même, et Théodore de Bèze. Bientôt la brigade adopte un autre nom. Par une docte réminiscence des Alexandrins, Ronsard, se décernant une sorte d'apothéose, imagine une *Pléiade poétique*. Dans cette constellation nouvelle il rangeait autour de lui, Dorat, son maître, Joachim Du Bellay et Remy Belleau, ses condisciples, Amadis Jamyn, son élève, Etienne Jodelle et Pontus de Thyard. L'adoration des contemporains ne fit pas défaut à cette constellation d'un nouveau genre ; et s'ils répartissaient inégalement leurs faveurs entre les satellites, l'astre principal, Ronsard, était l'objet d'unanimes hommages.

Tandis que tous ces esprits généreux s'efforçaient de justifier leur audace par des œuvres poétiques, Du Bellay de son côté crut pouvoir s'ériger en législateur de la nouvelle école et rédiger un manifeste qui serait à la fois l'apologie des novateurs et

tre Baïf, Ronsard, Lancelot de Carles, Remy Belleau, Antoine Muret, Du Bellay, etc.

[1] Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 47.

la réfutation victorieuse des adversaires. L'importance de l'œuvre à laquelle Du Bellay attacha son nom, la part personnelle qu'il y prit et le rôle qu'il garda dans la lutte justifient sur son compte quelques détails biographiques. — Joachim Du Bellay naquit au château de Lyré, à douze lieues au-dessus d'Angers, sur la fin de 1524. Il était cousin et non neveu du cardinal ; fils de Jean Du Bellay, seigneur de Gonor, capitaine de 40 lances fournies, c'est-à-dire de 40 hommes d'armes suivis d'un certain nombre d'archers, de valets et de chevaux, et gouverneur de Brest. Sa mère était Renée Chabot, dame de Lyré. La famille Du Bellay était fort ancienne et surtout d'une grande illustration historique, grâce à l'éclat qu'avait fait rejaillir sur elle la fortune des deux frères, Monsieur de Langey et le cardinal Du Bellay. Presque tous les biographes ont commis sur le compte de Joachim une erreur grave, quand ils l'ont représenté en faveur auprès de François Ier et de sa sœur Marguerite. La Marguerite à laquelle Du Bellay adressa en effet un grand nombre de pièces était, non la tante, mais la sœur de Henri II. Lorsqu'il s'adresse à la reine de Navarre, il s'agit de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Cette méprise mérite d'être redressée, parce qu'elle assigne une date fausse à la réforme poétique qui commence sous Henri II, en 1549, et non sous François Ier, mort depuis deux ans. L'enfance et la première jeunesse de Du Bellay s'étaient passées au château paternel. Son éducation et son instruction furent très-négligées. Il ne se livra que fort tard aux lettres, et encore grâce à une maladie qui, vers l'âge de vingt ans, le retint deux années

sur un lit de douleur. Du Bellay mourut jeune : une attaque d'apoplexie l'emporta le soir du 1er janvier 1579[1]. Dans une belle élégie latine adressée à Jean-Morel d'Embrun, son Pylade, et écrite dans les dernières années de sa vie, 1559, Du Bellay nous récapitule lui-même toutes ses vicissitudes de fortune et ses malheurs ; cette élégie, d'un ton élevé et intime, est comme son testament. On l'y voit, dès l'enfance, animé d'une noble émulation pour ces grands exemples domestiques, mais un peu lointains, la gloire de Monsieur de Langey et le lustre politique et poétique du cardinal. C'étaient là pour lui des trophées de Miltiade, et qui l'empêchaient de dormir. Mais si jeune, orphelin de père et de mère, tombé sous la tutelle assez ingrate d'un frère aîné, il fut longtemps à manquer de cette culture, de cette rosée fécondante que son génie implorait. Son frère mourut ; lui-même atteignait l'âge d'homme, mais de nouveaux soins l'assaillirent. De pupille, le voilà à son tour devenu tuteur de son neveu, du fils de son frère. Le fardeau de la maison, la gestion d'affaires embrouillées, des procès à soutenir l'enchaînèrent encore et achevèrent de l'éprouver[2]. C'est alors qu'il fit cette grave maladie, qui décida de son sort et détermina pleinement sa vocation littéraire et poétique. Il déchiffra, avec quelle ar-

[1] Voir, pour plus de détails, Du Bellay lui-même, *Elégie* à Jean Morel d'Embrun ; Colletet, *Vies des poètes français*, manuscrit de la bibliothèque du Louvre, F, 2398, fol. 157-179 (auj. brûlé); Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, Paris, 1843; *Notice sur Joachim du Bellay*, en tête de l'excellente édition des *Œuvres françoises* de notre poëte, publiée chez Lemerre par M. Ch. Marty-Laveaux (1868).

[2] Voir Sainte-Beuve, *loc. cit.*, p. 336.

deur! les poètes latins et grecs : s'en nourrit, se les assimila. Le temps perdu de sa jeunesse fut bien réparé ; sa *Deffence*, qu'il publia peu d'années après, 1549, témoigne assez combien il avait profité de ses lectures. Sa prose est toute remplie de citations, voulues ou inconscientes, tirées des anciens, d'Horace surtout. Du Bellay pense, et leurs mouvements, leurs tours, leurs expressions viennent d'eux-mêmes se présenter sous sa plume. Il est tout paré « de leurs serves dépouilles. »

Des projets pareils à la réforme n'aboutissent pas en un jour, et Du Bellay ne commença pas par là. Il avait déjà composé des poésies diverses, cherchant sa voie, imitant les anciens en français, et amassant tout doucement les éléments de son futur manifeste. C'est ici que se placent ses premières relations avec Ronsard. Quoi qu'ils fussent un peu parents, ou alliés, ils ne s'étaient jamais vus. Du Bellay était allé étudier le droit à Poitiers, sur le conseil de ses amis, « et pour parvenir dans les emplois publics, à l'exemple de ses ancêtres qui s'étaient avancés à la cour par les armes ou les saints canons. » Un jour, vers 1548, s'en revenant de Poitiers, il rencontra dans une hôtellerie Ronsard, qui, de son côté, se rendait à Paris. Laissons ici parler M. Sainte-Beuve : « Ils se connurent et se lièrent à l'instant. Ronsard n'était pas encore célèbre ; il achevait alors ce rude et docte noviciat de sept années, auquel il s'était soumis sous la conduite de Jean Dorat, de concert avec Jean-Antoine de Baïf, Remy Belleau, et quelques autres. Du Bellay, arrivé un peu plus tard, voulut en être ; les idées de poésie qu'il nourrissait en solitaire depuis

deux ou trois années mûrirent vite, grâce à cette rencontre. Il était ardent, il était retardé et pressé, il devança même Ronsard. Quelle prodigieuse activité! La *Deffence et Illustration de la langue françoyse* paraît en 1549. Quelques mois seulement plus tard, Du Bellay publie le premier recueil de ses poésies. Enfin, en 1550[1], paraissait le recueil de sonnets intitulé l'*Olive*, à peu près en même temps que les premières poésies de Ronsard. »

Nous n'avons pas ici à suivre Du Bellay dans le reste de sa carrière, ni à apprécier ses autres ouvrages au point de vue littéraire. Nous nous bornerons à l'analyse rapide de sa *Deffence*, et à l'exposition de ses idées, qui sont trop souvent confuses et médiocrement coordonnées.

II

Liv. I. — Ch. I. — Les langues ne sont point des créations arbitraires, artificielles. On ne peut ni les décréter, ni les imposer. Elles découlent naturellement du génie des peuples, spontanées, libres, capricieuses même. L'instinct y a plus de part que la réflexion; et le travail que chaque race accomplit et fait subir à son langage est inconscient, et

[1] L'édition de l'*Olive* de 1550 n'est que la seconde. La première qui ne contient que 50 sonnets (au lieu de 115), avait paru en même temps que la *Deffence*, avec l'Antérotique et un certain nombre de vers lyriques. La critique du *Quintil* de Ch. Fontaine, se complète également par celle de cette première édition de l'Olive. L'observation de Sainte-Beuve est donc un peu inexacte.

résiste à toute tentative de règlementation savante. L'usage est le seul arbitre, en fait de langage. Du Bellay le proclame — après Horace, il est vrai. « Les Langues, dit-il, viennent toutes d'vne mesme source, et origine, c'est la fantasie des hommes. » Cette réflexion si judicieuse n'a pas sans doute, dans la pensée de Du Bellay, toute la portée qu'on pourroit supposer. Autrement il serait, pour commencer, en contradiction avec lui-même. Comment, en effet, concilier cette vérité avec la prétention qu'on a prêtée à la Pléiade de vouloir enrichir et renouveler la langue. Il ne faut pas du reste demander à Du Bellay des idées toujours nettes, définitives, conséquentes, qui ne se contredisent jamais. On en rencontrera par la suite plus d'une fois la preuve.

Ch. II. — On a reproché à Du Bellay, d'avoir méconnu les mérites et les qualités de l'idiome national. Pareille accusation ne résiste pas à la lecture attentive du livre lui-même, n'en déplaise à Boileau. Il faut voir, au contraire, avec quelle véhémence notre auteur s'élève contre ceux qui, « n'étans rien moins que Grecz ou Latins, deprisent, et rejetent d'vn sourcil plus que stoïque toutes choses ecrites en Francoys ». Et il ne se peut « assez emerueiller de l'etrange opinion d'aucuns scavans, qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres, et erudition ». Il faut voir aussi avec quelle patriotique indignation il repousse cette appellation de *barbare*, injustement appliquée à notre langue. « Barbares anciennement etoint nommez ceux qui ineptement parloint Grec..... Depuis, les Grecz transportarent ce nom aux meurs brutaux, et

cruelz, appellant toutes nations hors la Grece, *Barbares* : ce qui ne doit en rien diminuer l'excellence de nostre Langue : veu que ceste arrogance Greque, admiratrice seulement de ses inventions, n'a-uoit loy ny privilege de legitimer ainsi sa Nation et abatardir les autres. » Telle est l'opinion personnelle de Du Bellay, et qu'il proclame bien haut. « Nostre Langue (pour auoir eté nommés barbares ou de noz ennemys, ou de ceux, qui n'auoint loy de nous bailler ce Nom) ne doit pourtant estre deprisée, mesmes de ceux, aux quelz elle est propre et naturelle : et qui en rien ne sont moindres, que les Grecz, ou Romains. »

Ch. III. — Le patriotisme toutefois n'aveugle pas Du Bellay. Il reconnaît que « nostre langue n'est si copieuse, et riche que la Greque, ou Latine. » Tout ce qu'il demande, c'est qu'on ne la condamne point pour cela, « comme si d'elle mesme elle ne pouuoit jamais estre si non pauvre, et sterile. » D'ailleurs « qui voudroit dire que la Greque, et Romaine eussent toujours eté en l'excellence qu'on les a vues du tens d'Homere, et de Demosthène, de Virgile, et de Ciceron? » Si la langue française n'a point encore porté tous ses fruits, ce n'est point « pour le default de la Nature d'elle aussi apte à engendrer, que les autres : mais pour la coulpe de ceux, qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance. » Du Bellay ne doute point pour son compte de la fortune de la France. Sa race lui semble appelée aux plus brillantes destinées. « Le temps viendra (peut estre) et je l'espere moyennant la bonne destinée Francoyse, que ce noble, et puyssant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la Monarchie, et que nostre

Langue, qui commence encor' à jeter ses racines, sortira de terre, et s'eleuera en telle hauteur, et grosseur, qu'elle se poura egaler aux mesmes Grecz, et Romains, produysant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgiles et Cicerons. »

Ch. IV. — La composition n'est pas la partie brillante de l'œuvre de Du Bellay. Il semblerait qu'en écrivant, ses idées n'aient pas été suffisamment arrêtées, classées, et surtout digérées. L'inspiration du moment, plutôt que l'association des idées, dirige l'exposition de sa théorie. De là, des redites, une certaine hésitation, et souvent aussi des contradictions, au moins à la surface. On a dès lors une suite de vues isolées, souvent justes et ingénieuses, toujours vivement exprimées. Mais l'écrivain s'embarrasse trop peu de coordonner les éléments de son travail. C'est ce qui fait que, tout en admirant l'esprit et l'imagination de l'auteur, tout en goûtant ses idées, on cherche son plan. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir revenir sur des points qu'il avait déjà traités. Ainsi, à quoi bon, après les premiers chapitres ces revendications nouvelles en faveur de notre langue ? « Je n'estime nostre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil, et abject comme le font ces ambicieux admirateurs des Langues Greque et Latine, qui ne penseroint, et feussent-ilz la mesme Pythô, Déesse de persuasion, pouuoir rien dire de bon, si n'etoit en Langaige etranger, et non entendu du vulgaire. »

Ch. V. — L'ardeur avec laquelle la Renaissance se porta à l'étude des écrivains de l'antiquité eut pour effet de multiplier à l'infini les traductions des auteurs grecs et latins. L'ambition des traducteurs

de cette époque ne se bornait pas à vouloir « faire par l'antiquité l'éducation du public français, fondre en quelque sorte la littérature des anciens dans la nôtre, transformer toute leur érudition en science moderne et les fruits longtemps cachés du génie étranger en richesse nationale et publique[1] »; ils s'imaginaient, en calquant leur phrase sur celle de leur modèle, en reproduisant en français les tournures latines et en forgeant quantité de mots savants, au détriment, le plus souvent, des mots jusqu'alors en usage, avoir trouvé le véritable, le seul moyen d'enrichir et d'amplifier notre langue. C'est contre cet entraînement funeste, qui menaçait de faire perdre à notre idiome toute son originalité, à notre littérature son génie et sa fécondité naturelle, que Du Bellay a voulu réagir. Malheureusement il tombe lui-même dans la plupart des défauts qu'il reproche aux traducteurs et vaut mieux par l'intention que par le fait. On en verra fréquemment la preuve dans nos notes. Mais où il a parfaitement raison, c'est lorsqu'il dit : « L'office et diligence des Traducteurs, autrement fort utile pour instruyre les ignorans des Langues etrangeres en la cognoissance des choses, n'est suffisante pour donner à la nostre ceste perfection, et comme font les Peintres à leurs Tableaux, ceste derniere main, que nous desirons. »

Ch. VI. — Du Bellay s'était déjà sans doute exercé à traduire les quelques livres de l'*Énéide de Virgile*, qui ne parurent du reste qu'en 1552, et il avait senti combien il était « mal aysé d'exprimer

[1] A. de Blignières, *Essai sur Amyot*, p. 385.

tant seulement l'ombre de son aucteur[1]. » De là peut-être sa sortie un peu vive contre ceux qui « se prennent aux Poëtes », et l'on a quelque droit de sourire lorsqu'il s'écrie dans une sainte colère : « O Apolon ! O Muses ! prophaner ainsi les sacrées Reliques de l'Antiquité ! »

Ch. VII. — Comment donc les Romains ont-ils enrichi leur langue, se demande Du Bellay ? Il croit avoir trouvé le secret de leur procédé dans l'imitation. Imiter : ce mot contient en germe toute la réforme. Et de quelle imitation s'agit-il donc ? Rien moins que de dévorer les meilleurs auteurs grecs, se transformer en eux, et après les avoir bien digérés, les convertir en sang et en nourriture.

Ch. VIII. — « Se compose donq' celuy qui voudra enrichir sa Langue, à l'immitation des meilleurs Aucteurs Grecz, et Latins, et à toutes leurs plus grandes vertuz, comme à vn certain but, dirrige la pointe de son Style ; car il n'y a point de doute, que la plus grand' part de l'Artifice ne soit contenue en l'immitation. » Celui qui s'en tiendrait à ces quelques lignes ne serait pas éloigné de souscrire aux critiques superficielles qui ont été décochées de ce chef contre l'école des réformateurs, et d'accabler Du Bellay, Ronsard et toute la Pléiade sous le reproche d'imitation servile. Rien, toutefois, ne serait plus injuste. Il faut voir l'ensemble du système, et suivre les auteurs sur le terrain même de l'imitation. Au reste, Du Bellay et Ronsard ont pris personnellement soin de se justifier. On a vu plus

[1] Voir la *Préface* de la traduction de Du Bellay, édit. de Marty-Laveaux, t. 1er, p. 336.

haut quel cas faisait Du Bellay de la langue française et des ressources qu'elle était capable de fournir aux écrivains qui sauraient s'en servir. Quant aux imitateurs, il faut voir sur quel ton Du Bellay le prend avec eux. (Livre I, ch. xi.) « Que pensent doncq' faire ces Reblanchisseurs de murailles, qui iour et nuyt se rompent la Teste à immiter : que dy-ie immiter? Mais transcrire vn Virgile et vn Ciceron? batissant leurs Poemes des Hemystyches de l'un, et jurant en leurs Proses aux motz et sentences de l'autre, songeant des Peres conscriptz, des Consulz, des Tribuns, des Comices, et toute l'antique Rome. » La Pléiade n'en peut mais des imputations dont on l'a gratuitement chargée. Dans la *Préface* de sa Franciade (p. 45), Ronsard dit avec autant de bon sens que de verve à ceux qui s'obstinent à écrire en latin : « Comment veux-tu qu'on te lise, Latineur, quand à peine lit-on Stace, Lucain, Seneque, Silius et Claudian? Et tu veux qu'on te lise, qui as appris en l'ecole, à coups de verges, le langage estranger que sans peine ces grands parlaient à leurs valets, nourrices et chambrieres?... Je supplie humblement ceux aux quelz les Muses ont inspiré leur faveur, de n'estre plus Latineurs, ni Greganiseurs, comme ils sont plus par ostentation que par debvoir, et prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mere naturelle. Ils en rapporteront plus d'honneur et de reputation à l'advenir que s'ils avoient, à l'imitation de Longueil, Sadolet ou Bembe, recousu ou rabobiné, je ne scay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Ciceron. » Ronsard ne se contentait pas de désavouer les Latineurs, recommandant aux poètes l'usage de

la langue nationale, il allait jusqu'à dire « qu'il vaudrait mieux, comme un bon bourgeois ou citoyen, rechercher et faire un Lexicon des vieilz motz d'Artus, Lancelot et Gauvain, ou commenter le Romant de la Rose, que s'amuser à je ne scay quelle Grammaire latine qui a passé son temps. » Les moyens qu'il propose pour enrichir la langue n'ont rien de subversif, ni de téméraire. Il conseille de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux. Horace et Fénelon le disent également, l'un avec son tact et sa mesure ordinaire, l'autre de façon à justifier l'épithète de bel esprit chimérique que Louis XIV lui-même lui a si justement infligée. Ronsard est dans le vrai, lorsqu'il permet d'inventer des mots, « pourveu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron desja receu du peuple. » Pour éviter « l'extrême gêne de se servir toujours d'un mot, » il conseille aux écrivains de remettre en circulation « les antiques vocables, et principalement ceux du Langage Wallon et Picard, le quel nous reste par tant de siecles l'exemple naïf de la Langue françoise ; de choisir des motz les plus pregnans et les plus significatifz de toutes les provinces de France ; de rajeunir les vieux motz abolis par l'usage qui peuvent avoir laissé quelque rejeton. » — Et plus loin : « Comme les branches des arbres coupés se rajeunissent de nouveaux drageons, tu les pourras provigner, amender et cultiver, afin qu'il se repeuple de nouveau ; exemple : de *lobbe*, qui est un vieil mot françois qui signifie moquerie et raillerie, tu pourras faire sur le nom le verbe *lobber*, qui signifiera mocquer et gaudir, et mille autres de telle façon. — Les termes des langues

vivantes sont comme des monnoyes que l'usage descrie quand il veut. — Pour ce, il ne se faut estonner d'ouïr un mot nouveau, non plus que de voir quelque nouvelle jocondalle, nouveaux tallars, royales, ducats de Saint-Etienne et pistolets. » Le même Ronsard recommande à l'écrivain d'être « très-avisé en la composition des vocables. Tu ne les feras prodigieux, mais par bon jugement, le quel est la meilleure partie de l'homme, quand il est clair et net, et non embabouiné ni corrompu de monstrueuses imaginations de ces robbins de cour, qui veulent tout corriger. » Si Ronsard, entre tous les dialectes, préfère « le Courtisan, » il ajoute « qu'il ne peut estre parfait sans l'aide des autres, car chaque Iardin a sa particuliere fleur, et toutes Nations ont affaire les vnes des autres. — C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le Langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir deterrer je ne scay quelle cendre des Anciens et abbayer les verves des trespassés. »

Il est vrai qu'il eut l'imprudence de dire, dans son *Art poétique :* Tu composeras hardiment des motz à l'imitation des Grecz et des Latins, et tu n'auras souci de ce que le vulgaire dira de toi. » On l'a jugé sur ce propos qui lui a échappé. Mais c'est là, comme dit M. Egger[1], une boutade orgueilleuse, corrigée par beaucoup d'autres déclarations plus sages. Il faut juger l'homme sur l'ensemble de son œuvre, et non sur quelques mots malencontreux qui lui ont échappé.

Ainsi donc l'école de Ronsard n'eut aucunement

[1] *De l'Hellénisme en France*, t. I, p. 234.

l'intention d'inonder le français de grec et de latin, comme l'en ont accusé Despréaux et tant d'autres. « Tout au contraire, dit avec raison M. A. Darmsteter[1], elle réagit contre les tendances des *rhétoriqueurs* et *latineurs* Molinet, Crétin, André de la Vigne, Jean Le Maire de Belges. D'accord avec Geoffroy Tory et Rabelais pour livrer au ridicule les *écumeurs de latin* et les confrères de l'écolier limousin, elle voulait cultiver la langue française en mettant en œuvre toutes les ressources qu'elle peut trouver en elle-même. Ronsard engageait à rejeter les mots grecs, latins, italiens, à n'admettre que des termes français ou de formation française, à recourir à la dérivation et à la composition, à restaurer les termes vieillis, à donner droit de cité aux mots dialectaux, aux termes de métier. Cette langue qu'il rêvait était une langue artificielle dans sa formation, mais toute française dans ses éléments. »

Ch. IX. — Après avoir indiqué la voie à ceux qui désirent « l'Amplification de nostre Langue, » et prêché l'imitation des anciens, Du Bellay répond à quelques objections que pourraient susciter ses adversaires sur la barbarie, l'irrégularité de l'idiome national, sur l'impuissance où il est d'atteindre à « cete éloquence et copie, qui est en la Greque, et Romaine. » — Qu'on ne dise point que le français n'a ni déclinaisons, ni pieds, ni nombres. Et si la langue française « n'est si curieusement reiglée, ou plustost liée et gehinnée en ses autres parties, aussi n'ha elle point d'Hetheroclites et Anomaux, monstres

[1] A. Darmsteter, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française* (thèse), 1877, p. 9.

etranges de la Greque et de la Latine. » — « Quand au son, et je ne scay quelle naturelle douceur qui est en leurs Langues, je ne voy point que nous l'ayons moindre, au jugement des plus delicates Oreilles. » — Il ne faut pas non plus tirer argument, contre la langue, du retard qu'elle a mis à arriver à la perfection. « Ce Retardement ne prouve pas qu'elle ne puisse la recevoir : aincois je dy, qu'elle se poura tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise avec si longue Peine, suivant la Loy de Nature... »

Ch. x. — Dans tout ce qu'il avait dit précédemment pour la défense de notre langue, Du Bellay avait surtout en vue l'éloquence et la poésie. Quant aux autres parties de la littérature et à ce « Rond de Sciences, que les Grecz ont nommé Encyclopedie, » il estime que, « ainsi comme sans muer des coutumes ou de nation le Francoys et l'Allement, non-seulement le Grec, ou Romain, se peut donner à Phylosopher, aussi à un chacun sa langue peut competemment communiquer toute doctrine. Donques si la Phylosophie, semée par Aristote et Platon au fertile champ Atique, était replantée en nostre Pleine Francoyse, ce ne seroit la ieter entre les Ronses et Epines, ou elle devint stérile : mais ce seroit la faire, de loingtaine prochaine, et d'Etrangere Citadine de notre Republique. »

De nos jours les critiques et les attaques de toute sorte n'ont pas manqué à la méthode d'éducation, qui repose sur l'étude des langues anciennes. Qui croirait que Du Bellay, au XVI[e] siècle, a vu les objections et trouvé les réponses ? « Et certes, dit-il, songeant beaucoup de foys, d'ou provient que les

hommes de ce Siecle generalement sont moins Scavans en toutes Sciences, et de moindre prix que les Anciens, entre beaucoup de raysons, ie treuve cete cy, que i'oseroy'dire la principale, c'est l'Etude des Langues Greque et Latine. Car si le Tens que nous consumons à apprendre les dites Langues estoit employé à l'etude des Sciences, la Nature certes n'est pas devenue si Brehaigne, qu'elle n'enfantast de nostre Tens des Platons et des Aristotes, etc. » Du Bellay, on le voit, n'est pas de ceux qui cultiveraient les langues anciennes uniquement pour elles-mêmes. On ne sent pas de nos jours, on n'a pas dit mieux que lui les inconvénients qui résultent de la perte du temps, et les avantages d'un autre emploi des années de la jeunesse. Il est curieux de voir un homme du XVIe siècle, grec et latin par l'éducation, poète lui-même et écrivain, rencontrer déjà les impressions de notre époque et penser sur ce sujet absolument comme nous. Du Bellay toutefois ne conclut pas à l'abandon de l'étude des langues : « Non, d'autant que les Ars, et Sciences sont pour le present entre les mains des Grecz et Latins. » Mais, à cette raison qu'il en donne, on sent qu'il y a en lui bien plus de résignation que de conviction. C'est pour lui une pure question d'opportunité. « Mais il se deurait faire à l'auenir qu'on peust parler de toute chose, par tout le monde, et en toute Langue ; n'en déplaise a ces venerables Druydes qui, pour l'ambicieux desir qu'ilz ont d'estre entre nous ce qu'estoit le Philosophe Anacharsis entre les Scythes, ne craignent rien tant que le Secret de leurs mystères soit decouuert au Vulgaire. »

Ch. xi. — Il est impossible d'égaler les anciens en leurs langues. « Les Anciens usoint des Langues, qu'ilz auoint succées avecques le Laict de la Nourice, et aussi bien parloint les Indoctes comme les Doctes, si non que ceux cy aprenoint les Disciplines et l'Art de bien dire, se rendant par ce moyen plus éloquens que les autres. » Et Du Bellay résume ainsi qu'il suit ses idées sur l'imitation: « Ne pensez donques, immitateurs, Troupeau servil, parvenir au point de leur excellence, veu qu'à grand'peine avez-vous appris leurs motz, et voyla le meilleur de votre aage passé! »

Ch. xii. — Ce chapitre sert pour ainsi dire d'introduction au deuxième livre, où l'auteur se propose de toucher particulièrement les principaux points de l'amplification et ornement de notre langue.

Liv. II. — Ch. i. — Avec la franchise d'un homme qui a pris son parti, Du Bellay ne dissimule pas qu'il vient faire le procès à Marot et proposer des voies nouvelles à la littérature et à la langue : « Marot me plaist (dit quelqu'vn), pour ce qu'il est facile, et ne s'éloingne point de la commune maniere de parler : Heroët (dit quelque autre), pour ce que tous ses vers sont doctes, graves, et elabourez : les autres d'vn autre se delectent. Quand à moy telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprinse, pour ce que j'ay toujours estimé notre Poësie Francoyse estre capable de quelque plus hault, et meilleur Style, que celuy dont nous sommes si longuement contentez. »

Ch. ii. — Du Bellay n'est pas tendre pour ses

devanciers. Aussi ignorant que ses contemporains de la langue et de la littérature du XIIe et du XIIIe siècle, il ne cite comme dignes d'être lus que les auteurs du Roman de la Rose, où il croit « voir quasi comme une première Image de la Langue Francoyse, venerable pour son antiquité. » L'école de Marot n'est guère mieux traitée que son chef. « La tourbe de ceux (hors mis cinq ou six) qui suyuent les principaux, comme Port'enseignes, est si mal instruicte de toutes choses, que par leur moyen nostre vulgaire n'a garde d'etendre gueres loing les Bornes de son Empire. » — Du Bellay pourrait rendre plus de justice à ses rivaux; mais on sent partout chez lui le réformateur plein de son idée, le novateur plus ardent que judicieux, qui fait bon marché du passé acquis, en vue de l'avenir qu'il espère. « Quand à moy', si j'etoy' enquis de ce, que me semble de notz meilleurs Poëtes Francoys, ie diroy'... qu'ilz ont bien ecrit, qu'ilz ont illustré nostre Langue, que la France leur est obligée : mais aussi diroy-ie bien qu'on pourroit trouver en notre Langue (si quelque scavant Homme y vouloit mettre la main) vne forme de Poësie beaucoup plus exquise, laquele il faudroit chercher en ces vieux Grecz, et Latins, non point es Aucteurs Francoys. »

Ch. III. — On reconnaît encore le disciple d'Horace, entêté de la *Lettre aux Pisons*, nourri de l'antiquité et de l'expérience des anciens, dans les conseils que renferme ce chapitre technique, et surtout dans cette pensée, que la nature à elle seule ne suffit pas à quiconque veut en poésie faire œuvre digne d'immortalité.

Ch. IV. — C'est ici surtout que, après tant d'a-

mères critiques, vient la partie positive de l'œuvre du réformateur, ainsi que l'exposé des idées de l'école nouvelle et les siennes. Ecoutons-le : « Ly donques, et rely premierement (ò Poëte futur), fueillette de Main nocturne, et journelle les Exemplaires Grecz et Latins, puis me laisse toutes ces vieilles Poësies Francoyses aux Ieuz Floraux de Thoulouze et au puy de Rouan : comme Rondeaux, Ballades, Vyrelaiz, Chantz royaulx, Chansons, et autres telles épisseries... Jete toy à ces plaisans epigrammes, à l'immitation d'vn Martial, ou de quelque autre bien approuvé, si la lasciuité ne te plaist, mesle le profitable avec le doulz. Distile avecques un style coulant et non scabreux, ces pitoyables Elégies... Chante moy ces Odes, incognues encor' de la Muse francoyse... Sonne moy ces beaux Sonnetz, non moins docte que plaisante inuention Italienne... Chante moy ces plaisantes Ecclogues rustiques, à l'exemple de Theocrit et de Virgile... Adopte moy aussi en la famille Francoyse ces coulans et mignars Hendecasyllabes, à l'exemple d'un Catule, d'un Pontan et d'un Secund... Quand aux Comédies et Tragédies, si les Roys et les Republiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, je seroy' bien d'opinion que tu t'y employasses. »

La littérature et la poésie languissaient dans le cercle étroit où les avaient trop longtemps tenues renfermées la timidité et l'insuffisance des écrivains. Du Bellay demande qu'on élargisse ce cercle, et qu'on ouvre un champ plus vaste au génie national. Certes on ne peut lui en faire un reproche. Quelque mérite qu'on reconnaisse à Marot et à son école, et sans partager les préjugés et l'humeur de

Du Bellay, on pouvait souhaiter pour la littérature nationale quelque chose de plus relevé que ce qu'il appelle, encore qu'irrévérencieusement, « de telles épisseries. » Du Bellay le sentait; Ronsard en était convaincu. Tous se croyaient en mesure de le prouver. L'enthousiasme chez les poëtes de la Pléiade tenait du délire. Avec eux allait donc commencer la véritable Renaissance! Et, en effet, si au lieu d'aller trop loin et de méconnaître dédaigneusement ce qu'il y avait de louable dans nos vieux poètes, finesse, esprit, bon sens, grâces naturelles surtout et saveur gauloise; si au lieu d'aller demander à l'imitation antique des inspirations qui devaient gâter sans compensation suffisante leur originalité, ces poëtes eussent gardé une sage mesure; s'ils eussent approprié, autant que possible, au génie national l'épître, l'élégie, l'ode surtout, puis plus tard la grande poésie, épique et dramatique, alors la réforme procédait naturellement et sans secousse; nul effort perdu; on faisait des conquêtes nouvelles tout en gardant les anciennes; une carrière indéfinie s'ouvrait à l'originalité et au génie français. Surtout, on n'aurait pas vu les écoles se combattre et se supplanter, Marot renversé par Ronsard, Ronsard à son tour détrôné par Malherbe.

Ch. v. — Dans sa ferveur d'imitation, Du Bellay ne se contentait point des genres secondaires: il lui fallait les splendeurs de l'épopée. Sur les sujets du moins, son instinct ne le trompait pas. « Choysi moy quelqu'vn de ces beaux vieulx Romans Francoys, comme un Lancelot, un Tristan, ou autres: et en fay renaitre au monde une admirable Iliade et laborieuse Eneide. »

Ch. VI. — C'est ici que Du Bellay aborde la grave question de l'invention des mots. L'école de Ronsard, comme nous l'avons déjà vu[1], se proposait d'enrichir et d'ennoblir non-seulement la littérature, mais encore la langue. Question grave entre toutes. Le XVIe siècle n'avait pas les connaissances philologiques nécessaires pour ne pas déraisonner sur un pareil sujet, lorsqu'il cessait de prendre pour guide l'instinct populaire et l'analogie. Où s'arrêterait-on, si on prenait le conseil de Du Bellay au pied de la lettre ? « Ne crains, Poete futur, d'innouer quelques termes, en vn long Poëme principalement, avecques modestie toutesfois, Analogie et Jugement de l'Oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais. » On aime mieux voir Du Bellay regretter l'abandon de « mil' autres bons motz, que nous avons perduz par notre negligence. » Quel dommage, en effet, que la pruderie littéraire de Malherbe et du XVIIe siècle ait laissé tomber en désuétude tant d'expressions heureuses, de tours ingénieux, pleins de saveur et de sens, dont les écrivains des siècles antérieurs, faisaient un si bon usage !

Ch. VII. — Il n'est pas sans intérêt de s'arrêter un instant aux idées de Du Bellay et de ses amis sur la rime et la versification.

Du Bellay n'était pas bien convaincu qu'il fût impossible de faire en français des vers libres, c'est-à-dire non rimés. La question aujourd'hui est tranchée; Du Bellay conservait des illusions à cet égard. « Tout ainsi que les Peintres et Statuaires mettent

[1] Cf. ci-dessus, page 19.

plus grand'industrie à faire beaux, et bien proportionnez les corps qui sont nuds, que les autres; aussi faudrait-il bien que ces Vers non rymez feussent bien charnuz et nerveuz; afin de compenser par ce moyen le default de la Rythme. » Disons vite que, dans la pratique, Du Bellay ne trahit pas ces hésitations, et que ses exemples valent mieux que sa théorie. En général, et surtout dans ses Epîtres, dans l'*Hymne à la surdité*, par exemple, dans le *Poëte courtisan*, l'alexandrin est manié avec une aisance, une gravité souple que Malherbe a remplacée par d'autres qualités, mais qu'on chercherait vainement dans son vers roide et à cet égard monotone. « Cet alexandrin primitif, dit Sainte-Beuve[1], à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche, qui fut d'habitude celui de Du Bellay et de Ronsard, de D'Aubigné, de Régnier, celui de Molière dans ses comédies en vers, de Racine en ses *Plaideurs*, que Malherbe et Boileau eurent le tort de mal comprendre et de toujours combattre, qu'André Chénier, à la fin du XVIIIe siècle, recréa avec une incroyable audace et un bonheur inouï, cet alexandrin est le même que la jeune école affectionne et cultive, et que tout récemment Victor Hugo, par son Cromwell, Emile Deschamps et Alfred de Vigny, par leur traduction en vers de *Roméo et Juliette*, ont visé à réintroduire dans le style dramatique. » — De fait, la poésie française paya cher l'avantage du double repos invariable du milieu et de la fin du vers, dont Malherbe et Boi-

[1] Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, p. 61.

leau lui ont fait une loi absolue. Auparavant, le vers agile et souple obéissait à la pensée, et sa mobilité se pliait à toutes les inflexions du sens et à toutes les nuances du sentiment. Nos vieux poètes du XVIe siècle, et même au XVIIe La Fontaine, en ont connu toutes les beautés et les ressources infinies. Depuis l'époque où Sainte-Beuve écrivit les lignes citées plus haut, on peut dire que, sous le rapport de la versification, le romantisme a tenu ses promesses et révélé une variété et une richesse de rhythmes dont la poésie française n'avait pas jusque-là paru susceptible.

Ch. VIII. — Ce chapitre ne présente aucune observation réellement intéressante. Nulle part ne se trahit mieux la faiblesse de composition de l'ouvrage de Du Bellay. Laissons donc et les hypothèses qu'il risque sur l'inventeur de la rime, et les digressions sur l'inversion et la préposition des lettres.

Ch. IX. — Viennent ensuite quelques observations sur certaines locutions françaises qui seraient mieux placées partout ailleurs que dans un manifeste. Ainsi Du Bellay confond la Poétique avec la Grammaire lorsqu'il conseille d'user hardiment de l'infinitif pour le nom, de l'adjectif substantivé, des verbes et des participes qui n'ont pas d'infinitifs après eux, des noms pour les adverbes, etc. Les recommandations qui suivent n'ont guère plus d'opportunité, sur l'utilité de l'antonomasie, sur les épithètes, sur l'omission de l'article, etc. Peut-être aussi que l'auteur avait conçu un plan plus vaste et qu'il n'a voulu qu'indiquer ici ce qu'il se proposait de développer plus tard. C'est ce qu'on est en droit de supposer, lorsque, terminant son ouvrage, il

l'offre au lecteur comme le « Desseing et le Protraict d'un grand et laborieux Édifice qu'il entreprendra (possible) de conduyre, croissant son loysir et son scavoir. »

Ch. x. — Rien ne justifie mieux les reproches qui ont été adressés par tous les critiques à l'œuvre de Du Bellay, que les réflexions véritablement inattendues qui suivent, sur l'action en général, ὑπόκρισις, et sur la prononciation des vers. — Tous ces conseils, ces remarques, qui précèdent ou qui suivent, eussent été mieux à leur place dans l'*Art poétique* de Thomas Sebilet ou de Jacques Peletier.

Ch. xi. — On ne s'attendait guère non plus aux conseils par lesquels débute ce chapitre, sur ce que Du Bellay appelle l'*émendation*. « L'office d'elle est aiouter, oter, ou muer à loysir ce que cete premiere impetuosité et ardeur d'ecrire n'avoit permis de faire. » Horace l'avait dit avant Du Bellay, mieux et surtout plus à propos.

Il faut d'autant plus remarquer le passage suivant, que la recommandation de Du Bellay a été répétée par Ronsard et par Malherbe, lui-même. Du Bellay veut que les poètes hantent non-seulement les savants et gens de cour, mais encore « toutes sortes d'Ouvriers et gens Mecaniques, » qu'ils sachent « leurs inventions, les noms des matieres, des outilz, et les termes usitez en leurs Ars et Mestiers, » pour en tirer de belles comparaisons et de vives descriptions de toutes choses. Puis, dans son amour passionné pour cette perfection idéale qu'il rêve, Du Bellay trouve des invectives éloquentes à l'adresse de ces malheureux poètes qui, sans savoir et sans génie, osent rimer des vers.

« O combien je desire voir secher ces *Printens* (de Jean Le Blond, par exemple), rabattre ces *Coups d'essay* (de Sagon), tarir ces *Fontaines* (de Ch. Fontaine), etc. » Quant à « ces *Depourveuz*, ces *Bannis de lyesse* (Fr. Habert), ces *Esclaves* (M. d'Amboise), ces *Traverseurs* (J. Bouchet), qu'ils soient renvoyés à la Table ronde. » Autre réminiscence d'Horace, dans la peinture qu'il fait du poète vraiment digne de ce nom. Lui aussi il pratique l'*odi profanum*. Il se contentera de peu d'auditeurs, à l'exemple de celui qui, « pour tous auditeurs, ne demandoit que Platon. »

Ch. XII. — Que Du Bellay fasse l'éloge des anciens, ou la critique des modernes, on sent partout le patriotisme généreux qui l'anime : sentiment assez nouveau et assez rare au XVI[e] siècle. La page qu'il consacre à l'éloge de la France rappelle sans trop de désavantage celui que Virgile fait de l'Italie au III[e] livre de ses Géorgiques. « Pourquoy donques sommes-nous si grands admirateurs d'autruy, tant iniques à nous-mesmes ? Pourquoy mandions nous les Langues etrangeres, comme si nous avions honte d'user de la nostre ? »

La *Conclusion* n'a rien qui doive nous surprendre. Dans son illusion généreuse, Du Bellay salue l'aurore d'une littérature nouvelle qui va élever la France au niveau de la Grèce et de Rome. Il sonne la charge et la victoire. « La donq', Francoys, marchez couraigeusement vers cete superbe Cité Romaine, et des serves Depouilles d'elle ornez voz Temples et Autelz ! »

III

Un pareil manifeste tombant à cette époque, juste un an après l'*Art poétique* de Thomas Sebilet[1], devait provoquer une sensation profonde, aussi bien parmi les partisans si malmenés de Marot et des anciens que parmi les sectateurs de la réforme et leurs amis. Du Bellay devait rencontrer des contradicteurs passionnés. En effet, quelque noble et fondé que fut le dessein d'illustrer et la langue et la littérature françaises, c'était se montrer étroit et injuste envers le passé que de condamner d'un seul coup et de flétrir aussi cavalièrement toutes nos vieilles poésies nationales. Les rondeaux et les ballades n'en pouvaient mais des colères de notre réformateur. Saint-Gelais, Scève, Salel, Heroët, Jean Marot et surtout Clément avaient fait autre chose que des « épisseries ». Certaines épigrammes de Marot supportaient fort bien la comparaison avec les meilleures de Martial, que Du Bellay porte si haut. Ses élégies n'étaient pas sans mérite. La satire n'était pas à créer ; elle avait tout au plus besoin de changer de nom. A quoi bon encore ban-

[1] Sebilet, nous l'avons vu, se tenait pour satisfait des genres traités jusque-là. Il passe successivement en revue les neuf espèces de vers usités en français et l'usage qu'on en fait dans le sonnet, le rondeau, le triolet, la ballade, le chant royal, les épîtres et élégies, les moralités et farces, le blason, la complainte, l'énigme, le lai et le virelai. Cela lui suffit. En dehors, il ne soupçonne même pas qu'il puisse y avoir quelque chose. V. Egger, *De l'Hellénisme en France*, t. I, p. 328.

nir la chanson, genre assurément plus modeste que l'ode, mais qui a aussi sa raison d'être, surtout en France? — En résumé, l'épigramme, l'élégie, l'églogue, la satire, le sonnet étaient trouvés. L'étude des chefs-d'œuvre anciens avait commencé ; Marot et ses disciples n'étaient plus des ignorants. Restait à Du Bellay l'honneur de proposer l'ode pindarique, la comédie et la tragédie, enfin, l'épopée. Heureux si l'exécution eût justifié l'âpreté mordante de sa critique et répondu au programme ambitieux de sa théorie !

La *Deffence* ne pouvait être pour les contemporains qu'un défi, une déclaration de guerre. L'école de Marot ne refusa pas le combat, et la lutte fut vite engagée. Une des plus vigoureuses ripostes assénées à Du Bellay lui vint de Ch. Fontaine, qui déjà douze ans auparavant avait défendu Marot contre les grossières invectives de Sagon. Du Bellay avait dit dans son livre par manière de précaution oratoire qu'il priait qu'on voulût bien examiner, lire et relire son œuvre jusqu'à la fin avant de la condamner. Fontaine le prend au mot, et s'adressant à l'inconnu qui se dérobait sous les initiales I. D. B. A., lui dit : « Soyes certain que ceste requeste m'a semblé estre tant civile, que j'eusse esté incivil de faire autrement... En quoy i'ay certes estimé que non-seulement ne seras offensé, mais aussi m'en scauras gré, pour avoir accomply l'office que tu loues, et à bonne raison, au ch. II du 2 liure, de ton œuvre en Quintil Horatian. Or, escoute donc patiemment et entends sans courroux la correction de ton œuure. » Là-dessus, il prend corps à corps l'œuvre de Du Bellay, la suit, la

presse, l'épuise. Sa critique de détails est quelquefois ingénieuse, le plus souvent futile. Il dénonce des négligences, des répétitions, des contradictions, des métaphores, des riens. Il tombe manifestement dans le pamphlet, lorsqu'il dit : « Toute l'œuure est sans propos de certaine consistance, sans thème proposé et certain, sans ordre méthodique, sans économie, sans but final advisé, sans continuelle poursuite et sans conséquence. » — On trouvera plus loin ce factum intéressant, sinon par lui-même, du moins parce qu'il fut la dernière et la plus énergique protestation d'une école qui disparaissait.

Pour nous, que la passion n'aveugle plus et à qui le cas de légitime défense n'interdit pas l'impartialité, nous sommes placés dans des conditions meilleures pour juger les deux parties. Des dispositions plus calmes et plus équitables doivent diriger notre examen et dicter notre jugement. — Du Bellay et Ronsard, sans doute, ont été trop loin. Emportés par leur généreuse illusion, ils ont eu le tort de renier des hommes et des œuvres qui n'étaient pas sans mérite, s'ils n'ont pas l'excuse de les avoir fait oublier. Toutefois, leur erreur n'a rien de vulgaire, dit Sainte-Beuve. Elle suppose une rare vigueur de talent, de longues veilles, un dévouement profond, une pure et sainte conception de la poésie. Nous compâtissons à ces nobles cœurs, qui se débattaient contre une langue rebelle à leur pensée. Surtout nous reconnaîtrons que, dans le développement de la littérature française, Ronsard et Du Bellay ont fait époque, et exercé sur les destinées de notre poésie surtout une influence dont les œuvres du premier

et le manifeste du second resteront d'impérissables témoignages.

IV

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de la présente édition. La publication d'une œuvre qui fait date dans l'histoire de la langue française nous imposait l'obligation de la reproduire telle qu'elle avait paru à son heure. D'ailleurs, comme le fait observer M. Marty-Laveaux, l'édition originale, celle du 15 février 1549 « paraît être la seule dont l'auteur ait surveillé l'impression ; c'est la plus correcte, et les suivantes ne portent la trace d'aucun travail de révision accompli par Du Bellay. » Ajoutons qu'au XVIe siècle l'orthographe était si flottante qu'il suffisait de quelques années pour modifier toutes les habitudes typographiques : aussi quand on compare entr'elles les différentes éditions de Du Bellay publiées pendant le cours de ce siècle, et dont nous donnons ci-après la liste[1], on constate dans chacune d'elles des variantes et des rajeunissements d'orthographe qui modifient singulièrement le caractère primitif de l'œuvre. On le sait, Du Bellay, sans avoir épousé toutes les idées de réforme de Loys Megret, avait approuvé les simplifications orthographiques réclamées dès cette époque par beaucoup de bons esprits. Comme on pourra le

[1] Voir ci-après, pag. 39, la *Bibliographie* complète des éditions de Du Bellay.

voir, il supprime déjà un certain nombre de lettres parasites, les *s* par exemple, beaucoup de doubles lettres, etc.; mais l'esprit de suite lui manque, et de plus il craint que ces nouveautés ne rendent son œuvre « mal plaisant et contemptible aux lecteurs[1]. » En conséquence, à part quelques fautes d'impression évidentes, qu'il eût été puéril de conserver, nous nous sommes appliqué à reproduire scrupuleusement le texte de l'édition originale, avec son orthographe et sa ponctuation. Nous avons collationné nos épreuves sur l'exemplaire précieux conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 636, et dont nous reproduisons le titre en fac-simile.

Les *Notes*, qui accompagnent le texte, ont pour objet, non-seulement d'élucider les points obscurs, d'expliquer les allusions, de signaler les nombreux passages d'auteurs anciens dont Du Bellay reproduit si souvent l'esprit et même la lettre, mais encore d'appeler l'attention du lecteur sur certaines particularités grammaticales qui caractérisent la langue de l'époque. Un *Glossaire* explicatif, fait avec le plus grand soin, complète ce que les notes particulières ne pouvaient indiquer, et permet en même temps de retrouver aisément les termes et les locutions remarquables. Dans cette partie si importante de notre travail, nous devons beaucoup aux conseils de M. Legouëz, professeur au lycée Fontanes, notre beau-père. Les connaissances étendues, qu'il doit à un commerce assidu avec nos anciens auteurs et qu'il a bien voulu mettre à notre

[1] Voir l'avis *Au Lecteur*, à la fin de l'ouvrage.

disposition, nous ont été fort utiles. Nous lui en exprimons notre reconnaissance. Nous devons aussi reconnaître que nous avons grandement profité du commentaire dont M. Marty-Laveaux a enrichi son édition de Joachim Du Bellay, aujourd'hui presque introuvable, ainsi que de quelques notes manuscrites qu'il a bien voulu nous communiquer.

Enfin, nous avons pensé être agréable aux lecteurs en ajoutant, en *Appendice*, le factum de Charles Fontaine, le *Quintil Horatian*, qui parut pour la première fois à Lyon, en 1551, et qui fut depuis souvent réimprimé à la suite de l'*Art poétique* de Thomas Sebilet. Nous reproduisons ici le texte de l'édition de 1555 (Paris, Ve Regnauld, à l'enseigne de l'Éléphant, in-16), qui nous a paru généralement correcte.

Nous espérons avoir fourni ainsi toutes les pièces du procès : le lecteur peut maintenant les examiner et former son jugement en connaissance de cause.

E. P.

BIBLIOGRAPHIE

1° L'édition originale de l'opuscule de Joachim du Bellay, édition dont la nôtre est la reproduction aussi exacte que possible, est celle de 1549. Le *privilége*, accordé au libraire Arnoul l'Angelier pour l'impression de la *Deffence* et pour celle de *l'Olive*, est bien daté du 20 mars 1548; mais l'épître dédicatoire que l'auteur adresse au cardinal du Bellay porte la date du 15 février 1549. Voici le titre exact de cette édition :

> *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, par I. D. B. A. (Joachim Du Bellay, *Angevin*). Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier. 1549. petit 8° [48 feuillets non chiffrés et 1 feuillet blanc].

2° Il ne faut pas confondre avec cette première édition (*édition princeps*), les diverses réimpressions faites du vivant même de l'auteur et en particulier avec celle qui fut faite en 1557, à Paris, sous le même format et pour le même libraire : celle-ci porte pour titre : *Deffense et Illustration de la Langue Francoise*, par I. D. B. A. Paris. Arn. l'Angelier. 1557.

3° Une nouvelle édition de la *Deffence* parut peu de temps après la mort de Du Bellay, en 1561, à Paris, chez Federic Morel, sous le format petit 4°, édition qui plus tard, en 1569, entra dans le recueil des œuvres complètes de l'auteur, réunies par les soins de ses amis et en particulier de Fed. Morel et de Guillaume Aubert. La dédicace de ce recueil, sous forme d'*Epistre au Roy* (Charles IX) est datée du 20 novembre 1568 : il est formé de la réunion de plus de quinze pièces, presque toutes antérieurement imprimées et ayant chacune un titre et une pagination à part ; il a pour titre général :

> *Les Œuures francoises de Ioachim Du Bellay*, Gentilhomme Angevin et poëte excellent de ce temps, reveues et de nouveau augmentées de plusieurs poësies non encore auparavant imprimées. *A Paris, de l'imprimerie de F. Morel, rue S. Jean*

de Beauvais, au Franc Meurier. MDLxix (1569), petit 4° (en lettres rondes).

[N. B. Cette édition collective se trouve rarement complète.]

4° Le recueil précédent fut réimprimé quelque années après sous le titre suivant ;

Les Œuures francoises de Ioachim Du Bellay, etc. reveues et de nouveau augmentées, etc. *Paris. F. Morel.* 1573-74. 8° (ordinairement partagé en 2 volumes).

5° Cette dernière édition paraît avoir servi de base à celle qui parut à Lyon l'année suivante et dont voici le titre :

Les Œuures francoises de Joachim Du Bellay, Gentilhomme Angevin et poëte excellent de ce temps, etc. *A Lyon, par Antoine de Harsy.* 1575. petit 8° (de viii-559 ff., caractères italiques).

6° En 1580 parut une réimpression spéciale de la *Défense* sous le long titre suivant :

Apologie pour la Langue Francoise, en laquelle est amplement deduite son origine et excellence ; le moyen de l'enrichir et augmenter selon les anciens Grecs et Romains ; l'observation de quelques manieres de parler francoises ; une exhortation aux Francois d'escrire en leur langue, etc., par I. D. B. A. Paris. Lucas Breyer. 1580. 8°.

7° En 1584, nouvelle réimpression des *Œuvres* (complètes) de Du Bellay, à Paris, chez Féd. Morel (*ou* G. Houze, *ou* A. l'Angelier), petit in 12 de 583 ff. sans les préliminaires.

8° L'édition de 1584 paraît avoir servi de base à celle qui fut publiée à Rouen sous ce titre :

Œuures poetiques de Joachim Du Bellay, Gentilhomme Angevin, etc. *A Rouen, par George l'Oyselet.* 1592, petit in-12 compacte, de xii-584 ff. (caractères italiques).

9° Une seconde édition, publiée également à Rouen, clôt la liste des éditions du xvie siècle. Elle a pour titre :

Les Œuures francoises de Joachim Du Bellay, Gentil-homme Angevin, revues et de nouveau augmentées de plusieurs poësies non encores au paravant imprimées. *Rouen, Raphael du Petit-Val.* 1597. 1 tom. en 2 vol. in-12, de 528 ff. sans les préliminaires.

10° Complètement négligé pendant plus de deux siècles, l'auteur de la *Défense* trouva enfin en 1839 un nouvel éditeur. M. Paul Ackermann publia, d'après l'édition originale conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal :

La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse par Joachim Du Bellay (précédée d'un Discours sur le bon usage de la Langue française par Paul Ackermann). *Paris, Crozet*. 1839. 8°, de XVI-139 ff.

11° Cette réimpression spéciale de la *Défense* fut bientôt après reproduite dans le recueil intitulé :

Œuvres choisies de Joachim Du Bellay, avec une Notice biographique et littéraire par Sainte-Beuve. *Angers, V. Pavie*. 1841. 8°.

12° En 1866, les éditeurs de la *Pléiade françoise* (collection encore inachevée) placèrent les œuvres de Joachim du Bellay en tête de leur publication. Elles parurent sous le titre suivant :

Œuures françoises de Ioachim Du Bellay, Gentilhomme Angevin, avec une notice biographique et des notes, par Ch. Marty-Laveaux. Paris, A. Lemerre. 1867-68. 2 vol. 8°.

[N. B. L'éditeur a pris pour base de son excellent travail l'édition de 1569 (Voir ci-dessus n° 3), en ayant soin de réunir et d'indiquer les variantes des éditions précédentes].

13° Nous citerons encore, en terminant, une réimpression spéciale de la *Défense*, d'après l'édition de Lyon (Ant. de Harsy, 1575), publiée à Bruxelles sous le titre suivant :

(*Joachim dv Bellay*). *La Defense et Illvstration de la Langve francoise*. Introduction et commentaire par J. Tell. *Bruxelles, imprimerie F. Callewaert père*. 1875, in-16 de XXXVIII-89 ff.

Les études critiques, soit sur l'œuvre entière de Joachim Du Bellay, soit sur son manifeste, se sont multipliées de nos jours. Nous ne mentionnerons ici que les principales, savoir :

Celles de Sainte-Beuve : 1° son *Tableau de la poésie française*

au XVIe *siècle*, dont la première édition parut en 1830 ; 2° sa *Préface* à l'édition V. Pavie (1841), mentionnée ci-dessus ; 3° trois articles insérés au *Journal des Savants*, n^os^ d'avril, juin et août 1867 ;

L'*Etude sur Joachim Du Bellay* de M. Ed. Turquety, qu'on trouvera dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, n° de novembre 1864 ;

L'*Etude sur Joachim Du Bellay et son rôle dans la réforme de Ronsard* (en français), par G. Plötz, d^r^ en philosophie. Berlin, F.-A. Herbig, 1874, 8°, 68 p.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION

DE

LA LANGUE FRANCOYSE

PAR

IOACHIM DU BELLAY

Ἰωάννης Αὐρατὸς (Jean Dorat)
Εἰς κελτικῆς γλώσσης Ἀπολογίαν.

Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης,
Εἶπεν ὁμηρείων εὐεπίη χαρίτων.
Ἓν δὲ κλέος μέγ' ἄριστον ἀμύνεσθαι περὶ γλώττης
Τῆς πατρίης, κἀγώ φημι παρῳδιάων·
Βελλαῖ', ὡς γοῦν σεῦ πρόγονοι φιλοπάτριδες ἄνδρες
Ἤκουσαν πατρίης γῆς πέρι μαρνάμενοι,
Οὕτως καὶ πατρίης σὺ συνηγορέων περὶ γλώττης
Κληδόν' ἀεὶ σχήσεις ὡς φιλόπατρις ἀνήρ.

L'autheur prye les Lecteurs differer leur iugement iusques a la fin du Liure, et ne le condamner sans auoir premierement bien veu, et examiné ses raisons.

A MONSEIGNEVR LE REVERENDISSIME CARDINAL DU BELLAY[1], S.

Veu le Personnaige que tu ioues au Spectacle de toute l'Europe, voyre de tout le monde en ce grand Theatre Romain, veu tant d'affaires, et telz, que seul quasi tu soutiens : ô l'Honneur du sacré College, pecheroy'-ie pas (comme dit le Pindare Latin[2]) contre le bien publicq', si par longues paroles i'empeschoy' le tens que tu donnes au seruice de ton Prince, au profit de la Patrie et à l'accroissement de ton immortelle renommée ?

[1] *Cardinal Du Bellay*. Jean du Bellay, frère de Guillaume du Bellay-Langey et de Martin du Bellay, était cousin de Joachim. Il naquit en 1492, fut successivement évêque de Bayonne, de Paris et d'Ostie (1526, 1532 et 1550), ambassadeur de France en Angleterre (1527) et à Rome (1534), cardinal (1535) et lieutenant-général en Champagne et en Picardie (1536). Après la mort de François Ier, il se retira en Italie et y mourut le 16 février 1560. Ami des lettres et protecteur de Rabelais, qui fut quelque temps son médecin, il s'attacha Joachim vers 1552 et le garda quatre ans et demi auprès de lui en Italie.

[2] *Le Pindare latin*, c'est-à-dire Horace. On voit que l'auteur s'est inspiré du début de la première épître du second livre :

« Cum tot sustineas et tanta negotia solus,
. . . . in publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Cæsar. »

Epiant donques quelque heure de ce peu de relaiz, que tu prens pour respirer soubz le pesant faiz des affaires Francoyses (charge vrayement digne de si robustes epaules, non moins que le Ciel de celles du grand Hercule), ma Muse a pris la hardiesse d'entrer au sacré Cabinet de tes sainctes, et studieuses occupations : et la entre tant de riches, et excellens vœuz[1] *de iour en iour dediez à l'Image de ta grandeur, pendre le sien humble, et petit : mais toutesfois bien heureux, s'il rencontre quelque faueur deuant les yeux de ta bonté, semblable à celle des Dieux immortelz, qui n'ont moins agreables*[2] *les pauures presentz d'vn bien riche vouloir, que ces*[3] *superbes, et ambicieuses offrandes. C'est en effect la Deffence*[4], *et Illustration de nostre langue Francoyse. A l'entreprise de laquele rien ne m'a induyt, que l'af-*

[1] *Vœuz.* Ce mot est ici synonyme d'*ex voto*. Amyot a dit de même (*Timol. 10*) : « Les vœux et offrandes qui sont pendues aux voultes et parois du santuaire », et La Fontaine (*Fables, IX, 13*) : « Sire Jupin, dit-il, prends mon vœu ; le voilà ». En ce sens, on disait aussi *vœu rendu*.

[2] *Qui n'ont moins agréables*, pour « qui n'ont pas moins agréables ». Cf. ci-après « qui ne te rend moins amyable . . . que vénérable ».

[3] *Ces*. Ce pronom démonstratif, fréquemment employé par Du Bellay, est pris ici dans le sens emphatique du pronom latin *ille*.

[4] *Deffence*. Ch. Fontaine, dans son *Quintil Horatian*, blâme avec raison cette façon d'écrire le mot *défense*, empruntée, dit-il, aux *practiciens* que Du Bellay lui-même traite de « deprauateurs d'orthographe ». Le titre d'une brochure, relative à la mort imprévue du Dauphin, fils de François Ier, et imprimée en 1537, à Paris, chez Denis Janot, offre la même orthographe : *Nouvelle Deffence pour les Francois, à l'encontre de la nouvelle entreprinse des ennemys, comprenant la manière deviter tous poisons.*

fection naturelle enuers ma Patrie[1], *et à te la dedier, que la grandeur de ton nom. Afin qu'elle se cache (comme soubz le Bouclier d'Aiax*[2]) *contre les traictz enuenimez de ceste antique Ennemye de vertu*[3], *soubz l'umbre de tes esles*[4]. *De toy dy-ie, dont l'incomparable Scauoir, Vertu, et conduyte, toutes les plus grandes choses, de si long tens de tout le Monde sont experimentées, que ie ne les scauroy' plus au vif exprimer, que les couurant (suyuant la ruse de ce noble peintre Tymante*[5]) *soubz le voyle de silence. Pource, que d'vne si grande chose il vault trop myeux*[6] *(comme de Carthage disoit T. Liue*[7]) *se taire du tout*[8], *que d'en*

[1] *Patrie*. Le *Quintil* a reproché ce mot à du Bellay comme un néologisme, et Ménage a confirmé l'observation de Ch. Fontaine ; mais tous deux se sont trompés. Littré cite un exemple du chroniqueur Jean Chartier, mort en 1462, qui prouve que ce mot était déjà employé au XVᵉ siècle.

[2] *Soubz le Bouclier d'Aiax*. Cf. Ovide (*Disc. d'Ajax*, Métam., XIII, 79) :

« Post clypeumque late et mecum contende sub illo. »

[3] *Ceste antique Ennemye de vertu*, c'est-à-dire l'envie.

[4] *Esles*, pour *ailes*. L'orthographe de ce mot, qui dérive du latin *ala*, a été longtemps incertaine. Du XIIᵉ au XVIᵉ siècle on le trouve écrit *eele*, *ele*, *elle*, *aelle*, *ale*, *aisle* et enfin *aile*.

[5] *Tymante*. Le *Sacrifice d'Iphigénie*, du peintre grec Timanthe, est célèbre : l'artiste, désespérant d'exprimer la douleur d'Agamemnon, avait représenté le père de la victime la tête couverte d'un voile.

[6] *Trop myeux*, pour « beaucoup mieux », locution qui a vieilli. Cf. Saint Simon : « Vous qui savez et qui possédez trop mieux tous les points que je range ici ».

[7] *T. Liue*, non, mais Salluste. Cf. *Jugurtha*, XXII : « De Carthagine silere melius puto quam parum dicere. »

[8] *Du tout*, c'est-à-dire « complètement, absolument ». Le sens affirmatif de cette locution a également vieilli. On en trouve encore des exemples dans Malherbe et dans Bossuet.

dire peu. Recoy donques auecques ceste accoutumée Bonté, qui ne te rend moins amyable entre les plus petiz, que ta Vertu, et Auctorité venerable entre les plus grands, les premiers fruictz, ou pour myeulx dire, les premieres fleurs du Printens de celuy, qui en toute Reuerence, et Humilité, bayse les mains de ta R. S. [1]. *Priant le Ciel te departir* [2] *autant de heureuse, et longue vie, et à tes haultes entreprises estre autant fauorable, comme* [3] *enuers toy il a eté liberal, voyre prodigue de ses Graces. A Dieu, De Paris ce. 15. de Feurier, 1549.*

[1] *R. S*, c'est-à-dire « Révérendissime Seigneurie. »

[2] *Priant le Ciel te departir.* Remarquer cet emploi de la proposition infinitive subordonnée, latinisme fréquent chez notre auteur. Cf. au verso du titre : « L'autheur prye les Lecteurs differer leur iugement. »

[3] *Autant... comme*, pour « autant... que. »

LE PREMIER LIURE

DE LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANCOYSE

CHAPITRE I

L'Origine des Langues.

Si la Nature (dont quelque Personnaige de grand' renommée[1] non sans rayson a douté, si on la deuoit appeller Mere ou Maratre) eust donné aux Hommes vn commun vouloir, et consentement, outre les innumerables commoditez, qui en feussent procedées[2], l'Inconstance humaine, n'eust eu besoing de se forger tant de manieres de parler. Laquéle diuersité, et confusion, se peut à bon droict appeller

[1] *Quelque Personnaige de grand' renommée.* Pline l'ancien (*H. N.*, VII, 1) : « Ut non sit satis æstimare parens melior homini an tristior noverca fuerit [Natura]. »

[2] *Qui en feussent procedées*, c'est-à-dire « qui en eussent été le résultat, le produit », dérivation du sens théologique du verbe *procéder*, être engendré (le sens de venir en avant ayant passé au sens de production). LITTRÉ.

la Tour de Babel. Donques les langues ne sont nées d'elles mesmes en façon d'Herbes, Racines, et Arbres : les vnes infirmes, et debiles en leurs especes : les autres saines, et robustes, et plus aptes à porter le faiz des conceptions humaines ; mais toute leur vertu est née au monde du vouloir, et arbitre des mortelz. Cela (ce me semble) est vne grande rayson, pourquoy on ne doit ainsi louer vne Langue, et blamer l'autre : veu qu'elles vienent toutes d'vne mesme source et origine : c'est[1] la fantasie[2] des hommes : et ont eté formées d'vn mesme iugement, à vne mesme fin : c'est pour signifier entre nous les conceptions, et intelligences de l'esprit[3]. Il est vray que par succession de tens les vnes, pour auoir eté plus curieusement[4] reiglées, sont deuenues plus riches, que les autres : mais cela ne se doit attribuer à la felicité desdites Langues, ains[5] au seul artifice, et industrie des hommes. Ainsi donques toutes les choses, que la Nature a crées[6], tous les Ars, et Sciences, en toutes

[1] *C'est*, pour « c'est-à-dire, c'est à savoir ».

[2] *La fantasie*, c'est-à-dire « la volonté, le caprice ».

[3] *Les conceptions, et intelligences de l'esprit*. Le premier de ces mots a un sens plus subjectif ; il représente le travail intérieur de l'esprit ; le second est synonyme de « connaissances » et exprime la mise en rapport de l'esprit avec les objets.

[4] *Plus curieusement*, c'est-à-dire « avec plus de soin ».

[5] *Ains*, c'est-à-dire « mais plutôt ». Le mot *ains* ou *ainz*, que l'on fait dériver de *ante* et d'un suffixe incertain, et qui eut d'abord le sens de « avant, auparavant », avait pris le sens de « mais » dès le XIIe siècle.

[6] *Les choses que la Nature a crées*. Faute pour « creées ». Cf. ci-après, ch. IX.

les quatre parties du monde, sont chacune endroict soy [1] vne mesme chose : mais pource que les hommes sont de diuers vouloir, ilz en [2] parlent, et ecriuent diuersement. A ce propos, je ne puis assez blamer la sotte arrogance, et temerité d'aucuns de nostre nation, qui n'etans rien moins que Grecz, ou Latins, deprisent [3], et reiettent d'vn sourcil [4] plus que stoïque, toutes choses ecrites en Francoys : et ne me puys assez emerueiller de l'etrange opinion d'aucuns scauans, qui pensent que nostre vulgaire [5] soit incapable de toutes bonnes lettres, et erudition : comme si vne inuention pour le Languaige seulement deuoit estre iugée bonne, ou mauuaise. A ceux la ie n'ay entrepris de satisfaire. A ceux cy ie veux bien [6] (s'il m'est possible) faire changer d'opinion par quelques raisons, que breſuement i'espere deduyre : non que je me sente

[1] *Endroict soy*, c'est-à-dire « de leur côté, pour leur part ». Ce sens est fort ancien. Cf. *Ch. Roland* (v. 2123) : « Ore ad li quens endreit sey sez que faire », alors le comte a pour sa part assez de besogne ; Joinville (369) : « Et dist que endroit de li avoit tuei six de nos gens », et Froissart (II, II, 11) : « Chacun en son endroit faisoit merveilles d'armes. »

[2] *En*, dans le sens du latin *inde*, par là, par suite de cela, par ce motif.

[3] *Deprisent*. Le verbe *dépriser*, de forme bien française, a cédé la place à son doublet savant *déprécier*.

[4] *Sourcil*. Ce mot est ici synonyme de « air hautain, arrogance. » Voltaire a dit (*Siècle de Louis XV*) « les sourcils de la fierté. »

[5] *Nostre vulgaire*, c'est-à-dire la langue vulgaire. Cf. Pasquier (*Lettre à M. de Turnèbe*) : « Vous êtes donc d'opinion que c'est perte de temps et de papier de rédiger nos conceptions en nostre vulgaire, pour en faire part au public. »

[6] *Je veux bien*, c'est-à-dire « je désire, je souhaite. »

plus cler voyant en cela, ou autres choses, qu'ilz ne sont, mais pource que l'affection qu'ilz portent aux langues estrangieres, ne permet qu'ilz veillent faire sain, et entier iugement de leur vulgaire [1].

CHAPITRE II

Que la Langue Francoyse ne doit estre nommée Barbare.

Pour commencer donques à entrer en matiere, quand à [2] la signification de ce mot Barbare : Barbares anciennement etoint [3] nommez ceux qui ineptement parloint Grec. Car comme les etrangers venans à Athenes s'efforcoint de parler Grec, ilz tumboint souuent en ceste voix [4] absurde βάρβαρας.

[1] *Faire sain, et entier iugement de leur vulgaire*, c'est-à-dire l'apprécier sainement et à toute sa valeur. Cf. Pascal (*Provinc.*, III). « On a pris le dessein d'examiner leurs livres pour en faire le jugement. »

[2] *Quand à*, pour « quant à » (du latin *quantum*), mauvaise orthographe blâmée par Quintil Horatian.

[3] *Etoint*, *parloint*, *s'efforcoint*, etc. En adoptant cette façon d'écrire les troisièmes personnes du pluriel, non seulement de l'imparfait, mais aussi du conditionnel (*pouroint, scauroint*), l'auteur voulait sans doute reproduire exactement la prononciation vulgaire. On lit en effet dans la Grammaire de Dubois (*Jacobus Sylvius*), publiée en 1531, que ces troisièmes personnes du pluriel étaient terminées, suivant la prononciation normande, en *éènt* (*aient*), suivant celle de certaines provinces en *eont*, mais d'après la prononciation vulgaire, en *oint* (*aimoint*, *aimeroint*). Voir Livet, *les Grammairiens au* XVIe *siècle*, p. 38-39.

[4] *Voix*, c'est-à-dire terme, expression, comme le latin *vox*.

Depuis les Grecz transportarent[1] ce nom aux meurs brutaux, et cruelz, appellant toutes nations hors la Grece, Barbares. Ce qui ne doit en rien diminuer l'excellence de nostre Langue : veu que ceste arrogance Greque, admiratrice seulement de ses inuentions, n'auoit loy ny priuilege de legitimer ainsi sa Nation, et abatardir les autres : comme Anacharsis disoit, que les Scythes etoint barbares entre les Atheniens, mais les Atheniens aussi entre les Scythes[2]. Et quand la barbarie des meurs de notz ancéstres eust deu les mouuoir à nous apeller Barbares, si est ce, que ie ne voy point, pourquoy[3] on nous doiue maintenant estimer telz : veu qu'en ciuilité de meurs, equité de loix, magnanimité de couraiges[4], bref en toutes formes, et manieres de viure non moins louables, que profitables, nous ne sommes rien moins qu'eux : mais bien plus, veu qu'ilz sont telz maintenant, que nous les pouuons iustement apeller par le nom, qu'ilz ont donné aux autres. Encores moins doit auoir lieu[5],

[1] *Transportarent*, pour « transportèrent », forme propre au dialecte bourguignon. Cf. Diez, *Gramm. des lang. rom.*, t. II, p. 211.

[2] *Entre les Scythes*. Ce mot d'Anacharsis se trouve dans les *Pseudo-Plutarchea* (*Fragm. de la Noblesse*, X, p. 70, éd. Didot) : « Ὁ δὲ Ἀνάχαρσις ἔλεγε τοὺς Ἀθηναίους παρὰ Σκύθαις βαρβάρους, ὥσπερ τοὺς Σκύθας ἐν τοῖς Ἀθηναίοις. »

[3] *Si est ce, que je ne voy point, pourquoy*, c'est-à-dire « cela est ainsi que je ne vois point pourquoi » et plus clairement « je ne vois point qu'il en soit ainsi qu'on nous doive, etc. »

[4] *Magnanimité de couraiges*. Le mot *couraige* (courage) était alors synonyme de *cœur*.

[5] *Doit avoir lieu*. Suppléez comme sujet « ceci », c'est-à-dire

de ce que les Romains nous ont appellez Barbares, veu leur ambition, et insatiable faim de gloyre : qui tachoint non seulement à subiuguer, mais à rendre toutes autres nations viles, et abiectes aupres d'eux : principalement les Gauloys, dont ilz ont receu plus de honte, et dommaige que des autres. A ce propos, songeant beaucoup de foys, d'ou vient que les gestes du peuple Romain, sont tant celebrés de tout le Monde, voyre de si long interuale [1] preferés à ceux de toutes les autres Nations ensemble, ie ne treuue point plus grande raison que ceste cy : c'est que les Romains ont eu si grande multitude d'Ecriuains, que la plus part de leurs gestes (pour ne dire pis) par l'Espace de tant d'années, ardeur de batailles, vastité d'Italie, incursions d'estrangers, s'est conseruée entiere iusques à nostre tens. Au contraire les faiz des autres nations, singulierement des Gauloys, auant qu'ilz tumbassent en la puyssance des Francoys, et les faiz des Francoys mesmes depuis qu'ilz ont donné leur nom aux Gaules, ont eté si mal recueilliz, que nous en auons quasi perdu non seulement la gloyre, mais la memoyre [2]. A quoy a bien aydé l'enuie des Romains,

« qu'on nous doive maintenant estimer Barbares. » — *De ce que*, c'est-à-dire, par ce motif que.

[1] *De si long intervale*. Cf. ci-après, liv. II, ch. XII.

[2] *Mais la memoyre*. Tout ce passage est imité de Salluste (*Catil.*, VIII) : « Atheniensium res gestæ satis amplæ magnificæque fuere ; verum aliquanto minores tamen quam fama feruntur. Sed quia provenere ibi scriptorum magna ingenia per terrarum orbem Atheniensium facta pro maxumis celebrantur... At populo Romano nunquam ea copia fuit. »

qui comme par vne certaine coniuration conspirant contre nous, ont extenué en tout ce qu'ilz ont peu, notz louanges belliques, dont ilz ne pouuoint endurer la clarté : et non seulement nous ont fait tort en cela, mais pour nous rendre encor' plus odieux, et contemptibles [1], nous ont apellez brutaux, cruelz, et Barbares. Quelqu'vn dira : pourquoy ont ilz exempté les Grecz de ce nom ? pource qu'ilz se fussent fait plus grand tort qu'aux Grecz mesmes, dont ilz auoint emprunté tout ce, qu'ilz auoint de bon, au moins quand aux Sciences, et illustration de leur Langue. Ces raysons me semblent suffisantes de faire entendre [2] à tout equitable Estimateur des choses, que nostre Langue (pour auoir eté nommés Barbares ou de noz ennemys, ou de ceux, qui n'auoint Loy [3] de nous bailler ce nom) ne doit pourtant estre deprisée mesmes [4] de ceux, auxquelz elle est propre et naturelle : et qui en rien ne sont moindres, que les Grecz, ou Romains.

[1] *Contemptibles*, c'est-à-dire « méprisables. » Vaugelas trouvait ce mot dur et Thomas Corneille le déclarait insupportable. LITTRÉ.

[2] *Suffisantes de faire entendre*. L'adjectif *suffisant* se construit ordinairement avec *à* ou *pour*. — Au XV[e] et au XVI[e] siècle, *suffisant de* se rencontre fréquemment. On le trouve encore dans Regnier (*Sat.* VI) et dans Molière (*Dép. amour.*, II, 7).

[3] *Ceux qui n'auoint Loy de*, c'est-à-dire « qui n'avaient point autorité pour, qui n'avaient point le droit de. »

[4] *Mesmes*, comme « surtout. »

CHAPITRE III

Pourquoy la langue Francoyse n'est si riche que la Greque, et Latine.

Et si nostre Langue n'est si copieuse, et riche que la Greque, ou Latine, cela ne doit estre imputé au default d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouuoit iamais estre si non pauure, et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de notz maieurs[1], qui ayans (comme dict quelqu'vn, parlant des anciens Romains) en plus grande recommendation[2] le bien faire, que le bien dire[3], et mieux aymans laisser à leur posterité les exemples de vertu, que les preceptes : se sont priuez de la gloyre de leurs bien faitz, et nous du fruict de l'immitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre Langue si pauure, et nue, qu'elle a besoing des ornementz, et (s'il fault ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroit dire que la Greque, et Romaine eussent tousiours eté en l'excellence qu'on

[1] *Notz maieurs*, pour « nos ancêtres », comme en latin *nostri majores*.

[2] *En plus grande recommendation*, comme « en plus grande estime. »

[3] *Le bien faire, que le bien dire*. Nouvelle imitation de Salluste (*Catil.*, VIII) : « Optumus quisque facere quam dicere, sua ab aliis benefacta laudari quam ipse aliorum narrare malebat ».

les a vues du tens d'Homere, et de Demosthene, de Virgile, et de Ciceron? Et si ces aucteurs eussent iugé que iamais, pour quelque diligence, et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produyre plus grand fruict, se feussent ilz tant eforcez de les mettre au point, ou nous les voyons maintenant? Ainsi puys ie dire de nostre Langue, qui commence encores[1] à fleurir, sans fructifier : ou plus tost comme vne Plante, et Vergette[2], n'a point encores fleury, tant se fault qu'elle ait apporté tout le fruict, qu'elle pouroit bien produyre. Cela certainement non pour le default de la Nature d'elle aussi apte à engendrer, que les autres : mais pour la coulpe de ceux, qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultiuée à suffisance : ains comme vne plante sauuaige, en celuy mesmes Desert, ou elle auoit commencé à naitre, sans iamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des Ronces, et epines, qui lui faisoint vmbre, l'ont laissée enuieillir, et quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent eté aussi negligens à la culture de leur Langue, quand premierement elle commenca à pululer[3], pour certain en si peu de tens elle ne feust deuenue si

[1] *Encores*, est ici, et à la fin du même chapitre, synonyme de « actuellement, à cette heure ». C'est le sens étymologique, *hanc horam*.

[2] *Vergette*, c'est-à-dire tige naissante et encore mince comme une baguette.

[3] *Pululer*, c'est-à-dire s'accroître, grandir. Cf. Jean Marot (t. V, p. 296, édit. de La Haye, 1731) : « Son nom reluyt et sa vertu pullule ».

grande. Mais eux, en guise de bons Agriculteurs, l'ont premierement transmuée[1] d'vn lieu sauuaige en vn domestique : puis affin que plus tost et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour echange d'iceux restaurée de Rameaux francz, et domestiques, magistralement tirez de la Langue Greque, les quelz soudainement se sont si bien entez, et faiz semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent plus adoptifz, mais naturelz. De la sont nées en la Langue Latine ces fleurs[2] et ces fruictz cólorez de cete grande eloquence, auec ces nombres, et cete lyaison si artificielle[3], toutes les quelles choses, non tant de sa propre nature, que par artifice, toute Langue a coutume de produyre. Donques si les Grecz, et Romains, plus diligens à la culture de leurs Langues, que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouuer en icelles, si non auecques grand labeur, et industrie, ny grace, ny nombre, ny finablement aucune eloquence, nous deuons nous emerueiller si nostre vulgaire[4] n'est si riche comme il pourra bien estre, et de la prendre occasion de le mepriser comme chose vile, et de petit prix? Le tens viendra (peut

[1] *L'ont transmuée*, c'est-à-dire « l'ont changée de lieu, l'ont comme transplantée. »

[2] *Ces fleurs, ces fruictz, cete eloquence*, etc. Cf. ci-dessus, pag. 46, pour cet emploi de l'adjectif démonstratif.

[3] *Cete lyaison si artificielle.* Par cette expression il faut entendre surtout l'art de construire les phrases et de les lier entr'elles. Cf. Amyot (*Demosth.*, II) : « Entendre les figures, translations et belles liaisons de simples dictions les unes avec les autres ».

[4]. *Nostre vulgaire.* Cf. ci-dessus, pag. 51.

estre) et ie l'espere moyennant[1] la bonne destinée Francoyse, que ce noble et puyssant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la Monarchie[2], et que nostre Langue, (si auecques Francoys n'est du tout enseuelie la Langue Francoyse) qui commence encor' à ieter ses racines, sortira de terre, et s'eleuera en telle hauteur, et grosseur, qu'elle se poura egaler aux mesmes Grecz, et Romains[3], produysant comme eux, des Homeres, Demosthenes, Virgiles, et Cicerons aussi bien que la France a quelquesfois produit des Pericles, Nicies[4], Alcibiades, Themistocles, Cesars, et Scipions.

CHAPITRE IIII

Que la Langue Francoyse n'est si pauure que beaucoup l'estiment.

Ie n'estime pourtant nostre vulgaire, tel qu'il est

[1] *Moyennant*, participe présent du verbe « moyenner » devenu préposition, comme son opposé *nonobstant*.

[2] *Obtiendra à son tour les resnes de la Monarchie*, c'est-à-dire régnera sur le monde entier, comme l'empire Romain. Ce sens du mot *monarchie* était ordinaire. « Apres la mort Julius Cesar, dit Brunetto Latini (*Trésor*, p. 47), Octaviens tint la monarchie de tout le monde ».

[3] *Aux mesmes Grecz, et Romains*, comme « aux Grecs mêmes et aux Romains. » Cf. ci-après, ch. IIII, note 1.

[4] *Nicies*, pour « Nicias. » Sur la manière « d'accommoder les noms propres à l'vsaige du vulgaire, » Voir ci-après, liv. II, chap. VI.

maintenant, estre si vil, et abiect, comme le font ces ambicieux admirateurs des Langues Greque et Latine, qui ne penseroint, et feussent ilz la mesme Pythô [1], Déesse de persuasion, pouuoir rien dire de bon, si n'etoit en Langaige etranger, et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien pres y regarder, trouuera que nostre Langue Francoyse n'est si paure, qu'elle ne puysse rendre fidelement ce, qu'elle emprunte des autres, si infertile, qu'elle ne puysse produyre de soy quelque fruict de bonne inuention, au moyen de l'industrie, et diligence des cultiueurs d'icelle, si quelques vns se treuuent tant amys de leur païz et d'eux mesmes, qu'ilz s'y veillent employer. Mais à qui apres Dieu rendrons nous graces d'vn tel benefice, si non à nostre feu bon Roy, et Pere Francoys premier de ce nom, et de toutes vertuz [2] ? Ie dy premier, d'autant qu'il a en son noble Royaume premierement restitué tous les bons Ars, et Sciences en leur ancienne dignité : et si a nostre Langaige [3], au parauant scabreux [4], et mal poly,

[1] *La mesme Pythô*, pour « Pithô même. » En ce sens, l'adjectif *même* ne se construit plus qu'après le substantif et sans article. L'ancienne construction s'est cependant conservée pendant tout le XVIIe siècle. (Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu, *Corneille*, le Cid, II, 2).

[2] *Premier... de toutes vertuz*, pour « par toutes les vertus. » Cet emploi de la préposition *de* était très-fréquent au XVIe siècle. On en trouvera de fréquents exemples dans le cours de cet opuscule.

[3] *Et si a nostre Langaige... rendu*, c'est-à-dire « et ainsi a rendu notre langage, etc. » — N. B. L'auxiliaire *a* est ici et ailleurs marqué à tort d'un accent grave, dans le texte original. Nous n'avons pas cru devoir reproduire cette incorrection.

[4] *Scabreux*, c'est-à-dire « rude et raboteux. »

rendu elegant, et si non tant copieux qu'il poura bien estre, pour le moins fidele interprete de tous les autres. Et qu'ainsi soit [1], Philosophes, Historiens, Medicins, Poëtes, Orateurs Grecz, et Latins ont apris à parler Francoys. Que diray-ie des Hebreux? Les Saintes lettres [2] donnent ample temoingnaige de ce que ie dy. Ie laisseray en cest endroict les superstitieuses raisons de ceux, qui soutiennent que les mysteres de la Theologie ne doiuent estre descouuers et quasi comme prophanez en langaige vulgaire, et ce que vont allegant [3] ceux qui sont d'opinion contraire. Car ceste Disputation [4], n'est propre à ce, que i'ay entrepris, qui est seulement de montrer que nostre Langue n'ha point eu à sa naissance les Dieux, et les Astres si ennemis, qu'elle ne puisse vn iour paruenir au poinct d'excellence et de perfection, aussi bien que les autres, entendu que [5] toutes Sciences se peuuent fidele-

[1] *Et qu'ainsi soit*, c'est-à-dire « et voilà comment. » Cf. ci-après, ch. v, note 5.

[2] *Les Saintes lettres*. Les traductions des Saintes Ecritures en langue vulgaire se multipliaient à cette époque. Nous ne citerons que : *les Livres de l'Ancien Testament historiés en francois*, par le frère Julian Macho et Pierre Ferget (sans date) ; *la Sainte Bible en francoys, translatée selon la pure et entiere traduction de sainct Hiérome*, par J. Lefèvre d'Estaples (1530), et *la Bible translatée en francois, le Vieil* [*Testament*] *de l'ebrieu, et le Nouveau, du grec*, par P. Robert Olivetan (1535).

[3] *Ce que vont allegant*. Cet emploi du participe présent avec le verbe *aller*, pour marquer le progrès de l'action, était fort usité dans notre ancienne langue. Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue françoise*, ne l'admet que s'il y a mouvement local.

[4] *Disputation*, pour « discussion, » forme savante du vieux mot français *desputaison*, qu'on lit dans Joinville.

[5] *Entendu que*, comme « vu que, puisque. »

ment, et copieusement traicter en icelle, comme on peut voir en si grand nombre de Liures Grecz, et Latins, voyre bien Italiens, Espaignolz, et autres traduictz en Francoys, par maintes excellentes plumes de nostre tens.

CHAPITRE V

Que les Traductions ne sont suffisantes pour donner perfection à la Langue Francoyse.

Toutesfois ce tant louable labeur de traduyre, ne me semble moyen vnique[1], et suffisant, pour eleuer nostre vulgaire à l'egal, et Parangon[2] des autres plus fameuses Langues. Ce que ie pretens prouuer si clerement, que nul n'y vouldra (ce croy-ie) contredire, s'il n'est manifeste calumniateur de la verité. Et premier[3], c'est vne chose accordée entre tous les meilleurs Aucteurs de Rethorique, qu'il y a cinq parties de bien dire, l'Inuention, l'Eloquution, la Disposition, la Memoire, et la Pronuntiation. Or

[1] *Moyen vnique*, dit plus ici que « seul moyen ; » unique est en quelque sorte synonyme de *incomparable*, Cf. ci-après « le moyen unique de vacquer aux langues estrangeres. »

[2] *Parangon*. Ce mot, qu'on a écrit aussi *paragon*, signifie proprement *comparaison*. Diez le tire de l'espagnol *para con*, double préposition qui signifie « en comparaison de. » On a dit *el para con*, comme nous disons *le pourquoi*. LITTRÉ.

[3] *Et premier*, comme « premièrement, et d'abord. »

pour autant que[1] ces deux dernieres ne se aprennent tant par le benefice des Langues, comme elles sont données à chacun selon la felicité[2] de sa Nature, augmentées et entretenues par studieux exercice et continuelle diligence, pour autant aussi que la Disposition gist plus en la discretion[3], et bon iugement de l'Orateur, qu'en certaines reigles et preceptes : veu que les euenementz du Tens, la circunstance des Lieux, la condition des personnes, et la diuersité des Occasions, sont innumerables. Ie me contenteray de parler des deux premieres, scauoir de l'Inuention, et de l'Eloquution. L'Office donques de l'Orateur est de chacune chose proposée elegamment, et copieusement parler. Or ceste faculté de parler ainsi de toutes choses, ne se peut acquerir que par l'Intelligence parfaite des Sciences, les queles ont eté premierement traitées par les Grecz, et puis par les Romains Imitateurs d'iceux. Il fault donques necessairement que ces deux Langues soint entendues de celuy, qui veut acquerir cete copie[4], et richesse d'Inuention, premiere et principale Piece du Harnoys de l'Orateur. Et quand à ce poinct, les fideles traducteurs peuuent

[1] *Pour autant que*, c'est-à-dire « pour cela que, pour ce motif que. » Jusqu'au XVIe siècle, on a employé de même *pour tant que*. Cf. Froissart (II, II, 1) : « Le duc d'Anjou vouloit mettre le siége devant Bergerac, pour tant qu'elle est la clef de la Gascogne. »

[2] *Felicité*, est pris ici dans le sens latin de « fécondité, heureuse disposition pour produire. »

[3] *Discretion*, c'est-à-dire « discernement. »

[4] *Copie*. Ce mot, que semble affectionner Du Bellay, est la reproduction littérale du latin *copia*, abondance.

grandement seruir et soulaiger ceux, qui n'ont le moyen Vnique de vacquer aux Langues estrangeres. Mais quand à l'Eloquution, partie certes la plus difficile, et sans la quelle toutes autres choses restent comme Inutiles, et semblables à vn Glayue encores couuert de sa Gayne, l'Eloquution (dy-ie) par la quelle Principalement vn Orateur est iugé plus excellent, et un Genre de dire meilleur, que l'autre : comme celle dont est apellée la mesme Eloquence [1] : et dont la vertu gist aux motz propres, vsitez et non aliénes [2] du commun vsaige de parler : aux Methaphores, Alegories, Comparaisons, Similitudes, Energies [3], et tant d'autres figures, et ornemens, sans les quelz tout oraison, et Poeme sont nudz, manques et debiles [4]. Ie ne croyray iamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des Traducteurs, pource qu'il est impossible de le rendre auecques la mesme grace [5], dont l'Autheur en a vsé : d'autant

[1] *La mesme Eloquence*, c'est-à-dire « l'Eloquence même. » Cf. ci-dessus, ch I, note 4. — *Eloquence* et *eloquution*, ont le même radical.

[2] *Aliénes*. Autre néologisme, formé sur le mot latin *alienus*, étranger à. — Le *Quintil* reproche à Du Bellay de latiniser en employant ce mot, alors qu'il recommande lui-même (Cf. ci-après liv. II, ch. 6) de n'user que de mots purement français.

[3] *Energies*. Il s'agit ici de cette figure de style qu'Aristote (*Rhet.*, III, 11), appelle ἐνέργεια, et qui consiste non-seulement à animer les choses, mais à les montrer agissantes. On confond souvent cette figure avec celle que Quintilien (VIII, III, 89) appelle ἐνάργεια, *evidentia*, *repræsentatio*, et qui consiste dans une vive représentation des objets : *res claræ, atque ut cerni videantur, enuntiare.*

[4] *Manques et debiles*. Encore un latinisme; *manci ac debiles*, dit Tite Live.

[5] *La mesme grace, dont*, etc. On dirait aujourd'hui « la même

que chacune Langue a ie ne scay quoy propre seulement à elle, dont[1] si vous efforcez exprimer le Naïf en vne autre Langue, obseruant la loy de traduyre, qui est n'espacier[2] point hors des Limites de l'Aucteur, vostre Diction sera contrainte, froide, et de mauuaise grace. Et qu'ainsi soit[3], qu'on me lyse vn Demosthene et Homere Latins, vn Ciceron, et Vergile Francoys, pour voir s'ilz vous engendreront telles Affections, voyre ainsi qu'vn Prothée vous transformeront en diuerses sortes, comme vous sentez, Lisant ces Aucteurs en leurs Langues. Il vous semblera passer de l'ardente Montaigne d'Æthne sur le froid Sommet de Caucase. Et ce, que ie dy des Langues Latine, et Greque, se doit reciproquement dire de tous les vulgaires, dont i'allegueray[4] seulement vn Petrarque, du quel i'ose bien dire, que si Homere, et Virgile renaissans auoint entrepris de le traduyre, ilz ne le pouroint rendre auecques la mesme grace et nayfueté, qu'il est en son vulgaire Toscan. Toutesfois quelques

grâce que celle, dont l'auteur a usé » (*en* fait ici double emploi avec *dont*), ou bien « que celle avec laquelle l'auteur en a usé (c'est-à-dire a agi).

[1] *Dont,* dépend du mot « naïf », le caractère naturel de laquelle.

[2] *Espacier*, dans le sens intransitif, signifie par conséquent « prendre de l'espace, s'étendre. » En ce sens, on dirait plutôt aujourd'hui *s'espacer*.

[3] *Et qu'ainsi soit*, c'est-à-dire « voyons, par exemple. » Transition assez fréquente et dont le sens varie suivant le sens général de la phrase qu'elle précède. Elle peut se résoudre ici de cette manière : « Et comme preuve qu'il en est ainsi. » Cf. ci-dessus, ch. IV, note 5.

[4] *I'allegueray*, c'est-à-dire « je citerai comme exemple. »

vns de nostre Tens ont entrepris de le faire parler Francoys. Voyla en bref les Raisons qui m'ont fait penser, que l'office et diligence des Traducteurs, autrement fort vtile pour instruyre les ingnorans des Langues etrangeres en la congnoissance des choses, n'est suffisante pour donner à la nostre ceste perfection, et comme font les Peintres à leurs Tableaux, ceste derniere main [1], que nous desirons. Et si les raisons, que i'ay alleguées ne semblent assez fortes, ie produiray pour mes garans, et deffenseurs les anciens Aucteurs Romains, Poëtes principalement, et Orateurs, les quelz (combien que Ciceron ait traduyt quelques liures de Xenophon [2], et d'Arate [3], et qu'Horace baille les preceptes de bien traduyre [4]) ont vacqué à ceste partie plus pour leur etude, et profit particulier, que pour le publier à l'amplification de leur Langue, à leur gloire et commodité d'autruy. Si aucuns ont veu quelques Œuures de ce tens la soubz tiltre de traduction, i'entens de Ciceron, de Virgile, et de ce bienheu-

[1] *Donner... ceste derniere main.* Expression blâmée par le *Quintil* comme tout-à-fait impropre. « La correction veut, dit-il dans sa critique de l'*Olive*, qu'on dise *mettre la derniere main.* » On trouve en effet beaucoup plus d'exemples de cette seconde forme que de la première.

[2] *De Xenophon.* Par exemple les *Œconomiques*, traduction aujourd'hui perdue.

[3] *D'Arate.* Les *Phénomènes* et les *Pronostics* d'Aratus de Soles, traduits en vers hexamètres. Il nous en reste d'assez nombreux fragments.

[4] *Les preceptes de bien traduyre.* Voir l'*Art poétique* d'Horace, v. 133 et suiv.

reux Siecle d'Auguste, ilz me pourroint dementir de ce que ie dy.

CHAPITRE VI

Des mauuais Traducteurs, et de ne traduyre les Poëtes.

Mais que diray-ie d'aucuns, vrayement mieux dignes d'estre appellés Traditeurs, que Traducteurs[1] ? Veu qu'ilz trahissent ceux, qu'ilz entreprennent exposer, les frustrant de leur gloire, et par mesme moyen seduysent les Lecteurs ignorans, leur montrant le blanc pour le noyr : qui, pour acquerir le nom de scauans, traduysent à credict[2] les Langues, dont iamais ilz n'ont entendu les premiers elementz, comme l'Hebraïque, et la Greque : et encor' pour mieux se faire valoir, se prennent aux Poëtes, genre d'aucteurs certes, auquel si ie sçauoy', ou vouloy' traduire, ie m'addroisseroy' aussi peu, à cause de ceste Diuinité[3] d'Inuention qu'ilz ont plus que les autres, de ceste grandeur de style, magni-

[1] *Traditeurs, que Traducteurs.* On avait déjà dit en Italien : *traduttore, traditore.*

[2] *Traduysent à credict*, c'est-à-dire traduisent les livres hébreux et grecs sur la version latine, en se fiant sur l'exactitude de celle-ci.

[3] *Diuinité*, c'est-à-dire « excellence ».

ficence de motz, grauité de sentences, audace et varieté de figures, et mil' autres lumieres de Poësie : bref ceste Energie, et ne sçay quel Esprit, qui est en leurs Ecriz, que les Latins appelleroint Genius. Toutes les quelles choses se peuuent autant exprimer en traduysant, comme vn Peintre peut representer l'Ame avec le Cors de celuy, qu'il entreprend tyrer apres le Naturel [1]. Ce que ie dy ne s'adroisse pas à ceux, qui par le commandement des Princes, et grands Seigneurs traduysent les plus fameux Poëtes Grecz, et Latins : pource que l'obeissance qu'on doit [2] à telz Personnaiges, ne recoit aucune Excuse en cest endroit, mais bien i'entens parler à ceux, qui de gayeté de cœur (comme on dict) entreprennent telles choses legerement, et s'en aquitent de mesmes. O Apolon ! ò Muses ! prophaner ainsi les sacrées Reliques de l'Antiquité ! Mais ie n'en diray autre chose. Celuy donques qui voudra faire œuure digne de prix en son vulgaire, Laisse [3] ce labeur de traduyre, principalement les Poëtes, à ceux, qui de chose laborieuse, et peu profitable, i'ose dire encor' inutile, voyre pernicieuse à l'Acroissement de leur Lan-

[1] *Tyrer apres le Naturel*, c'est-à-dire « représenter d'après nature. » Cf. Montaigne (II, p. 282, édit. Didot, 1802) : « Quand les peintres nous tirent aprez le naturel un subject. »

[2] *L'obeissance qu'on doit*. Il faut prendre cette observation comme une précaution oratoire.

[3] *Laisse*. Dans le sens de l'impératif, on supprimait ordinairement la conjonction *que* devant la 3e personne du singulier du subjonctif présent.

gue, emportent à bon droict plus de molestie[1], que de gloyre[2].

CHAPITRE VII

Comment les Romains ont enrichy leur Langue.

Si les Romains (dira quelqu'vn) n'ont vaqué à ce Labeur de traduction, par quelz moyens donques ont ilz peu ainsi enrichir leur Langue, voyre iusques à l'egaller quasi à la Greque? Immitant les meilleurs Aucteurs Grecz, se transformant en eux, les deuorant : et, apres les auoir bien digerez, les conuertissant en sang et nouriture, se proposant chacun selon son Naturel, et l'Argument qu'il vouloit elire, le meilleur Aucteur, dont ilz obseruoint diligemment toutes les plus rares, et exquises vertuz, et icelles comme Grephes, ainsi que i'ai dict deuant, entoint, et apliquoint à leur Langue. Cela faisant

[1] *Molestie*, c'est-à-dire « peine, désagrément, ennui. » Ce mot est calqué sur le mot latin *molestia*.

[2] *Que de gloyre*. Du Bellay n'a pas craint toutefois de se contredire, en traduisant notamment deux livres et plus de l'*Enéide*, et le Quintil n'a pas tort en défendant contre lui la « version » comme « le poëme le plus frequent et mieus receu des estimés poëtes et des doctes lecteurs. » De son côté, J. Peletier, dans son *Art poëtique*, fait remarquer que « c'est par les traducteurs que la France a commencé à goûter les bonnes choses. » Voir à cet égard Aug. de Blignières, *Eloge d'Amyot* (passim) et *Recherches sur les traductions du* XVIe *siècle* (ch. VIII).

(dy-je) les Romains ont baty tous ces beaux Ecriz, que nous louons, et admirons si fort : egalant ores [1] quelqu'vn d'iceux, ores le preferant aux Grecz. Et de ce, que ie dy, font bonne preuue Ciceron, et Virgile, que voluntiers, et par Honneur ie nomme tousiours en la Langue Latine, des quelz comme l'vn se feut entierement adonné [2] à l'Immitation des Grecz, contrefist, et exprima si au vif la copie de Platon, la vehemence de Demosthene, et la ioyeuse douceur d'Isocrate : que Molon Rhodien l'oyant quelquefois [3] declamer, s'ecria, qu'il emportoit l'eloquence Greque à Rome [4]. L'autre immita si bien Homere, Hesiode, et Thëocrit, que depuis on a dict de luy, que de ces troys il a surmonté l'vn [5], egalé l'autre, et aproché si pres de l'autre, que si la felicité des Argumens, qu'ils ont traitez, eust eté pareille, la Palme seroit bien douteuse. Ie vous demande donq' vous autres, qui ne vous employez qu'aux Translations [6], si ces

[1] *Egalant ores*, etc., c'est-à-dire « tantôt faisant égal aux Grecs, tantôt élevant au-dessus d'eux, quelqu'un de ces écrits. »

[2] *Comme l'vn se feut entierement adonné*, etc. Du Bellay traduit ici Quintilien (X, I) : « Mihi videtur M. Tullius, cum se totum ad imitationem Græcorum contulisset, effinxisse vim Demosthenis, copiam Platonis, jucunditatem Isocratis. »

[3] *Quelquefois*, comme le latin *aliquando*, signifie ici « une fois, un jour. » Cf. ci-après, ch. IX, p. 78.

[4] *A Rome*. Cf. Plutarque, *Vie de Cicéron*, § V.

[5] *A surmonté l'vn*, Hésiode ; — *egalé l'autre*, Théocrite ; — *et aproché si pres de l'autre*, Homère. — N. B. M. Marty Laveaux croit reconnaître ici une paraphrase de ces vers d'un auteur incertain :

« Vate Syracosio qui dulcior, Hesiodoque
Major, Homeræo non minor ore fluit. »

Voir le *Virgile* de Lemaire, t. VII, p. 399.

[6] *Translations*, comme « traductions ». Au XVIe siècle, ce mot

tant fameux Aucteurs se fussent amusez à traduyre, eussent ilz eleué leur Langue à l'excellence, et hauteur, ou nous la voyons maintenant? Ne pensez donques quelque diligence, et industrie, que vous puissez mettre en cest endroict, faire tant que nostre Langue encores rampante à terre, puisse hausser la teste, et s'eleuer sur piedz.

CHAPITRE VIII

D'amplifier la Langue Francoyse par l'immitation des anciens Aucteurs Grecz, et Romains.

Se compose[1] donq' celuy, qui voudra enrichir sa Langue, à l'immitation des meilleurs Aucteurs Grecz, et Latins : et à toutes leurs plus grandes vertuz, comme à vn certain but, dirrige la pointe de son Style. Car il n'y a point de doute, que la plus grand' part de l'Artifice[2] ne soit contenue en l'Immitation;

s'employait aussi fréquemment comme synonyme de *métaphore*. Le mot latin *translatio* avait, en effet, les deux sens de *métaphore* et de *traduction*.

[1] *Se compose*. 3e personne du singulier du subjonctif présent dans le sens de l'impératif, et de même ci-après *dirrige* et *entende*. Cf. ci-dessus ch. VI, p. 68, note 3. — « Se compose, dit le Quintil, pour se mette ou se renge à l'imitation, c'est parlé Latin en Francoys. »

[2] *La plus grand' part de l'Artifice*, etc. Autre passage entièrement traduit de Quintilien (X, II) : « Neque enim dubitari potest, quin artis pars magna contineatur imitatione : nam ut invenire primum fuit, estque præcipuum, sic ea, quæ bene inventa sunt, utile sequi. »

et tout ainsi que ce feut le plus louable aux Anciens de bien inuenter, aussi est ce le plus vtile de bien immiter, mesmes à ceux, dont la langue n'est encor' bien copieuse, et riche. Mais entende celuy, qui voudra immiter, que ce n'est chose facile de bien suyure les vertuz d'vn bon Aucteur, et quasi comme se transformer en luy, veu que la Nature mesme aux choses, qui paraissent tressemblables, n'a sceu tant faire que par quelque notte, et difference elles ne puissent estre discernées [1]. Ie dy cecy, pource qu'il y en a beaucoup en toutes Langues, qui sans penetrer aux plus cachées, et interieures parties de l'Aucteur qu'ilz se sont proposé, s'adaptent seulement au premier Regard [2], et s'amusant à la beauté des Motz [3], perdent la force des choses. Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'vne Langue etrangere les Sentences [4] et les motz, et les approprier à la sienne : aussi est ce chose grandement à reprendre, voyre odieuse à tout Lecteur de liberale Nature, voir en vne mesme Langue vne telle Immitation, comme celle d'aucuns Scauans mesmes, qui s'estiment estre des meilleurs, quand plus ilz ressemblent

[1] *Estre discernées.* Quintilien (*loc. cit.*) : « Ut ne ipsa quidem natura in hoc ita evaluerit, ut non res simplicissimæ, quæque pares maxime videantur, utique discrimine aliquo discernantur. »

[2] *S'adaptent... au premier Regard*, c'est-à-dire « s'attachent à ce qui frappe tout d'abord leurs yeux. » Cf. Montaigne (t. IV, p. 222) : « Nous appelons laideur une mesadvenance au premier regard. »

[3] *S'amusant à la beauté des Motz.* Quintilien (*loc. cit.*) : « Imitatio autem (nam sæpius idem dicam), non sit tantum in verbis. »

[4] *Sentences*, comme « pensées. »

vn Heroet[1] ou vn Marot[2]. Ie t'amonneste donques (ò toy, qui desires l'Accroissement de ta Langue, et veux exceller en icelle) de non immiter à pié leué, comme n'agueres a dict quelqu'vn, les plus fameux Aucteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plus part de notz Poëtes Francoys, chose certes autant vicieuse, comme de nul profict à nostre vulgaire : veu que ce n'est autre chose (ò grande Liberalité !) si non luy donner ce, qui estoit à luy. Ie voudroy' bien que nostre Langue feust si riche d'Exemples domestiques, que n'eussions besoing d'auoir recours aux Etrangers. Mais si Virgile, et Ciceron se feussent contentez d'immiter ceux de leur Langue, qu'auront les Latins outre Ennie[3], ou Lucrece, outre Crasse, ou Antoyne[4].

[1] *Ressemblent vn Heroet.* « Ressembler quelqu'un, qui est resté populaire, est aujourd'hui complètement hors d'usage. On le trouve dans Malherbe, dans Math. Regnier, dans Bossuet (Littré). — *Antoine Heroet*, évêque de Digne en 1551, mort en 1568, a écrit des poëmes où il exalte l'amour platonique. On a de lui la *Parfaicte amye, avec plusieurs compositions du mesme auteur* (Lyon, 1542) et deux traductions en vers de Platon, l'*Androgyne* et *De n'aymer point sans estre aymé*, imprimées dans le commentaire de Le Roy sur le *Banquet* (Paris, 1559).

[2] *Marot.* Le fameux *Clément Marot* (1495-1544), dont les œuvres sont bien connues.

[3] *Ennie*, pour « Ennius ». Cf. ci-après, liv. II, chap. vi.

[4] *Crasse, ou Antoyne.* Il s'agit de deux fameux orateurs Latins, antérieurs à Cicéron, *L. Licinius Crassus* (140-91) et *Marcus Antonius* (148-87). Voir H. Meyer, *Oratorum Romanorum fragmenta* (p. 253-272, édit. 1837).

CHAPITRE IX

Response à quelques obiections.

Apres auoir le plus succintement qu'il m'a eté possible, ouuert le chemin à ceux, qui desirent l'Amplification de nostre Langue, il me semble bon, et necessaire de repondre à ceux, qui l'estiment barbare, et irreguliere, incapable de cete elegance, et copie, qui est en la Greque, et Romaine : d'autant (disent-ilz) qu'elle n'a ses Declinations[1], ses Piez et ses Nombres, comme ces deux autres Langues. Ie ne veux alleguer en cet endroict (bien que ie le peusse faire sans honte) la Simplicité de notz Maieurs, qui se sont contentez d'exprimer leurs Conceptions[2] auecques paroles nues, sans Art, et Ornement : non Immitans la Curieuse diligence des Grecz, aux quelz la Muse auoit donné la Bouche ronde[3] (comme dict quelqu'vn) c'est-à-dire parfaite en toute elegance, et Venusté[4] de paroles : comme

[1] *Declinations*, pour « déclinaisons », doit s'entendre, d'après ce qui suit de la conjugaison autant que de la déclinaison.

[2] *Conceptions*, c'est-à-dire « pensées ».

[3] *La Bouche ronde*. Horace (*Art. poét.*, v. 322) : « Graiis dedit ore rotundo Musa loqui. » C'est ce que les Grecs eux-mêmes appelaient τὸ στρογγύλον, ἡ στρογγύλη λέξις.

[4] *Venusté*, du latin *venustatem*. Le Quintil blâme encore ce mot *venusté* et le déclare mal formé, mais à tort : *venusteté*, qu'il

depuis aux Romains Immitateurs des Grecz. Mais ie diray bien que nostre Langue n'est tant irreguliere, qu'on voudroit bien dire : veu qu'elle se decline si non par les Noms, Pronoms, et Participes, pour le moins par les Verbes, en tous leurs Tens, Modes, et Personnes. Et si elle n'est si curieusement reiglée, ou plus tost liée et gehinnée[1] en ses autres parties, aussi n'ha elle point tant d'Hetheroclites[2], et Anomaux, monstres etranges de la Greque, et de la Latine. Quand aux piedz, et aux nombres, ie diray au second Liure[3], en quoy nous les recompensons. Et certes (comme dict vn grand Aucteur de Rethorique[4], parlant de la felicité qu'ont les Grecz en la composition de leurs motz). Ie ne pense que telles choses se facent par la nature desdites Langues, mais nous fauorisons tousiours les Etrangers. Qui eust gardé[5] notz Ancestres de varier toutes les parties declinables, d'allonger vne syllabe, et

propose, représenterait le latin *venustitatem,* qui n'existe pas. Vaugelas, dans ses *Nouvelles remarques*, dit que « M. Ménage a fait tous ses efforts pour faire passer le mot *venusté.* » Aujourd'hui encore l'emploi de ce mot est assez restreint.

[1] *Gehinnée*, c'est-à-dire mise à la gêne, ou torture. Le mot *gehinner*, ou mieux *gehenner* (d'où est venu *gêner*) avait encore toute sa force.

[2] *Hetheroclites,* pour « hétéroclites. » Ce sont des mots qui dans leur formation ou leurs flexions s'écartent des règles de l'analogie grammaticale. — *Anomaux*, c'est-à-dire irréguliers.

[3] *Au second Liure.* Voir chap. VII, *De la Rythme.*

[4] *Vn grand Aucteur de Rethorique.* Sans doute Quintilien. Voir ce qu'il dit à ce sujet, liv. I, ch. V : « Sed res tota magis Græcos decet, nobis minus succedit; nec id fieri natura puto, sed alienis favemus. » Voir encore, liv. VIII, ch. III.

[5] *Qui eust gardé*, c'est-à-dire « qui aurait empêché. »

accoursir l'autre : et en faire des piedz, ou des mains[1] ? Et qui gardera notz successeurs d'obseruer telles choses, si quelques Scauans, et non moins ingenieux de cest aage entreprennent de les reduyre en Art? comme Ciceron promettoit de faire au Droict ciuil[2] : chose, qui à quelques vns a semblé impossible, aux autres non. Il ne fault point icy alleguer l'excellence de l'antiquité : et comme Homere se plaignoit que de son tens les cors estoient trop petiz[3], dire que les Espris modernes ne sont à comparer aux anciens. L'architecture, l'art du Nauigaige, et autres Inuentions antiques certainement sont admirables : non toutesfois, si on regarde à la necessité mere des Ars, du tout si grandes, qu'on doyue estimer les Cieux, et la Nature y auoir dependu[4] toute leur vertu, vigueur, et industrie. Ie ne produiray pour temoings de ce, que ie dy, l'Imprimerie Seur des Muses, et dixiesme d'elles : et ceste non moins admirable, que pernicieuse foudre d'Artillerie : auecques tant d'autres non antiques inuentions, qui montrent veritablement, que par le long cours des Siecles, les Espris des hommes ne sont point si abatardiz, qu'on voudroit bien dire. Ie dy

[1] *Des piedz, ou des mains*, c'est-à-dire « de toute façon, comme ils l'auraient voulu. »

[2] *Promettoit de faire au Droict ciuil*. Est-ce une allusion à la plaisanterie que risque Cicéron dans son *pro Murena* (§ XIII) ?

[3] *Que de son tens les cors estoient trop petiz*. Voir Homère, *Iliade*, I, v. 260 ; XII, v. 381, 477, et XX, v. 285.

[4] *Dependu*, comme « dépensé. » Même au XVII[e] siècle, l'usage confondait les deux verbes *dépendre* et *dépenser*. Voir Littré à ces deux mots.

seulement, qu'il n'est pas impossible, que nostre langue puisse receuoir quelquesfois cest ornement, et artifice aussi curieux, qu'il est aux Grecz, et Romains. Quand au son, et ie ne scay quelle naturelle douceur (comme ilz disent) qui est en leurs Langues, ie ne voy point que nous l'ayons moindre, au iugement des plus delicates Oreilles. Il est bien vray que nous vsons du prescript de Nature, qui pour parler nous a seulement donné la Langue [1]. Nous ne vomissons pas notz paroles de l'Estommac, comme les yuroingnes, nous ne les etranglons pas de la Gorge, comme les Grenoilles : nous ne les decoupons pas dedans le Palat, comme les Oyzeaux : nous ne les siflons pas des leures, comme les Serpens. Si en telles manieres de parler gist la douceur des Langues, ie confesse que la nostre est rude, et mal sonante. Mais aussi auons nous cest auantaige de ne tordre point la Bouche en cent mile sortes, comme les Singes, voyre comme beaucoup mal se souuenans de Minerue, qui iouant quelquefois de la fluste, et voyant en vn myroir la deformité [2] de ses Leures, la Ieta bien loing [3], malheureuse Rencontre [4] au pre-

[1] *Seulement... la langue.* Du Bellay semble réfuter ici l'opinion reçue dans l'Ecole qu'il faut *neuf* instruments pour former la parole :

Instrumenta novem sunt : guttur, lingua, palatum,
Quattuor et dentes, et duo labra simul.

[2] *Deformité*, comme « difformité. » Cf. Voiture (*Lett.* 125) : « Il faut dire difformité : déformité est mort depuis dix ou douze ans. »

[3] *La Ieta bien loing.* Cf. Plutarque, *Vie d'Alcib.*, § III, et *Des moyens de réprimer la colère*, § VI.

[4] *Rencontre*, rapprochement, conjoncture, dont on peut tirer quelque présage.

sumptueux Marsye[1], qui depuis en[2] feut ecorché. Quoy donques (dira quelqu'vn) veux tu à l'exemple de ce Marsye, qui osa comparer sa Fluste rustique à la douce Lyre d'Apolon, egaler ta Langue à la Greque, et Latine? Ie confesse, que les Aucteurs d'icelles nous ont surmontez en Scauoir et Facunde : és queles choses leur a eté bien facile de vaincre ceux qui ne repugnoint point[3]. Mais que par longue, et diligente Immitation de ceux qui ont occupé les premiers ce, que Nature n'ha pourtant denié aux autres, nous ne puissions leur succeder aussi bien en cela, que nous auons deia fait en la plus grand' part de leurs Ars Mecaniques, et quelquefois[4] en leur Monarchie, ie ne le diray pas : car telle Iniure ne s'etendroit seulement contre les Espris des Hommes, mais contre Dieu, qui a donné pour Loy inuiolable à toute chose crée[5], de ne durer perpetuellement : mais passer sans fin d'vn Etat en l'autre, etant la fin, et Corruption de l'vn, le commencement, et generation de l'autre. Quelque Opiniatre repliquera encores. Ta Langue tarde trop à receuoir ceste perfection. Et ie dy, que ce Retardement ne prouue point qu'elle ne puisse la receuoir : ain-

[1] *Marsye*, pour « Marsyas. »

[2] *En*, c'est-à-dire pour ce motif, pour avoir joué de la flûte.

[3] *Qui ne repugnoint point*, c'est-à-dire « qui ne se défendaient point. » C'est le sens du verbe latin *repugnare*.

[4] *Quelquefois*. Sous Charlemagne, par exemple, restaurateur de l'empire romain d'Occident.

[5] *Crée*, faute pour « creée. » Cf. ci-dessus, chap. I, p. 50.

cois[1] ie dy, qu'elle se poura tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise auec si longue Peine, suyuant la Loy de Nature, qui a voulu que tout Arbre qui naist, Florit et Fructifie bien tost, bien tost aussi enuieillisse, et meure, et au contraire, celuy durer[2] par longues Années, qui a longuement trauaillé à ieter ses Racines.

CHAPITRE X

Que la Langue Francoyse n'est incapable de la Philosophie, et pourquoy les Anciens estoint plus Scauans que les Hommes de nostre Aage.

Tout ce, que i'ay dict pour la defence, et Illustration de nostre Langue, apartient principalement à ceux, qui font profession de bien dire, comme les Poëtes, et les Orateurs. Quand aux autres parties de Literature, et ce Rond de Sciences[3], que les Grecz ont nommé Encyclopedie. I'en ay touché au commencement[4] vne partie, de ce, que

[1] *Aincois*, c'est-à-dire « mais. » Ce mot est de même formation que *ains* ou *ainz*. Cf. ci-dessus, chap. I.

[2] *Celuy durer*. Changement de tournure, la proposition infinitive subordonnée succédant dans une même phrase à une proposition subjonctive, et de plus construction entièrement latine.

[3] *Ce Rond de Sciences*. Nous dirions plus volontiers « ce cercle de sciences. »

[4] *Au commencement*. Cf. ci-dessus, chap. V.

m'en semble : c'est que l'Industrie des fideles Traducteurs est en cest endroict fort vtile, et necessaire : et ne les doit retarder[1], s'ilz rencontrent quelquefois des motz, qui ne peuuent estre receus en la famille Francoyse : veu que les Latins ne se sont point eforcez de traduyre tous les vocables Grecz, comme Rhetorique, Musique, Arithmetique, Gëometrie, Phylosophie, et quasi tous les noms des Sciences, les noms des figures, des Herbes, des Maladies, la Sphere, et ses parties, et generallement la plus grand' part des termes vsitez aux sciences naturelles, et Mathematiques. Ces mots la donques seront en nostre Langue comme etrangers en vne Cité : aux quelz toutesfois les Periphrazes seruiront de Truchementz. Encores seroy' ie bien d'opinion que le scauant Translateur fist plus tost l'office de Paraphraste que de Traducteur : s'efforceant donner[2] à toutes les Sciences, qu'il voudra traiter, l'ornement, et lumiere de sa Langue, comme Ciceron[3] se vante d'auoir fait en la Phylosophie, et à l'exemple des Italiens, qui l'ont quasi toute conuertie en leur vulgaire, principalement la Platonique[4]. Et si l'on veut dire que la Phylosophie est

[1] *Et ne les doit retarder.* Il faut prendre pour sujet de cette proposition celle qui suit immédiatement, « s'ilz rencontrent, etc. »

[2] *S'efforceant donner.* Incorrection, ou plutôt latinisme, pour « de donner. » Dans l'ancienne langue, on trouve *efforcer* (dans le sens de *forcer*) suivi directement de l'infinitif ; mais le verbe réfléchi *s'efforcer* ne peut se construire ainsi.

[3] *Ciceron.* Voir ce que dit en effet Cicéron au début de son traité *De finibus*, chap. I-IV.

[4] *La Platonique*, c'est-à-dire la philosophie de Platon.

vn faiz d'autres Epaules, que de celles de nostre Langue, i'ay dict au commencement[1] de cet œuure, et le dy encores, que toutes Langues sont d'vne mesme valeur, et des mortelz à vne mesme fin d'vn mesme iugement formées[2]. Parquoy ainsi comme sans muer des coutumes ou de nation, le Francoys, et l'Alement, non seulement le Grec, ou Romain, se peut donner à Phylosopher, aussi ie croy qu'à vn chacun sa Langue puysse competemment[3] communiquer toute doctrine. Donques si la Phylosophie semée par Aristote et Platon au fertile champ Atique[4] etoit replantée en nostre Pleine Francoyse, ce ne seroit la ieter entre les Ronses et Epines, ou elle deuint sterile[5] : mais ce seroit la faire de loingtaine prochaine, et d'etrangere Citadine de notre Republique. Et parauanture ainsi que les Episseries, et autres Richesses Orientales que l'Inde nous enuoye, sont mieulx congneues, et traitées de nous, et en plus grand prix, qu'en l'endroict de ceux, qui les sement, ou recueillent : semblablement les Speculations Phylosophiques deuiendroint plus familieres, qu'elles ne sont ores, et plus facilement seroient entendues de nous, si quelque scauant

[1] *Au commencement.* Cf. ci-dessus, chap. I.

[2] *Et des mortelz... formées*, pour « formées par les mortels. » Cf. encore ci-après « formée *de* la nature, non *de* l'humaine providence, » et *passim*.

[3] *Competemment communiquer*, c'est-à-dire « faire connaître d'une manière compétente, comme il appartient, comme il convient. »

[4] *Atique*, pour « Attique. »

[5] *Ou elle deuint sterile.* Tournure latine, pour « où elle deviendrait. »

Homme les auoit transportées de Grec, et Latin en notre Vulgaire, que de ceux, qui les vont (s'il fault ainsi parler) cueillir aux lieux ou elles croissent. Et si on veut dire, que diuerses langues sont aptes à signifier diuerses conceptions : aucunes les conceptions des Doctes, autres celles des Indoctes ; et que la Greque principalement conuient si bien auecques les doctrines, que pour les exprimer il semble, qu'elle ait eté formée de la mesme Nature[1], non de l'humaine Prouidence[2]. Ie dy, qu'icelle Nature, qui en tout Aage, en toute Prouince[3], en toute Habitude est tousiours vne mesme chose, ainsi comme voluntiers elle s'exerce son Art[4] par tout le Monde, non moins en la Terre, qu'au Ciel, et pour estre ententiue à la production[5] des Creatures raisonnables, n'oublie pourtant les iraisonnables : mais auecques vn egal Artifice engendre cetes cy, et celles la : aussi est elle digne d'estre congneue et louée, de toutes personnes, et en toutes Langues. Les Oyzeaux, les Poissons et les Bestes terrestres de quelquonque maniere, ores auecques vn son, ores auecques l'autre, sans distinction de paroles signifient leurs Affections. Beaucoup plus tost nous Hommes

[1] *La mesme Nature*, pour « la Nature même. » Cf. ci-dessus, chap. IV, p. 60, note 1.

[2] *L'humaine Prouidence*, c'est-à-dire « la sagesse humaine. »

[3] *En toute Prouince*. Le mot *province* est pris ici dans le sens de contrée, étendue de pays quelconque.

[4] *Elle s'exerce son Art*. Le pronom *se* est ici tout à fait explétif.

[5] *Ententiue à la production*, c'est-à-dire appliquée à produire, du lat. *intentivus*, avec le sens de *intentus*.

deurions faire le semblable, chacun auecques sa Langue, sans auoir recours aux autres. Les Ecritures, et Langaiges ont eté trouuez, non pour la conseruation de la Nature, la quelle (comme diuine qu'elle est) n'a mestier de nostre ayde : mais seulement à nostre bien, et vtilité, affin que presens, absens, vyfs, et mors manifestans l'vn à l'autre le secret de notz cœurs, plus facilement paruenions à nostre propre felicité, qui gist en l'intelligence des Sciences. non point au son des Paroles : et par consequent celles Langues et celles Ecritures deuroint plus estre en vsaige, les queles on apprendroit plus facilement[1]. Las et combien seroit meilleur, qu'il y eust au Monde vn seul Langaige Naturel, que d'employer tant d'Années pour apprendre des Motz : et ce iusques à l'Aage bien souuent, que nous n'auons plus ny le moyen, ny le loisir de vaquer à plus grandes choses. Et certes songeant beaucoup de foys, d'ou prouient que les Hommes de ce Siecle generalement sont moins scauans en toutes sciences, et de moindre prix que les Anciens, entre beaucoup de raysons ie treuue cete cy, que i'oseroy' dire la principale : c'est l'Etude des Langues Greque, et Latine. Car si le Tens, que nous consumons à apprendre les dites Langues, estoit employé à l'etude des Sciences, la Nature certes n'est point deuenue si Brehaigne[2],

[1] *Celles langues deuroint... les queles on apprendroit.* Tournure toute latine. Cf. ci-dessus, chap IX, p. 79 : « celuy durer... qui a longuement travaillé. »

[2] *Brehaigne*, c'est-à-dire « stérile » : l'étymologie de ce mot est douteuse ou plutôt inconnue.

qu'elle n'enfentast de nostre Tens, des Platons et des Aristotes. Mais nous, qui ordinairement affectons plus d'estre veuz Scauans [1] que de l'estre, ne consumons pas seulement nostre Ieunesse en ce vain Exercice, mais comme nous repentans d'auoir laissé le Berseau et d'estre deuenuz Hommes, retournons encor' en Enfance : et par l'espace de xx, ou xxx Ans ne faisons autre chose qu'apprendre à parler, qui Grec, qui Latin, qui Hebreu. Lesquelz Ans finiz, et finie auecques eux ceste vigueur, et promptitude, qui naturellement regne en l'Esprit des ieunes Hommes, alors nous procurons estre faictz Phylosophes [2], quand pour les Maladies, troubles d'Afaires domestiques, et autres empeschementz qu'ameine le Tens, nous ne sommes plus aptes à la Speculation des choses. Et bien souuent etonnez de la difficulté, et longueur d'apprendre des motz seulement, nous laissons tout par desespoir, et hayons [3] les Lettres premier que [4] nous les ayons goutées, ou commencé

[1] *Estre veuz Scavans*, dans le sens du latin *videri*, paraître.

[2] *Nous procurons estre faictz Phylosophes.* Il faut remarquer encore ici l'emploi de la proposition infinitive au lieu de la proposition subjonctive avec *que* : « nous procurons (c'est-à-dire nous faisons en sorte) que nous soyons faits. » Cf. Amyot (*Vie de Thémist.*) : » Le priant de luy aider à procurer avec luy que l'on combatist dedans le détroit de Salamine, » et Bossuet (*Polit.*, VII, III, 14) : « Le prince doit procurer que le peuple soit instruit de la loi de Dieu. » Calvin a écrit (*Inst.*, p. 472, édit. de 1561) : « Il ne se peut faire qu'une âme fidèle... ne procure à se punir soy-mesme. »

[3] *Hayons.* Forme régulière de l'ancienne conjugaison du verbe *haïr*, remplacée aujourd'hui par la forme inchoative, *haïssons.* Voir à ce sujet C. Chabaneau. *Histoire et Théorie de la conjugaison française*, pp. 72 (note) et 78.

[4] *Premier que*, comme « avant que. »

à les aymer. Faut il donques laisser l'etude des Langues? non : d'autant que les Ars, et Sciences sont pour le present entre les mains des Grecz, et Latins. Mais il se deuroit faire à l'auenir qu'on peust parler de toute chose, par tout le monde, et en toute Langue. I'entens bien que les Proffesseurs des Langues ne seront pas de mon opinion : encores moins ces venerables Druydes[1], qui pour l'ambicieux desir, qu'ilz ont d'estre entre nous ce, qu'estoit le philosophe Anacharsis entre les Scythes, ne craignent rien tant, que le Secret de leurs mysteres, qu'il fault apprendre d'eux, non autrement que iadis les Iours des Chaldëes[2], soit decouuert au Vulgaire : et qu'on ne creue (comme dict Ciceron[3]) les yeulx des Corneilles. A ce propos, il me souuient auoir ouy dire maintesfois à quelques vns de leur Academie, que le Roy Francoys, ie dy celuy Francoys, à qui la France ne doit moins qu'à Auguste Romme, auoit deshonnoré les Sciences et laissé les Doctes en

[1] *Ces venerables Druydes.* Sans doute les Théologiens, tels que ce Noël Bedier (ou Beda), syndic de la Sorbonne, qui plaidant au Parlement pour l'Université de Paris contre les professeurs du Collége Royal (Collége de France) s'écriait que la religion était perdue si l'on enseignait le grec et l'hébreu.

[2] *Que iadis les Iours des Chaldëes,* c'est-à-dire « que jadis il fallait apprendre les jours (le calendrier, l'ordre des temps) des Chaldéens. Cf. Cicéron (*pro Murena,* XI) : « Erant in magna potentia qui consulebantur (les juriscousultes), a quibus etiam dies, tanquam a Chaldæis petebantur. »

[3] *Comme dict Ciceron.* Le même Cicéron (*loc. cit.*) ajoute : « Inventus est scriba quidam C. Flavius, qui cornicum oculos confixerit, » pour crever les yeux des corneilles, c'est-à-dire pour tromper les plus habiles.

mespris. O Tens! ò Meurs[1]! ò crasse Ignorance! n'entendre point que tout ainsi qu'vn mal, quand il s'etent plus loing est d'autant plus pernicieux, aussi est vn bien plus profitable, quand plus il est commun! Et s'ilz veulent dire (comme aussi disent ilz) que d'autant est vn tel bien moins excellent, et admirable entre les Hommes : Ie repondray, qu'vn si grand appetit de Gloire, et vne telle enuie ne deuroit regner aux Coulonnes de la Republique Chrestienne, mais bien en ce Roy ambicieux[2], qui se plaignoit à son Maitre pour ce, qu'il auoit diuulgué les Sciences Acroamatiques, c'est à dire, qui ne se peuuent apprendre que par l'Audition du Precepteur. Mais quoy? ces Geans Ennemis du Ciel veulent ilz limiter la puissance des Dieux, et ce, qu'ilz ont par vn singulier benefice donné aux Hommes, restreindre, et enserrer en la Main de ceux, qui n'en scauroient faire bonne garde? Il me souuient de ces Reliques, qu'on voit seulement par vne petite Vitre, et qu'il n'est permis toucher auecques la Main. Ainsi veullent ilz faire de toutes les Disciplines[3], qu'ilz tiennent enfermées dedans les Liures Grecz, et Latins, ne permettant qu'on les puisse voir autrement : ou les transporter de ces Paroles mortes en

[1] *O Tens! ò Meurs!* « O tempora! o mores!

[2] *Ce Roy ambicieux.* Alexandre-le-Grand. Lire dans Plutarque (*Vie d'Alex.*, § XI) la lettre de ce roi à Aristote. Voir aussi Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XX, v.

[3] *Les Disciplines*, c'est-à-dire les lettres et les sciences, tout ce qui fait l'objet d'un enseignement (*res omnes quarum est disciplina*, Cic., *Divin.*, II, III, 10.)

celles, qui sont viues, et volent ordinairement par les Bouches des Hommes. I'ay (ce me semble) deu assez contenter ceux, qui disent que nostre Vulgaire est trop vil, et barbare pour traiter si hautes Matieres, que la Philosophie. Et s'ilz n'en sont encores bien satisfaiz, ie leur demanderay : Pourquoy donques ont voyagé les Anciens Grecz par tant de païz, et dangers, les vns aux Indes, pour voir les Gymnosophistes[1], les autres en Egypte[2], pour emprunter de ces vieux Prestres et Prophetes ces grandes Richesses, dont la Grece est maintenant si superbe? Et toutesfois ces Nations, ou la Phylosophie a si voluntiers habité, produysoint (ce croy-ie) des Personnes aussi Barbares, et inhumaines, que nous sommes : et des paroles aussi etranges, que les nostres. Bien peu me soucyroy'-ie de l'elegance d'Oraison, qui est en Platon et en Aristote, si leurs Liures sans rayson etoint ecriz. La Phylosophie vrayement les a adoptez pour ses filz, non pour estre nez en Grece, mais pour auoir d'vn hault Sens bien parlé, et bien ecrit d'elle. La verité si bien par eux cherchée, la disposition et l'ordre des choses, la sententieuse breueté de l'vn, et la diuine copie de l'autre est propre à eux, et non à autres : mais la Nature, dont ilz ont si bien parlé est Mere de tous les autres, et ne dedaigne point se faire congnoitre à ceux, qui procurent auecques toute indus-

[1] *Pour voir les Gymnosophistes*. Comme Pyrrhon, au rapport de Diogène Laerce (IX, XI, 2.)

[2] *En Egypte*, comme Pythagore, Hérodote, Platon, etc.

trie entendre ses secrets[1] non pour deuenir Grecz, mais estre faictz Phylosophes. Vray est que pour auoir[2] les Ars, et Sciences tousiours eté en la puissance des Grecz, et Romains plus studieux[3] de ce, qui peut rendre les Hommes immortelz, que les autres : nous croyons que par eux seulement elles puyssent, et doiuent estre traictées. Mais le Tens viendra parauanture (et ie suplye au Dieu[4] tresbon, et tresgrand que ce soit de nostre Aage) que quelque bonne Personne, non moins hardie, qu'ingenieuse, et scauante : non ambicieuse, non craignant l'enuie, ou hayne d'aucun, nous otera cete faulse persuasion, donnant à nostre Langue la fleur, et le fruict des bonnes lettres : autrement si l'Affection, que nous portons aux Langues etrangeres (quelque excellence, qui soit en elles) empeschoit cete nostre si grande felicité, elles seroint dignes veritablement non d'enuie, mais de hayne, non de fatigue, mais de fascherie, elles seroint dignes finablement d'estre non apprises, mais reprises de ceux qui ont plus de besoing du vif intellect[5] de l'Esprit, que du son des paroles mortes. Voyla quand aux Disciplines. Ie

[1] *Procurent... entendre ses secrets*, c'est-à-dire « font en sorte qu'ils comprennent ses secrets. » Cf. ci-dessus, même chap., p. 84, note 2.

[2] *Pour auoir*, etc., c'est-à-dire par ce motif que les arts et les sciences ont toujours été, etc.

[3] *Plus studieux de*, c'est-à-dire « qui avaient plus de goût pour. » Tournure latine.

[4] *Je suplye au Dieu*. Cf. Commynes (I, 1) : « Ledit comte supplia par plusieurs fois à son père qu'il peust respondre. »

[5] *Intellect*, pour « entendement, » dit le Quintil.

reuiens aux Poëtes, et Orateurs, principal obiect de la matiere, que ie traite, qui est l'ornement, et illustration de nostre Langue.

CHAPITRE XI

Qu'il est impossible d'egaler les Anciens en leurs Langues.

Toutes Personnes de bon Esprit entendront assez, que cela, que i'ay dict pour la deffence de nostre Langue, n'est pour decouraiger aucun de la Greque, et Latine : car tant s'en fault, que ie soye de cete Opinion, que ie confesse, et soutiens [1] celuy ne pouuoir faire œuure excellent en son vulgaire, qui soit ignorant de ces deux Langues, ou qui n'entende la Latine pour le moins. Mais ie seroy' bien d'aduis qu'apres les auoir apprises, on ne deprisast la sienne : et que celuy, qui par vne inclination naturelle (ce qu'on peut Iuger par les œuures Latines, et Thoscanes de Petrarque [2], et Boccace [3] : voire d'au-

[1] *Ie... soutiens celuy ne pouuoir... qui soit.* Tournure entièrement latine : *Sustineo illum non posse... qui sit.*

[2] *Petrarque.* Les œuvres latines de Pétrarque (1304-74), sans parler de ses nombreux écrits en prose, sont des *Epitres* et des *Eglogues*, imitées de Virgile, et surtout le grand poëme de l'*Africa*, dont le premier Scipion l'Africain est le héros. Ses œuvres thoscanes, ou italiennes, sont surtout les *Rime* (Sonnets et Canzones), puis les *Epitres* et les *Odes*, enfin les *Triomphes*, faible produit de sa vieillesse.

[3] *Boccace.* Les œuvres italiennes de Boccace (1313-75) sont, outre

cuns scauans Hommes de nostre Tens) se sentiroit plus propre à ecrire en sa Langue, qu'en Grec, ou en Latin, s'etudiast plus tost à se rendre immortel entre les siens, ecriuant bien en son vulgaire, que mal ecriuant en ces deux autres Langues, estre vil aux doctes pareillement, et aux indoctes. Mais s'il s'en trouuoit encores quelques vns de ceux, qui de simples paroles font tout leur Art, et Science : en sorte que nommer la Langue Greque, et Latine, leur semble parler d'vne Langue diuine, et parler de la vulgaire, nommer vne Langue inhumaine, incapable de toute erudition, s'il s'en trouuoit de telz (dy-ie) qui voulussent faire des braues [1], et depriser toutes choses ecrites en Francoys : Ie leur demanderoy' voluntiers en ceste sorte. Que pensent doncq' faire ces Reblanchisseurs de murailles [2], qui iour et nuyt se rompent la Teste à immiter, que dy-ie immiter? Mais [3] transcrire vn Virgile, et vn Ciceron? batissant leurs Poëmes des Hemystyches de l'vn, et

le *Décaméron*, son chef-d'œuvre, des romans (le *Filocopo* et l'*Amorosa Fiammetta*), des épopées (la *Teseide*, le *Filostrato*), une pastorale (l'*Ameto*), etc. ; en latin, Boccace a écrit des traités mythologiques, géographiques, anecdotiques et moraux, des *Bucoliques*, etc.

[1] *Faire des braues*, c'est-à-dire prendre des airs de braves. Cf. Rotrou (*Vencesl.*, IV, 2) : « J'ai fait du souverain et j'ai tranché du brave. »

[2] *Reblanchisseurs de murailles*, c'est-à-dire ces gens qui veulent faire du neuf avec du vieux.

[3] *Mais transcrire*, c'est-à-dire « bien plus reproduire les expressions de. » — On trouve *mais* employé dans le sens de « bien plus, » sens d'ailleurs conforme à son étymologie, chez Bossuet et chez Fénelon.

urant en leurs Proses aux motz [1] et Sentences de l'autre : songeant (comme a dict quelqu'vn) des Peres conscriptz [2], des Consulz, des Tribuns, des Comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homere, qui en sa Batracomyomachie, adapte aux Raz et Grenouilles les magnifiques Tiltres des Dieux, et Déesses. Ceux la certes meritent bien la punition de celuy, qui rauy au Tribunal du grand Iuge, repondit, qu'il etoit Ciceronien [3]. Pensent ilz donques, ie ne dy egaler [4], mais aprocher seulement de ces Aucteurs, en leurs Langues? recuillant de cet Orateur, et de ce Poëte ores [5] vn Nom, ores vn Verbe, ores vn Vers, et ores vne Sentence : comme si en la facon, qu'on rebatist vn vieil Edifice, ils s'attendoint rendre par ces pierres ramassees à la ruynée fabrique [6] de ces Langues sa pre-

[1] *Iurant en leurs Proses aux motz.* « Jurant aux motz » est la traduction de l'expression latine *jurare in verba alicujus.* — Quant à « proses, » il est pris ici ironiquement dans le sens liturgique. Les *proses* sont, comme on le sait, des hymnes latines rimées, où l'on observe seulement le nombre des syllabes, sans avoir égard à la quantité prosodique.

[2] *Songeant... des Peres conscriptz.* Le verbe *songer*, employé activement, a le sens de voir en songe, au propre et au figuré. On dirait plutôt aujourd'hui *rêver*. Delille (*Trois règnes*, I) : « Je rêverai les bois, les monts, la terre et l'onde. »

[3] *Repondit, qu'il etoit Ciceronien.* Souvenir assez peu exact, du reste, d'un passage de la 22e épitre de S. Jérome : « Ad tribunal judicis pertrahor.... Interrogatus de conditione, christianum me esse respondi ; et ille qui præsidebat : mentiris, ait ; ciceronianus es, non christianus. » Note de M. Marty-Laveaux.

[4] *Egaler*, etc. La correction voudrait : « egaler ces Aucteurs, mais seulement en aprocher. »

[5] *Ores... ores..* , comme « tantôt... tantôt... »

[6] *Fabrique.* Au XVIe siècle, le mot *fabrique* était synonyme de

miere grandeur, et excellence. Mais vous ne serez ia[1] si bons Massons (vous, qui estes si grands Zelateurs[2] des Langues Greque, et Latine) que leur puissiez rendre celle forme[3], que leurs donnarent premierement ces bons, et excellens Architectes : et si vous esperez (comme fist Esculape des membres d'Hippolyte) que par ces fragmentz recuilliz, elles puyssent estre resuscitées, vous vous abusez : ne pensant point qu'à la cheute de si superbes Edifices conioints[4] à la ruyne fatale de ces deux puissantes Monarchies, vne partie deuint poudre, et l'autre doit estre en beaucoup de pieces, les queles vouloir reduire en vn, seroit chose impossible : outre que beaucoup d'autres parties sont demeurées aux fondementz des vieilles Murailles, ou egarées par le long cours des Siecles ne se peuuent trouuer d'aucun[5]. Parquoy[6] venant à r'edifier cete Fabrique, vous serez bien loing de luy restituer sa premiere grandeur, quand, ou souloit[7] estre la Sale,

construction. Cf. Amyot (*Vie de Timol.*, XXXII) : « Il n'espargna pas le chasteau de Syracuse pour la beaulté et magnificence de la fabrique. »

[1] *Ia* (du latin *jam*), était employé dans les deux sens de « déjà » et de « certes » : c'est en ce dernier sens qu'il doit être pris ici. Cf. La Fontaine (*Le Loup et le Chien maigre*, IX, 10) : « Jà ne plaise à votre seigneurie De me prendre en cet état-là. »

[2] *Zelateurs*, comme « partisans. »

[3] *Celle forme*, pour « cette forme. » Le pronom *celui, celle* s'employait anciennement comme adjectif démonstratif.

[4] *Conjointe à*, c'est-à-dire « s'étant ajoutée à. »

[5] *Ne se peuuent trouuer d'aucun*, c'est-à-dire « ne peuvent être trouvées par personne. »

[6] *Parquoy*, comme « et ainsi, » *quare*.

Souloit (du latin *solebat*), imparfait du verbe archaïque *souloir* avoir coutume de.

vous ferez parauanture les Chambres, les Etables, ou la Cuysine : confundant les Portes et les Fenestres, bref changeant toute la forme de l'Edifice. Finablement i'estimeroy' l'Art pouuoir exprimer la viue Energie de la Nature, si vous pouuiez rendre cete Fabrique renouuelée semblable à l'antique : etant manque[1] l'Idée, de la quele faudroit tyrer l'exemple pour la r'edifier. Et ce (afin[2] d'exposer plus clerement ce, que i'ay dict) d'autant que les Anciens vsoint des langues, qu'ilz auoint succées auecques le Laict de la Nourice, et aussi bien parloint les Indoctes, comme les Doctes, si non que ceux cy aprenoint les Disciplines[3], et l'Art de bien dire, se rendant par ce moyen plus eloquens que les autres. Voyla pourquoy leurs bienheureux Siecles etoint si fertiles de bons Poëtes[4] et Orateurs. Voyla pourquoy les femmes mesmes aspiroint à ceste gloire d'Eloquence, et Erudition, comme Sapho, Corynne[5], Cornelie[6], et vn milier d'autres, dont les

[1] *Manque*, c'est-à-dire « défectueuse, imparfaite. » Cf. ci-dessus, ch. v, p. 64, note 4 : On trouve encore cet adjectif dans Montaigne.

[2] *Et ce* (*afin*, etc., c'est-à-dire « Et je dis cela (afin d'exposer, etc. »

[3] *Disciplines*. Cf. ci-dessus, ch. x, p. 86, note 3.

[4] *Fertiles de bons poëtes*, pour « fertiles en... » Cf. Malherbe (liv. IV, p. 275, éd. 1776) : « On tient que ce plaisir est fertile de peines. »

[5] *Corynne*, Corinne, de Tanagre, contemporaine et rivale de Pindare. Il ne reste d'elle que de bien courts fragments. Voir l'édition des *Poetæ lyrici* de Bergk (Leipzig, 1843, p. 811-817).

[6] *Cornelie*. La mère des Gracques passait pour être fort instruite : on sait avec quelle sollicitude elle présida à l'éducation de ses deux fils ; mais jamais elle n'aspira à la réputation de femme éloquente et érudite.

Noms sont conioings auecques la memoire des Grecz, et Romains. Ne pensez donques immitateurs, Troupeau seruil [1], paruenir au point de leur excellence : veu qu'à grand' peine auez vous appris leurs motz, et voyla le meilleur de vostre aage passé. Vous deprisez nostre vulgaire, parauanture non pour autre raison, si non que des enfance, et sans etude nous l'apprenons : les autres auecques grand' peine, et industrie [2]. Que s'il etoit comme la Greque, et Latine, pery, et mis en Reliquaire de Liures, ie ne doute point qu'il ne feust (ou peu s'en faudroit) aussi dificile à apprendre comme elles sont. I'ay bien voulu [3] dire ce mot, pource que la curiosité humaine admire trop plus [4] les choses rares, et difficiles à trouuer, bien qu'elles ne soint si commodes pour l'vsaige de la vie, comme les odeurs et les Gemmes [5] : que les communes et necessaires, comme le Pain, et le Vin. Ie ne voy pourtant, qu'on doyue estimer vne Langue plus excellente, que l'autre, seulement pour estre [6] plus difficile, si on ne vouloit dire, que Lycophron [7] feust

[1] *Troupeau seruil.* « O imitatores, servum pecus. » Horace, *Ep.*, I, XIX, 19.

[2] *Les autres auecques grand'peine, et industrie*, c'est-à-dire « tandis que nous apprenons les autres avec beaucoup de peine et d'efforts. »

[3] *I'ai bien voulu.* Cf. ci-dessus, chap. I, p. 51, note 6.

[4] *Trop plus*, comme « beaucoup plus. » Cf. Rabelais (*Garg.*, I, 43) : « Compaignons, il y ha icy rencontre et sont en nombre trop plus dix foys que nous, chocquerons nous sus eulx ? »

[5] *Les odeurs et les Gemmes*, pour « les parfums et les pierres précieuses (*gemmæ*).

[6] *Seulement pour estre*, c.-à-d. « par cette seule raison qu'elle est. »

[7] *Lycophron*, le fameux auteur de *la Cassandre* ou *Alexandra.*

plus excellent qu'Homere, pour estre plus obscur : et Lucrece que Virgile, pour ceste mesme raison.

CHAPITRE XII

Deffence de l'Aucteur.

Ceux, qui penseront que ie soye trop grand Admirateur de ma Langue, aillent[1] voir le premier Liure des fins des Biens, et des Maulx, fait par ce Pere d'eloquence Latine Ciceron, qui au commencement dudict Liure, entre autres choses, repond à ceux, qui deprisoint les choses ecrites en Latin, et les aymoint mieux lire en Grec[2]. La conclusion du propos est, qu'il estime la langue Latine, non seulement n'estre pauure, comme les Romains estimoint lors : mais encor' estre plus riche, que la Greque[3]. Quel ornement (dit-il) d'Orayson copieuse, ou elegante a defailly, ie diray à nous, ou aux bons Orateurs, ou

Ce poëme, en forme de monologue, qui a mérité le surnom de τὸ σκοτεινὸν ποίημα, le poëme obscur, a été traduit en français par F.-D. Dehèque (Paris, 1843, 8°).

[1] *Aillent*, 3e personne pluriel du subjonctif présent, dans le sens de l'impératif. Cf. ci-dessus, ch. VI, p. 68, note 3.

[2] *Lire en Grec.* Cicéron : « Erunt etiam, et hi quidem eruditi græcis litteris, contemnentes latinas, qui se dicant in græcis legendis operam consumere malle. »

[3] *Plus riche, que la Greque.* Cicéron : « Ita sentio latinam linguam non modo non inopem, ut vulgo putant, sed locupletiorem etiam esse quam græcam. »

aux Poëtes, depuis qu'ilz ont eu quelqu'vn, qu'ilz peussent immiter [1] ? Ie ne veux pas donner si hault loz [2] à nostre Langue, pource qu'elle n'a point encores ses Cicerons, et Virgiles : mais i'ose bien asseurer, que si les scauans Hommes de nostre Nation la daignoint autant estimer que les Romains faisoint la leur, elle pouroit quelquesfois, et bien tost se mettre au ranc des plus fameuses. Il est tens de clore ce pas [3], afin de toucher particulierement les principaux poinctz de l'amplification, et ornement de notre Langue. En quoy (Lecteur) ne t'ebahis, si ie ne parle de l'Orateur, comme du Poëte. Car outre que les vertuz de l'vn sont pour la plus grand' part communes à l'autre, ie n'ignore point qu'Etienne Dolet [4], Homme de bon Iugement

[1] *Qu'ilz peussent immiter*. Cicéron : « Quando enim, vel nobis dicam, aut oratoribus bonis, aut poetis, postea quidem quam fuit quem imitarentur, ullus orationis vel copiosæ, vel elegantis, ornatus defuit ? »

[2] *Loz*, mérite, louange, du latin *laus*.

[3] *Clore ce pas*, c'est-à-dire « terminer cette discussion, » locution empruntée aux jeux militaires, appelés *pas d'armes* ou *tournois*. On disait « ouvrir le pas, clore le pas. » Cf. *Chroniq. de Charles VII* (p. 24) : « Puis qu'à ce jour là vous devez ouvrir le pas du tournoy. »

[4] *Etienne Dolet*, célèbre humaniste et imprimeur français. Accusé d'athéisme par la Sorbonne en 1544, il fut arrêté et après un long procès brûlé à Paris, sur la place Maubert, le 3 août 1546, comme hérétique et comme relaps. Il y avait un certain courage à Du Bellay d'en parler comme il le fait, deux ou trois ans après sa mort. Quant au souhait exprimé, il n'a pas été exaucé. L'*Orateur francoys* d'Et. Dolet est resté inachevé. *Le Traité de la Maniere de bien traduire d'vne langue en aultre*, publié à Lyon en mai 1540, devait en faire partie. Voici ce qu'on lit dans la préface de cet opuscule : « Depuis six ans... i'ay composé en nostre langue vng Œuure intitulé l'*Orateur Françoys*, duquel œuure les traictés sont

en notre vulgaire, a formé l'Orateur Francoys, que quelqu'vn (peut estre) amy de la memoire de l'Aucteur, et de la France mettra de bref, et fidelement en lumiere.

telz : *La Grammaire*, l'*Orthographe. Les Accents. La punctuation. L'origine d'aulcunes dictions. La Maniere de bien traduire d'vne langue en aultre. L'Art oratoire. L'Art poetique.* Mais pour ce que le dict Œuure est de grande importance, et qu'il y eschet vn grand labeur, scavoir et extreme iugement, i'en differeray la publication (pour ne le precipiter) iusques à deux ou trois ans. » (Citation empruntée à M. MartyL-aveaux).

Fin du premier Liure de la deffence, et illustration de la Langue Francoyse.

LE SECOND LIURE

DE LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANCOYSE

CHAPITRE I

De l'Intention de l'Aucteur.

Pource, que le Poëte, et l'Orateur sont comme les deux Piliers, qui soutiennent l'Edifice de chacune Langue, laissant celuy que i'entens [1] auoir eté baty par les autres, i'ay bien voulu [2] pour le deuoir en quoy ie suys obligé à la Patrie, tellement quellement [3] ebaucher celuy, qui restoit : esperant que par moy, ou par vne plus docte Main, il poura receuoir sa perfection. Or ne veux ie en ce faisant, feindre comme vne certaine Figure de Poëte, qu'on ne puisse

[1] *Que i'entens*, comme le latin *quem audio*, que j'entends dire. Voir la fin du livre précédent.

[2] *I'ai bien voulu*. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. x, note 14.

[3] *Tellement quellement,* équivaut à « comme je pouvais, que bien que mal, » et plutôt mal que bien.



ny des yeux, ny des oreilles, n'y d'aucun sens aperceuoir, mais comprendre seulement de la cogitation et de la Pensée[1] : comme ces Idées[2], que Platon constituoit en toutes choses, aux queles, ainsi qu'à vne certaine Espece imaginatiue[3], se refere tout ce, qu'on peut voir[4]. Cela certainement est de trop plus grand[5] scauoir, et loysir, que le mien : et penseray auoir beaucoup merité des miens, si ie leur montre seulement auecques le doy le chemin, qu'ilz doiuent suyure pour attaindre à l'excellence des Anciens, ou quelque autre (peut-estre), incité par nostre petit Labeur les conduyra auecques la Main. Mettons donques pour le commencement ce, que nous auons (ce me semble) assez prouué au I Liure[6] : C'est que sans l'immitation des Grecz, et Romains nous ne pouuons donner à nostre Langue l'excellence et lumiere des autres plus fameuses. Ie scay que beaucoup me reprendront, qui ay osé le premier des Francoys introduire quasi comme vne nouuelle Poësie : ou ne se tiendront plainement satisfaictz, tant pour la breueté, dont i'ay voulu vser, que pour

[1] *De la cogitation et de la Pensée*. Cicéron (*Orator*, I) : « Quod neque oculis, neque auribus, neque ullo sensu percipi potest, cogitatione tantum et mente complectimur. »

[2] *Ces Idées*. Cicéron (*loc. cit.*) : « Has rerum formas appellat *ideas*... Plato. »

[3] *Espece imaginatiue*, terme de l'Ecole. On sait que l'*espèce* était un des cinq *universaux*. Voir à ce sujet la *Logique* de Port-Royal.

[4] *Se refere tout ce, qu'on peut voir*. Cicéron (*loc. cit.*). « Cujus ad cogitatam speciem referuntur ea quæ sub oculos ipsa cadunt. »

[5] *Trop plus grand*. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. XI, p. 94, note 4.

[6] *Au I Liure*. Voir les chapitres VII et VIII de ce livre.

la diuersité des Espris, dons les vns trouuent bon ce, que les autres trouuent mauuais. Marot me plaist, (dit quelqu'vn) pour ce, qu'il est facile, et ne s'éloingne point de la commune maniere de parler. Heroet[1] (dit quelque autre) pour ce, que tous ses vers sont doctes, graues, et elabourez[2] : les autres d'vn autre se delectent. Quand à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon Entreprinse : pource, que i'ay tousiours estimé nostre Poësie Francoyse estre capable de quelque plus hault, et meilleur Style, que celuy, dont nous sommes si longuement contentez[3]. Disons donques breuement ce, que nous semble de notz Poëtes Françoys.

CHAPITRE II

Des Poëtes Francoys.

De tous les anciens Poëtes Françoys, quasi vn seul Guillaume du Lauris et Ian de Meun[4] sont dignes

[1] *Heroet.* Cf. ci-dessus, liv. I, ch. VIII, p. 73, note 1.
[2] *Elabourez*, comme le latin *elaboratus*, travaillé.
[3] *Nous sommes... contentez.* Faute pour « nous nous sommes contentez. » — *Longuement.* Cf. Vaugelas (*Remarques*, t. I, p. 90) : « *Longuement* n'est plus en usage à la cour, où il était si usité il n'y a que vingt ans : on dit *longtemps*, au lieu de *longuement.* »
[4] *Guillaume du Lauris et Ian de Meun.* Guillaume de Lorris (m. vers 1260) et Jean de Meung (né en 1280), sont les deux auteurs du célèbre *Roman de la Rose*, composé de 22,000 vers, dont les 4,000 premiers seulement sont l'œuvre de Guillaume de Lorris.

d'estre leuz, non tant pource qu'il y ait en eux beaucoup de choses qui se doyuent immiter des Modernes, comme[1] pour y voir quasi comme vne premiere Imaige de la Langue Francoyse, venerable pour son antiquité. Ie ne doute point que tous les Peres cryroint la honte estre perdue[2], si i'osoy' reprendre, ou emender[3] quelque chose en ceux, que Ieunes ilz ont appris, ce que ie ne veux faire aussi, mais bien soutiens ie que celuy est trop grand Admirateur de l'Ancienneté, qui veut[4] defrauder[5] les Ieunes de leur gloire meritée, n'estimant rien, comme dict Horace, si non ce que la mort a sacré[6], comme si le Tens, ainsi que les vins, rendoit les poësies meilleures[7]. Les plus recens, mesmes ceux qui ont eté nommez par Clement Marot en vn certain Epygramme à Salel[8], sont assez congneuz par leurs Œu-

Cette première partie est comme un *Art d'aimer*, écrit d'un style à la fois délicat et naïf. La seconde partie, bien inférieure à la première, est une sorte d'encyclopédie reproduisant la science confuse de l'époque, et une satire perpétuelle, qui parfois ne manque pas de verve. Clément Marot avait donné en 1527 une édition du *Roman de la Rose*. Thomas Sebilet, dans son *Art poétique* (1548), dit de même : « Te faudra recourir au Roman de la Rose, qui est vn des plus grands œuures, que nous lisons auiourd'huy en nostre Poësie françoyse. »

[1] *Non tant pour... comme pour*, au lieu de « que pour. »

[2] *La honte estre perdue*, pour « que la honte est perdue. »

[3] *Emender*. Depuis, c'est « amender » qui a prévalu.

[4] *Celuy est... qui veut*. Tournure latine.

[5] *Defrauder*, c'est-à-dire priver par la fraude, comme le latin *defraudare*. Ce verbe a vieilli ; on dirait aujourd'hui *frustrer*.

[6] *Ce que la mort a sacré*. Horace (*Ep*. II, I, v. 49) : « Miraturque nihil nisi quod Libitina sacravit. »

[7] *Les poësies meilleures*. Horace (*Ep*. II, I, v. 34) : « Si meliora dies, ut vina, poemata reddit. »

[8] *Vn certain Epygramme à Salel*. Du temps de Corneille, le

ures. I'y renuoye les Lecteurs pour en faire iugement. Bien diray ie[1], que Ian le Maire de Belges[2], me semble auoir premier illustré et les Gaules, et la Langue Francoyse : luy donnant beaucoup de motz, et manieres de parler poëtiques, qui ont bien seruy mesmes aux plus excellens de nostre Tens[3]. Quand aux Modernes, ilz seront quelquesfois assez nommez : et si i'en vouloy' parler, ce seroit seulement pour faire changer d'opinion à quelques vns ou trop

genre du mot *epigramme* était encore incertain. — Hugues Salel (1504-33) était du Quercy, comme Clément Marot. On lui doit des poésies médiocres, parmi lesquelles on distingue l'*Eglogue Marine* et la traduction en vers héroïques des onze premiers chants de l'*Iliade*. Voici l'épigramme dont il est ici question :

> De *Jehan de Mehun* s'enfle le cours de Loire :
> En maistre *Alain* Normandie prend gloire,
> Et plaint encor mon arbre paternel :
> *Octavian* rend Cognac eternel :
> De *Moulinet*, de *Jehan le Maire*, et *Georges*,
> Ceulx de Haynault chantent à pleines gorges :
> *Villon*, *Cretin* ont Paris decoré :
> Les deux *Grebans* ont le Mans honnoré :
> Nantes la Brette en *Meschinot* se baigne :
> En *Coquillart* s'esjouyt la Champaigne :
> Quercy, *Salel*, de toy se vantera,
> Et (comme croy) de moy ne se taira.

[1] *Bien diray ie.* L'adverbe *bien* ainsi placé devant le verbe est une formule de concession, équivalant à « seulement *ou* à la vérité. » Cette tournure a vieilli.

[2] *Ian le Maire de Belges.* Jean Lemaire (1473-1548), dit de Belges, parce qu'il était né en Belgique, était neveu du chroniqueur Molinet et fut un des maîtres de Ronsard. Il a écrit des poëmes, des règles de prosodie et des ouvrages historiques, entre autres : *Trois livres des Illustrations de la Gaule Belgique* (Nantes, 1509-12).

[3] *Aux plus excellens de nostre Tens*, c'est-à-dire à Marot et à Ronsard.

iniques, ou trop seueres Estimateurs des choses, qui tous les iours treuuent à reprendre en troys, ou quatre des meilleurs : disant qu'en l'vn default ce, qui est le commencement de bien ecrire, c'est le Scauoir[1] : et auroit augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eust diminué son Liure. L'autre, outre sa Ryme, qui n'est par tout bien riche, est tant denué de tous ces delices[2], et ornementz poëtiques, qu'il merite plus le nom de Phylosophe que de Poëte. Vn autre, pour n'auoir encore rien mis en lumiere soubz son nom, ne merite, qu'on luy donne le premier lieu : et semble (disent aucuns) que par les Ecriz de ceux de son Tens, il veille eternizer son nom, non autrement que Demade[3] est ennobly par la contention de Demosthene, et Hortense[4], de Ciceron. Que si on en vouloit faire iugement au seul rapport de la Renommée, on rendroit les vices d'iceluy egaulx, voyre plus grands, que ses vertuz, d'autant, que tous les Iours se lisent nouueaux Ecriz soubz son Nom, à mon aduis aussi eloingnez d'aucunes choses, qu'on m'a quelquesfois asseuré estre de luy, comme en eux n'y a ny grace, ni erudition.

[1] *Le commencement de bien ecrire, c'est le Scavoir*, pour « c'est-à-dire le scavoir. » Horace (*A. P.*, v. 309) : « Scribendi recte sapere est et principium et fons. »

[2] *Ces delices*, comme « ces agréments. » Quant au sens de l'adjectif démonstratif *ces*, Cf. ci-dessus, liv. I, *Dédic.*, p. 46, note 3.

[3] *Demade*. Cet orateur n'écrivait pas ses discours (Cf. Cicéron, *Brutus*, IX, et Quintilien, XII, X). Voir, pour sa rivalité avec Démosthène, Plutarque (*Vie de Demosth.*, passim).

[4] *Hortense*, pour « Hortensius. » Voir sur cet orateur, Cicéron (*Brutus*, LXXXVIII et XCIII-XCVI).

Quelque autre[1] voulant trop s'eloingner du vulgaire, est tumbé en obscurité aussi difficile à eclersir en ses Ecriz aux plus Scauans, comme aux plus Ignares. Voyla vne partie de ce que i'oy dire en beaucoup de lieux des meilleurs de nostre Langue. Que pleust à Dieu le Naturel d'vn chacun estre aussi candide à louer les vertuz, comme diligent à obseruer les vices d'autruy. La Tourbe de ceux (hors mis cinq, ou six) qui suyuent les principaux, comme Port'enseignes, est si mal instruicte de toutes choses, que par leur moyen nostre vulgaire n'a garde d'etendre gueres loing les Bornes de son Empire. Et si i'etoy' du nombre de ces anciens Critiques Iuges des Poëmes, comme vn Aristarque, et Aristophane[2], ou (s'il fault ainsi parler) vn Sergent de Bande[3] en nostre Langue Francoyse, i'en mettroy' beaucoup hors de la Bataille si mal armez, que se fiant en eux, nous serions trop eloingnez de la victoire, ou nous deuons aspirer. Ie ne doute point que beaucoup, principale-

[1] *Quelque autre.* Il est difficile de déterminer si ces allusions s'adressent à quelque auteur en particulier, ou si ce sont des critiques générales.

[2] *Aristophane.* Il s'agit d'Aristophane de Byzance, critique d'Alexandrie, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, et qui fut disciple de Callimaque et de Zénodote. Aug. Nauck a recueilli ses *Fragments* (*Halis*, 1848, 8°).

[3] *Sergent de Bande*, nom donné jadis à des officiers, dont les fonctions étaient analogues à celles de nos officiers d'état-major, et qui étaient particulièrement chargés, un jour de bataille ou de montre (revue), de ranger les bandes ou régiments sur le terrain. Cf. Montaigne (liv. II, ch. x, p. 99) : « Je n'ay point d'autre sergent de bande, à ranger mes pièces que la fortune... » On disait aussi *sergent de bataille.* D'Aubigné fut sergent de bataille au siége de Rouen en 1588. Voir aussi La Fontaine (*Fables*, VII, 9).

ment de ceux qui sont accommodez à l'opinion vulgaire, et dont les tendres Oreilles ne peuuent rien souffrir au desauantaige de ceux qu'ilz ont desia receuz comme Oracles, trouuerront mauuais de ce, que i'ose si librement parler, et quasi comme Iuge souuerain prononcer de notz Poëtes Francoys : mais si i'ay dict bien, ou mal, ie m'en rapporte à ceux, qui sont plus amis de la Verité[1], que de Platon, ou Socrate, et ne sont immitateurs des Pythagoriques, qui pour toutes raisons n'alleguoint si non, Cetuy la l'a dit[2]. Quand à moy, si i'etoy' enquis de ce, que me semble de notz meilleurs Poëtes Francoys, ie diroy' à l'exemple des Stoïques, qui interroguez si Zenon, si Cleante, si Chrysippe sont Saiges[3], repondent, ceulx la certainement auoir eté grands, et venerables, n'auoir eu toutefois ce, qui est le plus excellent en la Nature de l'homme, ie repondroy' (dy-ie) qu'ilz ont bien ecrit, qu'ilz ont illustré nostre Langue, que la France leur est obligée, mais aussi diroy-ie bien, qu'on pouroit trouuer en notre Langue (si quelque scauant Homme y vouloit mettre la main) vne forme de Poësie beaucoup plus exquise, la quele il faudroit chercher en ces vieux Grecz, et Latins, non point és Aucteurs Francoys, pource, qu'en ceux cy on ne

[1] *Amis de la Verité*. C'est le mot d'Aristote : « Amicus Plato, sed magis amica veritas. »

[2] *Cetuy la l'a dit :* « Ipse dixit. »

[3] *Saiges*. On peut voir dans Sénèque quelle idée se faisaient du sage les philosophes Stoïciens : « Sapiens ille est, qui plenus gaudio, hilaris ac placidus, inconcussus cum Diis ex pari vivit (*Epist.*, 59). » Ils avouaient eux-mêmes que ce sage était pour ainsi dire introuvable.

scauroit prendre, que bien peu, comme la peau, et la couleur : en ceux la on peut prendre la chair, les oz, les nerfz, et le sang. Et si quelqu'vn, mal aysé à contenter ne vouloit prendre ces raisons en payement, ie diray (afin de n'estre veu[1] examiner lès choses si rigoreusement sans cause) qu'aux autres Ars, et Sciences la mediocrité peut meriter quelque louange : mais aux Poëtes ny les Dieux, ny les Hommes, ny les Coulonnes n'ont point concedé estre mediocres[2], suyuant l'opinion d'Horace, que ie ne puis assez souuent nommer : pource qu'és choses, que ie traicte, il me semble auoir le Cerveau myeux purgé, et le Nez meilleur[3] que les autres. Au fort[4], comme Demosthene repondit quelquefois à Echines qui l'auoit repris, de ce qu'il vsoit de motz apres, et rudes, de telles choses ne dependre les fortunes de Grece[5] : aussi diray-ie, si quelqu'vn se fache de quoy ie parle si librement, que de la ne dependent

[1] *Afin de n'estre veu,* comme « afin de ne paraître. » Cf. ci-dessus, liv. I, ch. x, p. 84, note 1.

[2] *N'ont point concedé estre mediocres.* Cf. Horace (*A. P.*, v. 368-373) :

..... « Certis medium et tolerabile rebus
Recte concedi... Mediocribus esse poetis
Non Dî, non homines, non concessere columnæ. »

[3] *Le Cerveau myeux purgé, et le Nez meilleur.* Autres expressions empruntées d'Horace.

[4] *Au fort,* comme « après tout, à la rigueur. » On trouverait beaucoup d'exemples de cette locution au xve et au xvie siècles. En voici un que cite M. Littré : « Vous n'estes gueres sage ; mais, au fort, faites votre guise, car il ne m'en chault. »

[5] *Ne dependre les fortunes de Grece.* Cicéron (*Orat.*, viii) : « Itaque se purgans jocatur Demosthenes : negat in eo positas esse fortunas Græciæ, hoc an illo verbo usus sit. »

les Victoires du Roy Henry [1], à qui Dieu veille donner la felicité d'Auguste et la bonté de Traian. I'ay bien voulu (Lecteur studieux de la Langue Francoyse) demeurer longuement en cete partie, qui te semblera (peut estre) contraire à ce, que i'ay promis : veu que ie ne prise assez haultement ceux, qui tiennent le premier lieu en nostre vulgaire, qui auoy' entrepris de le louer, et deffendre. Toutesfois ie croy, que tu ne le trouueras point etrange, si tu consideres, que ie ne le puys mieux defendre, qu'atribuant la Pauureté d'iceluy, non à son propre, et naturel [2], mais à la negligence de ceux, qui en ont pris le gouuernement, et ne te puis mieux persuader d'y ecrire, qu'en te montrant le moyen de l'enrichir, et illustrer, qui est l'Immitation des Grecz, et Romains.

CHAPITRE III

Que le Naturel n'est suffisant à celuy qui en Poësie veult faire œuure digne de l'Immortalité.

Mais pour ce qu'en toutes Langues y en a de bons et de mauuais, ie ne veux pas (Lecteur) que sans

[1] *Du Roy Henry*. Il y avait à peine deux ans que Henri II était monté sur le trône.

[2] *Son propre, et naturel*, « c'est-à-dire sa qualité distinctive et son caractère naturel. »

election [1], et iugement tu te prennes au premier venu. Il vauldroit beaucoup mieux ecrire sans Immitation, que de ressembler vn mauuais Aucteur [2]. Veu mesmes que c'est chose accordée entre les plus Scauans, le Naturel faire plus sans la Doctrine [3] que la Doctrine sans le Naturel [4]. Toutesfois d'autant que l'Amplification de nostre Langue (qui est ce, que ie traite) ne se peut faire sans Doctrine, et sans Erudition, ie veux bien auertir, ceux qui aspirent à ceste gloire, d'immiter les bons Aucteurs Grecz, et Romains, voyre bien Italiens, Hespagnolz, et autres : ou du tout n'ecrire point, si non à soy (comme on dit) et à ses Muses. Qu'on ne m'allegue point icy, quelques vns des nostres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre, que mediocre, ont acquis grand bruyt [5] en nostre vulgaire. Ceux, qui admirent voluntiers les petites choses, et deprisent ce, qui excede leur iugement, en feront tel cas, qu'ilz voudront : mais ie scay bien que les Scauans ne les

[1] *Election*, comme « choix, » peu usité aujourd'hui en ce sens, mais très-fréquemment employé jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

[2] *Ressembler un mauvais Aucteur*. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. VIII, p. 73, note 1.

[3] *Le Naturel... sans la Doctrine :* « ingenium, sine doctrina, » le talent naturel, sans la science acquise.

[4] *Que la Doctrine, sans le Naturel.* Cette thèse a été soutenue par Cicéron et Quintilien pour les orateurs. Horace, parlant des poëtes, est moins affirmatif (*Art poét.*, v. 407-410) :

> « Natura fieret laudabile carmen an arte
> Quæsitum est. Ego nec studium sine divite vena,
> Nec rude quid possit video ingenium... »

[5] *Grand bruyt*, comme « grand renom. »

mettront en autre Ranc, que de ceux [1], qui parlent bien Francoys, et qui ont (comme disoit Ciceron des anciens Aucteurs Romains) bon Esprit, mais bien peu d'Artifice [2]. Qu'on ne m'allegue point aussi que les Poëtes naissent [3], car cela s'entend de ceste ardeur, et allegresse d'Esprit [4], qui naturellement excite les Poëtes, et sans la quele toute Doctrine leur seroit manque [5] et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemptible, se faire eternel par Renommée, si la felicité de nature donnée mesmes aux plus Indoctes, etoit suffisante pour faire chose digne de l'Immortalité. Qui veut voler par les Mains, et Bouches des Hommes [6], doit longuement demeurer en sa chambre : et qui desire viure en la memoire de la Posterité, doit comme mort en soy mesmes, suer et trembler [7]

[1] *Que de ceux,* c'est-à-dire « que [le rang] de ceux ».

[2] *Bon Esprit, mais bien peu d'Artifice.* On ne sait trop à quel passage de Cicéron notre auteur fait ici allusion. On a supposé que ce pourrait être cette phrase fort controversée d'une lettre à Quintus (II, 11) où Cicéron dit que les poëmes de Lucrèce sont « multis luminibus ingenii, multæ tamen artis. »

[3] *Les Poëtes naissent.* « Fiunt oratores, poetæ nascuntur. » Voir les *Adages français* de Jean le Bon, 1570.

[4] *Allegresse d'Esprit.* Le mot *allégresse* est pris ici dans le sens du latin *alacritas :* il exprime la vigueur et l'état allègre, c'est-à-dire léger et dispos, d'un esprit sain et bien portant. On le trouve souvent chez Montaigne, employé de la même manière.

[5] *Manque,* c'est-à-dire « sans force. » Cf. ci-dessus, liv. I, ch. v et xi.

[6] *Voler par les... Bouches des Hommes.* Cf. Virgile (*Georg.* III, v. 9) : « Victorque virum volitare per ora. »

[7] *Suer et trembler maintesfois.* Cf. Horace (*Art poét.*, v. 413) : « Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit. »

maintesfois : et autant que notz Poëtes Courtizans boyuent : mangent, et dorment à leur oyse[2], endurer de faim, de soif, et de longues vigiles[3]. Ce sont les Esles dont les Ecriz des Hommes volent au Ciel[4]. Mais afin que ie retourne au commencement de ce propos, regarde[5] nostre immitateur premierement ceux, qu'il voudra immiter, et ce, qu'en eux il poura, et qui se doit immiter, pour ne faire comme ceux, qui voulans aparoitre semblables à quelque grand Seigneur, immiteront plus tost vn petit geste[6], et facon de faire vicieuse de luy, que ses vertuz, et bonnes graces. Auant toutes choses, fault qu'il ait ce iugement de cognoitre ses forces, et

[1] *Notz Poetes Courtizans.* Lire les conseils ironiques que Du Bellay donne à l' « Apolon courtizan » (t. II, p. 67, édit. de Marty-Laveaux).

[2] *A leur oyse,* c'est-à-dire « à leur aise. » — Si le mot *oyse* n'est pas une faute d'impression pour *ayse,* il faut que Du Bellay ait supposé que ce mot vienne de *otium,* tandis qu'il paraît venir de *ansa* (en latin vulgaire *asa*). Voir à cet égard la *Romania* (n° 2 [1872], p. 157 et n°s 15-16 [1875], p. 349).

[3] *Vigiles,* pour « veilles, » du latin *vigiliæ;* latinisme blâmé avec raison par le *Quintil.*

[4] *Ce sont les Esles,* etc. Cette phrase poétique fait penser à une belle strophe de J.-B. Rousseau (*Odes,* III, 1) :

« Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne :
Apprenons toutefois que le fils de Latone
Dont nous suivons la cour,
Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme
Et ces ailes de feu qui ravissent une âme
Au céleste séjour. »

[5] *Regarde,* 3e personne du singulier du subjonctif présent.

[6] *Immiteront plus tot un petit geste.* Molière (*Femmes sav.,* I, 1) a dit de même, mais dans un tout autre sens :

« Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler. »

tenter combien ses Epaules peuuent porter [1] : qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose [2] à l'immitation de celuy, dont il se sentira approcher de plus pres. Autrement son immitation ressembleroit celle du Singe [3].

CHAPITRE IIII

Quelz genres de Poëmes doit elire le Poëte Francoys.

Ly, donques, et rely premierement (ò Poëte futur) fueillette de Main nocturne, et iournelle les Exemplaires Grecz, et Latins [4] : puis me laisse toutes ces vieilles Poësies Francoyses aux Ieuz Floraux [5] de

[1] *Combien ses Epaules peuvent porter.* Horace (*Art poét.*, v. 38-40) :

> « Sumite materiam vestris qui scribitis æquam
> Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri. »

[2] *Et se compose.* Cf. ci-dessus, liv. I, ch. VIII, p. 71, note 1.

[3] *Celle du Singe.* Le singe contrefait plutôt qu'il n'imite.

[4] *Les Exemplaires Grecz, et Latins.* Horace (*Art. poét.*, v. 268-69) :

> « ... Vos exemplaria græca
> Nocturna versate manu, versate diurna. »

[5] *Ieuz floraux.* L'Académie des Jeux Floraux, fondée à Toulouse en 1323 sous le nom de *Collége du gai savoir*, débuta par un concours entre les poëtes de la langue d'Oc. Le prix (une violette d'or) fut remporté par le troubadour Arnaud Vidal. Réorganisée successivement, vers 1487, par Clémence Isaure, qui donna à ces

Thoulouze, et au puy de Rouan [1] : comme Rondeaux, Ballades [2], Vyrelaiz, Chantz Royaulx, Chansons, et autres telles episseries, qui corrumpent le goust de nostre Langue, et ne seruent si non à porter temoingnaige de nostre ignorance. Iete toy à ces plaisans Epigrammes [3], non point comme font au iourd'huy vn tas de faiseurs de comtes [4] nouueaux, qui en vn dizain sont contens n'auoir rien dict qui vaille aux. ix. premiers vers, pourueu qu'au dixiesme il y ait le petit mot pour rire, mais à l'immitation d'vn Martial, ou de quelque autre bien approuué, si la lasciuité ne te plaist, mesle le profitable auecques le doulz [5]. Distile auecques vn style

luttes poétiques le nom de *Jeux floraux;* en 1694, par Louis XIV et en 1806 par Napoléon Ier, cette Académie littéraire subsiste encore aujourd'hui et, le 3 mai de chaque année, elle distribue ses prix au Capitole de Toulouse.

[1] *Au puy de Rouan.* Dès le XIIe siècle, en Normandie, on appelait *puys* des luttes poétiques, à la suite desquelles on distribuait des prix aux meilleures pièces de vers composées en l'honneur de la Sainte-Vierge. Le *puy de la Conception Nostre-Dame,* à Rouen, était une des plus célèbres. — Ce nom de *puy,* qui signifie proprement « tertre, éminence, » avait été appliqué d'abord aux *assemblées* ou fêtes foraines de Normandie et de Picardie ; il fut étendu par la suite aux fêtes poétiques.

[2] *Rondeaux, Ballades,* etc. On trouvera des détails intéressants sur les règles de tous ces petits poëmes dans les nombreux *Arts poétiques* publiés au XVIe siècle, et aussi dans le *Petit Traité de poésie française* de Théodore de Banville, p. 163-203.

[3] *Epigrammes.* Voir le *Nouveau Recueil des Epigrammatistes français anciens et modernes* (Amsterdam, chez les frères Wetstein, 1720).

[4] *Comtes,* pour « contes. »

[5] *Le profitable auecques le doulz.* Horace (*Art. poét.*, v. 343) : « Qui miscuit utile dulci. »

coulant, et non scabreux [1] ces pitoyables Elegies [2], à l'exemple d'vn Ouide, d'vn Tibule, et d'vn Properce, y entremeslant quelquesfois de ces Fables anciennes, non petit ornement de Poësie. Chante moy ces Odes [3], incongnues encor' de la Muse Francoyse, d'vn Luc [4] bien accordé au son de la Lyre Greque, et Romaine : et qu'il n'y ait vers, ou n'aparoisse quelque vestige de rare, et antique erudition. Et quand à ce, te fourniront de matiere les louanges des Dieux, et des Hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines [5], la solicitude [6] des ieunes hommes, comme l'amour, les vins libres, et toute bonne chere [7]. Sur toutes choses, prens —

[1] *Scabreux*, c'est-à-dire « rude et raboteux. »

[2] *Ces pitoyables Elegies*, c'est-à-dire « ces Elégies attendrissantes, » Cf. La Bruyère (*Des ouvrages de l'esprit*, n° 50, édit. Chassang, 1876) : « Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable que d'éclater sur le ridicule ? »

[3] *Odes*. « Ce nom d'*Ode* a esté introduit de nostre temps par Pierre de Ronsard, » dit Jacques Peletier du Mans, dans son *Art poétique* (Lyon, 1555), et Ronsard, dans l'*Epistre au Lecteur*, qui précède ses Odes, dit de lui-même : « Et osay le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom d'*Ode*. » Voir ci-après ce que dit le *Quintil* à ce sujet.

[4] *Luc*, le même que « luth. » Ce mot, qu'on fait venir de l'arabe *al ûd*, se trouve écrit dans le vieux français de diverses manières : *leüs*, *lou*, *luz*, etc.

[5] *Le discours fatal des choses mondaines*, c'est-à-dire l'ordre immuable que le destin a imposé à la suite des choses de ce monde. Ce sens du mot *discours* était ordinaire au XVIe siècle. Voir l'*historique* de ce mot dans Littré.

[6] *La solicitude*, c'est-à-dire ce qui est l'objet des soins, des soucis des jeunes gens.

[7] *Les vins libres, et toute bonne chere*. Cf. Horace (*Art poét.*, v. 83-85) :

« Musa dedit fidibus Divos pueros que Deorum...
Et juvenum curas, et libera vina referre. »

garde [1] que ce genre de Poëme soit eloingné du vulgaire, enrichy, et illustré de motz propres, et Epithetes non oysifz [2], orné de graues sentences, et varié de toutes manieres de couleurs, et ornementz Poëtiques, non comme vn : *Laissez la verde couleur* [3], *Amour auecques Psyches*, *O combien est heureuse*, et autres telz ouuraiges, mieux dignes d'estre nommez Chansons vulgaires, qu'Odes ou vers Lyriques. Quand aux Epistres, ce n'est vn Poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire : pource qu'elles sont voluntiers de choses familieres, et domestiques, si tu ne les voulois [4] faire à l'immitation d'Elegies, comme Ouide : ou sentencieuses et graues, comme Horace. Autant te dy-ie des Satyres, que les Françoys, ie ne sçay comment, ont apellées Coqz à l'Asne [5] : és quelz ie te conseille aussi peu t'exercer, comme ie te veux estre aliene de mal dire [6], si tu ne voulois, à l'exem-

[1] *Prens garde*, comme « veille à ce que. »

[2] *Oysifz*, pour « oiseux. » Balzac disait encore au XVIIe siècle : « Il faudra rendre compte, au jugement dernier, de la moindre parole oisive. »

[3] *Laissez la verde couleur*. Tel est le début de la *Deploration du bel Adonis* de Melin de Saint-Gelais.

[4] *Si tu ne les voulois*. Tournure latine, *nisi volebas*, pour « à moins que tu ne veuilles. »

[5] *Coqz à l'Asne*. Boissiere, dans son *Art poëtique* (p. 254) donne une définition fort juste de ce genre de poësie : « Coq à l'Asne ou bien Satyre est composition de propos non liez, couvertement reprenant les vices d'un chacun. » C'était une locution proverbiale au moyen âge, en parlant d'un discours, d'une conversation sans suite et sans liaison, que de dire : C'est bien sauté du Coq à l'Asne (Leroux de Lincy, *Proverbes*, I, p. 173). Voir aussi ce que dit le *Quintil* à ce sujet.

[6] *Aliene de mal dire*. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. V, p. 64, note 2.

ple des Anciens, en vers Heroïques (c'est à dire de x à xj, et non seulement de viij à ix), soubz le nom de Satyre, et non de ceste inepte appellation de Coq à l'Asne, taxer[1] modestement les vices de ton Tens, et pardonner[2] aux noms des personnes vicieuses. Tu has pour cecy Horace, qui selon Quintilian[3], tient le premier lieu entre les Satyriques. Sonne moy ces beaux Sonnets, non moins docte que plaisante Inuention Italienne[4], conforme de Nom à l'Ode, et differente d'elle, seulement pource, que le

[1] *Taxer*, comme « critiquer, blâmer. Cf. Lanoue (*Disc. politiq. et milit.*, p. 611) : « Ce que j'ay dit n'est pas pour taxer ceulx de qui j'ay parlé. » Au xviie siècle, cet emploi du mot *taxer* avait déjà vieilli. On lit dans les *Observations sur la langue française* de Marguerite Buffet (p. 65, 1668) : « Quelques-uns disent encore ce méchant mot : Il m'a taxé ma réputation. Il faut dire : Il a maltraité ma réputation. »

[2] *Pardonner*, comme « épargner, » c'est-à-dire en s'abstenant de les citer.

[3] *Selon Quintilian*. Voir *Instit. orat.*, lib. X, c. ii.

[4] *Inuention Italienne*. « L'origine du sonnet paraît être très-ancienne; elle remonte au temps des trouvères, qui en ont peut-être emprunté la forme à la poésie arabe. On en trouve des exemples en Sicile dès le xiiie siècle. Cependant Pétrarque passe pour être l'inventeur du sonnet; la vérité est qu'il l'a mis à la mode en Italie et dans les diverses littératures où s'exerça son influence... Cette forme de poésie fut importée ou, si l'on veut, ramenée chez nous, au xvie siècle, par l'école de Ronsard » Vapereau, *Dictionn. des littératures*, au mot *Sonnet*. Voir l'article entier et la bibliographie qui le termine. — Vauquelin de la Fresnaye (*Art. poétiq.*, liv. I) attribue aussi aux « trobadours » ou « trouverres » l'invention du sonnet, et il ajoute :

« A leur exemple prist le biendisant Petrarque
De leurs graves Sonnets l'ancienne remarque...
Mais il marcha si bien par cette vieille trace,
Qu'il orna le Sonnet de sa premiére grâce :
Tant que l'Italien est estimé l'autheur
De ce dont le François est premier inuenteur. »

Sonnet a certains Vers reiglez et limitez : et l'Ode peut courir par toutes manieres de Vers librement, voyre en inuenter à plaisir à l'exemple d'Horace, qui a chanté en xjx sortes de vers, comme disent les Grammairiens[1]. Pour le Sonnet donques tu as Petrarque et quelques modernes Italiens. Chante moy d'vne Musette bien resonnante, et d'vne Fluste bien iointe[2] ces plaisantes Ecclogues Rustiques, à l'exemple de Thëocrit, et de Virgile : Marines[3], à l'exemple de Sennazar[4] Gentilhomme Nëapolitain. Que pleust aux Muses, qu'en toutes les Especes de Poësie, que i'ay nommées, nous eussions beaucoup de telles immitations, qu'est cete Ecclogue sur la naissance du filz de Monseigneur le Dauphin[5], à

[1] *Comme disent les Grammairiens.* Sur ce passage le *Quintil* dit : « N'ayes honte de nommer Perot, car il le vault bien. » Il s'agit de Nicolas Perot, qui a traité de la versification d'Horace et dont le travail était souvent réimprimé à cette époque, dans les éditions du poëte latin. Voir notamment l'édition Aldine de 1519 et celle de Simon de Colines de 1533.

[2] *Fluste bien jointe.* Cf. Virgile (*Egl.*, III, v. 25) : « Tibi fistula cera juncta fuit, » et Ovide : « Junctis pice cantat avenis. »

[3] *Marines.* Nous avons cité ci-dessus une *Eglogue Marine* de Hugues Salel.

[4] *Sennazar.* Jacques Sannazar, célèbre poëte italien (1458-1530), outre le roman pastoral intitulé *Arcadia*, avait publié, sous le nom d'Actius Sincerus, six *Eglogues* latines, qui lui valurent le surnom de Virgile chrétien, des *Carmina piscatoria*, etc.

[5] *La naissance du filz de Monseigneur le Dauphin*, François de Bretagne, depuis Francois II, né le 20 janvier 1544. C'est une pièce de vers en grande partie imitée de la 4e églogue de Virgile et que Marot composa pendant qu'il était exilé en Savoie. Elle commence ainsi :

> Confortez moy, Muses Savoysiennes,
> Le souvenir des adversitez miennes
> Faictes cesser, jusques à tant que j'aye
> Chanté l'Enfant dont la Gaule est si gaye.

mon gré vn des meilleurs petiz Ouuraiges que fist onques Marot. Adopte moy aussi en la famille Francoyse ces coulans, et mignars Hendecasyllables [1], à l'exemple d'vn Catule, d'vn Pontan [2], et d'vn Secund [3] : ce que tu pouras faire, si non en quantité, pour le moins en nombre de Syllabes. Quand aux Comedies, et Tragedies si les Roys, et les Republiques les vouloint restituer en leur ancienne dignité, qu'ont vsurpée les Farces, et Moralitez [4], ie seroy' bien d'opinion, que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta Langue, tu scais ou tu en doibs trouuer les Archetypes.

[1] *Hendecasyllables*, ou mieux *Hendecasyllabes*, c'est-à-dire vers de onze syllabes, comme ce vers de Catulle (XLII) : « Adeste, hendecasyllabi, quot estis. » Chez les Italiens les vers ainsi appelés sont pareils à nos vers décasyllabiques, parce qu'ils comptent la dernière syllabe après l'accent.

[2] *D'vn Pontan.* Il y a au XVe siècle deux *Pontanus*, l'un Italien, Jean Jovien Pontano (1426-1503), et l'autre Flamand, Pierre Brugge ou de Ponte (1480-1529). Tous deux ont écrit des poésies latines. C'est probablement au dernier que Du Bellay fait ici allusion. Il vécut en effet à Paris et, outre ses poésies, il a publié : *Ars versificatoria* (1520) et *Grammaticæ artis Isagôge* (1514 et 1528).

[3] *D'vn Secund.* Jean Secoud (*Joannes Secundus*), poëte hollandais (1511-1536) a écrit, outre des *Élégies* latines, les 19 pièces connues sous le nom de *Baisers* (*Basia*), et dont Montaigne faisait grand cas. Ses poésies avaient été publiées à Lyon (Seb. Gryphius, 1539) et à Utrecht (1541).

[4] *Farces, et Moralitez.* On sait que les *farces* étaient des pièces d'un comique fort grossier, et les *moralitez* des allégories le plus souvent satiriques, que jouaient les Enfants sans souci et les Clercs de la Basoche. Il en a été publié un assez grand nombre par Leroux de Lincy, Monmerqué et Francisque Michel, par le bibliophile Jacob et par Jannet.

CHAPITRE V

Du long Poëme Francoys.

Donques ò toy, qui doué d'vne excellente felicité de Nature, instruict [1] de tous bons Ars, et Sciences, principalement Naturelles, et Mathematiques, versé en tous genres de bons Aucteurs Grecz, et Latins, non ignorant des parties [2], et offices de la vie humaine, non de trop haulte condition, ou appellé au regime publiq', non aussi abiect, et pauure, non troublé d'afaires domestiques [3], mais en repoz, et tranquilité d'esprit, acquise premierement par la magnanimité de ton couraige, puis entretenue par ta prudence, et saige gouuernement, ò toy (dy-ie) orné de tant de graces, et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauure Langaige, si tu daignes l'enrichir de tes Thesors, ce sera toy veritablement qui luy feras hausser la Teste, et d'vn braue Sourcil [4] s'egaler aux superbes Langues Greque, et Latine, comme a faict de nostre Tens, en son vulgaire

[1] *Instruict*, c'est-à-dire « pourvu, » comme le latin *instructus*, et de même ci-après, p. 121.

[2] *Parties*, comme « rôles. »

[3] *Troublé d'afaires domestiques*. Du Bellay semble ici faire allusion aux agitations de sa vie privée. Voir l'*Introduction*.

[4] *Sourcil*. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. I, p. 51, note

vn Arioste[1] Italien, que i'oseroy', (n'estoit la sainc-teté des vieulx Poëmes) comparer à vn Homere, et Virgile. Comme luy donq', qui a bien voulu emprunter de nostre Langue les Noms, et l'Hystoire de son Poëme, choysi moy quelque vn de ces beaux vieulx Romans Francoys, comme vn Lancelot[2], vn Tristan[3], ou autres : et en fay renaitre au monde vne admirable Iliade, et laborieuse Eneide. Ie veux bien en passant dire vn mot à ceulx, qui ne s'employent qu'à orner, et amplifier notz Romans, et en font des Liures[4] certainement en beau, et fluide Langaige, mais beaucoup plus propre à bien entretenir Damoizelles, qu'à doctement ecrire : ie voudroy' bien (dy-ie) les auertir d'employer cete grande Eloquence à recuillir ces fragmentz de vieilles Chroniques Francoyses, et comme a fait Tite Liue

[1] *Vn Arioste*. Lodovico Ariosto, dit l'*Arioste* (1474-1533), avait donné en 1516 la première édition de l'*Orlando furioso,* poëme à la fois héroïque et bouffon, qui excita tout d'abord une admiration générale et lui valut le surnom de *divin*.

[2] *Vn Lancelot,* le fameux Lancelot du Lac, héros de plusieurs romans d'aventures appartenant au cycle de la Table Ronde.

[3] *Vn Tristan,* le fils de la belle Blanchefiore et le héros d'un autre roman d'aventures, où sont racontés ses amours avec la blonde Yseult, fille du roi d'Irlande.

[4] *Et en font des Liures*. On sait par quelles transformations ont passé au moyen âge nos chansons de geste et nos romans de chevalerie ou d'aventures. Aux *laisses* ou tirades monorimes des premiers trouvères, succédèrent les longs récits rimés des rénovateurs du XIIe et XIIIe siècles ; ces récits, à leur tour, à mesure que la langue se modifiait et qu'ils étaient moins compris des lecteurs, cédèrent la place à des traductions en prose vulgaire, dont les derniers débris ont constitué la *Bibliothèque bleue*. C'est à ces traductions que les *Quatre fils Aymon*, *Fierabras*, les *Amadis*, *Geneviève de Brabant*, etc., doivent leur grande popularité.

des Annales [1], et autres anciennes Chroniques Romaines, en batir le Cors entier d'vne belle Histoire [2], y entremeslant à propos ces belles Concions [3], et Harangues à l'immitation de celui, que ie viens de nommer, de Thucidide, Saluste, ou quelque autre bien approuué, selon le genre d'ecrire ou ilz se sentiroint propres. Tel Œuure certainement seroit à leur immortelle gloire, honneur de la France, et grande illustration de nostre Langue. Pour reprendre le propos, que i'auoy' laissé, Quelqu'vn (peut estre) trouuerra etrange, que ie requiere vne si exacte perfection en celuy, qui voudra faire vn long Poëme, veu aussi, qu'à peine se trouuerroint, encores qu'ilz feussent instruictz de toutes ces choses, qui voulussent entreprendre vn œuure de si laborieuse longueur, et quasi de la vie d'vn Homme. Il semblera à quelque autre, que voulant bailler les moyens d'enrichir nostre Langue, ie face le con-

[1] *Annales*. Les *Grandes annales* ou *Annales des grands pontifes*, furent commencées avec la République et continuées jusqu'au pontificat de P. Mucius Scévola (132 av. J.-C.). Ce qui put être conservé de ces recueils chronologiques fut très-utile aux premiers historiens Romains.

[2] *Histoire*. L'histoire moderne ne date que du XVIIIe siècle, et elle n'a pris tout son développement qu'au XIXe. Après les célèbres chroniqueurs Villehardouin, Joinville, Froissart et Commynes, les historiens de la Renaissance se modelèrent trop sur les anciens pour avoir de l'originalité, et les conseils que donne ici Du Bellay prouvent qu'il partageait leur erreur. Ceux du XVIIe siècle, Bossuet à leur tête, sont plutôt des orateurs que des historiens ; il faut arriver jusqu'à Voltaire pour trouver la véritable histoire.

[3] *Concions*. Le mot *concion*, du latin *concio*, est tout-à-fait synonyme de harangue ou discours prononcé dans une assemblée publique.

traire [1], d'autant que ie retarde plus tost [2], et refroidis l'etude [3] de ceux, qui etoint bien affectionnez à leur vulgaire, que ie ne les incite, pource, que debilitez par desespoir, ne voudront point essayer ce, à quoy ne s'attendront de pouuoir paruenir. Mais c'est chose conuenable, que toutes choses soint experimentées de tous ceux, qui desirent attaindre à quelque hault point d'excellence, et gloire non vulgaire. Que si quelqu'vn n'a du tout cete grande vigueur d'Esprit, cete parfaite intelligence des Disciplines, et toutes ces autres commoditez, que i'ai nommées, tienne pourtant le cours tel qu'il poura [4]. Car c'est chose honneste à celuy, qui aspire au premier Ranc, demeurer au second, voire au troizieme. Non Homere seul entre les Grecz, non Virgile entre les Latins, ont acquis loz, et reputation. Mais telle a eté la louange [5] de beaucoup d'autres, chacun

[1] *Je face le contraire*. C'est ce que lui reproche particulièrement le *Quintil*.

[2] *D'autant que ie retarde plus tost*. A partir de cet endroit Du Bellay reproduit presque littéralement un assez long passage de l'*Orator* (ch. I) : « Vereor ne... tardem studia multorum, qui desperatione debilitati, experiri id nolent, quod se assequi posse diffidant. Sed par est omnes omnia experiri, qui res magnas et magno opere expetendas concupiverunt. Quod si quem aut natura sua, aut illa præstantis ingenii vis forte deficiet, aut minus instructus erit magnarum artium disciplinis, teneat tamen eum cursum quem poterit : prima enim sequentem, honestum est in secundis tertiisque consistere. Nam in poetis, non Homero soli locus est... aut Archilocho, aut Sophocli, aut Pindaro ; sed horum secundis, vel etiam infra secundos. »

[3] *L'etude*, comme « le zèle, l'ardeur, » du lat. *studium*.

[4] *Tienne... le cours tel qu'il poura*, c'est-à-dire « qu'il suive sa route jusqu'où il pourra. »

[5] *La louange*, comme « le mérite. »

en son genre, que pour admirer les choses haultes, on ne laissoit pourtant de louer les inferieures [1]. Certainement si nous auions des Mecenes [2], et des Augustes, les Cieux, et la Nature ne sont point si Ennemis de nostre Siecle, que n'eussions encores des Virgiles. L'honneur nourist les Ars [3], nous sommes tous par la gloire enflammez à l'etude des Sciences, et ne s'eleuent iamais les choses, qu'on voit estre deprisées de tous. Les Roys, et les Princes deuroint (ce me semble) auoir memoire de ce grand Empereur [4], qui vouloit plus tost la venerable puissance des Loix estre rompue, que les Œuures de Virgile, condamnées au feu par le Testament de l'Aucteur, feussent brulées. Que diray-ie de cet autre grand Monarque [5], qui desiroit plus le renaitre d'Homere, que le gaing d'une grosse battaille ? Et quelquefois etant pres du Tumbeau d'Achile, s'ecria haultement. O bienheureux Adolescent, qui as trouué vn tel Buccinateur de tes louanges [6] ! Et à la

[1] *Louer les inferieures*. Cf. encore Cicéron (*Orator*, c. I).

[2] *Si nous auions des Mecenes*. Martial (*Epigr.*, VIII, 56) : « Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones. »

[3] *L'Honneur nourist les Ars*, etc. Cicéron (*Tuscul.*, I, 2) : « Honos alit artes, omnesque incenduntur ad studia gloria ; jacent que ea semper, quæ apud quosque improbantur. »

[4] *Ce grand Empereur*, Auguste, à qui le biographe de Virgile attribue ce vers :

« Frangatur potius legum veneranda potestas. »

[5] *Cet autre grand Monarque*, Alexandre, qui, au rapport de Plutarque (*De profect. in virt.*, XVI), aurait dit à un messager qui accourait à lui l'air joyeux : Τί μοι μέλλεις, ὦ'ταν, ἀπαγγελεῖν ; ἢ ὅτι Ὅμηρος ἀναβεβίωκεν ;

[6] *Vn te Buccinateur de tes louanges*. Cicéron (*pro Archia*, x) :

verité, sans la diuine Muse d'Homere, le mesme Tumbeau qui couuroit le corps d'Achile, eust aussi accablé son Renom. Ce qu'auient à tous ceux, qui mettent l'asseurance de leur immortalité au Marbre, au Cuyure, aux Collosses, aux Pyramides, aux laborieux Edifices, et autres choses non moins subiectes aux iniures du Ciel, et du Tens, de la flamme, et du fer, que de fraiz excessifz, et perpetuelle sollicitude. Les Allechementz de Venus[1], la gueule[2], et les ocieuses plumes[3] ont chassé d'entre les Hommes tout desir de l'immortalité[4] : mais encores est ce chose plus indigne, que ceux, qui d'ignorance et toutes especes de vices font leur plus grande gloire, se moquent de ceux, qui en ce tant louable labeur Poëtique employent les heures, que les autres consument aux Ieuz, aux Baings, aux Banquez, et autres telz menuz plaisirs. Or neantmoins quelque infelicité de siecle, ou nous soyons, toy à qui les Dieux, et les Muses auront eté si fauorables comme i'ay dit, bien que tu soyes depourueu de la faueur des hommes, ne laisse pourtant à entreprendre[5] vn

« O fortunate, inquit, adolescens, qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris. » Cf. Plutarque (*Vie d'Alex.*, xx).

[1] *Les Allechementz de Venus.* Amyot traduisant Plutarque (*De la manière de lire les poëtes*) a écrit également: « Les allèchements du plaisir. »

[2] *La gueule*, pour « la gourmandise, » du lat. *gula.*

[3] *Les ocieuses plumes*, du latin *otiosus.* On lit dans Malherbe (*Ode à Henri le Grand*, liv. II, p. 91) : « Et ne tiens point ocieuses Ces âmes ambitieuses, Qui, etc. »

[4] *Tout desir de l'immortalité.* Cf. Salluste (*Jugurtha*, II).

[5] *Ne laisse pourtant à entreprendre*, c'est-à-dire « ne laisse point à d'autres le soin de, » et par uite « ne néglige pas de. » Cf. Ma-

œuure digne de toy, mais non deu à ceux, qui tout ainsi qu'ilz ne font choses louables, aussi ne font ilz cas d'estre louez. Espere le fruict de ton labeur de l'incorruptible, et non enuieuse Posterité : c'est la Gloire, seule echelle, par les degrez de la quele les mortelz d'vn pié leger montent au Ciel, et se font compaignons des Dieux.

CHAPITRE VI

D'inuenter des Motz, et quelques autres choses, que doit obseruer le Poëte Francoys.

Mais de peur, que le vent d'Affection ne pousse mon Nauire si auant en cete Mer, que je soye en danger du nauffrage, reprennant la Route, que i'auoy' laissée, ie veux bien auertir celuy, qui entreprendra un grand œuure, qu'il ne craigne point d'inuenter, adopter, et composer à l'immitation des Grecz quelques Motz Francoys, comme Ciceron se vante d'auoir fait en sa Langue [1]. Mais si les Grecz, et Latins eussent eté supersticieux en cet endroit, qu'auroint-ilz ores, de quoy magnifier si haultement cete Copie, qui est en leurs Langues ? Et si Horace

rot : « Car quoique né de Paris je ne soys, Point je ne laisse à estre bon Françoys. »

[1] *Comme Ciceron se vante d'auoir fait en sa Langue*, surtout dans ses traités philosophiques.

permet, qu'on puysse en vn long Poëme dormir quelquesfois[1], est il deffendu en ce mesme endroict vser de quelques motz nouueaux[2], mesmes quand[3] la necessité nous y contraint? Nul, s'il n'est vrayment du tout ignare, voire priué de Sens commun, ne doute point que les choses n'ayent premierement eté : puis apres les motz auoir eté inuentez pour les signifier : et par consequent aux nouuelles choses estre necessaire imposer nouueaux motz, principalement és Ars, dont l'vsaige n'est point encores commun, et vulgaire, ce, qui peut arriuer souuent à nostre Poëte, au quel sera necessaire emprunter beaucoup de choses non encor' traitées en nostre Langue. Les Ouuriers (afin que ie ne parle des Sciences liberales) iusques aux Laboureurs mesmes, et toutes sortes de gens mecaniques[4], ne pouroint conseruer leurs mestiers, s'ilz n'vsoint de motz à eux vsitez, et à nous incongneuz. Ie suis bien d'Opinion, que les Procureurs, et Auocatz vsent des termes propres à

[1] *Dormir quelquesfois*. Cf. Horace (*Art poét.*, v. 360) : « Verum operi longo fas est obrepere somnum. »

[2] *Vser de quelques motz nouueaux*. Cf. Horace (*Art poét.*, v. 48-59).

[3] *Mesme quand*, c'est à-dire « surtout quand. » Cf. ci-dessus. liv. I, ch. I, *ad finem*.

[4] *Gens mecaniques*, c'est-à-dire « artisans. » L'adjectif *mécanique* ne se dit plus que des choses; mais jusqu'au XVe siècle on l'employait, même substantivement, en parlant des personnes. Cf. Oresme : « Les juges, les chevaliers, les mecaniques, » et Juvénal des Ursins (*Charles VI*, 1382) : « Et à Rouen se meirent sus deux cents personnes mecaniques. »

leur profession sans rien innouer [1] : mais vouloir oter la liberté à vn scauant Homme, qui voudra enrichir sa Langue, d'vsurper [2] quelquesfois des Vocables non vulgaires, ce seroit retraindre [3] notre Langaige, non encor' assez riche, soubz vne trop plus rigoreuse Loy, que celle, que les Grecz, et Romains se sont donnée. Les quelz, combien qu'ilz feussent sans comparaison, plus que nous copieux, et riches, neantmoins ont concedé aux Doctes Hommes [4] vser souuent de motz non acoutumés és choses non acoutumées. Ne crains donques Poëte futur, d'innouer quelques termes, en vn long Poëme principalement, auecques modestie toutesfois, [5]Analogie, et Iugement de l'Oreille, et ne te soucie, qui le treuue bon, ou mauuais : esperant que la Posterité l'approuuera, comme celle, qui donne foy [6] aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouueauté aux antiques, vsaige aux non acoutumées, et douceur aux apres, et rudes. Entre autres

[1] *Sans rien innouer*. C'est au Palais en effet que se conservent le mieux, même aujourd'hui, les termes, locutions et formules, partout ailleurs tombées en désuétude.

[2] *Vsurper*, c'est-à-dire « faire usage de », du latin *usurpare* (*usu rapere*).

[3] *Retraindre*, pour « restreindre. » Du Bellay a adopté cette orthographe par analogie sans doute, *retraindre* représentant *re* et *étreindre*, comme *rétablir* représente *re* et *établir*.

[4] *Ont concedé... vser*. Cf. ci-dessus, même livre, ch. II : « N'ont point concedé estre mediocres. »

[5] *Avesques modestie toutesfois*. Horace (*Art poét.*, v. 51) : « Dabiturque licentia sumpta pudenter. »

[6] *Comme celle, qui donne foy aux choses douteuses*. Tournure presque latine : *quum ea sit per quam res dubiæ fidem sint habituræ*.

choses, se garde bien nostre Poëte d'vser de Noms propres Latins, ou Grecs, chose vrayment aussi absurde, que si tu appliquois une Piece [1] de Velours verd à vne Robe de Velours rouge. Mais seroit-ce pas vne chose bien plaisante, vser en un ouuraige Latin d'vn Nom propre d'Homme, ou d'autre chose, en Francoys ? comme *Ian currit, Loyre fluit* [2], et autres semblables. Accommode donques telz Noms propres de quelque Langue, que ce soit à l'vsaige de ton vulgaire : suyuant les Latins, qui pour Ἡρακλῆς, ont dit *Hercules*, pour Θησεὺς, *Theseus :* et dy Hercule, Thesée, Achile, Vlysse, Virgile, Ciceron, Horace. Tu doibz pourtant vser en cela de iugement, et discretion [3], car il y a beaucoup de telz noms, qui ne se peuuent approprier en Francoys, les vns Monosyllabes, comme *Mars* : les autres dissyllabes comme *Venus ;* aucuns de plu-

[1] *Vne piece*, c'est-à-dire « un morceau. »

[2] *Jan currit, Loyre fluit*, au lieu de dire « Johannes currit, Liger fluit. »

[3] *De iugement, et discretion.* C'est ce que n'a pas toujours observé l'école de Ronsard, et cette mode de franciser les noms propres des Grecs et des Romains a persisté jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. A cette époque, Corneille risquait encore des noms qui nous font sourire aujourd'hui. Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. XLVI), avait essayé de réagir contre cet abus : « Je scay, dit-il, bon gré à Amyot d'avoir laissé dans le cours d'une oraison françoise les noms Latins tous entiers, sans les bigarrer et changer pour leur donner une cadence françoise... J'ay souhaité souvent que ceux qui escrivent les histoires en Latin nous laissassent nos noms tous tels qu'ils sont : car en faisant de Vaudemont *Vallemontanus*, et les metamorphosant pour les garber à la Grecque ou à la Romaine, nous ne sçavons où nous en sommes et en perdons la cognoissance. »

sieurs syllabes, comme *Iupiter*, si tu ne voulois [1] dire *Ioue*, et autres infinitz, dont ie ne te sçauroy' bailler certaine reigle. Parquoy ie renuoye tout au iugement de ton oreille. Quand au reste, vse de motz purement Francoys, non toutesfois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois vsurper, et quasi comme enchasser ainsi qu'vne Pierre precieuse, et rare, quelques motz antiques en ton Poëme, à l'exemple de Virgile, qui a vsé de ce mot *olli* pour *illi*, *aulaï* pour *aulæ*, et autres. Pour ce faire, te faudroit voir [2] tous ces vieux Romans, et Poëtes Francoys, ou tu trouuerras vn *aiourner*, pour *faire iour* [3] (que les Praticiens [4] se sont fait propre), *anuyter*, pour *faire nuyt* [5]. *Assener* [6], pour *frapper*, ou on

[1] *Si tu ne voulois*, c'est-à-dire « à moins que tu ne veuilles, » et de même quelques lignes plus loin. Cf. ci-dessus, même livre, ch. IV, p. 115, note 4.

[2] *Te faudrait voir*, c'est-à-dire « il te faudrait parcourir, feuilleter. »

[3] *Aiourner, pour faire iour*. Ainsi dans *Berte aux grans piés* (XV) : « Devant l'aube aparant, ains qu'il fust aiourné, » et dans le *Renart* (v. 17527) : « Au matin quant il aiorna, Sire Lietart s'apareilla. » On trouverait des exemples aussi anciens du mot *ajourner* dans le sens de « assigner à jour dit. »

[4] *Les Praticiens*, c'est-à-dire les gens de loi.

[5] *Anuyter, pour faire nuyt*. Ainsi dans Berte (XXXVII) : « Quant ore voit la dame qu'ens au bois lui anuite, » et dans le *Roman de la Rose*, en parlant de l'escarboucle (v. 1107) : « Et la pierre si clere estoit Que, maintenant qu'il anuitoit, L'en s'en veïst bien au besoing Conduire d'une liue loing. » — J. du Bellay lui-même a réuni les deux mots dans un seul vers : « D'une entresuyuante fuyte Il aiourne et puis anuyte. »

[6] *Assener*. L'usage de ce mot n'est nullement perdu. Littré fait remarquer que c'est la forme ancienne et vulgaire de *assigner*. *As-*

visoit, et proprement d'vn coup de Main, *isnel*[1], pour *leger*, et mil' autres bons motz, que nous auons perduz par notre negligence. Ne doute point que le moderé vsaige de telz vocables ne donne grande maiesté tant au Vers comme à la Prose : ainsi que font les Reliques des Sainctz aux Croix, et autres sacrez Ioyaux dediez aux Temples.

CHAPITRE VII

De la Rythme, et des Vers sans Rythme.

Quand à la Rythme, ie suy' bien d'opinion, qu'elle soit riche, pource qu'elle nous est ce, qu'est la quantité aux Grecz et Latins. Et bien que n'ayons cet vsaige de Piez comme eux, si est ce, que[2] nous auons vn certain nombre de Syllabes en chacun

sener avait primitivement le double sens de frapper un but et de fixer une époque ou un terme.

[1] *Isnel, pour leger.* Ainsi dans *Brun de la Montagne* (v. 1876) : « Vne dame plaisans qui chevauchoit isnel, » et dans le *Savetier Baillet* (v. 8) : « Quant Baillet aloit hors de son ostel, Le prestre venoit qui estoit isnel. » — Cf. aussi Du Bellay (*A Mme la Ctesse de Tonnerre*, t. I, p. 265) :

« Dieu leur a donné des aisles
Qui sont bien assez isnelles
Pour voler iusques aux cieux. »

— Voir aussi son *Epistre* à de Morel en tête de sa traduction de l'Enéide.

[2] *Si est ce, que*, c'est-à-dire cela est ainsi que, du moins. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. II, p. 53, note 3.

Genre de Poëme, par les quelles, comme par Chesnons le vers Francoys lié, et enchainé, est contraint de se rendre en cete etroite prison de Rythme [1], soubz la garde le plus souuent d'vne couppe feminine [2], facheux, et rude Gëolier, et incongneu des autres vulgaires. Quand ie dy, que la Rythme doit estre riche [3], ie n'entens qu'elle soit contrainte, et semblable à celle d'aucuns, qui pensent auoir fait vn grand chef d'œuure en Francoys, quand ilz ont rymé vn *imminent* et vn *eminent*, vn *misericordieusement* et vn *melodieusement*, et autres de semblable farine, encores qu'il n'y ait sens, ou raison, qui vaille. Mais la Rythme de notre Poëte sera voluntaire, non forcée : receue, non appellée : propre, non aliene : naturelle, non adoptiue : bref, elle sera telle, que le vers tumbant en icelle ne contentera moins l'oreille, qu'vne bien armonieuse Musique tumbante en vn bon, et parfait accord. Ces Equiuoques [4] donq', et ces simples Rymez auec-

[1] *Cete etroite prison de Rythme.* Cf. Brunetto Latini (*Tresor*, III, I, 10, p. 481) : « Li sentiers de rime est plus estroiz et plus fors, si comme cil qui est clos et fermez de murs et de paliz, ce est a dire de poinz et de numbre et de mesure certaine de quoi on ne puet ne ne doit trespasser. »

[2] *Couppe feminine.* Voir pour les règles particulières de la prosodie à cette époque les *Arts poétiques* du XVIe siècle, et aussi Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, et L. Quicherat, *Traité de Versification française* (1850).

[3] *La rythme doit estre riche.* Voir pour tout ce passage le *Petit Traité de poésie française* de Théodore de Banville, p. 50 et 66-68.

[4] *Ces Equivoques.* On appelait ainsi des rimes formées de telle manière, dit M. Littré, « que le son d'un mot placé à la fin d'un vers reparaissait dans le vers consonnant, mais en formant un autre sens. » Jean Meschinot, Jean Molinet, Guillaume Cretin, les

ques leurs composez, comme vn *baisser* et *abaisser*, s'ilz ne changent, ou augmentent grandement la signification de leurs simples, me soint chassez bien loing : autrement, qui ne voudroit[1] reigler sa Rythme comme i'ay dit, il vaudroit beaucoup mieux ne rymer point : mais faire des vers libres, comme a fait Petrarque en quelque endroit : et de nostre tens le Seigneur Loys Aleman[2], en sa non moins docte, que plaisante Agriculture. Mais tout ainsi que les Peintres, et Statuaires mettent plus grand' industrie à faire beaux, et bien proportionnez les corps qui sont nuds, que les autres : aussi faudroit il bien que ces Vers non rymez, feussent bien charnuz, et nerueux : afin de compenser par ce moyen le default de la Rythme. Ie n'ignore point, que quelques vns ont fait vne Diuision de Rythme, l'vne en Son, et l'autre en Ecriture : à cause de ces dyphthongues *ai*, *ei*, *oi*, faisant conscience de rymer *maitre*, et *prestre*, *fontaines*, et *Athenes*, *connoitre*, et *naitre*. Mais ie ne veulx que notre

deux Marot se sont complu à ces équivoques : ils font rimer par exemple *rimailleurs* avec *rime ailleurs ; méchant son* avec *met chanson*, etc. — Voici quelques vers ainsi rimés empruntés à une pièce assez rare d'Antoine Du Verdier, intitulée *les Omonimes* (Lyon, 1572) :

« Or es-tu attaché ! peu après marry es
De t'estre mis au rang des nouueaux mariez.
Regrettant le passé tu fais piteuse chere,
D'avoir si tost perdu ta liberté tant cherre, etc. »

[1] *Qui ne voudroit*, c'est-à-dire « si l'on ne voulait point. »

[2] *Loys Aleman*. Le signore Luigi Alamanni, dont la *Coltivazione*, dédiée à la dauphine Catherine de Médicis, fut imprimée à Paris, chez Robert Estienne, en 1546.

Poëte regarde si superslicieusement à ces petites choses : et luy doit suffire que les deux dernieres syllabes[1] soint vnisones, ce qui arriueroit en la plus grand' part tant en voix, qu'en Ecriture, si l'orthographe Francoyse n'eust point eté deprauée par les Praticiens. Et pour ce, que Loys Megret[2] non moins amplement, que doctement a traité cete partie, Lecteur, ie te renuoye à son Liure : et feray fin à ce propos, t'ayant sans plus auerty de ce mot en passant, c'est, que tu te gardes de rythmer les motz manifestement longs auecques les brefz, aussi manifestement brefz, comme vn *pásse*[3], et *trace*, vn *máitre*, et *mettre*, vne *cheuelúre*, et *hure*, vn *bast*, et *bat*, et ainsi des autres.

[1] *Les deux dernieres syllabes*. Cf. Brunetto Latini (*Tresor*, loc. cit.) : « Apres ce conuient-il amesurer les deus derraines sillabes dou vers en tel maniere que totes les lettres de la derraine sillabe soient semblables, et au mains la voieul de la sillabe qui va devant la derraine. »

[2] *Loys Megret*. Nous ne connaissons de ce grammairien que deux ouvrages : 1° le *Traité touchant le commun vsage de l'Escriture françoyse*, dont le privilége est du 11 octobre 1542, mais qui ne fut publié qu'en 1545, à Paris, chez la veuve de D. Janot (il y est parlé des accents de la langue françoise) ; 2° le *Tretté de la Grammere francoeze*, qui ne parut qu'en 1550.

[3] *Pásse*. L'accent aigu placé sur l'*a* de *passe* et de *maitre*, et sur l'*u* de *cheveliure* indique que ces syllabes sont longues.

CHAPITRE VIII

De ce mot Rythme, de l'inuention des Vers rymez, et de quelques autres Antiquitez vsitées en notre Langue.

Tout ce, qui tumbe soubz quelque mesure, et iugement de l'Oreille (dit Ciceron [1]) en Latin s'appelle *Numerus*, en Grec, ῥυθμὸς, non point seulement au Vers, mais à l'Oraison [2]. Parquoy improprement notz Anciens ont astrainct le nom du Genre soubz l'Espece, appellant Rythme cete consonance de syllabes à la fin des vers, qui se deuroit plus tost nommer ὁμοιοτέλευτον, c'est à dire finissant de mesmes, l'vne des Especes du Rythme. Ainsi, les Vers encores qu'ilz ne finissent point en vn mesme son, generalement se peuuent apeller Rythme : d'autant que la signification de ce mot ῥυθμὸς est fort ample, et emporte beaucoup d'autres termes, comme κανὼν, μέτρον, μέλος εὔφωνον, ἀκολουθία, τάξις, σύγκρισις. Reigle, Mesure, Melodieuse consonance de voix, consequu-

[1] *Dit Ciceron.* Voir *De Oratore*, III, XLVIII, et *Orator*, LII. Voir aussi Quintilien, *Instit. orat.*, IX, IV.

[2] *Mais à l'Oraison.* Voir Cicéron (*Orator*, XX, 67). Cf. aussi Oresme (*Thèse* de Meunier) : « Il ne prent pas rimes ainsi comme l'en vse communement en françois de ce mot ; il entent par rime toute mesure conuenable de sillabes ou de sons. »

tion [1], ordre et comparaison. Or quand à l'Antiquité de ces Vers, que nous appellons rymez, et que les autres vulgaires ont empruntez de nous, si on adioute foy à Ian le Maire de Belges, diligent rechercheur de l'Antiquité, Bardus V. Roy des Gaules [2] en feut inuenteur : et introduysit vne secte de Poëtes nommez Bardes [3], les quelz chantoint melodieusement leurs rymes auecques instrumentz, louant les vns, et blamant les autres, et etoint (comme temoingne Dyodore [4] Sicilien en son .vj. liure) de si grand' estime entre les Gaullois, que si deux Armées ennemies etoint prestes à combattre, et les ditz Poëtes se missent entre deux, la Bataille cessoit, et moderoit chacun son Ire. Ie pourroy' alleguer assez d'autres Antiquitez, dont notre Langue auiourd'huy est ennoblie, et qui montrent les Histoires n'estre faulses [5], qui ont dit les Gaulles anciennement auoir eté florissantes, non

[1] *Consequution*, c'est-à-dire « suite, enchaînement. »

[2] *Bardus V. Roy des Gaules*. Il est inutile de faire remarquer que ce roi éponyme est purement imaginaire et que les recherches de Jean le Maire de Belges n'ont aucune valeur.

[3] *Poëtes nommez Bardes*. Les *Bardes* appartiennent à la race gaëlique et leur langue est un dialecte du celte, où il faut encore distinguer l'*erse* on ancien irlandais et le *gaëlique* des Highlands d'Ecosse et de l'île de Man. Parmi les plus fameux bardes, on cite surtout Seachan Torpest, auteur du *Tain bo Chuailgne*, le plus célèbre des poëmes gaëliques ; Fionn Mac Cumhaill, plus connu sous le nom de Fingal, son fils Oisin (Ossian), Osgur (Oscar) et Fergus Finnbheoil, tous deux fils d'Oisin, et Caeilthe Mac Ronain, cousin de Fionn.

[4] *Dyodore... en son. vj. liure*. Du Bellay traduit ici plusieurs phrases de Diodore; mais l'indication qu'il donne n'est pas exacte. Ces détails se trouvent liv. V, ch. XXXI.

[5] *Les Histoires n'estre faulses, qui*, etc. Tournure latine.

seulement en Armes, mais en toutes sortes de sciences, et bonnes lettres. Mais cela requiert bien un œuure entier : et ne seroit apres tant d'excellentes Plumes, qui en ont ecrit, mesmes de nostre Tens, que retixtre [1] (comme on dit) la Toile de Penelope. Seulement i'ay bien voulu, et ne me semble mal à propos, montrer l'Antiquité de deux choses fort vulgaires en notre Langue, et non moins anciennes entre les Grecz : L'vne est cete inuersion de Lettres [2] en vn propre Nom, qui porte quelque deuise conuenable à la personne : comme en FRANCOYS DE VALOYS. De facon suys royal, HENRY DE VALOYS, Roy es de nul hay. L'autre est en vn Epigramme, ou quelque autre œuure Poëtique, une certaine election des Lettres capitales disposées en sorte, qu'elles portent ou le nom de l'Autheur ou quelque Sentence. Quand à l'inuersion de Lettres que les Grecz appellent ἀναγραμματισμὸς, l'interprete de Lycophron [3] dit en sa vie. En ce tens la florissoit Lycophron, non tant pour la Poësie, que pource qu'il faisoit des Anagrammatismes. Exemple du nom du Roy Ptolomée. Πτολεμαῖος, ἀπο μέλιτος, c'est-à-dire, Enmiellé, ou de Miel. De la Royne Arsinoë qui feut

[1] *Retixtre*, du latin *retexere*. Cf. Cicéron (*Acad.*, II, 29) : « Quasi Penelope telam retexens. »

[2] *Inuersion de Lettres*, c'est-à-dire une anagramme. — La manie des anagrammes a régné surtout au XVIe et au XVIIe siècles ; les poëtes de la Pléiade avaient trouvé dans Pierre de Ronsard, *Rose de Pindare*. Voir L. Lalanne, *Curiosités littéraires* (1857, in-16).

[3] *L'Interprete de Lycophron*, Isaac Tzetzès, grammairien byzantin du XIIe siècle. — Quant à Lycophron, Voir ci-dessus, liv. I, ch. XI, p. 94, note 7.

femme dudit Ptolomée, Ἀρσινόη, Ἥρας ἴον, c'est à dire, la Violette de Iuno. Artemidore, aussi le Stoïque a laissé en son Liure des Songes vn chapitre de l'Anagrammatisme, où il montre, que par l'inuersion des Lettres on peut exposer les Songes [1]. Quand à la disposition des Lettres Capitales, Eusebe [2], au liure de la preparation Euangelique dit, que la Sybille Erythrée [3] auoit prophetizé de IESV-CHRIST : preposant a chacun de ses Vers certaines Lettres, qui declaroint le dernier Aduenement de Christ. Les dites lettres portoint ces mots. IESUS. CHRISTVS. SERVATOR. CRVX. Les Vers feurent translatez par S. Augustin (et c'est ce, qu'on nomme les XV Signes du Iugement) les quelz se chantent encor' en quelques Lieux. Les Grecz appellent cete preposition de Lettres, au commencement des vers, ἀκροστιχίς [4]. Ciceron en parle au Liure de Diuination [5] :

[1] *On peut exposer les Songes.* Colletet avait bien raison de dire dans son épigramme à Ménage :

> Que tous ces renverseurs de noms
> Ont la cervelle renversée.

[2] *Eusebe.* Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en 315. Sa *Préparation évangélique* (Εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως προπαρασκευή) est un traité en 15 livres contre le paganisme.

[3] *La Sybille Erythrée.* On a compté jusqu'à dix sibylles ; celles d'Erythres (ville d'Ionie) et de Cumes étaient les plus célèbres. Leurs prophéties se trouvent dans les *Oracles Sibyllins*, ouvrage supposé, écrit en vers grecs. On en trouvera le texte dans l'édition d'Alexandre (Paris, 1841-57, 2 vol, 8°) et dans celle de Friedleib (Leipzig, 1853).

[4] Ἀκροστιχίς, c'est-à-dire acrostiche. Voir dans Vapereau, *Dictionnaire des Littératures*, un article curieux sur l'acrostiche.

[5] *Au Liure de Divination.* Voir liv. II, ch. LIV : « In Sibyllinis ex primo versu cujusque sententiæ primis litteris illius sententiæ

voulant prouuer par cete curieuse diligence, que les vers des Sybilles, etoint faictz par Artifice, et non par inspiration diuine. Cete mesme Antiquité se peut voir en tous les Argumens de Plaute[1], dont chacun en ses Lettres capitales, porte le nom de la Comedie.

CHAPITRE IX

Obseruation de quelques manieres de parler Francoyses.

I'ay declaré en peu de Paroles, ce qui n'auoit encor' eté (que ie saiche) touché de notz Rhetoriqueurs Francoys. Quand aux couppes feminines, Apostrophes, Accens, l'*é* masculin, et l'*é* feminin, et autres telles choses vulgaires, notre Poëte les apprendra de ceux, qui en ont ecrit. Quand aux Especes de vers, qu'ilz veulent limiter, elles sont aussi diuerses, que la fantasie des Hommes, et que

carmen omne prætexitur. Hoc scriptoris est, non furentis ; adhibentis diligentiam, non insani. »

[1] *Tous les Argumens de Plaute*. Ces arguments en vers ont été attribués à Priscien. Voici celui du *Rudens* (le Cordage) :

> Reti piscator de mari extraxit vidulum,
> Vbi erant herilis filiæ crepundia,
> Dominum ad lenonem quæ subrepta venerat.
> Ea in clientelam suipte imprudens patris
> Naufragio ejecta devenit : congnoscitur ;
> Suoque amico Pleusidippo jungitur.

la mesme Nature[1]. Quand aux vertuz, et vices du Poëme, si diligemment traités par les Anciens, comme Aristote, Horace, et apres eux Hieronyme Vide[2]. Quand aux figures des sentences, et des motz, et toutes les autres parties de l'Eloquution, les Lieux de commiseration, de Ioye, de Tristesse, d'Ire, d'Admiration, et toutes autres commotions de l'Ame[3], ie n'en parle point apres vn si grand nombre d'excellens Phylosophes, et Orateurs, qui en ont traicté, que ie veux auoir eté bien leuz et releuz[4] de nostre Poëte, premier qu'il entreprenne[5] quelque hault, et excellent ouuraige. Et tout ainsi qu'entre les Aucteurs Latins, les meilleurs sont estimez ceux, qui de plus pres ont immité les Grecz, ie veux aussi que tu t'eforces de rendre au plus pres du naturel, que tu pouras la Phrase, et maniere de parler Latine, en tant que la proprieté de l'vne, et l'autre Langue le voudra permettre. Autant te dy-ie de la Greque, dont les facons de parler sont fort approchantes de notre vulgaire[6], ce que mesmes on peut congnoitre

[1] *La mesme Nature*, pour la « nature même. » Cf. ci-dessus, liv. I, ch. v, p. 64, note 1.

[2] *Hieronyme Vide*. Marco Girolamo Vida, de Crémone (1480-1566), poëte latin moderne, fut le rival de Sannazar et de Fracastor. Son *Art poétique* en 3 chants (*De Arte poetica*, Rome, 1527, 4°) a mérité de prendre rang après celui d'Horace.

[3] *Commotions de l'Ame*, comme « émotions, passions, » du latin *commotio*.

[4] *Leuz et releuz*. Cf. ci-dessus, même livre, ch. IV.

[5] *Premier qu'il entreprenne*, c.-à-d. « avant qu'il entreprenne.

[6] *Fort approchantes de notre vulgaire*. Voir ce que dit à ce sujet Henri Estienne dans son *Traicté de la conformité du langage*

par les Articles, incongneuz de la Langue Latine. Vse donques hardiment de l'Infinitif pour le Nom, comme *l'aller*, *le chanter*, *le viure*, *le mourir*. De l'Adiectif substantiué, comme *le liquide des eaux*, *le vuyde de l'air*, *le fraiz des vmbres*[1], *l'epes des forestz*[2], *l'enroué des cimballes*[3], pourueu que telle maniere de parler adioute quelque grace et vehemence : et non pas, *le chault du feu*, *le froid de la glace*, *le dur du fer*, et leurs semblables. Des Verbes, et Participes, qui de leur nature n'ont point d'infinitifz apres eux, auecques des infinitifz, comme *tremblant de mourir* et *volant d'y aller*[4], pour *craignant de mourir* et *se hastant d'y aller ;* Des Noms pour les Aduerbes, comme *ilz combattent obstinez*, pour *obstinéement* : *il vole leger*, pour *legerement*, et mil' autres manieres de parler, que tu pouras mieux obseruer par frequente, et curieuse[5] lecture, que ie ne te les sçauroy' dire. Entre autres choses, ie t'auerty' vser souuent de la

Françoys avec le Grec (édit. Feugère, Paris, 1853, in-12), et particulièrement dans la *Préface*.

[1] *L'enroué des cimballes*. Cf. Du Bellay (*Antérot.*, t. I, p. 174, édit. Marty-Laveaux) :

> « Motz qui aux oreilles me sonnent
> Si doucement, que plus m'étonnent
> Que les Grenoilles, ou Cygales,
> Ou que l'Enrouë des cymbales. »

[2] *Le fraiz des vmbres*, c'est-à-dire la « fraîcheur des ombrages. »

[3] *L'epes des forestz*. Du Bellay, appliquant son précepte, a dit : « [La forest] Voit par l'epes de sa neuve ramée Maint libre oyseau qui de tous côtés erre. »

[4] *Volant d'y aller*. Cette tournure n'a pas obtenu aussi bien droit de cité que la précédente.

[5] *Curieuse*, comme « soigneuse, attentive. »

figure ANTONOMASIE[1], aussi frequente aux Anciens Poëtes, comme peu vsitée, voire incongnue des Francoys. La grace d'elle est quand on designe le Nom de quelque chose par ce, qui luy est propre, comme le *Pere foudroyant*, pour *Iupiter* : le *Dieu deux fois né*, pour *Bacchus* : la *Vierge chasseresse*, pour *Dyane*. Cete figure a beaucoup d'autres especes, que tu trouuerras chés les Rhetoriciens, et a fort bonne grace, principalement aux descriptions, comme : *Depuis ceux, qui voyent premiers rougir l'Aurore, iusques la, ou Thetis recoit en ses vndes le filz d'Hyperion*, pour *Depuis l'Orient iusques a l'Occident*. Tu en as assez d'autres exemples és Grecz, et Latins, mesmes en ces diuines experiences de Virgile[2], comme du fleuue glacé, des XII signes du Zodiaque, d'Iris, des XII labeurs d'Hercule, et autres. Quand aux Epithetes, qui sont en notz Poëtes Francoys la plus grand' part ou froids, ou ocieux[3], ou mal à propos, ie veux, que tu en vses de sorte, que sans eux ce, que tu dirois seroit beaucoup moindre, comme la *flamme deuorante*, les *souciz mordans*, la *gehinnante*[4] *sollicitude* : et regarde[5] bien qu'ilz

[1] *Antonomasie*, pour « antonomase, » sorte de synecdoque.

[2] *Experiences*, est ici synonyme de « hardiesses, » c'est-à-dire de figures dues à un génie divin et essayées avec bonheur. Voir, par exemple : *Géorg.*, I, 232 ; III, 360 et suiv. ; *Æneid.*, IV, 700 ; V, 606 ; VI, 801 ; VIII, 288, etc., etc.

[3] *Ocieux*, comme « oiseux. » Cf. ci-dessus, même livre, ch. V, p. 124. note 3.

[4] *Gehinnante*, c'est-à-dire qui met à la torture. Cf. ci-dessus, liv. I, ch. IX, p. 75, note 1.

[5] *Regarde bien*, comme « veille à ce que. »

soint conuenables, non seulement à leurs substantifz, mais aussi à ce, que tu decriras, afin que tu ne dies l'*eau' vndoyante*[1], quand tu la veux decrire *impetueuse*: ou la *flamme ardente*, quand tu la veux montrer *languissante*. Tu as Horace entre les Latins fort heureux en cecy, comme en toutes choses. Garde toy aussi de tumber en vn vice commun, mesmes aux plus excellens de nostre Langue, c'est l'omission des Articles[2]. Tu as exemple de ce vice en infiniz endroictz de ces petites Poësies Francoyses. I'ay quasi oublié vn autre default bien vsité et de tresmauuaise grace. C'est quand en la quadrature des Vers Heroïques[3] la sentence[4] est trop abruptement couppée. comme : *Si non que tu en montres vn plus seur*. Voyla ce, que ie te vouloy' dire breuement de ce, que tu doibz obseruer tant au Vers, comme à certaines manieres de parler peu, ou point encor' vsitées des Francoys. Il y en a, qui fort supersticieusement entremeslent les vers Masculins auecques les Feminins[5], comme on peut

[1] *Vndoyante*, qui se meut avec mollesse et lenteur, comme il arrive quand elle est agitée par le souffle du zéphyr.

[2] *L'omission des Articles*. Du Bellay lui-même n'est pas toujours exempt de ce défaut.

[3] *Vers Heroïques*. Voir ci-dessus, même livre, ch. IV, p. 116, ce qu'il faut entendre par vers héroïques.

[4] *La sentence*, c'est-à-dire « la pensée. »

[5] *Les vers Masculins avecques les Feminins*. C'est ce qu'on appelle *rimes croisées* ou *mêlées*. — Voir l'avis *Au Lecteur* qui précède les vers lyriques de Du Bellay (éd. Marty-Laveaux, t. Ier, p. 175) : « Ie n'ay entremellé fort supersticieusement les Vers Masculins avecques les Feminins, comme on vse en ces Vaudeuiles, et Chansons qui se chantent d'vn mesme chant par tous les couplets... Toutesfois tu trouverras quelques Odes dont les Vers sont disposés

voir aux Psalmes[1] traduictz par Marot. Ce qu'il a obserué (comme ie croy') afin que plus facilement on les peust chanter, sans varier la Musique, pour la diuersité des meseures, qui se trouuerroint à la fin des Vers. Ie treuue cete diligence fort bonne, pourueu que tu n'en faces point de religion[2], iusques à contreindre ta diction, pour obseruer telles choses. Regarde principalement qu'en ton Vers n'y ait rien dur, hyulque[3], ou redundant. Que les periodes[4] soient bien ioinctz, numereux[5], bien remplissans l'Oreille : et telz qu'ils n'excedent point ce terme, et but, que naturellement nous sentons, soit en lisant, ou ecoutant.

CHAPITRE X

De bien prononcer les Vers.

Ce lieu ne me semble mal à propos, dire vn mot[6]

avec cette Religion comme la *Louange des deux Damoyselles : Des miseres et calamitez humaines :* le *Chant du Desesperé* et les *Louanges de Bacchus*.

[1] *Psalmes*. Les *Psaumes de David mis en rime françoise*, par Clément Marot, avaient paru en 1544.

[2] *Religion*, comme « scrupule. »

[3] *Hyulque*, c'est-à-dire heurté. Cf. Cicéron (*De Orat.*, III, 43) : « Struere verba, sic ut neve asper eorum concursus, neve hiulcus sit. »

[4] *Periodes*. En ce sens *période* est ordinairement du féminin.

[5] *Numereux*, comme « nombreux. »

[6] *Ce lieu ne me semble*, etc. Tournure peu correcte, pour « Il me semble qu'il est à propos de dire ici un mot. »

de la pronunciation [1], que les Grecz appellent ὑπόκρισις. Afin que s'il t'auient de reciter quelquesfois tes Vers, tu les pronunces d'vn son distinct, non confuz: viril, non effeminé : auecques vne voix accommodée à toutes les Affections que tu voudras exprimer en tes vers. Et certes comme icelle pronunciation, et Geste approprié à la matiere que l'on traite, voyre par le iugement de Demosthene, est le principal de l'Orateur[2]: aussi n'est ce peu de chose que de pronuncer ses Vers de bonne grace. Veu que la Poësie (comme dit Ciceron) a eté inuentée par obseruation de prudence et mesure des Oreilles[3], dont le iugement est tressuperbe[4], comme de celles, qui repudient[5] toutes choses apres et rudes, non seulement en composition, et structure de Motz, mais aussi en Modulation de voix. Nous lisons[6] cete grace de pronuncer auoir eté fort excellente en Virgile : et telle qu'vn Poëte de son Tens [7] disoit que les vers de luy, par luy

[1] *Pronunciation.* Ce mot est ici synonyme d'*action oratoire.* Cf. Cicéron (*De Orat.*, III, LVI-LX) et Quintilien (*Instit. orat.*, XI, III).

[2] *Est le principal de l'Orateur.* « Pronuntiationi in toto genere dicendi palmam dedit Demosthenes, eidem secundum et tertium locum (Cicéron). Cf. Plutarque (*Vies des Orat.*, *Demosth.*, XVIII).

[3] *Et mesure des Oreilles.* Cf. Cicéron (*Orat.*, LIII) : « Poetica et versus inventus est terminatione aurium, observatione prudentium. »

[4] *Dont le iugement est tressuperbe.* Cicéron : « Incondita verba offendent aures quarum est judicium superbissimum. »

[5] *Comme de celles qui repudient,* « c'est-à-dire comme étant de telle nature qu'elles répudient. »

[6] *Nous lisons cette grace... avoir été.* Tournure latine.

[7] *Vn poete de son tens.* Julius Montanus. Voir Donat (*Vie de Virgile*) : « Pronunciabat... maxima cum suavitate et lenociniis miris. Seneca tradidit Julium Montanum poetam solitum dicere

pronuncez, etoint sonoreux et graues : par autres, flacques, et effeminez.

CHAPITRE XI

De quelques obseruations oultre l'Artifice, auecques une Inuectiue contre les mauuais Poëtes Francoys.

Ie ne demeureray longuement en ce, que s'ensuit, pource que nostre Poëte tel, que ie le veux, le poura assez entendre par son bon iugement, sans aucunes Traditions de reigles. Du tens donques, et du Lieu qu'il fault elire pour la cogitation, ie ne luy en bailleray autres preceptes, que ceux, que son plaisir, et sa disposition lui ordonneront. Les vns ayment les fresches vmbres des Forestz [1], les clairs Ruisselez doucement murmurans parmy les Prez ornez, et tapissez de verdure. Les autres se delectent du secret des Chambres [2], et doctes Etudes. Il fault s'accommoder à la saison, et au lieu. Bien te

involaturum se quædam Virgilio, si et vocem posset, et os, et hypocrisim : eosdem enim versus, eo pronunciante, bene sonare ; sine illo, inarescere, quasi mutos. »

[1] *Les fresches vmbres des Forestz*. Cf. Virgile (*Géorg.*, II, v. 485-489), Tacite (*Dial. des Orat.*, XII), etc.

[2] *Le secret des Chambres*. Du Bellay nous semble être un de ceux-là, témoin ce qu'il dit lui-même, liv. II, ch. III, p. 110 : « Qui veut voler par les Mains et Bouches des Hommes doit longuement demeurer en sa chambre. »

veux-ie auertir [1] de chercher la solitude, et le Silence amy des Muses, qui aussi (affin que ne laisses passer cete fureur diuine, qui quelquesfois agite, et echaufe les Espris Poëtiques, et sans la quele ne fault point que nul espere faire chose, qui dure) n'ouurent iamais la porte de leur sacré Cabinet, si non à ceux qui hurtent rudement. Ie ne veux oublier l'Emendation [2], partie certes la plus vtile de notz Etudes. L'office d'elle est aiouter, oter, ou muer à loysir ce, que cete premiere impetuosité, et ardeur d'ecrire n'auoit permis de faire. Pourtant est il necessaire [3], afin, que noz Ecriz, comme Enfans nouueaux nez, ne nous flattent, les remettre à part, les reuoir souuent, et en la maniere des Ours, à force de lecher, leur donner forme, et facon de Membres, non immitant ces importuns versificateurs, nommez des Grecz μουσοπάταγοι [4], qui rompent à toutes heures les Oreilles des miserables Auditeurs par leurs nouueaux poëmes. Il ne fault pourtant y estre trop supersticieux, (ou comme les Elephans leurs petiz) [5] estre. x. Ans à enfanter ses

[1] *Bien te veux-ie auertir,* c'est-à-dire « ce que je te recommande surtout. »

[2] *Emendation*, comme « correction. »

[3] *Pourtant est il necessaire*, c'est-à-dire « et par ce motif il est nécessaire. »

[4] Μουσοπάταγοι, c'est-à-dire *versificatores obstreperi* ou *recitatores clamosi.* Cf. Cicéron (*Ep. ad Quint. fr.*, II, 9) : « Non mehercule quisquam μουσοπάταγος libentius sua recentia poemata legit quam ego te audio, etc. » C'est le seul exemple que nous ayons de ce mot grec; encore est-il contesté : certains manuscrits portent μουσοπάτακτος.

[5] *Comme les Elephans leurs petiz.* Pline l'ancien (VIII, v, 5)

Vers. Sur tout nous conuient auoir quelque scauant, et fidele Compaignon, ou vn Amy bien familier, voire trois ou quatre, qui veillent, et puissent congnoitre nos fautes, et ne craignent point blesser nostre papier auecques les vngles. Encores te veux-ie aduertir, de hanter quelquesfois non seulement les Scauans, mais aussi toutes sortes d'Ouuriers et gens Mecaniques[1], comme Mariniers, Fondeurs, Peintres, Engraueurs, et autres, scauoir leurs inuentions, les noms des matieres, des outilz, et les termes vsitez en leurs Ars, et Metiers, pour tyrer de la ces belles comparaisons, et viues descriptions de toutes choses. Vous semble point Messieurs, qui etes si ennemis de vostre Langue, que nostre Poëte ainsi armé puisse sortir à la campaigne[2], et se montrer sur les rancz, auecques les braues Scadrons Grecz, et Romains? Et vous autres si mal equipez, dont l'ignorance a donné le ridicule nom de Rymeurs à nostre Langue (comme les Latins appellent leurs mauuais Poëtes Versificateurs)[3] oserez vous bien endurer le Soleil, la poudre[4] et le dangereux La-

dit expressément que, chez les éléphants, le mâle peut reproduire à *cinq* ans, la femelle à *dix* ans (*mas quinquennis*, *femina decennis*).

[1] *Gens Mecaniques*. Voir ci-dessus, même livre, ch. VI, p. 126, note 4. — « Que de discours, dit Du Pinet, traducteur de Pline l'ancien, il m'a fallu avoir avec paysans et artisans, comme Fondeurs, gens de Mine, Monnoyeurs, Peintres, Pottiers, Orfevres, Massons, Menuisiers, Lapidaires, etc. » Voir aussi l'*Introduction*, p. 19-21.

[2] *Sortir à la campaigne*, comme « entrer en campagne. »

[3] *Versificateurs*. Cf. Quintilien (*Inst. orat.*, X, I) : « Cornelius autem Severus, etiamsi versificator quam poeta melior. » Voir aussi IX, IV.

[4] *La poudre*, comme « la poussière. »

beur de ce Combat ? Ie suis d'opinion, que vous retiriez [1] au Bagaige auecques les Paiges et Laquais, ou bien (car i'ay pitié de vous) soubz les frais vmbraiges, aux sumptueux Palaiz des grands Seigneurs, et Cours magnifiques des Princes, entre les Dames, et Damoizelles, ou votz beaux, et mignons Ecriz, non de plus longue durée, que vostre vie, seront receuz, admirés, et adorés : non point aux doctes Etudes, et riches Byblyotheques des Scauans. Que pleust aux Muses, pour le bien, que ie veux à nostre Langue, que votz ineptes œuures feussent bannys, non seulement de la (comme ilz sont) mais de toute la France. Ie voudroys bien qu'à l'exemple de ce grand Monarque, qui defendit, que nul n'entreprist de le tirer en Tableau si non Apelle, ou en Statue, si non Lysippe [2], tous Roys, et Princes amateurs de leur Langue deffendissent, par edict expres, à leurs subiectz de non mettre [3] en lumiere œuure aucun, et aux Imprimeurs de non l'imprimer, si premierement il n'auoit enduré la Lyme de quelque scauant Homme, aussi peu adulateur, qu'etoit ce Quintilie [4], dont parle Horace en son art Poëtique,

[1] *Que vous retiriez*, pour « que vous vous retiriez. »
[2] *Si non Lysippe*. Cf. Horace (*Ep.*, II, I, v. 239-241) :

> « Edicto vetuit ne quis se præter Apellem
> Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
> Fortis Alexandri vultum simulantia. »

[3] *De non mettre*. Après défendre, « non » est explétif.
[4] *Quintilie*, pour « Quintilius. » Horace (*Art poët.*, v. 438-444) : « Quintilio si quid recitares, etc. » — Voir aussi l'*Appendice*, au commencement.

ou, et en infiniz autres endroictz dudict Horace, on peut voir les vices des Poëtes modernes exprimez si au vif, qu'il semble auoir ecrit non du tens d'Auguste, mais de Francoys, et de Henry. Les Medicins (dict-il) promettent ce qui appartient aux Medicins [1], les Feuures traictent ce, qui appartient aux Feuures : mais nous ecriuons ordinairement des Poëmes autant les Indoctes, comme les Doctes. Voyla pourquoy ne se fault emerueiller, si beaucoup de scauans ne daignent au iourd'huy ecrire en nostre Langue, et si les etrangers ne la prisent comme nous faisons les leurs, d'autant qu'ilz voyent en icelle tant de nouueaux Aucteurs ignorans, ce qui leur fait penser qu'elle n'est capable de plus grand ornement et erudition. O combien je desire voir secher ces *Printens* [2], chatier ces *Petites ieunesses*, rabbattre ces *Coups d'essay* [3], tarir ces *Fontaines* [4], bref abolir tous ces beaux tiltres assez suffisans pour degouter tout Lecteur scauant d'en lire d'auantaige. Ie ne souhaite moins, que ces *Depourueuz*,

[1] *Les Medicins*, etc. Cf. Horace (*Ep.*, II, I, v. 115-117) :

« Quod medicorum est
Promittunt medici ; tractant fabrilia fabri ;
Scribunt indocti doctique poemata passim. »

[2] *Ces Printens*. En 1536, Jean Le Blond avait publié un poëme intitulé *le Printens de l'humble Esperance*.

[3] *Ces Coups d'Essay*. En 1536 également, Sagon avait lancé contre Marot un volume de vers intitulé *Coup d'Essay*.

[4] *Ces Fontaines*. Charles Fontaine, l'auteur du *Quintil*, avait intitulé *les Ruisseaux de Fontaine* un recueil d'épîtres et autres pièces de vers. Une édition de ce recueil a été publiée à Lyon en 1555.

ces humbles *Esperans*[1], ces *Banniz de lyesse*[2], ces *Esclaues*[3], ces *Trauerseurs*[4] soient renuoyés à la Table ronde : et ces belles petites deuises aux Gentilzhommes, et Damoyselles, d'ou[5] on les a empruntées. Que diray plus[6]? Ie supplie à Phebus Apollon, que la France, apres auoir eté si longuement sterile, grosse de luy enfante bien tost vn Poëte, dont le Luc bien resonnant face taire ces enrouées Cornemuses, non autrement que les Grenoilles, quand on iette vne pierre en leur Maraiz. Et si non obstant cela, cette fieure chaude d'ecrire les tormentoit encores, ie leur conseilleroy' ou d'aller prendre Medicine en Antycire[7] : ou, pour le mieux, se remettre à l'Etude : et sans honte, à l'exemple de Caton, qui en sa vieillesse apprist les Lettres Greques. Ie pense bien, qu'en parlant ainsi de notz Rymeurs, ie sembleray à beaucoup trop mordant, et Satyrique, mais veritable à ceux, qui ont Scauoir et Iugement : et qui desirent la Santé de nostre Langue, ou cet vlcere, et Chair corrumpue de mauuaises Poësies est si inueterée, qu'elle ne se peut

[1] *Ces humbles Esperans*. Voir ci-dessus p. 149, note 2.

[2] *Ces Banniz de lyesse*. Allusion à *la Jeunesse du banny de Lyesse* de François Habert (1541).

[3] *Ces Esclaues*. Voir les *Complaintes*, les *Epistres veneriennes*, et la *Confusion de l'Esclaue fortuné*, c'est-à-dire Michel d'Amboise (1532-36).

[4] *Ces Trauerseurs*. Le poëte Jean Bouchet (1475-1550) s'était surnommé le *Trauerseur des voyes perilleuses du monde*.

[5] *D'ou*, pour « de qui. »

[6] *Que diray plus?* Remarquer la suppression du pronom *je*.

[7] *En Antycire*. Horace (*Sat*. II. III, v. 165) : « Naviget Anticyram. »

oter qu'auecques le Fer et le Cautere. Pour conclure ce propos, saiches Lecteur, que celuy sera veritablement le Poëte, que ie cherche en nostre Langue, qui me fera indigner, apayser, eiouyr, douloir, aymer, hayr, admirer, etonner, bref, qui tiendra la bride de mes Affections, me tournant ça, et la à son plaisir[1]. Voyla la vraye pierre de Touche, ou il fault que tu epreuues tous Poëmes et en toutes Langues. Ie m'attens bien qu'il s'en trouuerra beaucoup de ceux, qui ne treuuent rien bon, si non ce, qu'ilz entendent, et pensent pouuoir immiter : aux quelz nostre Poëte ne sera pas agreable : qui diront qu'il n'i a aucun plaisir, et moins de profit à lire telz ecriz, que ce ne sont que fictions Poëtiques, que Marot n'a point ainsi ecrit. A telz, pource, qu'ilz n'entendent la Poësie que de nom, ie ne suis deliberé de repondre[2], produysant pour deffence tant d'excellens ouuraiges Poëtiques Grecz, Latins, et Italiens, aussi alienes de ce genre d'ecrire, qu'ilz approuuent tant, comme ilz sont eux mesmes eloingnez de toute bonne Erudition. Seulement veux-ie admonnester celuy, qui aspire à vne gloyre non vulgaire, s'eloingner de ces ineptes Admirateurs, fuyr ce peuple ignorant, peuple ennemy de tout rare, et antique scauoir : se contenter de peu de Lecteurs[3] à l'exem-

[1] *Me tournant ca, et la à son plaisir.* Horace (*Art poét.*, v. 100) : « Et quocunque volent, animum auditoris agunto. »

[2] *Ie ne suis deliberé de repondre*, c'est-à-dire « je ne suis pas résolu, je n'ai pas pris la résolution de répondre. » Cette locution était très-ordinaire au XVI° siècle. Voir LITTRÉ.

[3] *Se contenter de peu de lecteurs.* Horace (*Sat.*, I, x, v. 73) :

ple de celuy, qui pour tous auditeurs ne demandoit que Platon : et d'Horace, qui veult ses œuvres estre leuz de trois ou quatre seulement, entre les quelz est Auguste[1]. Tu as Lecteur, mon iugement de nostre Poëte Francoys, le quel tu suyuras, si tu le treuues bon, ou te tiendras au tien, si tu en as quelque autre. Car ie n'ignore point combien les iugementz des Hommes sont diuers, comme en toutes choses, principalement en la Poësie, la quelle est comme vne Peinture[2], et non moins qu'elle, subiecte à l'opinion du vulgaire. Le principal But, ou ie vise, c'est la deffence de nostre Langue, l'ornement, et amplification d'icelle, en quoy si ie n'ay grandement soulaigé l'industrie, et labeur de ceux, qui aspirent à cete gloire, ou si du tout ie ne leur ay point aydé, pour le moins ie penseray auoir beaucoup fait, si ie leur ay donné bonne volunté[3].

« Neque te ut miretur turba labores, Contentus paucis lectoribus. » — Dans la préface de l'*Olive*, Du Bellay dit de lui-même : « Ie ne cerche point les Applaudissemens populaires. Il me suffit pour tous lecteurs auoir vn S. Gelays, vn Heroët, vn de Ronsart, vn Carles, vn Sceue, vn Bouiu, vn Salel, vn Martin et si quelques autres sont encor' à mettre en ce ranc. »

[1] *Entre les quelz est Auguste*. A la suite du passage d'Horace que nous venons de citer, on lit encore : « Et probet hæc Octavius optimus ; » mais il ne s'agit pas d'Auguste, comme l'a cru Du Bellay.

[2] *Est comme une Peinture*. Cf. Horace (*Art poét.*, v. 361) : « Ut pictura poesis, etc. »

[3] *Si ie leur ay donné bonne volunté*. On retrouvera une grande partie des idées contenues dans ce chapitre, développées à nouveau dans l'avis *Au Lecteur* qui est placé en tête de la seconde édition de l'*Olive*, celle de 1550.

CHAPITRE XII

Exhortation aux Francoys d'ecrire en leur Langue, auecques les Louanges de la France.

Donques s'il est ainsi, que de nostre tens les Astres, comme d'vn accord, ont par vne heureuse influence conspiré en l'honneur, et accroissement [1] de nostre Langue, qui sera celuy des scauans qui n'y voudra mettre la Main, y rependant de tous cotez les fleurs, et fruicts de ces riches Cornes d'abundance Greque, et Latine ? ou, à tout le moins qui ne louëra et approuuera l'industrie des autres ? Mais qui sera celuy, qui la vouldra blamer ? Nul, s'il n'est vrayment ennemy du Nom Francoys. Ce prudent et vertueux Themistocle Athenien montra bien, que la mesme Loy naturelle, qui commande à chacun defendre le lieu de sa Naissance, nous oblige aussi de garder la dignité de notre Langue, quand il condamna à Mort vn Herault du Roy de Perse, seulement pour auoir employé la langue Attique aux Commandemens du Barbare [2]. La gloire du peuple Romain n'est moindre (comme a dit quelqu'vn) en l'amplification de son

[1] *En l'honneur, et accroissement*, c'est-à-dire « pour l'honneur et l'accroissement. »

[2] *Pour auoir employé la langue Attique aux Commandemens du Barbare*. Cf. Plutarque, *Vie de Thémistocle*, ch. XII.

Langaige, que de ses limites[1]. Car la plus haulte excellence de leur republique, voire du tens d'Auguste, n'etoit assez forte, pour se deffendre contre l'iniure du tens, par le moyen de son Capitole, de ses Thermes, et magnifiques Palaiz, sans le benefice[2] de leur Langue, pour la quele seulement nous les louons, nous les admirons, nous les adorons. Sommes nous donques moindres, que les Grecz ou Romains, qui faisons si peu de cas de la nostre? Ie n'ay entrepris de faire comparaison de nous à ceulx la, pour ne faire tort à la vertu Francoyse, la conferant à la vanité Gregeoyse[3] : et moins à ceux cy, pour la trop ennuyeuse longueur que ce seroit de repeter l'Origine[4] des deux nations, leurs faictz, leurs Loix, meurs, et manieres de viure : les Consulz, Dictateurs, et Empereurs de l'vne, les Roys, Ducz, et Princes de l'autre. Ie confesse, que la fortune leur ait quelquesfois eté[5] plus fauorable, qu'à nous : mais aussi diray-ie bien (sans renouueler les vieilles playes de Romme, et de quele excellence, en quel meprix de tout le Monde, par ses forces

[1] *En l'amplification de son Langaige, que de ses limites.* Du Bellay paraît se rappeler ici ce passage de l'éloge que Pline l'ancien fait de Cicéron : « *Quanto plus est ingenii romani terminos in tantum promovisse quam imperii.* » Hist. Nat., VIII, 31. (Note de M. Marty-Laveaux.)

[2] *Sans le benefice*, c'est-à-dire « sans l'avantage. »

[3] *Gregeoyse*, adjectif formé sur le latin *Græcensis*.

[4] *De repeter l'origine*, c'est-à-dire « de rechercher l'origine. » Cf. Cicéron : « Repetit oratio populi origines. »

[5] *Ie confesse que la fortune leur ait... été.* Cet emploi du subjonctif est encore un latinisme.

mesmes elle a eté precipitée [1]) que la France, soit en Repos ou en Guerre, est de long interuale [2] à preferer à l'Italie, serue maintenant, et mercenaire de ceux aux quelz elle souloit commander. Ie ne parleray icy de la temperie de l'Air [3], fertilité de la Terre, abundance de tous genres de Fruictz necessaires pour l'ayse, et entretien de la vie Humaine, et autres innumerables Commoditez, que le Ciel, plus prodigalement, que liberalement a elargy [4] à la France. Ie ne conteray tant de grosses Riuieres, tant de belles Forestz, tant de Villes, non moins opulentes, que fortes, et pourueuës de toutes Munitions de Guerre. Finablement ie ne parleray de tant de Metiers, Arz, et Sciences, qui florissent entre nous [5], comme la Musique, Peinture, Statuaire, Architecture, et autres, non gueres moins que iadis entre les Grecz, et Romains. Et si pour trouuer l'Or, et l'Argent, le Fer n'y viole point les sacrées Entrailles de nostre antique mere [6] : si les Gemmes,

[1] *De quele excellence en quel meprix... elle a eté precipitée.* Salluste (*Catil.*, v) : « Ut paulatim immutata ex pulcherruma, pessuma ac flagitiosissuma facta sit. »

[2] *De long intervale.* Cf. ci-dessus, liv. I, ch. II, p. 54, note 1.

[3] *De la temperie de l'Air*, etc. Cf. Virgile (*Géorg.*, II, v. 149-157) :

> « Hic ver assiduum, atque alienis mensibus æstas,
> Bis gravidæ pecudes, bis pomis utilis arbos...
> Adde tot egregias urbes, operumque laborem,
> Tot congesta manu præruptis oppida saxis,
> Fluminaque antiquos subterlabentia muros. »

[4] *A elargy*, c'est-à-dire « a prodiguées, » du latin *largiri*.

[5] *Entre nous*, comme « parmi nous. »

[6] *Le Fer n'y viole point les sacrées Entrailles de nostre antique mere.* Cette expression déclamatoire, ainsi que celles qui suivent

les Odeurs, et autres corruptions de la premiere generosité [1] des hommes, n'y sont point cherchées du Marchant auare : aussi le Tigre enraigé, la cruelle semence des Lyons, les Herbes empoisonneresses, et tant d'autres pestes de la vie humaine, en sont bien eloingnées [2]. Ie suis content, que ces felicitez nous soient communes auecques autres Nations, principalement l'Italie : mais quand à la pieté, religion, integrité de meurs, magnanimité de couraiges, et toutes ces vertuz rares et antiques (qui est la vraye et solide louange), la France a tousiours obtenu sans controuerse le premier lieu. Pourquoy donques sommes nous si grands admirateurs d'autruy ? Pourquoy sommes nous tant iniques à nous mesmes ? Pourquoy mandions [3] nous les Langues etrangeres, comme si nous auions honte d'vser de la nostre ? Caton l'Aisné (ie dy celuy Caton, dont la graue sentence [4] a eté tant de foys approuuée du Sénat, et peuple Romain) dist à Posthumie Albin [5] s'excusant de ce que luy, homme Romain, auoit

(*les corruptions de la premiere generosité, le Marchant avare*) sont empruntées aux anciens.

[1] *Generosité*, comme le latin *generositas*, ensemble des qualités qui distinguent une race encore pure.

[2] *En sont bien eloingnées*. Cf. Virgile (*Géorg.*, II, v. 151-152) :

« At rabidæ tigres absunt et sæva leonum
Semina; nec miseros fallunt aconita legentes. »

[3] *Mandions*, pour « mendions. » Littré cite un exemple de la même orthographe chez D'Aubigné (*Tragiques. Misères*) : « Qui souffres mandier la main qui tient les armes. »

[4] *Sentence*, comme « avis, » du latin *sententia*.

[5] *Posthumie Albin*, pour « Posthumius Albinus. » — Cette anecdote est tirée de Plutarque (*Apophthegmes des Romains*, IX).

ecrit vne Hystoire en Grec : Il est vray qu'il t'eust fallu pardonner, si par le decret des Amphyctioniens tu eusses eté contraint d'ecrire en Grec. Se moquant de l'ambicieuse curiosité de celuy, qui aimoit mieux escrire en vne Langue estrangere, qu'en la sienne. Horace dit, que Romule[1] en songe l'amonnesta, lorsqu'il faisoit des vers Grecz, de ne porter du bois en la forest[2]. Ce que font ordinairement ceux qui ecriuent en Grec, et en Latin. Et quand la gloire seule, non l'amour de la Vertu, nous deuroit induire aux Actes vertueux, si ne voyie pourtant qu'elle soit moindre à celuy, qui est excellent en son vulgaire, qu'à celuy, qui n'ecrit qu'en Grec, ou en Latin. Vray est que le nom de cetuy-cy (pour autant que ces deux Langues sont plus fameuses) s'etent en plus de lieux : mais bien souuent, comme la fumée qui, sort grosse au commencement, peu à peu s'euanouist parmy le grand espace de l'Air, il se perd, ou pour estre opprimé de l'infinie multitude des autres plus renommez, il demeure quasi en silence, et obscurité. Mais la gloire de cetuy-la, d'autant qu'elle se contient en ses limites, et n'est diuisée en tant de lieux que l'autre,

[1] *Romule*, pour « Romulus. »

[2] *De ne porter du bois en la forest*, c'est-à-dire de perdre son temps à un travail inutile. Cf. Horace (*Sat.*, I, x, v. 31-35) :

> « Atqui ego cum Græcos facerem, natus mare citra,
> Versiculos, vetuit me tali voce Quirinus,
> Post mediam noctem visus, cum somnia vera :
> In silvam non ligna feras insanius ac si
> Magnas Græcorum malis implere catervas.

est de plus longue durée, comme ayant son siege, et demeure certaine. Quand Ciceron, et Virgile se misrent à ecrire en Latin, l'Eloquence et la Poësie etoint encor' en enfance entre les Romains, et au plus haut de leur excellence entre les Grecz. Si donques ceux, que i'ay nommez, dedaignans leur Langue, eussent escrit en Grec, est-il croyable, qu'ilz eussent egalé Homere, et Demosthene? Pour le moins n'eussent ilz eté entre les Grecz ce, qu'ilz sont entre les Latins. Petrarque semblablement, et Boccace [1], combien qu'ilz ayent beaucoup ecrit en Latin, si est ce, que [2] cela n'eust eté suffisant pour leur donner ce grand honneur, qu'ilz ont acquis, s'ilz n'eussent ecrit en leur Langue. Ce que bien congnoissans maintz bons Espris de notre Tens, combien qu'ilz eussent ia acquis vn bruyt [3] non vulgaire entre les Latins, se sont neantmoins conuertiz à leur Langue maternelle, mesmes Italiens, qui ont beaucoup plus grande raison d'adorer la Langue Latine, que nous n'auons. Ie me contenteray de nommer ce docte Cardinal Pierre Bembe [4], duquel ie doute si onques Homme immita plus curieusement

[1] *Petrarque et Boccace.* Cf. ci-dessus, liv. I, ch. XI, p. 89.

[2] *Si est ce, que*, comme « cependant. » Cf. ci-dessus, même livre, ch. VII, p. 130, note 2.

[3] *Vn bruyt*, comme « vn renom. »

[4] *Pierre Bembe.* Le cardinal Pierre Bembo (1470-1547), d'une noble famille de Venise, se rendit célèbre par son amour pour les lettres anciennes et modernes, et surtout par son admiration pour Cicéron. On a prétendu qu'il ne lisait pas son bréviaire, pour ne point gâter son beau style cicéronien. Ses *Œuvres*, tant italiennes que latines, ont été imprimées à Bâle (1567) et à Venise (1729).

Ciceron, si ce n'est parauenture vn Christofle Longueil[1]. Toutesfois par ce, qu'il a ecrit en Italien, tant en Vers comme en prose, il a illustré et sa Langue, et son Nom trop plus qu'ilz n'estoint au parauant. Quelqu'vn (peut estre) deia persuadé par les Raisons que i'ay alleguées, se conuertiroit voluntiers à son Vulgaire, s'il auoit quelques exemples domestiques. Et ie dy, que d'autant s'y doit il plus tost mettre, pour occuper le premier ce à quoy les autres ont failly. Les larges Campaignes Greques, et Latines sont deia si pleines, que bien peu reste d'espace vide. Ia beaucoup d'vne course legere ont attaint le But tant desiré. Longtemps y a, que le Prix est gaigné. Mais, ô bon Dieu, combien de Mer nous reste encores, auant que soyons paruenuz au Port! combien le Terme de nostre Course est encores loing! Toutesfoys ie te veux bien auertir, que tous les scauans hommes de France n'ont point meprisé leur vulgaire. Celuy, qui fait renaitre Aristophane[2], et faint si bien le Nez de Lucian[3], en porte bon temoignage[4]. A ma volunté, que beaucoup en diuers

[1] *Christofle Longueil*, né à Malines en 1490, mort à Padoue en 1522, fut d'abord avocat et professeur de droit à Bourges, puis renonça à l'enseignement pour se livrer à l'étude des lettres anciennes. Comme Bembo, il affecta de n'employer dans ses écrits que des expressions de Cicéron. On a de lui, entr'autres ouvrages, *Epistolarum libri* IV (Florence, 1524, 4°, souvent réimprimé).

[2] *Celuy, qui fait renaitre Aristophane*, etc., c'est-à-dire Rabelais, comme on le voit par cette note du Quintil sur le 1er sonnet de l'*Olive* : « Comme disoit Rabelais, que tu ne daignes nommer expressement, si non par le nom d'Aristophane. » (Note due à M. Marty Laveaux.)

[3] *Lucian*, pour « Lucien. »

[4] *A ma volunté que*, pour « ma volonté a [ceci] que (tournure

genres d'ecrire volussent faire le semblable, non point s'amuser à derober l'Ecorce de celuy, dont ie parle, pour en couurir le Boys tout vermoulu, de ie ne sçay queles Lourderies si mal plaisantes qu'il ne faudroit autre Recepte pour faire passer l'enuie de ryre à Democrite. Ie ne craindray point d'aleguer encores, pour tous les autres, ces deux lumieres Francoyses Guillaume Budé [1] et Lazare de Bayf [2]. Dont le premier a ecrit, non moins amplement que doctement, l'*Institution du Prince*, Œuure certes assez recommandé par le seul Nom de l'Ouurier. L'autre n'a pas seulement traduict l'*Electre* de Sophocle, quasi Vers pour Vers, chose laborieuse, comme entendent ceux, qui ont essayé le semblable : mais d'auantaige a donné à nostre Langue le Nom d'*Epigrammes*, et d'*Elegies*, auecques ce beau mot composé, *aigredoux* : afin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelque autre. Et de ce, que ie dy, m'a asseuré vn Gentilhomme mien Amy, Homme certes non moins digne de foy, que de singuliere Erudition, et Iugement non vulgaire. Il me semble (Lecteur amy des Muses Francoyses) que apres ceux,

latine *hoc habet mea voluntas ut..*), c'est-à-dire je voudrais, je souhaiterais que. »

[1] *Guillaume Budé*, le restaurateur des études grecques en France (1467-1540), a laissé de nombreux commentaires sur les auteurs grecs. Une édition de son *Institution du Prince* venait d'être publiée en 1547, in-folio.

[2] *Lazare de Bayf*, le père du poëte de la Pléiade, Jean-Antoine de Baïf, était mort en 1547. Il avait été ambassadeur de François I[er] à Venise et en Allemagne. Sa traduction de l'*Electre* de Sophocle est de 1537.

que i'ay nommez, tu ne doys auoir honte d'ecrire en ta Langue : mais encores doibs-tu, si tu es Amy de la France, voyre de toymesmes, t'y donner du tout : auecques cete genereuse Opinion, qu'il vault mieux estre vn Achille [1] entre les siens, qu'vn Diomede, voyre bien souuent vn Thersite, entre les autres.

Conclusion de tout l'Œuure.

Or sommes nous la grace à Dieu [2], par beaucoup de perilz, et de flotz etrangers renduz au Port, à seureté [3]. Nous auons echappé du millieu des Grecz, et par les Scadrons Romains penetré iusques au Seing de la tant desirée France. La donques Francoys, marchez couraigeusement vers cete superbe Cité Romaine : et des serues Depouilles d'elle (comme vous auez fait plus d'vne fois) ornez voz Temples, et Autelz. Ne craignez plus ces Oyes cryardes, ce fier Manlie [4] et ce traitre Camile, qui, soubz umbre

[1] *Il vault mieux estre un Achille*, etc. Cf. l'Ode IV de Du Bellay à Mme Marguerite, *D'escrire en sa langue* (t. 1er, p. 241, édit. Marty-Laveaux) :

« Mieulx vault que les siens on precede,
Le nom d'Achille poursuyuant,
Que d'estre ailleurs vn Diomede,
Voire vn Thersite bien souuent. »

[2] *La grace à Dieu*, pour « grâce à Dieu. » comme « la Dieu merci, » pour « Dieu merci. »

[3] *A seureté*, comme « en sûreté. »

[4] *Manlie*, Manlius Capitolinus.

de bonne foy, vous surprenne tous nudz contans la rancon du Capitole. Donnez[1] en cete Grece Menteresse, et y semez encor' vn coup la fameuse Nation des Gallogrecz[2]. Pillez moy sans conscience les sacrez Thesors de ce Temple Delphique, ainsi que vous auez fait autrefoys : et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faulx Oracles, ny ses flesches rebouchées[3]. Vous souuienne de votre ancienne Marseille, secondes Athenes, et de votre Hercule Gallique[4], tirant les Peuples apres luy par leurs Oreilles auecques vne Chesne attachée à sa Langue.

[1] *Donnez*, c'est-à-dire « chargez, » terme militaire. Cf. Du Ryer (*Scévole*, acte I, sc. 3) : « Enfin Horace seul est partout où l'on donne. »

[2] *Gallogrecz*, les Galates ou Gaulois qui après avoir envahi et pillé la Grèce allèrent s'établir en Asie-Mineure en 278 av. J.-C.

[3] *Flesches rebouchées*, c'est-à-dire flèches dont la pointe a été faussée, émoussée en heurtant contre un corps dur. Ce terme aujourd'hui vieilli se trouve dès le XII[e] siècle, dans le livre des *Rois*, pag. 44 : « Kar rebuchié furent lur hustilz de fer »

[4] *Hercule Gallique*. Cf. Lucien (*Hercule*, LV, III).

Fin de la Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse.

A L'AMBICIEUX ET AVARE ENNEMY
DES BONNES LETTRES

SONNET.

Serf de Faueur, Esclave d'Auarice,
Tu n'heus jamais sur toymesmes pouuoir,
Et ie me veux d'vn tel Maitre pouruoir,
Que l'Esprit libre en plaisir se nourisse.

L'Air, la Fortune et l'humaine Police
Ont en leurs mains ton mal heureux Auoir.
Le Iuge auare icy n'a rien à voir,
Ny les troys Seurs, ny du Tens la malice.

Regarde donc qui est plus souhaitable
L'ayse ou l'ennuy, le certain ou l'instable.
Quand à l'Honneur, i'espere estre immortel ;

Car vn cler Nom soubz Mort iamais ne tumbe.
Le tien obscur ne te promet rien tel :
Ainsi tous deux serez soubz mesme Tumbe.

Cælo Musa beat.

AU LECTEUR

Amy Lecteur, tu trouuerras etrange (peut-estre), de ce, que i'ay si breuement traité vn si fertil, et copieux Argument, comme est l'Illustration de nostre Poësie Francoyse : capable certes de plus grand ornement, que beaucoup n'estiment. Toutesfois tu doibz penser, que les Arz, et Sciences n'ont receu leur perfection tout à vn coup, et d'vne mesme Main : aincoys par succession de longues Années, chacun y conferant quelque portion de son Industrie, sont paruenues au point de leur excellence. Recoy donques ce petit Ouuraige, comme un Desseing, et Protraict de quelque grand et laborieux Edifice, que i'entreprendray (possible) de conduyre, croissant mon Loysir[1] *et mon Scauoir : et si ie congnoy' que la Nation Francoyse ait agreable ce mien bon vouloir (vouloir dy-ie), qui aux plus grandes choses a tousiours merité quelque louange. Quand à l'Orthographe, i'ay plus suyuy le commun et*

[1] *Croissant mon Loysir*. Cf. Regnier (*Sat.*, V, v. 127) : « Croissant l'âge en avant. »

antiq' vsaige, que la Raison, d'autant que cete nouuelle (mais legitime à mon iugement) facon d'ecrire[1] *est si mal receue en beaucoup de lieux, que la nouueauté d'icelle eust peu rendre l'Œuure, non gueres de soy recommendable, mal plaisant, voyre contemptible, aux Lecteurs. Quand aux fautes, qui se pouroint trouver en l'Impression, comme de lettres transposées, omises ou superflues, la premiere Edition les excusera, et la Discretion*[2] *du Lecteur scauant, qui ne s'arrestera à si petites choses.*

A Dieu, Amy Lecteur.

[1] *Cete nouuelle... facon d'ecrire.* On sait que la réformation de l'orthographe était une des préoccupations des grammairiens du XVIe siècle. Voir les traités de Loys Meigret, Guillaume des Autels, Jacques Peletier, Pierre Ramus, etc. (Livet, *la Grammaire et les Grammairiens au* XVIe *siècle*). — Dans la préface de la seconde édition de l'*Olive*, Du Bellay dit de même : « C'est encor' la raison pourquoy i'ay si peu curieusement regardé à l'orthographie, la voyant au iourd'huy aussi diuerse qu'il y a de sortes d'ecriuains. I'approuue et loue grandement les raisons de ceux qui l'ont voulu reformer : mais voyant que telle nouueauté desplaist autant aux doctes comme aux indoctes, i'ayme beaucoup mieulx louer leur inuention que de la suyure. »

[2] *Discretion*, comme « discernement. »

GLOSSAIRE

N. B. Ce glossaire contient : 1° les noms propres; 2° les mots dont l'orthographe est différente de l'orthographe actuelle : 3° ceux dont l'orthographe varie; 4° l'indication des principales locutions expliquées dans les notes. — Les mots précédés d'une astérisque ne se trouvent pas dans le *Dictionnaire* de Littré.

Les chiffres renvoient à la page.

A

A, *prép.*, *mis au lieu de* dans *ou* chez, 64, 134, 141; *de* pour, 50. 105; — *de* vers, 71; — à suffisance, 57 : à seureté, 161.

AAGE, *subst. m. s.*, 76, 79, 82, 83, 94.

ABATARDIR, *v. act.*, 53 : — abatardiz, *part. m. pl.*, 76.

ABRUPTEMENT, *adv.*, 142.

ABUNDANCE, *subst. f. s.*, 153, 155.

ACCENS, *subst. m. pl.*, 138.

ACCOMMODER (S'), *v. réfl.*, 145 : — accommodez, *part. m. pl.*, 106.

ACCOURSIR, *v. act.*, 76.

ACHILE, *subst. m. s.*, 124, 128; — Achille, 161.

ACOUTUMÉS, *part. m. pl.*, 127; — acoutumées, *f. pl.*, 127; — accoutumée, *f. s.*, 48.

ACROISSEMENT, *subst. m.*, 68 : — accroissement, 73, 153.

ADDROISSER (S'), *v. réfl.*; — s'adroisse, 68; — ie m'addroisseroy', 67.

A DIEU, 48. 165.

ADIOUTER, *v. act.*, aiouter, 146 : — adioute, 135, 140.

ADMONNESTER; *v. act.*, 151 : — amonneste, 73; — amonnesta. 157.

ADOPTIF, *adj.*, — adoptiue, *f. s.*, 131; — adoptifz, *m. pl.*, 58.

ADUENEMENT, *subst. m. s.*. 137.

ADUERTIR, *V.* Auertir.

ADUIS, *subst. m. s.*, 89, 104, etc.

ÆTHNE, *subst. m. s.*, 65.

AFAIRES, *subst. f. pl.*, 84, 119.

AFFECTIONNEZ à, 122.

AFFECTIONS, *subst. f. pl.*, = sentiments, 82, 144, 151; — *f. s.*, 88, 125.

AFFIN QUE, *conj.*, 58, 83, 146; — afin que, 144; afin de, 93.

AIGREDOUX, *adj.*, 160.

* AINCOIS, *adv.*, 79; — aincoys, 164.

Ains, *adv.*, 50 (note 5). 57.
Ainsi, *adv*, ; — ainsi comme, 82 ; — s'il est ainsi que, 153 ; — tout ainsi que, 86 ; — qu'ainsi soit, 61, 65, etc.
Aiourner, *v. n.*, 129 (note 3).
Aisné, *adj. m. s.*, 156.
Albin. *V.* Posthumie.
Alcibiades, *subst. m. pl.*, 59.
Alegories, *subst. f. pl.*, 64.
Aleguer, *v. act.*, 160 ; — alleguer, 74, 135 ; — alleguoint. 106 ; — alleguerav, 65 ; — qu'on allegue, 109, 110 ; — allegant, 61 ; — alleguées, 66. 159.
Aleman (Loys), *subst. m. s.*. 132.
Alement, *subst. m. s.* = Allemand, 81.
* Aliene, *adj.*, 64 (note 2), 115, 131, 151.
Allechementz, *sub. m. pl.*, 124.
Aller, *v. n.* ; — aillent, 95 ; — *avec un part. prés.*, 61 (note 3) ; — l'aller, 140.
Ambicieux, *adj.*, 46, 60, 86, 88, 157. 163.
Amener, *v. act.*, — ameine, 84.
Amphyctioniens, *subst. m. pl.*, 157.
Amplification, *subst. f. s.*, 66, 74, 109, 152, 153.
Amy, *subst. m. s.*, 147, 160, 164 ; — amys, *m. pl.*, 60 ; amis, 106.
Amyable, *adj. m. s.*, 48.
Anacharsis, *subst. m. s.*, 53, 85.
* Anagrammatisme, *subst. m. s.*, 136, 137.
Ancestres, *subst. m. pl.*. 53, 75.
Anomaux, *adj. m. pl.*, 75 (note 2).
Antiq', *adj. m. s.*. 165 ; — antique, *f. s.*, 93, 114.
Antiquité, *subst. f. s.* ; — antiquitez, *f. pl.*, 68. 102, 136, 138.
* Antonomasie, *subst. f. s.*, 141.
Antoyne, *subst. m. s.*, 73.
Antycire, *subst. f. s.*, 150.
Anuyter, *v. n.*, 129 (note 5).
Aparoitre, *v. n.*, 111 ; — aparoisse, 114.
Apartenir, *v. n.*, — apartient, 79 ; appartient, 149.
Apayser, *v. n.*, 151.
Apelle, *subst. m. s.*. 158.
Apeller, *v. act.*. 53 ; appeller. 49 : — appelleroint, 68 : — appellant. 53 ; — appellé, 119 ; appellez, 54 ; appellés, 67 ; apellée, 64 ; appellée, 131 ; apellées, 115.
Apliquer, *v. act.* ; — apliquoint, 69 ; appliquois, 128.
Apolon, *subst. m. s.*, 68, 78 ; Apollon. 150, 162.
Aprendre, *v. act.* ; apprendre, 64, 83-85, 94 : — aprennent, 63 ; — aprenoint, 93 ; — apprendroit, 83 ; — apprist, 150 ; — appris, 94, 102.
Apres, *prép.*, *comme* d'après, 68.
Aprocher, *v. n.*, 91 : approcher. 112 ; — approchantes, 139 ; — aproché, 70.
Aquiter (S'), *v. réfl.* ; — s'aquitent, 68.
Aratf, *subst. m. s.*, 66.
Argument, *subst. m s.*, 69, 164 : — argumens, *m. pl.*, 138.
Arioste, *subst. m. s.*, 120.
Aristarque, *subst. m. s.*, 105.
Aristophane. *subst. m. s.* (le critique), 105 ; — (le poëte comique), 159.
Aristote, *subst. m. s.*, 81 ; — Aristotes, *m. pl.*, 84.
Armonieuse, *adj. f. s.*, 131.
Arrester (S'), *v. réfl.* ; — s'arrestera, 165.
Arrouser, *v. act.*, 57.
Art, *subst. m. s.*, 76. 82, 90, 93, etc. ; — ars, *m. pl.*, passim ; arz, 155.
Arsinoë, *subst. f. s.*. 136.
Artemidore, *subst. m. s.*, 137.
Artifice, *subst. m. s.*, 50, 71, 82, 110, 138. 145.
Asne, *subst. m. s.*. 116, 117.
Aspirer, *v. n.*, 105 ; — aspire, 122 ; — aspiroint, 93.
Assener, *v. act.*, 129 (note 6).
Asseurance, *subst. f. s.*, 124.

Asseurer, *v. act.*, 96; — asseuré, 104, 160.
Astraindre, *v. act.*; — astrainct, 134.
Athenes, *subst. f. s.*, 52, 132, 162.
Athenien, *adj.*, 53, 153.
Atique, *adj. f. s.*, 81; — Attique, 153.
Attaindre, *v. act.*, 100, 122; — attaint, 159.
Attendre (S'), *v. réfl.*, — ie m'attens, 151: — s'attendoint, 91; — s'attendront, 122.
Auanture (Par). *V.* Parauanture.
Aucteur, *subst. m. s.*, passim; — autheur, 64, 136.
Auctorité, *subst. f. s.*, 48.
Aucun, *adj. et pron.*, 51, 66, 67, 68, 72, 89, 104, 128, 148, etc.
Auecques, *prép.*, passim.
Auenir, *v. n.*: — auient, 124, 144.
Auertir, *v. act.*, 109, 146, 159; aduertir, 147; — i'auerty, 141; — auerty, 133.
Auguste, *subst. m. s.*, 67, 108, 152, 154; — Augustes, *m. pl.*, 123.
Augustin (S.), *subst. m. s.*, 137.
Au iour d'huy, *adv.*, 135, 149, etc.
Auocatz, *subst. m. pl.*, 126.
Auoir, *v. act.* passim, — ay, *passim*; as, *pass.*, has, 116; a, *pass.*, ha, 61, 78; auons, auez, ont, *pass.*; — auoy', 108, 121, 125; auoit, *pass.*; auions, 123, 156; auoint, 55, 65; — heus, 163; — auront, 73, 124; — auroit, 104; auroint, 125; — ait, *pass.*; ayons, 77, 84, 130; ayent, 126, 158; — eusses, 157; eust, *pass.*; eussions, 73, 117, 123; eussent, *pass.*; — ayant, 133, 158; ayans, 56; — eu, euë, *pass.*
Aurore, *subst. f. s.*, 141.
Autant... comme, 48; — d'autant, 159; — d'autant que, *passim*; — pour autant que, 63.
Autelz, *subst. m. pl.*, 161.
Autrefoys. *V.* Foys.
Autruy, *pron.*, 56, 66, 105, 156.
Ayde, *subst. m. s.*, 83.
Ayder, *v. act.*; — aydé, 54, 152.
Aymer, *v. act.*, 85, 151; — aimoit, 157; — aymans, 56.
Ayse, *subst. m. s.*, 163. *V.* Oyse.
Aysé, *adj. m. s.*, 107.

B

Babel, *subst. m. s.*, 50.
Bacchus, *subst. m. s.*, 141.
Bagaige, *subst. m. s.*, 148.
Bailler, *v. act.*, 55, 121, 129; — bailleray, 145; — baille, 66.
Baings, *subst. m. pl.*, 124.
Ballades, *subst. f. pl.*, 113 (note 2).
Bande, *subst. f. s.*, 105 (note 3).
Bannir, *v. act.*; — bannys, 148; banniz, 150.
Banquez, *subst. m. pl.*, 124.
Bardus, *subst. m. s.*, 135.
Batir, *v. act.*; — batissant, 90; — baty, 70, 99.
Batracomyomachie, *subst. f. s.*, 91.
Battaille, *subst. f. s.*, 105, 123; — bataille, 135.
Bayf (Lazare de), *subst. m. s.*, 160.
Bayser, *v. act.*, — bayse, 48.
Bellay (card. du), *subst. m. s.*, 45.
*Belliques, *adj. f. pl.*, 55.
Bembe, *subst. m. s.*, 158.
Benefice, *subst. m. s.*, = auantage, 60, 63, 154; = bienfait, 86.
Berseau, *subst. m. s.*, 84.
Besoing, *subst. m. s.*, 49, 56, 73, 88, etc.
Bestes, *subst. f. pl.*, 82.
Bien, *adv.*, 86, 103 (note 1), 109, 147, etc.; — le bien faire, le bien dire, 56; — vouloir bien. *V.* Vouloir.
Bien faitz. *V.* Faiz.
Bien tost, *adv.*, 79, 96, 150, etc.

Blamer, *v. act.*, 50, 51, 153.
Boccace, *subst. m. s.*, 89, 158.
Boyre, *v. act.*, — boyuent. 111.
Boys, *subst. m. s.*, 160; — bois. 157.
Bref, *adv.*, 53, 68, 131, etc.; — de bref, 97; — en bref, 66.
Brefuement, *adv.*, 51; — breuement, 101, 142, 164.
Brehaigne, *adj. f. s.*, = stérile, 83.
Breveté, *subst. f. s.*, 87, 100.
Bruyt, *subst. m. s.*, = renom, 109, 158.
Buccinateur, *subst. m. s.*, 160.
Bude (Guill.), *subst. m. s.*, 160.
Byblyotheques, *subst. f. pl.*, 148.

C

Calumniateur, *subst. m. s.*, 62.
Camile, *subst. m. s.*, 161.
Campaigne, *subst. f. s.*, 147: — campaignes, *f. pl.*, 159.
Capitole, *subst. m. s.*, 154, 162.
Carthage, *subst. f. s.*, 47.
Caton, *subst. m. s.*, 150, 156.
Catule, *subst. m. s.*, 118.
Caucase, *subst. m. s.*, 65.
Ce, *pron.*, passim.; — pour ce faire, 129; — ce à quoy, 122, 159, etc.
Cecy, *pron.*, 72, 142, etc.; — cela, *passim.*
Celuy, *pron.*, passim.; *adj.* 57, 156; — celle, *adj.*, 92; — ceux, *passim*; ceux-cy, 106, 154; ceulx-la, 107; — ceulx, 120; ceulx-la, 106, 154; — *celles*, *pron.*, passim; *adj.*, 83; celles-là, 82.
Cesars, *subst. m. pl.*, 59.
C'est, = c'est-à-dire, 50, 104, etc.
Cet, *adj.*, 74, 81, 123; cest, 61, 76, 80; — cete, *passim*; ceste, *pass.*, ceste-cy, 54: — ces, *pass.*; — cetes-cy, 82. — *V.* 46 (note 3).
Cetuy-cy, *pron.*, 157: — cetuy-la, 106.
Chacun, *pron.*, 63, 81, 83, 153, etc.; *adj.*, 63, 65, 100, 104, etc.; — vn chacun, 105.
*Chaldées, *subst. m. pl.*, 85.
Chanter, *v. act.*, 143; — chantoint, 135; — chante, 114, 117; — chanté, 117; — le chanter, 140.
Chantz royaulx, 113.
Charnuz, *adj. m. pl.*, 132.
Chault (Le), *adj. subst.*, 140.
Chés, *prép.*, 141.
Chesne, *subst. f. s.*, = chaîne, 162.
Chesnons, *subst. m. pl.*, 131.
Cheute, *subst. f. s.*, 92.
Choysir, *v. act.*; — choysi, 120.
Chrestienne, *adj. f. s.*, 86.
Christofle, *subst. m. s.*, 159.
Chrysippe, *subst. m. s.*, 106.
Ciceron, *subst. m. s.*, passim: — Cicerons, *m. pl.*, 59.
Ciceronien, *adj. m. s.*, 91 (note 3).
Cimballes, *subst. f. pl.*, 140.
Circunstance, *subst. f. s.*, 63.
Cleante, *subst. m. s.*, 106.
Cler, *adj. m. s.*, = clair, 163.
Clerement, *adv.*, 62, 93.
Cler voyant, *adj. m. s.*, 52.
Clore, *v. act.*, 96.
Cogitation, *subst. f. s.*, 100, 145.
Cognoitre. *V.* Congnoitre.
Collosses, *subst. m. pl.*, 124.
Combiien que, *conj.*, 127, 158, etc.
Commandemens, *subst. m. pl.*, 153.
Comme, *conj.*, passim; — comme que, 83.
Commoditez, *subst. f. pl.*, 49, 122, 155; — commodité, *f. s.*, 66.
Commotions, *subst. f. pl.*, = émotions, 139.
Compaignon, *subst. m. s.*, 147.
Competemment, *adv.*, 81.
Composer (Se), *v. réfl.*; — se compose, *subj.*, 71, 112; — composez, 132.

Comtes, *subst. m. pl.*, = contes, 113.
Conceptions, *subst. f. pl.*, 60 (note 3), 74, 82.
* Concions, *subst. f. pl.*, 121.
Conduyre, *v. act.*, 164 ; — conduyra, 100.
Conferer, *v. act.*, — conferant, 154, 164.
Confundre, *v. act.*, — confundant, 93 : — confuz, 144.
Congnoissance, *subst. f. s.*, 66.
Congnoitre, *v. act.*, 87. 139, 147 ; cognoitre, 111 ; connoitre, 132 ; — ie congnoy', 164 ; — congnoissans, 158 ; — congneuz, 102 ; congneue, 82 ; congneues, 81.
Conjoindre, *v. act.*, — conjoings, 93.
Conscriptz (Peres), 91.
Conseiller, *v. act.*, — ie conseilleroy', 150.
Consequution, *subst. f. s.*, 134.
Consonance, *subst. f. s.*, 134.
Consulz, *subst. m. pl.*, 91, 154.
Contemptible, *adj. m. s.*, 55 (note 1), 110, 165.
Content de (Estre), 113, 156.
Contenter (Se), *v. réfl.*, 151 ; — ie me contenteray, 158 ; — nous sommes contentez, 101 (note 3) ; — contenter, *v. act.*, 87.
Contention, *subst. f. s.*, = rivalité, 104.
Conter, *v. act.*, = compter, — conteray, 155 ; — contans, 162.
Contreindre, *v. act.*, 143, — contraint, 157.
Conuertir, *v. act. et réfl.*, — se conuertiroit, 159 ; — se sont conuertiz, 158 ; — ont conuertie, 80.
* Copie, *subst. f. s.*, = abondance, 63, 70, 74, 87, 125.
Copieusement, *adv.*, 62, 63.
Copieux, *adj.*, 56, 72, 127, 164.
Coq a l'asne, 115 (note 5), 116.
Cornelie, *subst. f. s.*, 93.
Corrumpre, *v, act.*, — corrumpent, 113 ; — corrumpue, 150.
Cors, *subst. m. s.*, 68, 76, 121 ; — corps, 132.
Corynne, *subst. f. s.*, 93.
Cotez, *subst. m. pl.*, 153.
Coulans, *adj. m. pl.*, 118.
Coulonnes, *subst. f. pl.*, 86, 107.
Coulpe, *subst. f. s.*, = faute, 57.
Coup, *subst. m. s.* ; — encor' vn coup, 162 ; — tout à vn coup. 164.
Couppe, *subst. f.*, 131. 138.
Couppée, *part. f. s.*, 142.
Couraige, *subst. m.*, = cœur. 53, 119. 156.
Couraigeusement, *adv.*, 161.
Cours, *subst. m. s.*, 122 (note 4).
Courtizans, *subst. m. pl.*, 111.
Crasse, *subst. m. s.*, 73.
Credict (A), 67.
Creer, *v. act.*, — crée, *f. s.*, 78 ; crées, *f. pl.*, 50.
Croyre, *v. act.*, — ie croy, 62, 81, 143 ; croyons, 88 ; — croyray, 64.
Cruelz, *adj. m. pl.*, 53.
Cryer, *v. act.* ; — cryroint, 102.
Cultiueurs, *subst. m. pl.*, 60.
Curieusement, *adv.*, = avec soin, 50, 75, 158.
Curieux, *adj.*, 74, 77, etc.
Curiosité, *subst. f. s.*, 157.
Cuysine, *subst. f. s.*, 93.
Cuyure, *subst. m. s.*, 124.

D

Daigner, *v. act.* ; — tu daignes, 119 ; — daignoint, 96.
Damoizelles, *subst. f. pl.*, 120, 148 ; — damoyselles, 150.
D'auantaige, *adv.*, 160.
De, *prép.*, *pour* par, *passim* ; — *pour* en, 93 : *pour* à *ou* pour, 55 ; — de si long tens, 47 ; — de long intervale, 54, 155 ; — de ce que, 54, etc.
Debilitez, *part. m. pl.*, 122.
Declarer, *v. act.*, — declaroint, 137 ; — declaré, 138.

* Declinations. *subst. f. pl.*, = déclinaisons, 74.
Decouraiger, *v. act.*, 89.
Dedaigner, *v. act.*, — dedaigne, 87 ; — dedaignans, 158.
Dedans, *prép.*, 86.
Dedier, *v. act.*; — dediez, 46, 130.
Deduyre, *v. act.*, 51.
Defaillir, *v. n.*; — default, 104 ; — defailly, 95.
Default, *subst. m. s.*, 56, 57, 132, 142.
Deffence, *subst. f. s.*, titre, 46 (note 4), 89, 95, 151 ; — defence, 79.
Deffendre, *v. act.*, 108, 154 ; defendre, 57 ; — defendit, 148 ; deffendissent, 148 ; — deffendu, 126.
Deffenseurs, *subst. m. pl.*, 66.
* Deformité, *subst. f. s.*, = difformité, 77.
Defrauder, *v. act.*, 102.
Degrez, *subst. m. pl.*, 125.
Deliberé de, 151 (note 2).
Delices, *subst. m. pl.*, 104.
Delphique, *adj. m. s.*, 162.
Demade, *subst. m. s.*, 104.
Demander, *v. act.*, — demanderoy', 90.
Demeurer, *v. act.*, 108, 110, 122 ; — demeureray, 145.
Democrite, *subst. m. s.*, 160.
Demosthene, *subst. m. s.*, 57, 65, 104, 107, 144, 158 ; — Demosthenes, *m. pl.*, 59.
Dependre, *v. act.*, = dépenser ; — dependu, 76.
Depourueu, *part. m. s.*, 124 ; — depourueuz, *m. pl.*, 149.
Depriser, *v. act.*, 51 (note 3), 90 ; — deprisez, 94 ; deprisent, 109 ; — deprisoint, 95 ; — deprisast, 89 ; — deprisée, 55 ; deprisées, 123.
Desauantaige, *subst. m. s.*, 106.
Deshonnorer, *v. act.*, — deshonnoré, 85.
Desia, *adv.*, 106 ; — deia, 159.
Desseing, *subst. m. s.*, 164.
Deuenir, *v. n.*, 88 ; — deuint, 92 ; — deuiendroint, 81 ; — deuenuz, 84.
Deuoir, *v. act.*, — tu doibz, 128, 142 ; doibs, 118, 161 ; doys, 161 ; — doit, 56, 68, 80, etc. ; — deuons, 58, 105 ; — doyuent, 102 ; doiuent, 61, 100 ; — deuroit, 85, 86, 134 ; — deurions, 83 ; — deuroint, 83, 123 ; — doyue, 76, 94 ; doiue, 88 ; — deu, 53, 87, 125.
Dificile, *adj.*, 94 ; — difficile, 94, 105.
Diomede, *subst. m. s.*, 161.
Dire, *v. act.*, 57, 75, 76, etc. ; — ie dy, *passim* ; — dit, *pass.* ; dict, 56, 74, 75, etc. ; — disent, 74, 77, 104, etc. ; — dist, 156 ; — diray, *pass.* ; — dira, 69, 78 ; — diront, 151 ; — ie diroy', 106 ; — tu dirois, 141 ; — dy, 128 ; — disons, 101 ; — dies, 142 ; — disant, 104 ; — dict, 69, 70, 79, etc. ; dit, 132, 135, 153 ; — du dict, 95, 149 ; du dit, 137 ; — les ditz, 135 ; lesdites, 137 ; — desdites, 50.
Dirriger, *v. act.*; — dirrige, 71.
Disciplines, *subst. f. pl.*, = lettres et sciences, 86, 88, 93, 122.
Discours, *subst. m. s.*, = ordre, suite, 114 (note 5).
Discretion, *subst. f. s.*, = discernement, 63, 128, 165.
Disputation, *subst. f. s.*, 61.
Distiler, *v. act.*; — distile, 113.
Divinité, *subst. f. s.*, = excellence, 67.
Dixiesme, *adj.*, 76, 113.
Dizain, *subst. m. s.*, 113.
Doctrine, *subst. f. s.*, = instruction, 110.
Dolet (Etienne), *subst. m. s.*, 96.
Dommaige, *subst. m. s.*, 54.
Donner, *v. act.*, passim ; — dounarent, 92 ; — donnez, = chargez, 162 ; — donné, 49, etc.
Donques, *conj.*, pass. ; — donq', 70, 71, 120, 131 ; — doncq', 90.
D'ou, *pour* de qui, 150.

Douloir, *v. n.*, 151.
Doulz, *adj. n. s.*, 113.
Doy, *subst. m. s.*, = doigt, 100.
Droict, *subst. m. s.*, 49, 69, 76.
Druydes, *subst. m. pl.*, 85.
Ducz, *subst. m. pl.*, 154.
Dyane, *subst. f. s.*, 141.
Dyodore, *subst. m. s.*, 135.
Dyphthongues, *subst. m. pl.*, 132.

E

Eau', *subst. f. s.*, 142.
Ebahir (S'), *v. réfl.*, — t'ébahis. 96.
Ecclogue, *subst. f.*, 117.
Echaufer, *v. act.*, — echaufe, 146.
Echines, (*pour* Eschines ?), *subst. m. s.*, 107.
Eclersir, *v. act.*, 105.
Ecrire, *v. act.*, 104, 150, 157, etc. ; — escrire, 157.
Ecritures, *subst. f. pl.*, 83.
Ecriz, *subst. m. pl.*, 70, 104, 105, etc.
Edict, *subst. m. s.*, 148.
Effect (En), 46.
Effeminez, *adj. m. pl.*, 145.
Eforcer (S'), *v. réfl.*, — s'eforcoint, 52 ; — tu t'eforces, 139 ; — s'efforceant, 80 ; — eforcez, 57, 80.
Egal, *adj. m. s.*, 82 ; — egaulx, *m. pl.*, 104.
Egaler, *v. act. et réfl.*, 59, 78, 91 ; s'egaler, 119 ; egaller, 69 ; — egalant, 70 ; — egalé, 70, 158.
Egypte, *subst. f. s.*, 87.
Eiouyr, *v. n.*, 151.
Elabourez, *part. m. pl.*, 101.
Elargy, *part. passé* (sans accord), = prodiguées, 155.
Election, *subst. f. s.*, = choix, 109, 136.
Electre, *subst. f. s.*, 160.
Elegies, *subst. f. pl.*, 114, 115, 150.
Elementz, *subst. m. pl.*, 67.
Elephans, *subst. m. pl.*, 146.
Elire, *v. act.*, = choisir, 69, 145.
Eloingner (S'), *v. réfl.*, 105, 151 ; — s'eloingne, 101 ; — eloingné, 115 ; eloingnez, 104, 105, 151 ; eloingnées, 156.
Eloquens, *adj. m. pl.*, 93.
Eloquution, *subst. f. s.*, 64, 139.
Emendation, *subst. f. s.*, = correction, 146.
Emender, *v. act.*, 102.
Empeschementz, *subst. m. pl.*, 84.
Empescher, *v. act.*, — i'empeschoy', 45 ; — empeschoit, 88.
Employer, *v. act.*, — employez, 70 ; — employent, 124 ; — employasses, 118.
* Empoisonneresses, *adj. f. pl.*, 156.
Emprunter, *v. act.*, 87 ; — emprunté, 55 ; empruntez, 135.
En, *prép. pour* dans, *ou* chez, *ou* à, 45, 50, 80, etc.
En, = par là, par ce motif, 51 (note 2), 78 ; — explétif, 64 (note 5).
Encores, *adv.*, passim ; — encor', *pass.* ; — encores... que, 80 ; — encor' un coup, 162 ; — *dans le sens de* actuellement, 57, 59.
Endroict, *subst. m. s.*, passim ; — endroit, *pass.* : — endroictz, *m. pl.*, 142, 149 ; — endroict soy, 51 (note 1).
Eneide, *subst. f. s.*, 120.
Energie, *subst. f. s.*, 64 (note 3), 68, 93.
Enfanter, *v. act.*, — enfante, 150 ; — enfentast, 84.
Enflammez, *part. m. pl.*, 123.
* Engraueurs, *subst. m. pl.*, 147.
Enmiellé, *part. m. s.*, 136.
Ennemy, *subst. et adj. m. s.*, passim ; — ennemis, *m. pl.*, 61, 123 ; ennemies, *f. pl.*, 135.
Ennie, *subst. m. s.*, 73.
Ennoblir, *v. act.*, — ennobly, 104 ; — ennoblie, 135.
Enquerre, *v. act.*, — enquis, 106.

Enraigé. *adj. m. s.*, 156.
Enrichir, *v. act.*, 69, 108, 127: — enrichy, 115.
Enroué, *adj. subst.*, 140 (note 1); — enrouées, *adj. f. pl.*, 150.
Enserrer, *v. act.*, 86.
Entendre, *v. act.*, 86 ; — i'entens, 99 ; — entend, 110 ; — entendront, 89; — entende, 72; — entendu, 67 ; entendues, 63, 81 ; entendu que, 61.
* Ententice, *adj. f. s.*, 82.
Enter, *v. act.*, — entoint, 69 ; — entez, 58.
Entre, *prép.*, = parmi, 86, 148, 155 ; = chez, 53, 161.
Entremesler, *v. act.*, — entremeslent, 142 ; — entremeslant, 114, 121.
Entreprendre, *v. act.*, — entreprennent, 68 ; — entreprendra, 125; — entreprenne, 133; — entreprist, 148 ; — entrepris, 154.
Entreprinse, *subst. f. s.*, 101.
Enuieillir, *v. n.*, 57 ; — enuieillisse, 79.
Enuoyer, *v. act.*, — enuoye, 81.
Epes, *adj. subst.*, 140 (note 3).
Episseries, *subst. f. pl.*, 81, 113.
Epistres, *subst. f. pl.*, 115.
Epithetes, *subst. m. pl.*, 115, 141.
Eprouuer, *v. act.*, — tu epreuues, 151.
Epygramme, *subst. m.*, 102 (note 8) ; — epigramme, 113, 136, 160.
Equipez, *part. m. pl.*, 147.
Equiuoques, *subst. f. pl.*, 131 (note 4).
Erythrée, *adj. f. s.*, 137.
Es, *prépos.*, 106, 107, 115, 126, 127, etc.
Esculape, *subst. m. s.*, 92.
Esles, *subst. f. pl.*, = ailes, 47 (note 4), 111.
Espacier, *v. n.*, 65.
Espaignolz, *adj. m. pl.*, 62. *V.* Hespagnolz.
Esperans, *part. m. pl.*, 150.
Esprit, *subst. m. s.*, passim ; — espris, *m. pl.*, pass.
Essay, *subst. m. s.*, 149.
Estimateur, *subst. m.*, 55, 104.
Estimer, *v. act.*, 94 ; — estimoint, 95 ; — estimant, 102 ; — estimez, 139.
Estommac, *subst. m. s.*, 77.
Estranger. *V.* Etranger.
Estre, *v. subst.*, passim ; — suys, 99, 136 ; suy', 130 ; — es, 136, 161 ; — est, 50, etc. ; — sommes, 53, etc. ; — estes, 92 ; etes, 147 ; — sont, 47, etc. ; — etoy', 105, 106 ; — etoit, 94, etc. ; estoit, 73, etc. ; — etoint, 52, etc. ; estoint, 79, 159 ; — feut, 70, etc. ; — feurent, 137 ; — sera, 65, etc. ; — serez, 92, 163 ; — seront, 80, etc. ; — seroy', 80, 89 ; — seroit, 81, etc. ; — seroint, 88 ; seroient, 81 ; — soye, 89, 95, 125 ; — soyes, 124 ; — soit, 51, etc. ; — soyons, 124, 159 ; — soint, 63, etc. ; soient, 143, 156 ; — feust, 57, 73, 94 ; — feussent, 49, etc. ; fussent, 55, 71 ; — etant, 78, 123 ; etans, 51 ; — eté, 48, etc.
Etendre (S'), *v. réfl.*, — s'etent, 86, 157.
Eternizer, *v. act.*, 104.
Etonner, *v. act.*, 151 ; — etonnez, 84.
Etrange, *adj.*, 51, 75, 108, 121, 164.
Etranger, *adj.*, 60 ; — etrangere, 81 ; — etrangers, 52, 73, 75, 80, 149, 161 ; estrangers, 54 ; — etrangeres, 66, 156 ; estrangeres, 64 ; estrangieres, 52.
Etude, *subst. f.*, = zèle, salle d'étude, travail, 122, 145, 146, 148, 150.
Euanouir (S'), *v. réfl.*, — s'euanouist, 157.
Euenementz, *subst. m. pl.*, 63.
Eusebe, *subst. m. s.*, 137.
Exceder, *v. act.*, — excede, 109 ; — excedent, 143.

EXCELLENT, *adj.*, 106, 139, etc.; — excellens, *passim.*
EXCESSIFZ, *adj. m. pl.*, 124.
EXPERIENCES, *subst. f. pl.*, = hardiesses, 141 (note 2).
EXTENUER, *v. act.*, — extenué, 55.

F

FABRIQUE, *subst. f. s.*, = construction, 91, 92, 93.
FACON, *subst. f. s.*, 91, 111, 136, 146; — facons, *f. pl.*, 139.
FACUNDE, *subst. f. s.*, 78.
FAILLIR, *v. n.*, — failly, 159.
FAINDRE, *v. act.*, — faint, 159; — feindre, 99.
FAIRE, *v. act.*, passim; — faisons, 84, 154; — font, 60, etc.; — faisoit, 136, 157; — fist, 92; — feray, 133; — feras, 119; — feront, 109; — fay, 120; — face, 121; — faces, 143; — facent, 75; — fist, 80; — faisant, 99; — faict, 119; fait, 55, 80; faiz, 58; faictz, 84, 138; — faire des braues, 90.
FALLOIR, *v. imp.*, — fault, 76, 85, 111, etc.; faut, 85; — faudroit, 107, 129, 132, etc.; — fallu, 157.
FANTASIE, *subst. f. s.*, 50, 138.
FASCHERIE, *subst. f. s.*, 82.
FAULX, FAULSE, *adj.*, 88, 135, 162.
FEINDRE. *V.* Faindre.
FELICITÉ, *subst. f. s.*, 50, 63, 70, 75, 108, 110, 119; — felicitez, *f. pl.*, 156.
FENESTRES, *subst. f. pl.*, 93.
FERTIL, *adj. m. s.*, 167; — fertiles de, 93.
* FEUURES, *subst. m. pl.*, = ouvriers, forgerons, 149.
FILZ, *subst. m.*, 87, 141.
*FINABLEMENT, *adv.*, 58, 88, 92, 155.
FINIR, *v. act.*, — finissent, 134; — finissant, 134; — finiz, 84.
FLACQUES, *adj. m. pl.*, 145.
FLESCHES, *subst. f. pl.*, 162.
FLORIR, *v. n.*, — florit, 79: — florissoit, 136; — florissantes, 135; — fleurir, 57; — fleury, 57.
FLOTZ, *subst. m. pl.*, 161.
FLUSTE, *subst. f. s.*, 77, 78, 117.
FONDEMENTZ, *subst. m. pl.*, 92.
FOREST, *subst. f. s.*, 155; — forestz, *f. pl.*, 140, 145, 155.
FORT (AU), = à la rigueur, 107 (note 4).
FORTUNES, *subst. f. pl.*, 107.
FOY, *subst. f. s.*, 127, 135, 162.
FOYS, *subst. f. s.;* fois, 161; — autrefoys, 162; — beaucoup de foys, 54, 83; — maintesfois, 85, 111; — quelquesfois, *passim;* quelquefois, = une fois, 70, 78, 80, etc.; — tant de foys, 156; — toutesfois, *passim;* toutefois, 106.
FRAGMENTZ, *subst. m. pl.*, 92.
FRAIZ, *subst. m. pl.*, = dépenses, 124.
FRAIZ, *adj.*, 140; — fresches, 145.
FRANCOYS, *adj. m. s. et pl.*, 50, 61, etc.; — Francoyse, 59, 60, etc.
FRANCOYS, *subst. m. s.*, 59, 60, 85, 136, 149.
FRANCZ, *adj. m. pl.*, 58.
FRUICT, *subst. m. s.*, 57, 60, 88, 125; — fruictz, *m. pl.*, 48, 58, 155; fruicts, 153.
FUEILLETER, *v. act.*, — fueillette, 112.
FUYR, *v. act.*, 151.

G

GAIGNER, *v. act.*, — gaigné, 159.
GAING, *subst. m. s.*, 123.
GALLIQUE, *adj. m. s.*, 162.
GALLOGRECZ, *subst. m. pl.*, 162.
GARANS, *subst. m. pl.*, 66.
GARDER, *v. act.*, = empêcher, 75.
GAULLES, *subst. f. pl.*, 135; — Gaules, 135.

Gaullois, *subst. m. pl.*, 135 ; — Gauloys, 54.
Gayeté, *subst. f. s.*, 68.
Gayne, *subst. f. s.*, 64.
Geans, *subst. m. pl.*, 86.
* Gehinner, *v. act.*, = gêner ; — gehinnante, 141 ; — gehinnée, 75 (note 1).
Gemmes, *subst. f. pl.*, 94, 155.
Generallement, *adv.*, 80 ; — generalement, 134.
Generosité, *subst. f. s.*, = noblesse, 156.
Genius, *subst. m. s.*, 68.
Gentilzhommes, *subst. m. pl.*, 50.
Gesir, *v. n.*, — gist, 64, 77, 83.
Gestes, *subst. m. pl.*, = hauts faits, 54.
Glayue, *subst. m. s.*, 64.
Gloyre, *subst. f. s.*, 54, 69, 151, etc. ; — gloire, 86, 121, 152, etc.
Goust, *subst. m. s.*, 113.
Grace a Dieu (La), 161.
Grand', *adj. f. s.*, 49, 71, 94, 132, 141, etc.
Grec, Greque ; *pl.*, Grecz, Greques, *passim.*
Grece, *subst. f. s.*, 87. 107.
Gregeoyse, *adj. f. s.*, 154.
Grenoilles, *subst. f. pl.*, 77, 150 ; — grenouilles, 91.
Grephes, *subst. f. pl.*, 69.
Gueule, *subst. f. s.*, = gourmandise, 124.
Guillaume, *subst. m. s.*, 101, 160.
Gymnosophistes, *subst. m. pl.*, 87.

H

Hanter, *v. act.*, 147.
Harnoys, *subst. m. s.*, 63.
Haster, *v. act.*, — hastant, 130.
Hault, *adj. m.*, 96, 101, 122, 139 ; — haulte, *f. s.*, 154 ; haultes, *f. pl.*, 48, 123 ; hautes, 87.
Haultement, *adv.*, 108, 123, 125.
Hausser, *v. act.*, 119.
Hayne, *subst. f. s.*, 88.
Hayr, *v. act.*, 151 ; — hayons, 84 (note 3) ; — hay, 136.
Hebraïque, *adj. f. s.*, 67.
Hebreu, *subst. m. s.*, 84 ; — Hebreux, 61.
Hemystyches, *subst. m. pl.*, 90.
Hendecasyllables, *subst. m. pl.*, 118 (note 1).
Henry, *subst. m. s.*, 108, 136, 149.
Herault, *subst. m. s.*, 153.
Hercule, *subst. m. s.*, 46, 128, 141 ; — Hercule Gallique, 162.
Heroët, *subst. m. s.*, 73, 101.
Heroïques (Vers), 116, 142.
Hesiode, *subst. m. s.*, 70.
Hespagnolz, *subst. m. pl.*, 109. *V.* Espaignolz.
Hetheroclites, *adj. m. pl.*, 75.
Hieronyme, *subst. m. s.*, 139.
Hippolyte, *subst. m. s.*, 92.
Homere, *subst. m. s.*, passim.
Horace, *subst. m. s.*, passim.
Hors mis, *prép.*, 105.
Hortense, *subst. m. s.*, 104.
Hurter, *v. act.*, — hurtent, 146.
Hyperion, *subst. m. s.*, 141.
Hystoire, *subst. f. s.*, 120, 157, etc. ; — histoire, 121 ; histoires, *f. pl.*, 135.
* Hyulque, *adj. m. s.*, 143 (note 3).

I

I, *pour y* : il n'i a, 151 ; — y a, 159.
Ia, *adv.*, 92 (note 1), 158.
Ian, *subst. m. s.*, 101, 128, 135.
Iceluy, icelle, iceux, *pron. démonstr.*, passim.
Ie, moy, *pron. pers.*, passim.
Iesus Christus, 137.
Ieter, *v. act.*, 81 ; — iette, 150 ; ieta, 77 ; — iete, 113.
Ieuz, *subst. m. pl.*, = jeux, 112, 124.
Ignare, *adj.*, 105, 126.
Ignorant, *adj.*, 89, 119, 149, etc. : — ingnorans, 86.

Il, elle, luy, *pron. pers. s.*, passim ; — ilz, elles, leur, *pl.*, passim ; leurs, 92.
Iliade, *subst. f. s.*, 120.
Imaginatiue (Espece), 100.
Imaige, *subst. f. s.*, 102.
Immitateur, *subst. m.*, 70, 75, 106, 111, etc.; — imitateurs, 63.
Immitation, *subst. f. s.*, 56, 78, 109, 112, etc.
Immiter, *v. act.*, 72, 96, 102, 109, etc.; — immita, 70, 158 ; — immiteront, 111 ; — immitant, 69, 146 ; immitans, 74 ; — immité, 139.
Incongneuz, *part. m. pl.*, 126, 140 ; — incongnues, *f. pl.*, 114.
Inde, *subst. f. s.*, 81 ; — Indes, *f. pl.*, 87.
Indocte, *adj.*, passim.
Induire, *v. act.*, 157 ; — induyt, 46.
Industrie, *subst. f. s.*, 80, 88, 94, 132, 153, 164, etc.
Ineptement, *adv.*, 52.
Infelicité, *subst. f. s.*, 124.
Infinitifz, *subst. m. pl.*, 140.
Infiniz, *adj. m. pl.*, 142, 149 ; infinitz, 129 ; — infinie, *f. s.*, 157.
* Innumerables, *adj. pl.*, 49, 63, 155.
Instrumentz, *subst. m. pl.*, 135.
Instruyre, *v. act.*, 66 ; — instruict, 119 ; — instruictz, 105, 121.
Intellect, *subst. m. s.*, = entendement, 88.
Intelligences, *subst. f. pl.*, 50 (note 3), etc.
Interroguer, *v. act.*, — interroguez, 106.
Intervale, *subst. m. s.*, 54, 155.
Introduyre, *v. act.*, — introduysit, 135.
Inuenter, *v. act.*, 125 ; — inuentez, 126.
Inuention oratoire, 63.
Ioindre, *v. act.*, — iointe, 117 ; ioinctz, 143.
Iournelle, *adj. f. s.*, 112.
Ioyaux, *subst. m. pl.*, 130.
Ioye, *subst. f. s.*, 139.
Iraisonnables, *adj. f. pl.*, 82.
Ire, *subst. f. s.*, 135.
Iris, *subst. f. s.*, 141.
* Isnel, *adj. m. s.*, 130 (note 1).
Italie, *subst. f. s.*, 54, 156.
Italien, *subst. et adj.*, 120 : — Italienne, 116 ; — Italiens, 117, 151.
Iugement, *subst. m.*, passim ; — faire iugement, 52, 103, 104.
Iuno, *subst. f. s.*, 137.
Iupiter, *subst. m. s.*, 129, 141 ; — Ioue, 129.
Iusques, *prép.*, 54, 127, 141.

L

Laict, *subst. m. s.*, 93.
Laisser, *v. act.*, — laissons, 84 ; — laissoit, 123 ; — laisseray, 61 ; — laisse, *impér.*, 112 ; — laisse, *subj.*, 68 ; laisses, 146 ; — laissé, 56, 84 ; laissée, 57, 125 ; — laisser à, 124 (note 5).
Lancelot, *subst. m. s.*, 120.
Langaige, *subst. m. s.*, 60, 83, 120, 127, etc.; — languaige, 51.
Las, *interj.*, 83.
Lascivité, *subst. f. s.*, 13.
Latin, Latins, *subst. et adj.*, passim.
Lauris, *subst. m. s.*, 101.
Lazare, *subst. m. s.*, 160.
Le Maire de Belges, *subst. m. s.*, 103, 135.
Lequel, *pron. rel.*, 152 ; — laquele, 46, 49, 106, 146, etc. ; laquelle, 64, 152, etc. ; — lesquelz, 58, 64, 66, 127, etc. ; — lesqueles, 63, 83, lesquelles, 58, 131, etc. ; — desquelz, 70 ; au quel, 126 ; — aux quelz, 55, 80, 151. — *V.* Quel.
Leur, leurs. *V.* Il.
Limiter, *v. act.*, 138 ; — limitez, 117.
Lire, *v. act.*, 149 ; — ly, 112 ; — lyse, 65 ; — leuz, 102, 139, 152.

Literature, *subst. f. s.*, 79.
Liue (T.), *subst. m. s.*, 47.
Loing, *adv. et prép.*, 77, 86, 92, 159.
Loingtaine, *adj. f. s.*, 81.
Longtemps y a, 159.
Longuement, *adv.*, 101 (note 3), 108. 110, 145.
Longueil, *subst. m. s.*, 159.
Louange, *subst. f. s.*, = mérite, 122, 123, 156; — louanges, *f. pl.*, 55, 123.
Louer, *v. act.*, 123; — louëra. 153.
Lourderies, *subst. f. pl.*, 160.
Loy, *subst. f. s.*, 65, 127: — loix, *f. pl.*. 53, 54, 123; — avoir loy de, 53, 55.
Loyre, *subst. f. s.*, 128.
Loys, *subst. m. s.*, 132, 133.
Loysir, *subst. m. s.*, 100, 146. 164.
Loz, *subst. m. s.*, = mérite, louange, 96, 122.
* Luc, *subst. m. s.*, = luth, 114 (note 4). 150.
Lucian, *subst. m. s.*. 159.
Lucrece, *subst. m. s.*, 73, 94.
Lyaison, *subst. f. s.*, 58 (note 3).
Lycophron, *subst. m. s.*, 94, 136.
Lyesse, *subst. f. s.*, 150.
Lyme, *subst. f. s.*, 148.
Lyons, *subst. m. pl.*, 156.
Lysippe, *subst. m. s.*. 148.

M

Magnifier, *v. act.*, 125.
Main, *subst. f. s.*, passim; — donner la derniere main, 66 (note 1); — mettre la maiu, 153.
Maintz, *adj. m. pl.*, 158; — maintesfois. *V.* Foys.
Mais, *adv.*, = bien plus. 90.
Maieurs, *subst. m. pl.*, = ancêtres, 56, 74, etc.
Maitre, *subst. m. s.*, 86, 132, 133.
Mandier (*pour* mendier), *v. act.*, — mandious, 156.
Maniere, *subst. f.*, 49, 117, 139, 154, etc. ; — en la maniere de, 146.
Manlie, *subst. m. s.*, 161.
* Manque, *adj.*, 64, 93. 110.
Maraiz, *subst. m. pl.*, 150.
Marot, *subst. m. s.*, 73, 101, 102. 118, 143.
Marseille, *subst. f. s.*, 162.
Marsye, *subst. m. s.*, 78.
Martial, *subst. m. s.*. 113.
Massons, *subst. m. pl.*. 92.
Maulx, *subst. m. pl.*, 95.
Mecaniques (Ars), 78; — mecaniques (gens), 126, 147.
Mecenes, *subst. m. pl.*, 123.
Medicine, *subst. f. s.*, 150.
Medicins, *subst. m. pl.*, 61, etc.
Megret, *subst. m. s.*. 133.
Memoire, *subst. f. s.*, passim; — memoyre, 54.
* Menteresse, *adj. f. s.*, 162.
Meprix, *subst. m. s.*, 154; — mespris, 86.
Mesler, *v. act.*, — mesle, 113.
Meseures, *subst. f. pl.*, 143; — mesure, *f. s.*, 144.
Mesme *et* mesmes, *adj. et adv.*, passim.
Mestier, *subst. m. s.*, 83, 126; — metiers, *m. pl.*. 147, 155.
Metaphores, *subst. f. pl.*, 64.
Mettre, *v. act.*, passim; — misrent, 158; — mettroy', 105; — missent, 135; — mis, 104. — *V.* Main.
Meun, *subst. m. s.*, 101.
Meurs, *subst. f. pl.*, = mœurs, 53, 86, 154, 156.
Mil', *subst. num. s.*, 68, 130, 140; — mile, *pl.*, 77.
Milier, *subst. m. s.*, 93.
Millieu, *subst. m. s.*, 161.
Minerue, *subst. f. s.*, 77.
* Molestie, *subst. f. s.*, = ennui, 69.
Molon, *subst.*, *m. s.*, 70.
Monarchie, *subst. f. s.*, 59 (note 2); — monarchies, 92, etc.
Montaigne, *subst. f. s.*, 65.
Moralitez, *subst. f. pl.*, 118.

Mort, *part. m. s.*, 110; = mors, 83; — mortes, 88.
Mortelz, *adj. m. pl.*, 50, 81, 125.
Mot, motz, *subst. m.*, passim.
Moyennant, *prép.*, 59 (note 1).
Muer, *v. act.*, 81, 146.
Murmurans, *part. m. pl.*, 145.
Muse, muses, *subst. f.*, 68, 74, 76, 109, 114, 146, 160.
Myeux, *adv.*, 47, 107; — mieulx, 81; — mieux, 67, 95, etc. — *V.* trop.
Myroir, *subst. m. s.*, 77.

N

N'agueres, *adv.*, 73.
Naïfueté, *subst. f. s.*, 65.
Naitre, *v. n.*, 57, 132; — naist, 79; — naissent, 110; — nez, 87; — nées, 58; — nouveaux nez, 146.
Naturel, *adj. et subst.*, 68, 69, 83, 108, 109; — naturelz, 58; — naturelles, 80.
Nauffrage, *subst. m. s.*, 125.
* Nauigaige, *subst. m. s.*, 76.
Ne, *sans* point, *passim; — supprimé devant* pas *ou* point, 45, etc.; ne... moins, 46, 48.
Neantmoins, *adv.*, 124, 127, 158.
Néapolitain, *adj. m. s.*, 117.
Nerfz, *subst. m. pl.*, 107.
Nerueuz, *adj. m. pl.*, 132.
Nicies, *subst. m. pl.*, 59.
Nocturne, *adj. f. s.*, 112.
Nommer, *v. act.*, 121, 134; — nommez, 52, 102, 146; — nommées, 117.
Non obstant, *prép.*, 150.
Nostre, *adj. poss.*, passim; notre, 97, 106, etc.; — notz, 53, etc.; noz, 55, 146.
Notte, *subst. f. s.*, = marque, 72.
Nourice, *subst. f. s.*, 93.
Nourir, *v. n.*, — nourist, 123; — nourisse, 163.
Nouriture, *subst. f. s.*, 69.
Noyr, *adj. m. s.*, 67.
Nudz, *adj. m. pl.*, 64, 162; nuds, 132; — nue, *f. s.*, 56; nues, *f. pl.*, 74.
* Numereux, *adj. m. pl.*, 143.
Nuyt, *subst. f. s.*, 90.

O

Obiect, *subst. m. s.*, 89.
Obstinéement, *adv.*, 140.
Obstinez, *adj. m. pl.*, 140.
Obtenir, *v. act.*, = posséder; — obtiendra, 59; — obtenu, 156.
Ocieux, ocieuse, *adj.*, 124, 141.
Odes, *subst. f. pl.*, 114 (note 2), 115-117.
Odeurs, *subst. f. pl.*, 94, 156.
Œuure, *subst. m.*, passim; — œuures, *f. pl.*, 89.
Onques, *adv.*, 118, 158.
Orayson, *subst. f. s.*, 95; — oraison, 64, 87, 134, etc.
Ores, *ad.*, 81, 125; — ores, *répété*, 70, 82, 91.
Ornement, *subst. m. s.*, passim; — ornementz, *m. pl.*, 56, etc.; ornemens, 64.
Oser, *v. act.*, — osoy', 102; — oserez, 147; — oseroy', 83, 120; — osé, 100.
Ou (D'), *pour* de qui, 150.
Ouide, *subst. m. s.*, 114, 115.
Oultre, *prép.*, 145.
Outilz, *subst. m. pl.*, 147.
Ouuraige, *subst. m.*, 118, 128, 139, 151, etc.
Oyes, *subst. f. pl.*, 161.
Oyr, *v. act.*, — i'oy, 105; — oyant, 70; — ouy, 85.
* Oyse, *subst. f. s.*, = aise, 111 (note 2).
Oysifz, *adj. m. pl.*, 115 (note 2).
Oyzeaux, *subst. m. pl.*, 77, 82.
Oz, *subst. m. pl.*, 107.

P

Paiges, *subst. m. pl.*, 148.

Païz, *subst. m.*, 60. 87.
Palaiz, *subst. m. pl.*, 148, 154.
Palat, *subst. m. s.*, 77.
Parangon, *subst. m. s.*, 62 (note 2).
Parauant (Au), *adv.*, 60, 159.
Parauanture, *adv.*, 81, 88, 93, etc.; — parauenture, 159.
Pardonner, *v. n.*, = épargner, 116.
Parler, *v. act.*, 56, 77, 90, etc.; — parloint, 93; — parleray, 155; — parlant, 56.
Parmy, *prép.*, 145, 157.
Parquoy, *conj.*, passim.
Parties, *subst. f. pl.*, = rôles, 119.
Paruenuz, *part. m. pl.*, 159.
Pas, *subst. m. s.*, = discussion, 96.
Patrie, *subst. f. s.*, 47 (note 1).
Pecher, *v. act.*, — pecheroy'-ie, 46.
Penelope, *subst. f. s.*, 136.
Penser, *v. act.*, passim.; — pensent, 51; — penseray, 100, 152.
Pericles, *subst. m. pl.*, 59.
Perilz, *subst. m. pl.*, 161.
Periodes, *subst. m. pl.*, 143.
Periphrazes, *subst. f. pl.*, 80.
Perir, *v. n.*, — s'il etoit pery, 94.
Perse, *subst. f. s.*, 153.
Personnaige, *subst. m.*, 49, 68.
Petit, *adj. m. s.*, 46, 114; — petiz, *m. pl.*, 76, 118, 146; — petites, 133, 149, 165.
Petrarque, *subst. m. s.*, 65, 89, 117, 132, 158.
Phebus, *subst. m. s.*, 150.
Phylosophe, *subst. m. s.*, 84, 88, 104, 132, 139; — philosophe, 61, 85.
Phylosopher, *v. act.*, 81.
Phylosophie, *subst. f. s.*, 80, 81, 87; — philosophie, 79, 87.
Phylosophiques, *adj. f. pl.*, 81.
Pié, *subst. m. s.*, 73, 125; — piedz, *m. pl.*, 71, 75, 76; piez, 74, 130.
Pillier, *subst. m. s.*, fac-simile; — pilier, 99.
Pindare, latin, 45.
Pitoyables, *adj. f. pl.*, 114.
Plainement, *adv.*, 100.
Plaire, *v. n.*, — plaist, 101, 113; — pleust, 105. 117, 148.
Platon, *subst. m. s.*, 70, 81, 87, 100, 106, 152; — Platons, 84.
Platonique (La), 80.
Plaute, *subst. m. s.*, 138.
Playes, *subst. f. pl.*, 154.
Pleine, *subst. f. s.*, = plaine, 81.
Plus (Trop). *V.* Trop.
Plus part (La), 54, 73, etc.; — la plus grand'part, 78, 80, 96, etc.
Plus tot, *adv.*, passim.
Poinct, *subst. m. s.*, 61, 63; — poinctz, *m. pl.*, 96.
Police, *subst. f. s.*, 163.
Poly, *adj. m. s.*, 60.
Pontan, *subst. m. s.*, 118.
Possible, = peut-être, 164.
Port'enseignes, *subst. m. pl.*, 105.
Porter, *v. act.*, — porte, 138; — portent, 136; — portoint, 137.
Posthumie, *subst. m. s.*, 156.
Pour, *prép.*, *au lieu de* en, 58; — *de* par, 57, etc.; — pour certain, 57; — pour auoir..., 55; — pour estre..., 94, etc.
Pour ce que, *passim.*
Pourquoy, *conj.*, passim.
Pourtant, *adv.*, 55, 94, 146, 157.
Pourueu que, *conj.*, 113, 140, 143; — pourueuës, *part. f. pl.*, 155.
Pouuoir, *v. act.*, 60, 89, 93, 151; — puys, 51, 57, 108; puis, 51, 107; — peut, *passim.*; — pouuons, 53, 100; — peuuent, 61, 63, 106; — pouuoit, 56; — pouuiez, 93; — pouuoint, 55; — pouras, 118, 139, 140; — poura, 59, 79, 99, 145; pourra, 58; — pourroy', 136; — pouroit, 106; — pouroint, 65, 165; pourroint, 67; — puisse, 61, 64, 71, 77, etc.; puysse, 60, 81, 126; — puissions, 78; — puissiez, 92;

puissez, 71 ; — puissent, 72, 147; puyssent, 92 ; — peusse, 74 ; — peust, 58, 143 ; — peussent, 96; — peu, 55, 58, 69, 165.
PRATICIENS, *subst. m. pl.*, 129, 133.
PREFERER, = élever au-dessus, 70 (note 1).
PREMIER, *adv.*, =premièrement, 62 ; — premier que, 84, 139.
PRENDRE, *v. act. et réfl.*, 58; — tu prens, 46 ; — se prennent, 67 ; prens, — 114.
PRESCRIPT, *subst. m. s.*, 77.
PRESTES, *adj. f. pl.*, 135.
PRESTRE, *subst. m.*, 87, 132.
PRESUMPTUEUX, *adj. m. s.*, 78.
PREZ, *subst. m. pl.*, = prés, 145.
PRIER, *v. act.*, — prye, 44 ; — priant, 48.
PRINTENS, *subst. m. s.*, 48, 149.
PROCEDER, *v. act.*, — procedées, 49 (note 2), 87.
PROCURER, *v. act.*, = faire en sorte, 84 (note 2).
PRODUYRE, *v. act.*, 57, 58, 60 ;— produysoint, 87 ; — produiray, 66, 76 ; — produysant, 151 ; — produit, 59.
PROFFESSEURS, *subst. m. pl.*, 85.
PROFICT, *subst. m. s.*, 73 ; — profit, 66.
PRONUNCER, *v. act.*, 106, 144 ; — pronunces, 144 ; — pronuncez, 145 ; — prononcer, 143.
PRONUNCIATION, *subst. f. s.*, 144 ; — pronuntiation, 62.
PROPERCE, *subst. m. s.*, 144.
PROPHANER, *v. act.*, 68 ; — prophanez, 61.
PROPHETIZER, *v. act.*,— prophetizé, 137.
PROPRE, *subst. m. s.*, 108 (note 2).
PROSES, *subst. f. pl.*, 91 (note 1).
PROTHÉE, *subst. m. s.*, 65.
PROTRAICT, *subst. m. s.*, 164.
PROUIDENCE (Humaine), 82.
PROUINCE, *subst. f. s.*, = contrée, 82.
PSALMES, *subst. m. pl.*, 143.
PSYCHES, *subst. f. s.*, 115.
PTOLOMÉE, *subst. m. s.*, 136, 137.
PUBLICQ', *adj. m. s.*, 45 ; — publiq', 119.
PULULER, *v. n.*, 57.
PUY, *subst. m. s.*, 114 (note 1).
PUYSSANCE, *subst. f. s.*, 54 ; — puissance, 88, 123.
PYTHAGORIQUES, *subst. m. pl.*, 106.
PYTHO, *subst. f. s.*, 60.

Q

QUADRATURE, *subst. f. s.*, 142.
QUAND A, *adv.*, 52 et *passim*.
QUASI, *adv.*, passim ; — quasi comme, 72, 102.
QUE, *pour* qui, 101.
QUEL, *adj.*, — en quel, 154 ; — de quele, 154 ; — és quelz, 115 ; — par quelz, 69 ; — és queles, 78. — *V.* Le quel.
QUELQUE, *pron.* et *adj.*, passim ; — quelque, = un, 49 ; — quelqu'vn, 96, etc. ; — quelques vns, 132, etc. ; — quelque autre, 105, 121, etc.
QUELQUES FOIS, *V.* Foys.
QUELQUONQUE, *ad.*, 82.
QUINTILIAN, *subst. m. s.*, 116.
QUINTILIE, *subst. m. s.*, 148.
QUOY, *pron.*, passim ; — ce à quoy, 122, etc. ; — de quoy, 125 ; — en quoy, 96, 99, 152 ; par quoy, pour quoy. *V. ces mots* ; — mais quoy, 86 ; — quoy donques, 78.

R

RABBATTRE, *v. act.*, 149.
RANC, *subst. m. s.*, 96, 110, 122 ; — rancz, *m. pl.*, 147.
RAUY, *part. m. s.*, 91.
RAYSON, *subst. f. s.*, 49, 50, 87 ; raison, 54, 165 ; — ray-

sons, *f. pl.*, 83; raisons, 51, 66, 106, 159.
RAZ, *subst. m. pl.*, = rats, 91.
REBATIR, *v. act.*, — rebatist, 91.
* REBLANCHISSEURS, *subst. m. pl.*, 90 (note 2).
REBOUCHÉES, *part. f. pl.*, 162 (note 3).
RECEPTE, *subst. f. s.*, 160.
RECEUOIR, *v. act.*, 77, 78, 89; — recoit, 141; — recoy, 48, 164; — receu, 54, 164; — receue, 131, 165; — receus, 80; receuz, 106, 148.
RECHERCHEUR, *subst. m. s.*, 135.
RECOMMENDATION, *subst. f. s.*, = estime, 56.
RECOMPENSER, *v. act.*, *comme* compenser; — recompensons, 75.
RECUILLIR, *v. act.*, 120; — recueillent, 81; — recueillant, 91; — recueilliz, 92; recuilliz, 54.
R'EDIFIER, *v. act.*, 92, 93.
REDUYRE, *v. act.*, 76; — reduire, 92.
REDUNDANT, *adj.*, *m. s.*, 143.
REGARD, *subst. m. s.*, 72 (note 2).
REGARDER QUE, = veiller à ce que, 141.
REGIME, *subst. m. s.*, 119.
REIGLE, *subst. f. s.*, 129, 134; — reigles, *f. pl.*, 63, 145.
REIGLER, *v. act.*, 132; — reiglée, 75; — reiglez, 117; — reiglées, 50.
REIETER, *v. act.*, reiettent, 51.
RELAIZ, *subst. m. s.* 46.
RELIGION, *subst. f. s.*, = scrupule, 143.
RELIQUAIRE, *subst. m. s.*, 94.
RELIQUES, *subst. f. pl.*, 68, 130.
RELIRE, *v. act.*, — rely, 112; — releuz, 139.
REMPLISSANS, *part. m. pl.*, 143.
RENAITRE, *v. n.*, 120, 123, 159; — renaissans, 65.
RENCONTRE, *subst. f. s.*, 77 (note 4).
RENDUZ, *part. m. pl.*, 161.
RENOMMEZ, *adj. m. pl.*, 157.
RENUOYER, *v. act.*, — renuoye, 103, 129, 133.
REPENDRE, *v. act.*, — rependant, 153.
REPETER, *v. act.*, = rechercher, 154.
REPONDRE, *v. act.*, 74, 151: — repond, 95; — repondent, 106; — repondit, 91, 107; — repondray, 86; — repondroy', 106.
REPOZ, *subst.*, *m. s.*, 119; — repos, 154.
REPRENDRE, *v. act.*, 102, 104, 121; — reprendront, 100; — reprennant, 125; — repris, 107; reprises, 88.
REPUGNER, *v. n.*, = résister, repousser une attaque; — repugnoint, 78.
REQUERIR, *v. act.*, — requiert, 136; — requiere, 121.
RESNES, *subst. f. pl.*, 59.
RESPONSE, *subst. f. s.*, 74.
RESSEMBLER, *v. act.*, 73 (note 1), 109; — ressembleroit, 112.
RESUSCITÉES, *part. f. pl.*, 92.
RETHORIQUE, *subst. f. s.*, 62, 75; — rhétorique, 80.
RETIRER, *pour* se retirer, 148; — retiré, 101.
* RETINTRE, *v. act.*, 136 (note 1).
RETRAINDRE, *v. act.*, 127 (note 3); — restreindre, 86.
RHETORICIENS, *subst. m. pl.*, 141.
RHETORIQUEURS, *subst. m. pl.*, 138.
RHODIEN, *adj. m. s.*, 70.
RIGOREUSE, *adj. f. s.*, 127.
RIGOREUSEMENT, *adv.*, 107.
ROMAIN, -NE, Romains, -nes, *passim.*
ROMME, *subst. f. s.*, 85, 154; — Rome, 70.
ROMULE, *subst. m. s.*, 157.
ROND, *subst. m. s.*, = cercle, 79.
RONSES, *subst. f. pl.*, 81.
ROUAN, *subst. m. s*, 113.
ROY, *subst. m. s.*, 60, 85, 108, 136, 153; — roys, *m. pl.*, 118, 123, 148, 154.

Royal, *adj. m. s.,* — royaulx, *m. pl.*, 113.
Royne, *subst. f. s.*, 136.
*Ruisselez, *subst. m. pl.*, 145.
Ruyne, *subst. f. s.*, 92.
Ruynée, *part. f. s.*, 91.
Ryme, *subst. f. s.*, 104; rythme, 130-132, 134; — rymez, *f. pl.*, 131; rymes, 135.
Rymer, *v. act.*, 132; rythmer, 133; — rymé, 131; rymez. 132, 135.
Rymeurs, *subst. m. pl.*, 147, 150.
Ryre, *v. act.*, 160.

S

Sacré, *adj. m. s.*, 46; — sacrez, 130, 162; — sacrées, 155.
Saige, *adj. m. s.*, 119; — saiges, *m. pl.*, 106.
Saincteté, *subst. f. s.*, 120.
Sainctz, *adj. m. pl.*, 130; — sainctes, *f. pl.*, 46; saintes, 61,
Sale, *subst. f. s.*, 92.
Salel, *subst. m. s.*, 102.
Saluste, *subst. m. s.*, 121.
Sapho, *subst. f. s.*, 93.
Satisfaiz, *part. m. pl.*, 87 : — satisfaictz, 100.
Satyre, *subst. m. pl.,* 116 ; — satyres, *f. pl.*, 116.
Satyrique, *adj. m. s.*, 150; — satyres, *m. pl.*, 115.
Sauuaige, *adj. m.s* ., 57.
Scabreux, *adj. m. s.*, 60, 114.
Scadrons, *subst. m. pl.*, 147, 161.
Scauant, -te, scavans, *adj. et subst.*, passim.
Scauoir. *subst. m. s.*, 78, 100, 104, 150, 151, 164. — scavoir, = à savoir, 63.
Scauoir, *v. act.*, 147 ; — ie scay. 65. 77, 100, 115, 160; — tu scais, 118 ; — ie scauoy', 67 ; 67; ie scauroy', 47, 129, 140; — scauroit, 107 ; — scauroient, 86; — saiche, 138; — saiches, 151; — sceu, 57, etc.
Scipions, *subst. m. pl.*, 59.
Scythes, *subst. m., pl.*, 53, 85.
Secondes Athènes, 162.
Secund, *subst. m. s.*, 118.
Seduyre, *v. act.*, — seduysent, 67.
Seing, *subst. m. s.*, 161.
Sembler, *v. n.*, — semble, *passim ;* — sembleray, 150; — semblera, 65, 108, 121; — semblé, 76.
Sennazar, *subst. m. s.*, 117,
Sentence, *subst. f.*, = pensée, 72, 91, 136, 139, 142 ; = avis, 156.
Sententieuse, *adj. f. s.*, 87.
Sentir, *v. act.*, — sentons, 143; — sentiroint, 121.
Serue, *adj. f. s.*, 155; — serues, *f. pl.*, 161.
Seruil, *adj. m. s.*, 94.
Seruir, *v. n.*. — seruy, 103.
Seur, *subst. f. s.*, = sœur, 76; — seurs, *f. pl.*, 163.
Seur, *adj. m. s.*, = sûr, 142.
Seureté, *subst. f. s.*, 161.
Si, *conj.*, passim ; — si comme, 60 ; — si est ce que, 58, 130, 158 ; — si ne, = à moins que, 115, 129 ; — si ne voy-ie, 157; — et si, 60.
Si non, *passim;* — si n'etoit, 60.
Sifler, *v. act.*, — siflons, 77.
Socrate, *subst. m. s.*, 106.
Solicitude, *subst. f. s.*, 114; — sollicitude, 124, 141.
Sonante, *adj. f. s.*, 77.
Songeant, *part. m. s.*, 54, 91 (note 2).
Sonnets, *subst. m. pl.*, 116 (note 4), 117.
* Sonoreux, *adj. m. pl.*, 145.
Soubz, *prép.*, passim.
Soucier (Se), *v. réfl.*, — me soucyroy-ie, 87 ; — te soucie, 127.
Souciz, *subst. m. pl.*, 141.
Soulaiger. *v. act.*, 64 ; — soulaigé, 152.
Souloir, *v. n.,* — souloit, 92, 155.
Sourcil, *subst. m. s.*, 51, 119.

Soutenir, *v. act.*, — ie soutiens, 89, 102 ; — tu soutiens, 45; — soutiennent, 61, 99.
Souuenir (Se), *v. réfl.*, — se souuenans, 77.
Soy, *pron. pers.*, 60, 109, 110, 165, etc.
Stoïque, *adj. et subst.*, 51, 106, 137.
Studieux, *adj.*, 88 (note 3), 108.
Subiect, *adj.*, — subiecte, 152; — subiectz, 148; — subiectes, 124.
Substantifz, *subst. m. pl.*, 142.
Succer, *v. act.*, — succées, 93.
Succintement, *adv.*, 74.
Suffisance (A), 57.
Suffisant de, 55; — pour, 158; — suffisante pour, 66, 110; — suffisans pour, 149; suffisantes pour, 62.
Sumptueux, *adj. m. pl.*, 148.
Supersticieusement, *adv.*, 133, 142.
Supersticieux, *adj.*, 125, 146; — supersticieuses, 61.
Suplyer, *v. n.*, — ie suplye à, 88 ; — ie supplie à, 150.
Surmonter, *v. act.*, — surmonté, 70; — surmontez, 78.
Suyuant, *prép.*, 47, 79, 107, 128.
Suyure, *v. act.*, 72, 100; — suyuent, 105; — suyuras, 152; — suyuy, 164.
Sybille, *subst. f. s.*, 137, 138.

T

Table ronde, 150.
Tacher, *v. act.*, — tachoint, 54.
Tant, *adv. suivi d'un adjectif*, 62, 71, 75, 124, 161 ; — tant... comme, 63, 130 ; — tant pour ... comme pour, 102.
Tapissez, *part. m. pl.*, 145.
Taxer, *v. act.*, = critiquer, 116 (note 1).
Tellement qu'ellement, 99 (note 3).
Tel, *adj. m. s.*, 60, 121, etc. — telle, 131, etc.; — telz, 45, 54, 63, 90, etc.; — telles, 65, 68, 107, etc.; — telle.... comme, 72; — telles... qu'est, 117.
Temoingnaige, *subst. m. s.*, 61, 113; — temoignage, 159.
Temoingner, *v. act.*, — temoingne, 135.
Temoings, *subst. m. pl.*, 76.
* Temperie, *subst. f. s.*, 155.
Tens, *subst. m.* passim.
Teste, *subst. f. s.*, 71, 90, 119, etc.
Themistocle, *subst. m. s.*, 153 : — Themistocles, *m. pl.* 59.
Theocrit, *subst. m. s.*, 70, 117.
Thersite, *subst. m. s.*, 161.
Thesée, *subst. m. s.*, 128.
Thesors, *subst. m. pl.*, 119, 162.
Thetis, *subst. f. s.*, 141.
Thoscan, *adj.* — Thoscanes, *f. pl.*, 89 ; — Toscan, 65.
Thoulouze, *subst. f. s.*, 113.
Thucidide, *subst. m. s.*, 121.
Tibule, *subst. m. s.*, 114.
Tiltre, *subst. m. s.*, 66; — tiltres, 91, 149.
Tormenter, *v. act.*, — tormentoit, 150.
Tost, *adv.* V. Bien tost, Plus tost.
Tourbe, *subst. f. s.*, 105.
Tousiours, *adv.*, 70, 82, 88, 164.
Tout (Du), = tout à fait, entièrement, 47 (note 8), 126, 161, etc.
Toutesfois, *passim.*
Toy, *pron. pers.*, 124, 125, 142, 161.
* Traditeurs, *subst. m. pl.*, = traîtres, 67.
Traditions, *subst. f. pl.*, 145.
Traduyre, *v. act.*, 62, 65, 66, etc.; traduire, 67; — traduysent, 67; — traduysant, 68; — traduict, 160; — traduictz, 62, 143.
Traian, *subst. m. s.*, 108.
Traicter, *v. act.*, 62; — traiter, 80, 87; — ie traicte, 107; ie traite, 89; — on traite, 144;

— traictent, 149 ; — traicté, 139 ; traité, 133, 264 ; — traités, 239 ; traictez, 70 ; — traictées, 88 ; traitées, 63, 81, 126.
TRAICTZ, *subst. m. pl.*, 47.
TRANQUILITÉ, *subst. f. s.*, 119.
TRANSCRIRE, *v. act.*, = copier servilement, 90.
TRANSLATER, *v. act.*, — translatez, 137.
TRANSLATEUR, *subst. m. s.*, 80.
TRANSLATIONS, *subst. f. pl.*, 70.
TRANSMUER, *v. act.*, — transmuée, 58.
TRANSPORTER, *v. act.*, — transportarent, 53 (note 1).
TRAUERSEURS, *subst. m. pl.*, 150.
TRISTAN, *subst. m s.*, 120.
TROIZIEME, *adj. num.*, 122,
TROP, *adverbe*, passim, — trop myeux, = beaucoup mieux, 47 (note 6) ; — trop plus, = beaucoup plus, 94 (note 4), 100, 127.
TROUUER, *v. act.*, 92, 94, 106, 118, etc. ; — treuue : 54, 83, 143 ; — treuues, 152 ; — treuuent, 60, 104, 151 ; trouuent, 101 ; — trouuoit, 90 ; — trouueras, 108 ; trouuerras, 129, 141, 164 ; — trouuerra, 121, 151 ; — trouuerront, 106 ; — trouuerroint, 121, 143 ; — treuue, 127 ; — trouuez, 83.
TROYS, *nom de nombre*, 70, 104, 163 ; — trois, 152.
TRUCHEMENTZ, *subst. m. pl.*, 80.
TUMBE, *subst. f. s.*, 163.
TUMBEAU, *subst. m. s.*, 124.
TUMBER, *v. n.*, 142 ; — tumbe, 134, 163 ; — tumboint, 52 ; — tumbassent, 54 ; — tumbant, 131 ; — tumbante, 131 ; — tumbé, 105.
TYMANTE, *subst. m. s.*, 47.
TYRER, *v. act.*, 68, 93, 147 ; — tirer, 148.

V

VACQUER, *v. act.*, 64 ; vaquer, 83 ; — vacqué, 66 ; vaqué, 69.
VALOIR, *v. n.*, 67 ; — vault, 47, 161 ; — vauldroit, 109 ; vaudroit, 132, etc.
VALOYS, *subst. m. s.*, 136.
VASTITÉ. *subst. f. s.*, 54.
VENIR, *v. n.*, passim ; — venans, 52.
VENUS, *subst. f. s.*, 124, 128.
VENUSTÉ, *subst. f. s.*, 74 (note 4).
VERD, *adj. m. s*, 128 ; — verde, *f. s.*, 115.
VERGETTE, *subst. f. s.*, = tige, 57.
VERTU, *subst. f. s.*, 50, 64 ; — vertuz, *f. pl.*, 60, 69, 72, 96, 104, 111, 139, 156.
VIDE (Hieronyme), *subst. m. s.*, 139.
VIEULX, *adj.*, 120 ; vieux, 87, 129 ; — vieilles, 92, 120, 154.
VIGILES, *subst. f. pl.*, = veilles, 111.
VIRGILE, *subst. m. s.*, passim ; — Virgiles, *m. pl.*, 59, 123 ; — Vergile, 65.
VLYSSE, *subst. m. s.*, 128.
VMBRAIGES, *subst. m. pl.*, 148.
VMBRE, *subst. f. s.*, 47, 57, 140, 145, 161.
VNDES, *subst. f. pl.*, 141.
VNDOYANTE, *adj. f. s.*, 142 (note 1).
VNGLES, *subst. m. pl.*, 147.
VNIQUE, *adj. m. s.*, 62 (note 1), 64.
*VNISONES, *adj. m. pl.*, 133.
VOCABLES, *subst. m. pl.*, 80, 127 ; 130.
VŒUZ, *subst. m. pl.*, = ex-voto, 46.
VOIR, *v. act.*, 149 ; — ie voy, 53, 77, 94, 157 ; — voit, 123 ; — voyent, 141, 149 ; — voyant, 77 ; veu que, *passim* ; — estre veu, = paraître, 107 ; — estre veuz, 84 (note 1).
VOIX, *subst. f. s.*, = expression. 52.
VOLANT D'Y ALLER, 140.
VOLUNTAIRE, *adj. f. s.*, 131.
VOLUNTÉ, *subst. f. s.*, 152 : — a ma volunté que, 159.

Voluntiers, *adv.*, 70, 82, 87, 90, 109, 115, 159.
Vostre, *adj. poss.*, 148; — votz, 148; voz, 161.
Vouloir, *v. act.*, 127; — ie veulz, 132; — veux, 102, 120, 141, 147, 148, 151; tu veux, 78, 142; — veult, 151; veut 80; — veullent, 86; veulent, 86; — ie vouloy', 103, 142; — tu voulois, 115; — vouloit, 94, 104, etc., — vouloint, 118; — vouldra, 62, 153; voudra, 71, 72, 80, 111, etc.; — voudront, 109, 132; — ie voudroy', 73, 120; ie voudroys, 148; — voudroit, 76, 76; — veille, 104, 108; — veillent, 52, 147; — voulussent, 90, 121; volussent, 160; — voulant, 105; — voulans, 111; — voulu, 79, 94, 99, 100, etc.; — vouloir bien, 51, 94, 99, 109, 136, 146, 148, 159.
Vouloir, *subst.*, 49, 50, 51; — bon vouloir, 104; — riche vouloir, 40.
Voyaiger, *v. act.*, — voyaigé, 87.
Voyla, *prép.*, 66, 88, 93, 94, 105, 142, 149.
Voyle, *subst. m. s.*, 47.
Voyre, *adv.*, passim; — voire, 89, 126, 147, 154.
Vray, *adj. m. s.*, 77, 88, 157; — vraye, 156.
Vrayement, *adv.*, 46, 67, 87; — vrayment, 126, 128, 153.
Vsaige, *subst. m. s.*, 64, 83, 94, etc.
Vser, *v. n.*, passim; — vses, 141; — vsons, 77; — vsent, 126; — vsoit, 107; — vsoint, 93, 126; — vse, 129, 140; — vsé, 129.
Vsité, *adj. m. s.*, 142; — vsitée, *f. s.*, 141; — vsitez, *m. pl.*, 64, 80, 126, 147; — vsitées, *f. pl.*, 134, 142.
Vsurper, *v. act.*, 127 (note 2), 129.
Vulgaire (Nostre), 51 (note 5) et *passim*.; — vulgaires, 65.
Vuyde, *adj. subst.*, 140.
Vyf, *adj.*, — vif, *m. s.*, 149; — viue, *f. s.*, 93; — vyfs, *m. pl.*, 83; — viues, *f. pl.*, 87, 147.
Vyrelaiz, *subst. m. pl.*, 113.

X Y Z

Xenophon, *subst. m. s.*, 66.
Yeulx, *subst. m. pl*, 85; — yeux, 99.
Yuroingnes, *subst. m. pl.*, 77.
Zelateurs, *subst. m. pl.*, = partisans, 92.
Zenon, *subst. m. s.*, 106.
Zodiaque, *subst. m. s.*, 141.

APPENDICE

LE QUINTIL HORATIAN

(DE CHARLES FONTAINE)

OU LA

CRITIQUE DE LA *DEFFENCE* DE J. DU BELLAY

QUINTIL SUR LE PREMIER LIVRE DE LA DEFENSE ET ILLVSTRATION DE LA LANGVE FRANÇOYSE.

Quiconque soyes (I. D. B. A.) Dieu te salue : et te doint, te garde, et accroisse ton bon esprit. Puis qu'il t'a pleu me communiquer par publicque impression, vn tien œuure, duquel le tiltre est (ainsi que tu l'as escrit) *La deffence et illustration de la langue Francoyse*. Je t'en remercye.

Or attendu qu'apres la fin de l'Epistre tu me fais vne petite priere, de differer mon iugement iusqu'à la fin de l'œuure : et ne le condamner, sans avoir premierement bien veu, et examiné tes raisons. Soyes certain, que ceste requeste m'a semblé estre tant civile : que i'eusse esté incivil de le faire autrement. Et pourtant, apres l'avoir leu, et releu, et bien examiné les raisons : ie ne l'ay pas condamné (suyuant ta deffense) mais bien y ay noté, et marqué aucuns poinctz qui me semblent dignes de correction amiable, et modeste, sans aucune villanie, iniure, et calumnie, ne simple, ne figurée. En quoy i'ay certes estimé que non seulement ne seras offensé, mais aussi m'en scauras gré : pour avoir accomply l'office que tu loues, et à bonne raison, au chap. II du 2 liure de ton œuure en Quintil Horatian. Duquel Quintil (que tu effemines en Quintilie) l'office est par Horace tel declaré, en ses vers au

moins mal que i'ay peu, en Françoys, iouxte les Latins, ainsi les translater et tourner.

Si tu lisois quelque chose à Quintil
Cecy corrige, et cela: (disoit-il).
Si tu disois mieux faire ne pouuoir,
Et essayé deux ou trois fois auoir:
Il commandoit effacer à la plume
Vers mal tournez: et remettre à l'enclume.
Si mieux aymois defendre ton erreur,
Que l'amender et changer en meilleur
Plus pas vn mot: plus il ne prenoit peine,
Peine perdue, et diligence vaine.
Mais permettoit que sans enuie ou rage
Amasses seul et toy, et ton ouurage.
L'homme de bien, et sage reprendra
Les vers sans art, et les durs confondra,
Vn signe noir rayera sur les vers
Mal acoustrez, plume mise au travers.
Il trenchera les motz ambitieux
Les ornemens affectez vicieux:
Et aux obscurs fera donner lumiere
Redarguant par honneste maniere
Vn dit doubteux, à deux sens ambigu.
Puis notera par iugement agu
Ce que fauldra muer: y mettant marque.
Brief ce sera vn second Aristarque,
Et ne dira. Pourquoy offenseray-ie
Vn mien amy: et fascheux luy seray-ie?
Pour telz fratras, et menue follie?
Oy, mais cela en la fin le fol lye
En le menant mocqué et mal receu
A malle honte, à escient deceu.

Telz sont les vers d'Horace. Lesquelz ie n'ay pas traduicts (comme tu parles) car traducteur ne suis, et ne veux estre: mais les ay tournez ou translatez, et tout l'Art poëtique, y a plus de vingt ans, avant Pelletier et tout autre. Toutesfois non encore mis en lumiere, pour avoir esté anticipé. Lesquels vers i'ay icy apposés, rendus à peu pres mot à mot, et par Françoys: tant pour monstrer qu'il n'est si difficile à tourner les Poëtes en Françoys comme tu le fais impossible au 6 chap. du 1 liu., qu'aussi pour declarer l'office du correcteur Quintil, lequel ie veuil representer. Ie donc estant revestu de la personne, et du nom d'iceluy Quintil propose faire l'acte d'iceluy en ton œuure, pour faire plaisir à toy, selon ta propre ordonnance, et à d'autres pour commune congnois-

sance. Or escoute donc patiemment, et entends sans courroux la correction de ton œuure.

Sur le Tiltre.

La Deffence et Illvstration de la Langue Francoyse. — Ce tiltre est de belle parade, magnifique promesse, et tresgrande attente : mais à le bien considerer : il est faux, par la regle Aristotelicque des motz rapportans l'vn à l'autre, que les Grecz disent *tà pros ti* les Latins *Relata*. Car il n'est point defense, sans accusation precedente. Or comme vn Lacon à vn Rheteur, luy presentant vne oraison des louanges d'Hercules, en les refusant respondit : Qui est-ce (dit il) qui le blasme ? Ainsi pouuons nous dire. Qui accuse, ou, qui a accusée la langue Françoyse ? Nul certes : au moins par escript. Et si tu dis que si par parolle. Ie respons que les parolles sont libres, et volantes, ausquelles par semblables parolles fault contester, quand on se trouue au droict, et à propos. Mais à proces verbal ne fault defense par escript. Autrement cela est se faire Ré, par soy mesme, et confesser son default, qui est bien loing du second tiltre, *Illustration*. Parquoy danger y a que quelqu'vn ne te impose le surnom, que baille Barthelemy Scale Florentin, à l'Ange Politian l'appellant *Hercules factitius*, Qui se forge luy mesme des monstres faictz tout à propos, tels qu'il les puisse aiséement defaire : combien qu'ilz ne soyent, et n'ayent esté iamais. Quant au second tiltre de *Illustration*, il ne me desplait pas, mais que selon le portal soit le pourpris, et selon le tiltre l'œuure, c'est assavoir donnant lustre et clarté à la langue, ce que si ainsi est, se verra cy apres. Ie passe cela que tu escris *Deffence* par double ff, et un c. à la maniere des Practiciens, que tu appelles deprauateurs d'orthographe, au chapitre 7 du 2. et non *Defense* par simple f et s selon sa vraye origine. Car la paradoxe Orthographie (qu'ilz appellent Orthographe)

De quatre, cinq, six, sept, huict, neuf,
Qui font vn langage tout neuf,

est tant vaine, et incertaine ; que le proces en est encores pendant, les uns suyvans le son, les autres l'vsage, les autres l'abus, autres leur opinion, et volunté. Et toutesfois non constans et de mesme teneur, mais dissemblables entre eux, voire à eux mesmes, comme toy en ton œuure ; qui vsant de ryme comme de Metheline regle de plomb : ores escris *Fonteine* pour rymer contre *peine*, et ores *Fontaine* contre *certaine, rient* contre *orient*, puis *riant* contre *friant*, *plaisent* contre *present*, et puis *plaisant* contre *faisant*. *Violent*, et *violant* : *degoutens* pour rymer contre *m'attens*. Item omettant les lettres ou il les faut necessairement, comme *etincelles* pour

estincelles, et les mettant ou elles sont superflues, comme *esle* pour *aile* ou *ale*, *pasle* pour *pale*, *fist* pour *feit*. Quelquefois les changeant au contraire en escrivant : *Quand* de *quantum* par. *d*. *Quant* de *quando* par. *t*. et *dont* pour d'*ond* de *unde*, les redoublant, ou les syllabes sont breves comme *immiter* pour *imiter*, *estommac* pour *estomac : congneuz* pour *cogneuz*, et les mettant simples ou elles sont longues comme *Rome*, *nourice*, *dificile*, *clore*, pour *Romme*, *nourrice*, *difficile*, *clorre* : et infiniz autres. Mais tu pourras dire, que ce n'est ta faulte, ains celle de l'imprimeur,

Qui es escriptz moins que bien faictz,
Porte des asnes tout le faix.

Neantmoins que de ce faiz, les imprimeurs s'en scavent tresbien descharger, par monstre des copies, Ioinct aussi que les lettres versales. B. C. F. G. I. L. M. N. O. P. R. S. V. mises quasi par tout en la première impression, par tout es noms communs, et appellatifz tesmoingnent assez auoir esté suyuie l'originale copie escripte à la main, ou communement se font ces lettres à grandz traictz. Et les fautes venantes de l'impression se cognoissent facilement. Mais de l'orthographie en autre lieu sera plus amplement disputé. Or vela comment au premier port tu as faict bris.

Par. I. D. B. A. — A quel propos ces quattre lettres ? C'est (diras tu) mon Nom, mon Surnom et Pays, mis en lettres antiques, abregées, desquelles a escrit Valere Probe. Et ce à la maniere des anciens, desquelz ie suis admirateur. Or bien soit : mais aussi à l'imitation des anciens, tu devois mettre le surnom gentil de ta lignée, tout au long sans rien requerir : sans cuider bailler à resuer, à ceux qui n'ont point le cerueau vuide, et qui te diront (ce qu'on feit à Virgile, sur son Oximore) qu'ilz n'ont que faire de curieusement s'en enquerir. Parquoy pour estre cogneu, tu devois escrire au long ton surnom, attendu mesmement qu'il est honneste : et bien noble (comme ie croy), car il y a vn D. Ou autrement si tu ne voulois par ton surnom estre cogneu, ne failloit que laisser le beau papier tout blanc. Mais j'enten bien : tu veux faire comme la Blanche dame Vergiliane : qui ayant jecté la pomme, s'en fuit cacher derriere les saulx : mais toutesfois veult bien premierement estre veuë et congneuë. Pour ce suis ie d'aduis que tu l'escrives au long : afin que quelque lourdaud ne interprete ces quattre lettres. I. D. B. A. en quelques autres noms sotz et ridicules, telz que ie ne veuil pas dire : ainsi que feirent Scaure, Rutil et Cauin Romains, ces quattre lettres. A. F. P. R. Et le venerable Beda. La marque des Romains, S. P. Q. R. *Stultus. Populus. Quærit. Romam.* Combien qu'il sçeust icelles signifier *Senatus Populus que Romanus*. Ou comme celuy qui les quattre lettres

de l'escripteau de Pilate sur la croix. I. N. R. I. interpreta, *Ie n'y retourneray iamais.* Sinon que par adventure tu pretendes à te rendre esmerveillable par imitation du nom ineffable, qui est de quattre lettres, et pour ce dit *tetragrammaton*. Ou bien fault dire (ce qui est le plus vray semblable) que tu te contentes, ton surnom estre declaré expressement par les deux tresdoctes, et faictz epigrammes Grec et Latin [1] de ton amy Dorat. Mais cela ne doibt suffire : Car tous les lecteurs Françoys ne sont pas Grecz, et Latins. Iaçoit qu'il en y a plus grand, et meilleur nombre, que tu ne monstres les estimer au chapitre 6 du premier liure de ton œuure : en les iniuriant assez intemperamment de l'iniure atroce de traditeurs.

Sur l'Epistre à Monseigneur le Reuerendissime cardinal du Bellay. — Ceste Epistre adressée à vn si grand et si docte Seigneur, semble à un petit personnage nain, qui pour ataindre hault, monte sur eschaces. Car incontinent des le commencement abrupt : sans faire quelconque douce entrée, commune de propres parolles, tu la veux faire apparoir grande, par figure allegoricque. Laquelle toutesfois est si impropre, et mal semblable (grand vice de translation) à la chose soubz icelle entendue : et autre part si inconséquente, et mal poursuyuie que rien plus. Car quelle semblance est, d'vn Cardinal à vn Rost iougleur, d'vne ambassade ou legation Royale à vne Comedie ? d'vn affaire serieux à vn ieu ? Et quelle consequence, ou poursuytte, de commencer translation, par vn Theatre, moyenner par vn soustien, et finir par vn Sainctuaire, ou reliquaire ? Mettre en auant vn Iongleur, puis en faire vn Portefaix ? et finalement vn Sacriste ou corps sainct ? c'est mal continué et conduict ta Metaphore, et Allegorie : esquelles figures (comme les plus belles :) tu te plais par tout, et par trop, mesmement en prose. Car des belles choses l'usage doit estre autant rare, que propre. Et l'oraison solue ne reçoit affection de tant de figures, principalement en genre doctrinal, iouxte ce vers.

La chose ne veult estre ornée,
Mais qu'à entendre soit donnée.

Ie ne veuil reprendre en cest endroit (ce que neantmoins tu defens aux autres de faire) tout le commencement de ceste epistre estre emprunté, et translaté de Horace, ne ton œuure quasi total estre rapiecé et rapetacé d'iceluy decousu de son ordre. Car telles usurpations bien appropriées en leur lieu sont tresbonnes et louables. Mais il me desplaict qu'au 6 chapitre du premier tu defendz

[1] On peut lire l'épigramme grec en tête du texte de la *Deffence;* quant à l'épigramme latin, il se trouve en tête de l'*Olive* que Quintil critique comme la Deffence.

aux autres, par adventure non moins entendans les langues que toy, la translation des Poëtes : laquelle te permettant, ou tu attribues à toy plus que aux autres, ou tu es iuge inique.

Patrie. — Qui a Pays n'a que faire de Patrie. Duquel nom Pays venu de fontaine Grecque, tous les anciens Poëtes, et orateurs Françoys en ceste signifiance ont vsé : et toy mesme aussi au 4. chapitre du premier. Mais le nom de Patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement avec les autres corruptions Italiques : duquel mot n'ont voulu vser les anciens, craignans l'escorcherie du Latin, et se contentans de leur propre, et bon.

Pindare Latin. — Superflue transnomination ou plus clairement tu pouuois dire Horace. Mais par tout tu es affecté en periphrases, ce que ne conuient pas bien à la prose didascalique.

Le printemps d'iceluy. — Tu usurpes le titre du printemps : lequel en un autre Poëte Françoys tu rejectes, et desires secher au chapitre 11 du 2.

Sur le premier chapitre du premier liure.

L'Origine des langues. — Par le titre de ce premier chapitre tu sembles promettre de toy vn Varron Françoys. Mais (comme dict Horace),

Qu'aportera de chose bien louée
Ce prometteur de si tresgrand'huée,
Les monts enflez d'enfanter prestz seront :
Vn rat naistra d'ond plusieurs gens riront.

Car de si grande chose promise comme est l'Origine des Langues, le chapitre n'en traicte rien sinon chose vulgaire, et commune telle que vn rustic en diroit bien autant, C'est que les langues sont toutes de la fantasie (lequel mot *fantasie* tu prens improprement pour volunté) des hommes. Aussi aysé et veritable eust il esté de dire, qu'elles sont de Nature, et de Dieu, combien que differentes, comme dire, que les hommes sont tous d'Adam : iaçoit que de diuers pays, nations, villes, lignées et familles. Mais qui tel tiltre osoit promettre, et de si grande attente, comme l'origine des langues, les devoit bien par le menu deduyre, et suyure les ruysseaux pour trouver la fontaine, ou pour le moins etymologiser, comme Varron Latin, et Isidore Grec.

De sourcil plus que stoïque. — Sourcil, pour gravité ou arrogance, bon en Latin non en François, et ce que icy tu reprens sur le 2 chapitre du second liure chapitre 2. Entendu aussi, que ton œuure est de genre doctrinal, et principalement iustice pour enseigner. Si est ce que je n'y voy aucune methode didascalicque, ne les lieux d'icelle gardez, comme un certain theme simple ou com-

posé, Definition, Diuision ou Partition, Causes, Effectz, Affins, Contraires, ains me semble vne commentation de diuerses pieces assemblées sans ordre, et point ne se suyuantes. Et passant de l'origine des langues à la Barbarie, et à la declaration du nom de Barbarie, et du nom aux peuples, et puis du peuple aux noms. Et apres avoir proposé de la langue, ratiocines des mœurs, et coutumes, ou gestes, et de sermocinal devenir moral, et historial. Ou il failloit raisonner selon le tiltre prefix sur la declaration etymologicque de Strabon au 14 liure de ce mot barbare, et que c'est : puis poser nostre langue, parolle et prononciatiou n'estre point telle, pource la concluant n'estre barbare. Non pas aller extrauaguer en la ciuilité des mœurs, loix, équité, et magnanimité des courages françoys, et commemoration de leurs gestes. Desquelles choses n'est icy question : et ne font rien à la langue estre dicte barbare, ou non barbare. Mais bien au peuple, Et puis finalement de ces choses impertinentes tu conclus inconsequemment en la langue, n'estre barbare. Brief pour le reduire en forme syllogisticque, tu ratiocines ainsi

Barbare est, qui prononce mal la langue, ou Latine, ou la sienne propre.

Or les François ont esté ou sont autant ciuilz en mœurs et loix, courageux en faictz et gestes, que les Grecz et Romains.

Donc. La langue Françoyse n'est point barbare.

Vela ton syllogisme en *Friseromorum*, ou tu ne t'es pas advisé, que en bon et vray syllogisme en moyenne forme et figure, doibt estre es propositions gardé en mesme signifiance le terme, que les Dialecticiens appellent *Medium*, qui moyenne la consequence de la conclusion aux premises. Et non seulement en cest endroict : mais en plusieurs autres tu es ainsi inconsequent, les chapitres et propos ne dependans l'vn de l'autre, mais ainsi mis comme ilz venoyent de la pensée en la plume, et de la plume, au papier; tellement que tout l'œuure est sans propos et certaine consistence, sans theme proposé et certain, sans ordre methodique, sans œconomie, sans but final, advisé sans continuelle poursuyte et sans consequence, tant en l'œuure universel, qu'en chacune partie et chapitre d'iceluy, et argumens des chapitres. Parquoy en cest endroit cecy te sera dict vne fois pour toutes. Ce que toy mesme en lisant ton œuure, et le recognoissant diras ou entendras estre vray. Sinon que de toy mesme tu sois trop amy admirateur.

Sur le 3. chapitre.

On le doibt attribuer à l'ignorance de nos maieurs. — Tu accuses à grand tort et tresingratement l'ignorance de noz maieurs que au 9. chap. moins rudement tu appelles, simplicité, lesquels noz

maieurs certes n'ont esté ne simples, n' ignorans, ny des choses, ny des parolles. Guillaume de Lauris, Iean de Meung, Guillaume Alexis, le bon moine de L'Yre, Messire Nicole Oreme, Alain Chartier, Villon, Meschinot et plusieurs autres n'ont point moins bien escrit, ne de moindres et pires choses, en la langue de leur temps propre et entiere non peregrine, et pour lors de bon aloy, et bonne mise, que nous à present en la nostre.

Ces nombres, et ceste lyaison, que par artifice toute langue a acoustumé de produire. — Cela est impropre et faux : Car tout ainsi que la terre d'un vergier, (afin que ie suyue ta metaphore) ne produict pas le nombre des plantes, ne l'ordre quincuncial des arbres, ni la lyaison des entes, et treilles. Ains toutes ces choses le trauail de l'hortulan les y adiouste et adresse. Ainsi la langue ne produict d'elle-mesme, ne les nombres, ne les lyaisons, qui ne font rien à la richesse, et abondance de la langue, sinon à l'ornement, et sonorité. Ains est l'Orateur qui ainsi bien les scet adresser, ordonner et conioindre. D'avantage ces nombres et lyaisons d'ont tu faitz tant de mine et mistere, pour les cuyder par adventure auoir apprins et entenduz par la lecture ou escriture du bon Rhetoricien maistre Jacques Loys, ne sont auiourd'huy ny entenduz ny cogneuz, ni observez au moins bien peu en la langue Latine : comme tresbien l'ont demonstré Erasme et Melanchton. Au contraire, en la Françoyse (que tu en dis estre despourueue) y sont observez, bien cogneuz, et entenduz les nombres et lyaisons inuentez premierement en Grece par Thrasymach de Chalcedoine, et Gorgias Leontin de Sicile, Theodore Bizantin, et puis par Isocrat temperez et moderez. Car ceux nombres que Ciceron en l'Orateur parfait leur attribue, qui sont Pair contre pair, semblables fins, contraires, et quarreures, Que sont ce autres choses sinon les nombres, rymes : cadences unisonnantes, rencontres et croysures de noz vers Francoys ? avec les lyaisons des couppes, et des syllabes, quatre à quatre, six à six, et au contraire ? Comme les exemples mesmes, qu'il en ameine et les escritz de Isocrat en peuvent tesmoigner. Mais tu sembles celuy qui cerche son asne et est monté dessus. Et en faisant semblant de illustrer la langue Francoyse, tu l'obscurcis, et enrichis les autres pour l'apauurir, luy ostant ce que est à elle, au moins par portion de communauté. Mais tu ne le pensois pas ainsi estre.

Sur le 4. chapitre.

Admirateurs des Langues Grecque, et Latine. — Tu es de ceux la, car tu ne faitz autre chose par tout l'œuure : mesme au second liure que nous induire à Greciser, et Latiniser, en Françoys vituperant tousiours nostre forme de poësie, comme vile, et populaire,

attribuant à iceux toutes les vertus, et louanges de bien dire, et bien escrire et par comparaison d'iceux monstres la pauureté de nostre langue, sans y remedier nullement et sans l'enrichir d'vn seul mot, d'une seule vertu, ne bref de rien, sinon que de promesse et d'espoir, disant qu'elle pourra estre, qu'elle viendra, qu'elle sera : etc. Mais quoy ? quand, et comment. Est ce la defense, et illustration, ou plus tot offense et denigration ? Car en tout ton liure n'y a vn seul chapitre, non pas vne seule sentence, monstrant quelque vertu, lustre, ornement, ou louange de nostre langue Françoyse, combien qu'elle n'en soit degarnie non plus que les autres, à qui le sçait bien congnoistre.

La langue fidele interprete de toutes les autres, et les sciences se peuuent fidelement, et copieusement traicter en icelle. — Ces deux lieux sont contradictoires, au chapitre suyuant.

Sur le 5. chapitre.

Il y a cinq parties de bien dire. — Ce ne sont pas parties de bien dire : mais offices de l'orateur. Sinon que tu entendes parties en pluralité pour offices, ce que ne recongnoist la langue Françoyse. Et d'aduantage, la diuision d'iceux cinq offices est superflue en ce lieu.

Glaiue couuert de sa gayne. — Impropre similitude. Car ores que le glaiue se prenne pour la parolle (voire es sainctes lettres) la gayne toutesfois n'est sembable, et ne se peult prendre pour la rudesse impolie du dur langage (comme icy tu en vses). Car la gayne, qui quelquefois est plus riche, et plus belle que le glaiue : ne peult ressembler à la rudesse et durté, si ce n'estoit une gayne sicaire. Et d'aduantage vne gayne, quelque qu'elle soit couure l'espee reluysante qui est dedans, et dessoubz : mais la rudesse et durté ne couure point l'eloquence qui auec rudesse est nulle. Par quoy fust plus propre dire glaiue enroillé, impoly et non forby pour la parolle et sentence, non encore aornée : et clarifiée d'eloquution. Et si tu veux dire que d'autres nobles scripteurs ont vsé de ceste similitude, ie respondray que c'est autrement et plus conuenamment que tu ne faitz en ce lieu.

Eloquence dont la vertu gist es motz propres, vsitez, non aliencs du commun vsage de parler. Metaphores, Allegories, etc. — Accorde ce lieu. Car vne mesme chose n'est en deux subiectz contraires comme sont motz propres, et figures. D'avantage si eloquence gist ou tu la couches : elle n'est pas logée chez toy : qui presque par tout vses de motz impropres, non receuz en commun vsage de parler : et desquels aussi on n'a que faire : comme en cest endroict mesme, contreuenant à ton enseignement tu dis

alienes; pour *estranges*, escorchant la, et par tout, ce pauure Latin, sans aucune pitié.

Il est impossible de rendre auec la mesme grace. — Aussi n'est requise la mesme grace, mais la semblable, egale, ou plus grande, si elle vient à propos. Et neantmoins ce que tu dis estre impossible aux traducteurs : tu le penses bien faire, en disant : Hurter la terre du pied libre, La lyre enfante vers, Ode 8, et mille semblables.

Traduction n'est suffisante pour donner à nostre langue ceste perfection. — Or que cela fust vray : encore ne doit estre assez, à toy enseigneur vser de la negatiue : en disant n'est suffisante : ains failloit monstrer par l'affirmatiue, moyen de parfaire le default : autrement tu ne nous enseignes rien, et ne defens, ne illustres rien nostre langue (selon ton tiltre). Car negation rien ne presuppose.

Sur le 6. chapitre.

Des mauuais Traducteurs. — Pour discerner les bons traducteurs des mauuais : fault auoir iugement. Or le iugement est acquis auec l'aage et l'experience. Pour ce ne iuge si ieune de chose si antique, monstrant le blanc pour le noir *ysteron proteron*, ou ieu de *Primus secundus :* le deuant derriere, c'est mettre la charrue deuant les bœufz, dure à ce propos : monstrant le blanc pour le noir. Car selon ton propos reprehensif failloit dire monstrant le noir pour le blanc : qu'est à dire le mal pour le bien, le pis pour le mieux, le vice pour la vertu. Ou bien dire, Tournant le blanc en noir, iouxte le demy vers Satyric. *Qui nigra in candida vertunt*, Qui tournent blanc en noir.

Les langues dont iamais n'ont entendu les premiers elemens. — Tu en es à croire. Car tu le dis de propre conscience.

Fameux poëtes. — Cest epithete est deshonnorable : car il se prend en mauuaise partie comme libelle fameux, lieu fameux.

Sur le 7. chapitre.

Tout le commencement du chapitre est de translation vicieuse, et inconsequente, commençant par manger, moyennant par planter, et finissant par bastir, en parlant tousiours de mesmes choses : auquel vice tombent coustumierement ceux qui tousiours veulent metaphoriser, ou il n'est besoing, et applicquer figures, ou proprieté seroit mieux conuenante : estimans l'oraison par tout figurée, estre plus belle que la simple, et egale, et rarement entremeslée de telz ornemens. Tout ainsi que les enfans, qui estiment plus bel habillement un hocqueton orfauerizé d'archier de la garde

qu'vn saye de velours uniforme, auec quelques riches boutons d'or clair semez.

Sur le 8. chapitre.

Se compose, pour se mette ou se renge à l'imitation. C'est parlé Latin en Françoys.

Sur le 9. chapitre.

Nostre langue se decline : sinon par les Noms, Pronoms et Participes : pour le moins par les Verbes, etc. — Je laisse ceste impropre forme de parler latinement en Françoys, de *sinon,* mis negatiuement et prepositif, ou le bon Françoys en vse exceptiuement, ou expletiuement en subjunctif, et la preposition *par* pour *es*. Car il eust esté plus nayf François ainsi dire, si nostre langue ne se decline es noms, pronoms et participes : au moins se decline es verbes : mais tousiours tu veux latiniser en Françoys. Cela donc laissé, ie vien au principal de ce poinct. Qui est à la defense de nostre langue : contre toy qui te armant de sa liurée et enseigne : luy es ennemy interieur : Luy tollissant les declinaisons des trois meilleures parties Nom, Pronom et Participe. Pour lesquelles calanger : Ie dy que la langue Françoyse se decline en ses trois parties à la manière des Hebreux, c'est à sçavoir par articles, et oultre ce à la forme Grecque, et Latine par quelques changements de terminaison, tant es deux nombres, que en aucuns diuers genres et cas. Comme *cheval*, *chevaux*, *Roy*, *Roys*, *Regnant*, *Regnante*, *Apprins*, *apprinse*, principalement es pronoms, comme *ie*, *moy*, *me*, *nous*, *Tu*, *Toy*, *Te*, *Vous*, *Nostre*, *nostres* et *nos*. Qui sont (oultre la variation des articles) autant de diuerses voix, et terminations, qu'en ont les Grecz au nombre duerne, et les Grecz et Latins au genre neutre. Par quoy il appert manifestement que soubz couleur, et promesse de la defendre, tu la despoilles, et destruytz : en tant qu'en toy est, sans l'enrichir d'une seule syllabe, qui soit à elle propre, et conuenante, en tout ton œuvre. Pource deuant que ainsi escrire, tu deuoys sçavoir que c'est Declinaison.

Aussi n'a elle point d'Heteroclites, et Anomaulx. — Au contraire plus en y a en la langue Françoyse que en nulle autre : mesmement es verbes.

Nature pour parler, nous a seulement donné la langue. — Cela est faux selon Aristote, et Galien. Comme aussi le monstre le vers de Pierre d'Espagne :

Instrumenta novem sunt, guttur, lingua, palatum,
Quattuor et dentes, et duo labra simul.

A parolle former il fault neuf instrumens : langue, Palat, Gousier, deux leures, quatre dens. Ce que s'ensuit apres, de la ronde parolle Françoyse, contre les minoises, ou extortionnaires prononciations des autres langues, est tresbon, et tresuray, et les exemples des similitudes bien appropriez, notans les nations sans les nommer, et la ie te recongnois bon Françoys.

Sur le 10. chapitre.

Faix d'autres espaules. — Cette Metaphore est trop souuent repetée, ou il n'en est besoing, veu mesmement qu'elle est aussi lourde et grossiere, qu'vn porte-faix : mesmement à la Philosophie : qui est de l'esprit. Et si tant tu te plais es Metaphores des parties corporelles pour les spirituelles, l'esprit est mieux signifié par l'œil (tesmoing Cheremon, et Ore Apollon, Hieroglyphicz scripteurs) que par les espaules : et la philosophie, par la lumiere que par un fardeau. Bien seroit bonne la Metaphore *faicts*, pour une charge commise, et espaules pour puissance de la soubstenir. Mais cela ne vient à ce tien propos.

Sur le 11. chapitre.

Qu'il est impossible d'egaler les anciens en leurs langues. — Ce tiltre est tout contrariant à la position du precedent, maintenant faisant impossible, ce que parauant tu esperois, et souhaittois estre faict.

QUINTIL sur le second livre de la Defense et Illvstration de la langve Francoyse.

Sur le premier chapitre.

Ce chapitre et tous les autres suyvans de ce second liure ne conuiennent au tiltre de ton œuure. Ains à la Poësie qui est non la defense et illustration de la langue Françoyse, mais une espece d'ouurage en icelle langue. Et n'est ne definition, n'espece, ne partie, ne cause de la langue. Mais vn effect, et vn œuure non d'icelle langue, mais par icelle plus pour volupté acquis, que par necessité requis. Car pour bien parler, ou mettre par escrit en Françoys, Ie ne voudroye escrire ou dire à la forme des Poëtes. Sinon que ie voulusse faire rire les gens, et se mocquer de moy en parlant Poëtiquement, en propos commun comme tu fais. Mais plustot comme les bons orateurs Françoys : tant ceux qui ont escript, que ceux qui ont à voix priuée et publicque tresbien dict, et encores tous les iours tresbien disent, es grandes cours Imperiales, Royales, Principales et Seigneuriales, es grandz Conseilz, Parlemens, et ambassades, es Conciles, assemblées des Sages, et bien parlans, es Sermons et Prédications, es Consulatz, Syndicatz, et gouvernemens Politicques : ou en tresbon et pur langage Françoys sont traitées : et deduites diuerses choses graves honnestes appartenantes et necessaires à la vie commune, et à la conseruation de la socialité des hommes, et non pas plaisantes folies, et sottes amourettes, fables et propos d'un nid de souriz en l'oreille d'un chat. Et pleust à Dieu qu'iceux Sages et eloquens hommes tant defunctz qu'encor viuans (desquelz les noms assez nommez ie tais) eussent voulu prendre le labeur de mettre par escript leurs belles et bonnes, et prudentes oraisons, harengues, Actions, Conseilz, Sentences et parolles, en telle ou meilleure forme d'escripture qu'ilz les ont prononcées à viue voix, ainsi qu'ont faict les Orateurs, Consulz, Senateurs, et Imperateurs Grecs, et Romains. Car par iceux seroit mieux defendue, et illustrée la langue Françoyse, que par la subtile ionglerie de la plus grande partie des Poëtes, qui pource à bon droict sont blasmez par frere Baptiste Mantuan, chaste et bon Poëte Latin, au Poëme contre les escriuains impudiques. Et pour semblable raison iadis reiectez de la République Platonique. Non toutesfois que ie veuille, du tout refuser les Poëtes, en l'illustration de la langue : comme celuy qui ay consommé ma ieunesse à la lecture d'iceux. Mais que

ie ne voudroye si sottement niquenocquer, que de prendre le pire pour le meilleur. Parquoy ie conclu que tu en as prins une seule piece : et necessaire la moins vsitée, la plus obscure, et la plus incongneuë de l'vniuerselle armature Françoyse (qui est appellée et dite en Grec *Panoplia*) Panoplie, pour la defense et illustration de la langue Françoyse : et d'icelle joincte à ton œuure, impertinemment tu as faict vn liure second. Tout ainsi comme si tu eusses proposé en tiltre, non pas vne defense et illustration, mais vn Art poëtique. Ce que par tresbonne Methode tu as faict par vn autre cy deuant imprimé, et non nommé : ne par luy, ne par autruy, ne par reuersions, ne par lettres versales ne autrement. Auquel ie porte honneur, et amour sans nullement le congnoistre : et non par enuie, faulseté, ou autrement, et encor combien qu'en son œuure et liure de l'Art poëtique Françoyse a fraudé vne partie de mes labeurs iuvenilz, faictz et composez par mon entendement et sçavoir, depuis peu de temps en ça, et supprimez depuis plus de neuf ans, sur le neufuiesme liure, par trop grande craincte d'vn Qvintil : et conscieuce de la ieunesse (ou i'estoye alors) et de la foiblesse de mon esprit, et peu de sçavoir, qui encore est, mais quiconque soit iceluy auteur de l'art Poëtique, il a escrit methodicquement, et suiuy son tiltre proposé par droit et continuel fil, ce que ie voudroye tu eusses faict. Or ie reuien à ma poursuyte.

Laissant celuy que i'entens auoir esté basty, i'ay bien voulu tellement quellement esbaucher. — Ie demande aux ouuriers si bastir, et esbaucher sont d'vn mesme artifice et ouurage, pour icy en vser en mesme metaphore. Croy moy que ta trop grande friandise de metaphores, te faict souuent improprement les assembler : ne seroit-il plus beau parler proprement ?

Qui ay osé quasi le premier des Françoys introduire vne nouuelle Poësie. — Ou est ceste nouuelle Poësie, de toy premier des Françoys. Ie n'en voy point d'autre nouuelle, sinon en noms changez et deguisez, au demourant la chose mesme ou pire.

I'ay tousiours estimé nostre Poësie Françoyse, estre capable de quelque plus hault et meilleur stille. — Monstre donc aucun exemple de ce plus hault, et meilleur stille. Quel est-il ? est-ce escorcher le Latin, et contreminer l'Italien en Françoys, et periphraser ou il n'est besoing ? en disant fils de vache, pour veau ou beuf, de peur de faire la mouë. Est-ce faire des vers, telz que chantoyent les Prebstres Saliens danseurs : à eux-mesmes (comme dict Quintilian) non entenduz ? Si c'est cela vn plus hault, et meilleur stille, que le naïf Françoys, vrayement ie le quitte, et n'en vueil point.

Bien diray-ie que Iean le Maire de Belges, etc. — Ie ne vueil point debatre auec les mors, mais ie demanderay hardiement cela.

Qui est celuy qui voudroit ainsi parler, que Iean le Maire t'a escrit ?

Trouuent à reprendre en trois ou quatre des meilleurs, disant, etc. — Mon amy, on voit tout à clair que tu forges icy des repreneurs à plaisir, soubz la personne desquelz tu cuydes courir, et dissimuler la censure que toy mesme faictz de telz personnages, lesquelz tu n'oses nommer, ne reprendre ouuertement. Puis tu te couures d'vn sac mouillé, disant à la reclame. Voyla ce que i'ay oy dire. On le m'a dit dague à roüelle. Item les Poëtes que tu nommes en ce chapitre, sont tous bons et tresbons : mais non seulz, comme tu les poses. En la position desquelz neantmoins tu te contraries, si bien que tu te recongnoys.

Quelque autre voulant s'esloigner du vulgaire, etc. — Contemple icy ton image.

Hormis cinq ou six, la reste, etc. — Voyla bien defendre et illustrer la langue Françoyse, n'y recevoir que cinq ou six bons Poetes, si cinq douzaines d'autres ne s'y opposoyent, à tresbon droit, et pour le moins la grande douzaine. Encore que autre part tu en nommes d'avantage, nom par nom.

Sur le 2. chapitre.

Le moyen de l'enrichir, et illustrer qui est l'immitation des Grecz et Romains. — Ie ne voy comme se peult entendre cecy. Car si Grecz et Romains nous fault chercher : Que sera-ce ? Ou les choses, ou les parolles ? Si les choses : Tu te contredis : Qui au premier liure as dict la nature des choses et la congnoissance, et commune tractation d'icelles, estre egalle en toutes nations et langues. Et encores si les choses on en doibt retirer, ou ce sera par translation ou par tractation. Si par translation : tu la defens, si par tractation, c'est redite de mesme chose en autre langue à nous propre, et rien pour cela enrichie de parolle. Or si tu dis que les braues parolles il y faille chercher : ce sera escorcherie sanglante. Si la mesure et forme des vers : elle est grandement dissemblable. Si les manieres de parler, phrases, et figures, ie dy et maintien que nulle d'icelles ne default aux Poëtes Françoys, non plus que aux Latins, et Grecz. Si la science, et les ars : cela est y chercher le scavoir des choses, ample et belle matiere de Poësie : et non la forme de la Poësie, ne du plus hault et meilleur stille, mais enrichir l'esprit de plus haulte science, et congnoissance des ars qui en ces deux ont esté mises, ce qu'est tresbon et principal, mais non à ton propos. Parquoy, pour l'enrichissement et illustration, et plus hault et meilleur style : Ie ne say quelle imitation tu y cherches ne toy avec ne scais. Bien peult estre que quelque peu de motz qui nous defaillent en pourront estre extraictz : ainsi

comme à eux defaillent plusieurs de ceux que nous auons, desquelz ilz ont vsé comme le demonstrent Ciceron, Quintilian, et Erasme au premier liure de la Copie. Mais cela est peu de chose pour en faire si grand cas. Et outre ce ne faut estimer seul auoir leu les Grecz, et Latins : Car la plus grand part des Poëtes Francoys de nostre temps, sont exercez es langues. Et neantmoins sans lesquelles langues n'ont pas laissé aucuns d'estre treshons Poëtes et par adventure plus naïfz, que les Græcaniseurs, Latiniseurs, et Italianiseurs en Francoys : Lesquelz à bon droict on appelle Peregrineurs.

Sur le 4. chapitre.

Laissez ces vieilles poësies Françoyses aux ieux floraux de Tholose, et aux Puytz de Rouan, comme Rondeaux, Balades, Virlaiz, chants Royaux, chansons qui corrumpent le goust de nostre langue : et ne servent : sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. — Trop dedaigneuse est ceste exhortation de laisser les vieilles Poësies aux ieux floraux de Tholose, et aux Puytz de Rouan. Par laquelle trop superbe dehortation sont indignement, et trop arrogamment deprisées deux tresnobles choses. Dont l'une est l'institution ancienne en deux tresbonnes villes de France de l'honneur attribué aux mieux faisans : pour l'entretien eternel de la Poësie Françoyse : iouxte le proverbe : l'honneur nourrit les ars. Tel que iadis fut en Grece es Olympicques : et à Romme es ieux publiques : l'autre est l'excellence, et noblesse de noz Poëmes les plus beaux, et les plus artificielz : comme Rondeaux, Balades, chans Royaux, Virlais, lesquelz tu nommes par terrible translation, espicerie corrompant le goust: qui toutesfois en toute perfection d'art, et d'invention excedent tes beaux Sonnetz, et Odes (que tu nommes ainsi) desquelz plus amplement cy apres ie parleray. Et en cest endroit, tu ne congnois, ou ne veux congnoistre, que ces nobles poëmes sont propres, et peculiers à la langue Françoyse, et de la sienne, et propre, et antique invention. Sinon que par adventure on les voulust rapporter à d'aucunes formes Hebraïques, et Grecques es Prophetes, et en Isocrat, et quelques Latines en Ciceron es oraisons, et en Vergile es vers Intercalaires. Ce que mesme les noms de ces Poëmes donnent à entendre. Car Rondeau est periode, Balade est nom Grec, chant Royal est Carme Heroïque, par principale denomination, Virlay est Lyricque ou Laïcque, c'est à dire populaire. Ce que ne pensant pas, tu les rejettes : mesmement les Virlais et à la fin ordonnes les vers Lyricques, qui sont tout vn et vne mesme chose. Mais ce qui te faict les depriser, à mon advis que c'est la difficulté d'iceux Poëmes, qui ne sortent iamais de pauure esprit, et d'autant sont plus beaux que de

difficile facture, selon le proverbe Grec *ta chalepa cala.* choses difficiles sont belles. Tout ainsi comme en Grec et Latin les vers exametres cheminans à deux piedz seulement sont plus nobles, et plus beaux que les Trochaïcques ou Iambicques, ou Comicques, qui recoiuent plusieurs piedz indifferemment et plus à l'aise. Pource ne blasme point ce que tant est louable, et ne defendz aux autres ce que tu desperes pouuoir parfaire. Et ne dy point que telz Poëmes ne seruent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. Car au contraire par excellence de vers et ligatures, nombreuse multiplicité de cadences unisonantes, et argute rentrée, refrains et reprinses avec la maiesté de la chose traictée, et Epilogue des enuois, tesmoignent la magnificence et richesse de nostre langue, et la noblesse et felicité des espritz Françoys, en cela excedans toutes les Poësies vulgaires. Mais pour le difficile artifice, et elabourée beauté d'iceux anciens Poëmes tu les veux estre laissez. Et que l'on se jette (comme tu parles) à ces plaisans Epigrammes, Poësie aussi aysée comme briefve. De laquelle se sont aussi bien aydez et d'aussi bonne grace nos Poëtes Francoys tant vieux que nouueaulx, et en grand nombre, qu'un Martial Latin (que tu proposes), Poëte inegal, bien souuent froid, Hespagnol, mal Romain, et flateur, idololâtre de Domitian, vicieux, et abominable Sotadic, meritant n'estre mis en lumiere que de flambe de feu. Auquel Martial le plus souuent eschet ce que tu reprens aux faiseurs de comptes noueaux, qui est le petit mot pour rire à la fin : et rien plus. Tu nous renuoyes aussi à ces pitoyables Elegies (helas) pour alors que demandons à rire, nous faire plourer, à la singerie de la singerie de la passion Italiane. Lesquelles sont ouurages, de propre affection, de simple et facile artifice, et de ryme platte.

Chante moy ces Odes incogneues encore de la Muse Françoyse. — Vray est que le nom Ode a esté incogneu, comme peregrin, et Grec escorché, et nouuellement inuenté entre ceux qui en changeant les noms cuydent deguyser les choses : Mais le nom de chant et chanson est bien cogneu, et receu comme Françoys. Car quant à la façon de tes Odes (qu'ainsi tu nommes) ie n'y trouue point autre forme de vers, que les acoustumez comme de dix, et de huyct syllabes, et au-dessoubz entiers ou couppez, suyuans ou croisez entremeslez, et appropriez à plaisir comme ont faict noz maieurs Poëtes Françoys (plus heureusement que à present) en leurs chansons, laiz, virlaiz, servantoises, Chapelletz, et telz ouurages, les entretixans bien proprement selon leur plaisir, et iugement d'oreille, en les accommodant à quelque plaisant chant vulgaire, à l'exemple des lyricques Grecz, et Latins : qui en ont ainsi faict. Car il n'est pas en vsage (ce que tu dis autre part) que les Poëtes composans chansons se assubiectissent a suyure la Musicque ; Ains au contraire les Musiciens suyuent la lettre et le su-

biect (qu'ilz appellent) à eulx baillé par les Poëtes. Et qu'ainsi soit i'en demande à Claudin, Certon, Sandrin, Villiers et autres renommez Musiciens.

Sur toute chose, prens garde que le Poëme soit esloingné du vulgaire. — Ceste caution est contre le precept d'Horace : qui veult le Poëme estre tel : que l'honneur d'iceluy soit acquis des choses, et parolles prinses au mylieu de la communauté des hommes, tellement que tout lecteur, et auditeur en pense bien pouuoir autant faire, et toutesfois n'y puisse aduenir. Tel (à la verité) qu'a esté Marot. Et toy au contraire, commandes d'estranger la Poësie : disant que n'escris sinon aux doctes. Qui neantmoins sans ta singerie, et deuisée Poësie entendent la Grecque, et les vertus d'icelle.

Orné de graues sentences. — Doncques les ludicres et ioyeuses n'auront lieu ?

Non comme vn Laissez la verde couleur, etc. — O quelle rejection de choses si bien faictes : et par telz auteurs. Que d'espris, de les nommer chansons vulgaires ? Chansons bien, vulgaires non, comme seroit la Tirelitanteine ou Lamy Baudichon. Car ce ne sont chansons desquelles on voise à la moutarde : et puys dire icelles ne merite le nom des Odes, ou de vers lyricques. Ie te demande : n'est-ce vne mesme chose *Odi*, Ode, *Cantio* et chanson, en trois langues diuerses ? Ainsi comme *Anyr*, *Vir*, homme ? Et les noms diuers changent-ilz la chose ? Certes non. Quel besoing estoit il donc de escorcher le nom Grec, ou le Françoys estoit. Ce que n'ont faict les Italiens (tes dieux en singerie) qui du nom Françoys, l'ont appellée *Canzone*. Pource, contre ton dict, si elles sont chansons, elles sont Odes par equipollence de nom. Et si elles peuuent estre sonnées à la Lyre (comme elles sont) meritent le nom de vers lyricques, mieux que les bayes de ton Olive, ne la suycte qui ne furent oncque chantées ne sonnées, et à peine estre le pourroient.

Quant aux Epistres, ce n'est un Poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire. — Tu metz les Epistres hors du ieu : qui sont bien les plus necessaires, non-seulement à nostre langue : mais à toutes pour la commune société des hommes, soit en prose, soit en vers. La richesse, et vtilité, voire necessité desquelles voy et ly es Epistoliers, et principalement en ceste belle præface Apologicque qu'a faicte Françoys Aretin sur la translation des Grecques Epistres de Phalaris. Puis tu allegues vne belle, et suffisante raison : pource qu'elles sont (ce dis-tu) de choses familiaires. Mais d'autant plus sont idoines à enrichir nostre vulgaire, qui conuerse, et est le plus souuent mis en vsage es choses familiaires. Combien que outre l'exemple, et la translation des autres langues, comme les Epistres de Ciceron, Pline, Basil le grand, Phalaris, Euchier, mises en Françoys. Encore, en est il de Françoyses ori-

giuales : de non moindre grauité que celles-là. Ie m'en rapporte à l'Epistre envoyée à un Secretaire Alleman, que l'on dict estre de feu illustre, noble, et sçavant Seigneur Monsieur de Langey, ie m'en rapporte aux Epistres (qui sont missiues comme le nom venu du Grec le monstre), des Roys, Princes, Seigneurs, Peuples, Republicques, voire des Aduocatz, Procureurs, et Marchans, et privez amys, et à plusieurs belles Epistres nuncupatoires, et dedicatoires. Desquelles ie vouldroye mieux apprendre à parler, et escrire, et enrichir mon vulgaire, et ma langue illustrer : que de tes Elegies larmoyantes. Car si i'estoye Secretaire de quelque grand Seigneur qui me commandast escrire son vouloir, et son intention en autre lieu, et à autre tel personnage, ou à quiconque que ce fust, et au lieu de cela, ie luy allasse escrire vne Elegie suyuant l'affection de ma propre douleur, qui en rien, et à luy et à autre ne toucheroit : et que ie luy chantasse la complainte de Quaresme, pour auoir des œufz à Pasques : pensez qu'il seroit bien aise, et m'en sçauroit grand gré de faire ainsi Nostre-Dame de pitié. Ie n'entendz que des Poëtiques (pourras tu dire) et non des prosaïcques. Et ie te suis instant. N'es tu pas celuy illustrateur de la langue Françoyse ? Laquelle doibt, et peult bien estre, et est illustrée de l'une et l'autre, Oraison: et Poësie ? Combien encore que point ne nous defaillent les Poëtiques pour enrichir nostre langue de choses, et de parolles, telles que sont les deux Epistres de l'Amant verd, tant riches en diuersité de plusieurs choses, et propos, que c'est merueille. Item celles de Octavian, de Philistine, de Marot, de Vauzelles, et plusieurs autres. Desquelles (contre ton dire) se peult enrichir nostre vulgaire. Veu qu'en icelles, plus qu'en toutes autres escritures, sont traictées les choses, et les affaires et les parolles, et les noms, tant des personnes, que des choses. Finalement tant necessaires : que qui ne sçait escrire une epistre, ou vne missiue (car c'est tout vn) pour parler à vn absent, et luy communicquer son intention en vain sçait il poëtiser des Elegies.

A l'imitation des Elegies. — Horace t'a enseigné (si tu as voulu) que la Poësie est comme la peincture. Or la peincture est pour plaire, et resiouir, non pour contrister. Parquoy la triste Elegie est vne des moindres parties de Poësie : et aussi la plus aisée, toute platte, et plaignante qui n'apprend rien qu'à plorer, et iouër le personnage des amoureux, et amoureuses.

Des langoureux, et langoureuses
Qui meurent le iour quinze fois.

Autant ie dy des Satyres : que les Françoys, ie ne sçay comment ont appelez Coqz à l'Asne. — Coqz à l'Asne sont bien nommez par leur bon parrain Marot, qui nomma le premier, non Coq à l'Asne,

mais Epistre du Coq à l'Asne, le nom prins sur le commun prouerbe Françoys, saulte du Coq à l'Asne, et le prouerbe sur les Apologues. Lesquelles vulgaritez à nous propres, tu ignores, pour les avoir desprisées, cherchant autre part l'ombre, dont tu auois la chair. Et puis temerairement tu reprens, ce que tu ne sçais. Parquoy pour leurs propos ne s'entresuyuans, sont bien nommez du Coq à l'Asne telz Enigmes Satyricques, et non Satyres. Car Satyre est autre chose. Mais ilz sont satyrez non pour la forme de leur facture, mais pour la sentence redarguante à la maniere des satyres Latines. Combien que telz propos du Coq à l'Asne peuuent bien estre adressez à autres argumens que Satyricques; comme les *Absurda*, de Erasme, la farce du sourd, et de l'aueugle, et l'Ambassade des Cornardz de Rouan.

Pardonner aux noms des personnes vicieuses. Tu as pour cecy Horace. — Horace n'a point pardonné aux noms (comme tu latinises en Françoys) ou plustost n'a point espargné les noms des personnes.

Sonne moy ces beaux sonnetz, non moins docte, que plaisante inuention Italienne, conforme de nom à l'Ode. — Sonnez luy l'antiquaille. Tu nous as bien induict à laisser le blanc pour le bis : les Balades, Rondeaux, Virlaiz, et chants Royaux ; pour les sonnetz iuuention (comme tu dis) Italienne. De quoy (si à Dieu plaist) ilz sont beaucoup plus à priser. Et certes ilz sont d'une merueilleuse inuention (à bien les consyderer) et tresdifficile, comme d'vn huyctain bien libre, à deux, ou à trois cadences, et vn sizain, à autant d'vnisonances, ou croisées, ou entreposées, si abandonnéement, et dereglééement : que le plus souuent en cinq vers sont trois Rymes diuers, et la ryme du premier rendue finalement au cinquiesme, tellement que en ayant le dernier, on a desia perdu le son, et la memoire de son premier vnisonnant, qui est desia à cinq lieues de la. Vela une braue Poësie, pour en mespriser, et dedaigner toutes les autres excellentes Françoyses : si conioinctes en leurs croisures, qu'elles ne laissent iamais perdre, et loing voller le son de leur compaigne, encore demourant en l'oreille, et en l'*e* ne font plus d'un ver, ou deux au plus : et ce en double croisure, et entreposée quaternaire. Oultre ce, au lieu de defendre et illustrer nostre langue (comme tu le prometz), tu nous faits grand deshonneur, de nous renuoyer à l'Italien, qui a prins la forme de la Poësie des Françoys, et en laquelle il est si pauure, qu'il ne tombe guerre iamais que en *a*, et *o*, et si licentieux, qu'il vse de motz et couppes, diuisions, et contractions à l'estriuiere.

Conforme de nom à l'Ode. — Saulue la reverence de ton sçauoir : il n'y a point conformité de nom entre Ode, et Sonnet. Le verbe *Ado*, dont vient *Odi*, Ode : ne signifie pas, ce que le verbe *Sono*, duquel vient Sonnet. Car *Adein*, chanter, est de voix naturelle ys-

sante de l'animant : mais sonner, est d'instrument, et organe artificiel, à vent ou à corde, sans voix, duquel verbe *sonner* vse l'Italien, ou le Françoys dit *iouër*. Parquoy Ode, qui est Chanson ou Chant n'a nulle conformité (comme tu dis) à Sonnet. Mais bien plus est de conforme signifiance le nom Françoys *Chanson*, au Grec *Ode*, que Sonnet, lequel, a mon aduis, tu deuois laisser aux Italiens. Pource qu'vn sonnet en Françoys sonne vilainement pour l'acte du verbe que Alexandre Villedieu declare honnestement sans le nommer, disant :

Quod turpe sonat fit inedi.

Comme disent les Grammairiens. — N'ayes honte de nommer Perot. Car il le vault bien.

Chante moy d'vne Musette resonnante, et d'une fluste bien ioincte ces Eclogues. — Quel langage est ce chanter d'une musette, et d'vne fluste ? Tu nous as proposé le langage Françoys : puis tu faitz des Menestriers, Tabourineurs, et violeurs. Comme ton Ronsard trop, et tresarrogamment se glorifie auoir amené la Lyre Grecque, et Latine en France, pource qu'il nous faict bien esbahyr de ces gros et estranges motz, Strophe, et Antistrophe. Car iamais (par aduenture) nous n'en oysmes parler. Iamais nous n'auons leu Pindar. Mais ce pendant il crese les Muses bien peignées, et les armes d'un arc, comme nymphes de Diane, et du sien arc vise à frapper les Princes. Gardez le coup. Certes à la vérité vous estes quelque nombre tous forbeuz de ceste faulse persuasion de vous mesmes de laquelle (procedant l'aage auec le iugement), vous aurez grande honte en voz consciences. Et en vous armant de noms empruntez, et escorchez, et de facture (bonne certes) mais commune, et facile, contrefaictes des Poëtes lyricques et des *Magistri nostri de lyra* en Poësie, ou gardez que ne soyez Poëtes lericques, *apo toû lirein*. Car qui demanderoit au plus sçavant de vous quel instrument est, et fut *Lyra*, et la maniere d'en sonner ou iouër, et la forme d'icelle, nombre de cordes, et accordz : et la maniere de chanter les vers dessus, ou sur la fluste : Ie croy que le plus habille se troueroit moindre en cela qu'vn petit Rebecquet, et flusteur de village. Pource n'abaissez point la Poësie, à la menestrerie, violerie et flageolerie. Car les Poëtes lyricques du passé, ne ceux du present, ne chantoyent, ne sonnoyent, ne chantent, ne sonnent leurs vers (si ce n'est comme le Cytharin Aspendien pour eux, et pour les Muses) mais les composoyent et composent en beaux vers mesurez, qui puis apres par les Musiciens estoyent, et sont mis en Musicque, et de la Musicque es instrumens. Ce que bien donne à entendre Horace, disant :

Le Menestrier qui de fluste armonicque
Sonne les vers du beau ieu Pythonicque

Premierement, auant que de tel estre
Apprins il a, et reueré son maistre.

Ou l'on peult voir, que le Ioueur instrumentaire sonnoit es lieux et sacrifices d'Apollon les vers Pythicques, que longtemps par auant Pindar auoit composez. Esquels vers appert que les Pythies vers lyricques de Pindar estoyent iouez, et sonnez par autres, et que sont deux *Lyrici* et *Lyricines* : comme *Comici*, et *Comœdi*. Et si vous autres me mettez en auant un Mellin, Monsieur de Sainct Gelais, qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyricques, les met en Musicque, les chante, les iouë, et sonne sur les instrumens : ie confesse, et sçay ce qu'il sçait faire, mais c'est pour luy. Et en cela il soustient diuerses personnes, et est Poëte, Musicien, vocal, et instrumental. Voire bien d'auantage est il Mathematicien, Philosophe, Orateur, Iurisperit, Medecin, Astronome, Theologien, brief *Panepisthemon*. Mais de telz que luy ne s'en trouue pas treize en la grand douzaine, et si ne s'arrogue rien et ne desrogue à nul.

Adopte moy aussi en la famille Françoyse, ces coulans, et mignars Hendecasillabes. — Ie te demande, Legislateur, les vers Françoys des chantz Royaux, Balades, Chapeletz, Rondeaux, Epistres, Elegies, Epigrammes, Dixains, et translations; sont ilz pas tous Hendecasillabes, et Decasillabes selon la derniere masculine, ou feminine? Comment veux tu donc que nous adoptions en notre famille (pour auec toy parler jurisperitement en Françoys) ceux qui nous sont naturelz et legitimes, et que les autres langues par aduenture ont prins de nous? C'est mal entendu le droict.

Quant aux Comedies, et Tragedies. — De comedies Françoyses en vers : certes je n'en scay point. Mais des Tragedies assez, et de bonnes, si tu les sceusses congnoistre. Sur lesquelles n'vsurpe rien la farce, ne la Moralité (comme tu estimes) : ains sont autres Poëmes à part.

Sur le 6. chapitre.

Mais de paour que le vent d'affection ne poulse mon nauire si auant en ceste mer; que ie soye en danger du naufrage, reprenant la route que j'avoye laissée. — Continue les metaphores affectées sans les bigarrer d'un nauigage à une route de cheuaux, qu'est passer sans moyen, de la mer, en la terre. Oultre ce que tu commetz un lourd Solœcisme disant *mon nauire* pour *ma nauire*.

Accommode telz noms propres de quelque langue que ce soit, à l'vsage de ton vulgaire. — Pourquoy escrits tu donc Pitho, Erato? veu que nous n'auons analogie de semblable terminaison Françoyse, ou tu eusses bien peu dire Pithon, Eraton, comme Platon, Ciceron, Iunon.

Vse de motz purement Francoys. — Ce commandement est tresbon, mais tresmal observé par toy Precepteur, qui dis : *Vigiles* pour *veilles; songer* pour *penser; dirige* pour *adresse*; epithetes non *oysifz*, pour *superfluz; pardonner* pour *espargner*, *adopter* pour *receuoir*; *liquide* pour *clair. Hiulque* pour *mal joinct* ; *religion* pour *obseruance* ; *thermes* pour *estuues; fertiles* en larmes pour *abondant; recuse* pour *refuse*. Le *manque flanc* pour le *costé gauche*; *guerriere* pour *combattante ; rasserener* pour *rendre serain; Buccinateur* pour *publieur*: *fatigue* pour *trauail; intellect* pour *entendement ; aliene* pour *estrange; tirer* pour *peindre* ou *pourtraire ; molestie* pour *ennuy: venusté* pour *venusteté*, comme de *honesté*, *honesteté ; moy* pour *ie; pillé* pour *prins; ennobly* pour *anobly ; obliuieux* pour *oblieux: sinueux* pour *courbe*, et *contourne*, et infiniz semblables que trop long serait à les nombrer. — Item improprietez, comme vins *libres* pour *ioyeux*, *hurter la terre du pied libre* pour *aller seurement* ; *esclaircir voile*, pour *esclairer : donner la derniere main* pour *mettre fin* et *parachever*. — Item les vices de la langue du pays, comme *o* pour *auec. Qui* de l'un, *qui* de l'autre; *Qui* Grec, *qui* Latin, et plusieurs telz desquels tu te pourras excuser qu'ilz sont de ton creu par ce demy vers de Vergile :

Nostri sic loquuntur.

Mais toy qui les autres enseignes, te souuienne du vers de Caton :

Turpe est doctori, cum culpa redarguit ipsum.

Ainsi que sont les reliques des sainctz aux croix. — Vela bonne et deuote similitude.

Sur le 7. chapitre.

Ces Equiuocques me soyent chassez bien loing. — Comme tu as osté les plus belles formes de la Poësie Francoyse, ainsi maintenant rejettes tu la plus exquise sorte de ryme, que nous ayons, moyennant quelle ne soit affectée, et cherchée trop curieusement. Et en cecy tu blasmes taisiblement Meschinot, Molinet, Cretin, et Marot : telz personnages que chacun les congnoist. Mais (comme i'ay dict des Chants Royaux, Balades, Rondeaux et Virlais) la difficulté des Equiuocques, qui te ne viennent pas tousiours à propos : les te faict rejecter.

Si l'orthographe Francoyse n'eust point esté deprauée par les Practiciens. — Ains au contraire : par les practiciens a esté, et est, et sera efforcéement retenue en son entier contre la nouvelle Paradoxologie.

Sur le 8. chapitre.

Les vers de la Sybille furent translatez par Sainct Augustin. — Mais nouuellement, et entierement en vn iuste liure par Sebastian Castalion, et tout le mistere d'iceux declaré.

Sur le 9. chapitre.

Entre autres choses ie t'adverty d'vser souvent de la figure Antonomasie. — Ces exemples ne sont Antonomasticz, mais Periphrastiez : esquelz voire en prose, tu es redondant, et en cest endroict fais de vice vertu.

Afin que tu ne dies l'eau vndoyante. — Si les ondes sont appellées vagues de la mer, des lacz, ou fleuues esmeuz des vents à tourmente. Ie ne voy point pourquoy *eau ondoyante,* ne se puisse dire pour *impetueuse.* Mais possible tu voulois dire *eau estaignante.*

C'est quand en la quadrature des vers Heroïcques, la sentence est trop abruptement coupée. — Au vice que tu reprens, icy tu y tombes au tiers sonnet (de l'Olive), et plusieurs autres lieux. Iaçoit que le vice n'est pas ce que tu reprens : si la quarte syllabe est seule et aguë, comme au commencement de la seconde Epistre de l'Amant verd.

Que les Periodes seroient bien joinctz. — Si tu fais *Ode* féminin, (comme il est) pourquoy fais-tu *Periode* masculin ? Ce qu'il n'est pas.

Sur le 11. chapitre.

Aux sumptueux Palais des grandz Seigneurs, et cours magnifiques des Princes, entre les Dames et Damoyselles. — Tu charges bien temerairement les Princes et leurs cours d'ignorance et faulte de iugement, en renuoyant vers eux les mal equipez, et ignorans rymeurs. Ou au contraire se sont tousiours trouuez, et bien receuz les plus parfaictz, et scavans Poëtes. Parquoy tu fais iniure aux vns, et aux autres.

O combien ie desire voir secher ces Printemps, chastier ces Petites ieunesses : rabattre ces Coups d'essay, tarir ces Fontaines, Brief abolir tous ces beaux tiltres, assez suffisans pour degouster tout Lecteur scauant d'en lire d'avantage. Ie ne souhaitte moins, que ces Despourueuz, ces Humbles esperans, ces Bannyz de lyesse, ces Esclaues, ces Trauerseurs soyent renuoyez à la Table ronde. — Enuieux souhait! Par lequel tu desires les œuures d'autruy estre aneantiz ; qui ne sont moins dignes de durée que les tiens, et te mocques de leurs tiltres : qui sont modestes, et non ambitieux comme le tien, et ne

degoustans pas les Lecteurs (comme tu dis) mais plustost les inuitans. Car autant, et plus gracieux est Printemps, et Fontaine comme Olive. Le Printemps portant aussi belles fleurs, que ton Olive beaux fruictz. La Fontaine aussi purement coulante, et claire, que l'huile de ton Olive est crasseux, et faisant obscure lumiere. Francoys Habert a bien montré quel bon naturel il a en ses poursuiuies translations des Metamorphoses d'Ovide. Le traverseur Bouchet, pour son temps a esté loüé, et est encore comme chaste, et chrestien scripteur, non lascif et paganisant, comme ceux du iourd'hui, et si a faict et poursuiuy graudz, et continuels œuures, non pas petites sonneries. Et ainsi des autres bons : lesquelz par toy (en tant que tu peux) aneantiz pour nous faire danser des sonnetes. Qui en cela non à tort se sentent par toy iniuriez. De l'vn desquelz voire du moindre si i'auoye l'heureuse veuë, et bon sçavoir : Ie te respondroye autrement et plus viuement, et remonstreroye le chemin de l'escole, et d'Anticyre ou tu les enuoyes.

Esloignez de toute bonne erudition. — Mon amy sache qu'il y en a deux mille en France : qui ont leu les Grecz, Latins, Italiens. Hespaignolz, Hebreux, et Allemands; aussi bien que toy, qui toutefois ne se les arroguent pas, ce que tu fais.

Sur le 12. chapitre.

L'autre n'a pas seulement traduict l'Electre de Sophocle quasi vers pour vers : chose laborieuse. — Tu loues maintenant ce que tu as reprins par auant. Oblieuse inconstance.

Quant à l'Orthographe, i'ay plus suiuy le commun et anticque usage, que la raison. — Tu as faict : ce que tu dis ne faire.

Sur le dernier Sonnet à l'Ambitieux.

Quant à l'honneur i'espere estre immortel. — Le translateur de l'Iphigene, a bon droict se mocque des immortaliseurs d'eux mesmes, qui arrogamment se promettent immortalité, en si peu de chose que rien, et en telz argumens, les auoir leus, on n'en est ne meilleur, ne plus sçavant, et qui ne sont profitables à aucun art, ou science apprendre : ne delectables sinon à leurs autheurs affectionnez, et idolatres à certaines personnes, qui ne plaisent pas tant à tout le monde. Et aussi comme de leurs Poëmes le subiect est caduc, muable, mortel, et périssable. Ainsi seront leurs œuures sur cela fondez. Parquoy ne se fault tant promettre, ne tel guerdon que immortalité, pour si petite chose. Car ores qu'elle fust tresgrande : si est ce qu'elle ne peut estre immortelle, tesmoignant Horace.

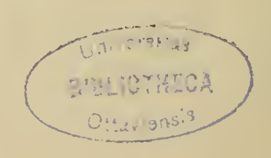
Nous sommes deuz à mort, nous, et nos œuures. — Si ilz esperent à eux adueuir, ce que Petrarch a obtenu : ilz se deçoyuent. Car ilz ne sont pas Petrarchz. Et ne sont seuls en leur langue comme Petrarch en la sienne. Veu qu'il y a plusieurs autres Poëtes Françoys, meilleurs et traictans matiere plus digne d'immortalité. Outre ce Petrarch est renommé en sa Laure, pour n'auoir gueres faict autre Poësie, et puis non de tous, sinon des semblablement affectionnez.

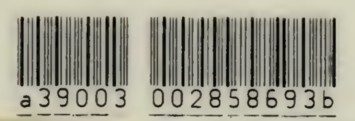
Voyla ce que i'ay briefuement annoté en discourant ton œuure de la defense et illustratiou de la langue Fancoyse, assez superficilement.

TABLE DES MATIÈRES

SECOND LIVRE.

FIN.




a39003 002858693b